
U d'/ of Ottawa
39003001378370

4-30-20



JACQUES DE TOURREIL

TRADUCTEUR DE DÉMOSTHÈNE

(1656-1714)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

UN TRADUCTEUR
DE LA FIN DU XVIIe SIÈCLE
ET DU
COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

JACQUES DE TOURREIL

TRADUCTEUR DE DÉMOSTHÈNE

(1656-1714)

PAR

GEORGES DUHAIN

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE LAMARTINE, A MACON



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1910



A MONSIEUR A.-M. DESROUSSEAUX

Directeur-adjoint de philologie grecque
à l'École pratique des Hautes Études

Hommage affectueux.

INTRODUCTION

S'il est vrai qu'une boutade tombée des lèvres d'un grand homme et répétée par les biographes et les critiques, réussit quelquefois à discréditer pour toujours un écrivain, parmi ces victimes de l'injustice littéraire nous citerons à la fin du XVII[e] siècle Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène. Sur la foi d'un bon mot de Racine, rapporté dans le *Bolæana* et dans l'*Histoire de l'Académie Française* de Pellisson et d'Olivet [1], on ne lit plus les œuvres de ce « bourreau » que les gens de lettres, depuis deux siècles, accusent avec le poète d'avoir voulu donner de l'esprit à Démosthène. Cette critique vint à son heure et frappait juste ; mais il est regrettable qu'elle ait compromis si gravement l'avenir de ce traducteur, en condamnant par avance toute la suite de ses travaux, et que de la sorte elle ait perdu auprès de la postérité une réputation qui allait de son temps jusqu'à la gloire. Toutefois une voix autorisée s'est fait entendre il y a quelque trente ans en faveur de Tourreil : dans son beau livre de *L'Hellénisme en France*, Egger a présenté en lui et en Boileau, contemporain et ami de Tourreil, les deux meilleurs, les seuls vrais traducteurs de leur temps [2]. Mais le mauvais renom fait au traducteur de

1. Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française* (édition Livet, Paris, Didier, 1858, 2 vol.), t. II, p. 110.

2. Egger, *L'Hellénisme en France* (Didier, 1869), t. II, p. 145-146 : « Tourreil n'est pas en réalité ce « bourreau qui a voulu donner de l'esprit à Démosthène ».

Démosthène lui est resté ; on répète, sans contrôle, que Tourreil a trahi Démosthène et qu'il l'a défiguré en le parant faussement de son élégante et pompeuse phraséologie ; son nom est encore synonyme d'interprète infidèle, précieux et ridicule. Stiévenart lui-même s'en est tenu à l'opinion universellement établie sur l'œuvre de Tourreil, et personne à coup sûr ne pouvait mieux que lui redresser un jugement immérité. Cependant l'autorité d'un savant comme Egger est assez imposante pour qu'il nous soit venu des scrupules sur la méchante réputation faite de tout temps à Jacques de Tourreil. Fort d'un tel appui, confiant aussi dans les encouragements que nous avons reçus d'un helléniste de haute compétence, M. A.-M. Desrousseaux, qui devina en Tourreil un traducteur de mérite et un écrivain de quelque valeur, nous entreprenons ici la réhabilitation de ce traducteur-écrivain, très illustre de son vivant, aujourd'hui méconnu, pour ne pas dire ignoré.

Cette étude ne s'adresse pas, il s'en faut bien, à un écrivain du premier rang ; elle ne s'attache pas non plus à un écrit qui relève, comme les œuvres d'un poète, d'un orateur

C'est un académicien qui tenait dignement sa place parmi les Quarante et qui eût fait honneur à l'Académie des Inscriptions (nous relevons de suite l'erreur commise par M. Egger : Tourreil fit partie de la petite Académie, dite des Médailles et appelée plus tard Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; il sait bien le grec et l'histoire grecque, et sa préface aux harangues de l'orateur athénien nous introduit fort habilement au milieu de la société athénienne et des évènements où Démosthène joue un si grand rôle. Sa traduction, d'un style large, franc, quelquefois énergique quand il le faut, d'un tour périodique qui convient souvent avec le tour de l'original, est une œuvre fort estimable. Elle a plus de force que celle de du Vair, son devancier, et que celle d'Auger, son tardif successeur : surtout elle est plus française qu'aucune de celles qu'on a publiées de notre temps avant celle de M. Plougoulm. (V. *Journal des Savants*, juillet 1864.) Tout traducteur qui voudra rentrer dans cette carrière fera bien de se mettre à l'école de Tourreil : nous avons aujourd'hui une méthode plus sévère pour ce genre de travaux, mais nous ne saurions trouver une meilleure langue que celle des d'Ablancourt et des Tourreil pour reproduire la prose grecque à son plus haut degré de finesse et d'éloquence. »

ou d'un historien, de l'un des principaux genres reconnus en littérature. Il s'agit en effet d'un de ces écrivains de troisième ou quatrième ordre, que la gloire des plus grands jette dans l'ombre et dont la multitude s'efface en s'éloignant de nous ; il s'agit d'un ouvrage de traduction qui n'a pas, comme un écrit original, droit de cité parmi les genres littéraires que les théoriciens ont définis et classés. Mais d'une part, l'étude des écrivains inférieurs, mieux que celle des hommes de génie, offre une idée exacte des mœurs, des opinions et du goût d'une époque ; car ceux-là ressemblent davantage au commun des hommes et ils représentent vraiment dans leurs ouvrages la physionomie de leur temps, l'esprit, les qualités, les travers de leurs contemporains ; avec eux nous entrons d'une manière plus intime au cœur d'une société disparue. Il n'en va pas de même des plus grands écrivains, qui relevant plutôt de leur génie, échappent en partie à leur siècle. Or, c'est là une vérité qui s'applique au XVII[e] siècle encore plus qu'à tout autre. « L'œuvre des grands écrivains du XVII[e] siècle, dit M. Rigault, a été justement de réformer le goût de leur temps, et, en le jugeant d'après eux, je risquerais de lui prêter une perfection qu'il n'avait pas. Le mérite des écrivains inférieurs, c'est d'être, par leurs défauts mêmes, des images plus fidèles du goût contemporain. Quand on ouvre une enquête sur la santé publique, on passe en revue les malades, et non pas les médecins. »

D'autre part, l'art de traduire, que le XVI[e] et le XVII[e] siècles ont élevé à la dignité de genre littéraire, mérite-t-il, aujourd'hui qu'il est arrivé précisément à son plus haut degré de perfection, de descendre en un rang infé-

rieur et d'être exclu du cadre des genres officiellement reconnus? Si l'on considère que cet art est un puissant instrument de vulgarisation, une force d'expansion indispensable, le trait d'union nécessaire entre les littératures de tous les peuples et de tous les temps ; si l'on reconnaît qu'il perpétue à travers les âges les chefs-d'œuvre du passé, et que par lui subsistent la vérité et la beauté ; n'est-il pas équitable d'assigner une place honorable à côté des grands artistes et des grands écrivains à ceux qui, avec une conscience très nette de la grandeur et des difficultés de la tâche entreprise, se livrent tout entiers à l'interprétation de leurs ouvrages et se font, en leur vouant la meilleure part de leur vie et de leur talent, leurs fidèles associés? Il est vrai de dire que dans la légion innombrable des traducteurs il y a lieu de faire une sélection. Ne parlons pas de la multitude de ceux qui s'exercent sur des auteurs très divers, qui vont des poètes aux prosateurs, des orateurs aux historiens, des philosophes aux fabulistes, qui passent même des Grecs aux Latins et qui, avec des travaux trop nombreux et trop hâtifs, ne peuvent s'approcher de cette perfection relative, qu'un savoir étendu, un labeur opiniâtre, une longue accoutumance avec le génie d'un antique restent souvent incapables d'atteindre dans des écrits préparés de loin, incessamment étudiés et remaniés, pour ainsi dire vécus. Le traducteur qui disperse ses aptitudes et ses efforts sur des objets divers pourra-t-il être vraiment ce que dit d'Olivet « un Protée qui n'ait point de forme immuable[1] »? Comment serait-il plus habile que l'écrivain

1. Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. Franç.* (édition Livet), t. II, p. 315.

original qui n'a pour l'ordinaire qu'une face, qu'un aspect, qu'une manière d'être à peu près invariable ? Comment prendrait-il la manière de plusieurs ? Donc au-dessus de ces Protées de la traduction distinguons, pour les mettre hors de pair, ceux qui ne s'attachent pendant de longues années qu'à un seul écrivain : leur but idéal est de s'identifier tellement avec leur modèle, qu'ils croient vivre de sa pensée, de ses passions, de ses espérances et de ses tristesses, de ses enthousiasmes et de ses désillusions. Ce commerce des jours, des mois, des années qui s'établit entre le modèle et son traducteur, rapproche et unit deux âmes que sépare toute la distance des siècles : c'est, pour ainsi parler, l'incarnation de deux êtres dont l'un se façonne à l'image de l'autre pour lui rendre la vie. Nous ne dirons pas de ce traducteur qu'il est le passif artisan d'un ouvrage servile, que son œuvre est proprement impersonnelle ; ce serait lui faire injure que de lui attribuer ce trait piquant de Montesquieu : « Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. — Quoi ! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas [1] ! » En résumé, qu'on envisage la dépense d'efforts et de patience que nécessite un labeur poursuivi sans relâche, l'étendue des connaissances que suppose une telle entreprise, les obstacles souvent insurmontables qui arrêtent le traducteur à chaque pas ; qu'on se le représente luttant avec son texte, dont les obscurités résistent quelquefois à ses recherches opiniâtres, scrutant et analysant la pensée de son auteur, s'ingéniant à tout voir et à tout sentir sans réussir toujours à rendre des particularités, des allusions, des finesses impalpables

1. Montesquieu, *Lettres persanes*, 128.

que l'éloignement des temps recouvre comme d'un voile ; qu'on se rappelle enfin que des savants infatigables passent leur existence à faire parler une œuvre que les siècles ont rendue muette ; ne doit-on pas à ces hommes un juste tribut de reconnaissance et d'honneur ? Ces traducteurs de race, même s'ils ne font pas œuvre définitive et durable, car tout travail en ce genre doit se renouveler, puisque les langues se renouvellent, pratiquent cependant un art qui doit avoir sa place parmi les genres littéraires ; ils ne méritent pas qu'on les relègue à l'arrière-garde des écrivains. Tourreil est de ceux-là.

La traduction est digne à tous égards de tenter la curiosité des historiens de la littérature ; et, de plus, l'étude que nous présentons offre à cette heure un intérêt particulier : elle a en quelque façon une valeur d'actualité. Depuis la Renaissance jusqu'à nos jours la traduction en France est parvenue à une perfection relative par une curieuse évolution. Les méthodes ont varié suivant les temps et suivant les individus ; les traducteurs se sont succédé en nombre indéfini, reprenant les uns après les autres les mêmes ouvrages avec des vues et des procédés différents ; mais cet art semble avoir trouvé dans notre siècle ses vrais principes que des savants et des écrivains ont consacrés par d'illustres exemples. Dans ce coin du domaine intellectuel nous tenons aujourd'hui la vérité, et la vérité dont l'homme a pris une fois possession est la dernière chose qu'il laisse échapper de ses mains. Toutefois l'art de traduire qui confine aujourd'hui à la science par son but et sa méthode demeurera-t-il invariablement ce que nous en avons fait ? Son avenir ne doit-il nous inspirer aucune inquiétude ? Nous ne sommes

plus au temps de la querelle des Anciens et des Modernes ; car il n'est personne, espérons-le, qui conteste l'excellence des anciens. Mais est-il bien sûr néanmoins que la lutte n'ait pas été reprise de nos jours sous une autre forme ? Si tout le monde a reconnu jusqu'ici aux Latins et aux Grecs le mérite incomparable d'avoir ouvert la voie aux siècles à venir, combien d'hommes aujourd'hui, dont les lettres françaises s'honorent à juste titre, cherchent pourtant à secouer le joug de la tradition classique ! Ils veulent « marcher tout seuls » ; mais ils risquent de ressembler « à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice ». La modernisation de l'enseignement qui répond assurément à des besoins urgents, détrône irrémédiablement ces vieilles études grecques et latines qui ont fait pendant trois siècles la base solide et brillante de notre éducation nationale :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains [1] ?

a dit un poète dans un temps où la maladroite imitation des anciens faussait plus d'un talent et gâtait bien des œuvres. N'est-il pas à craindre que ce vœu du poète ne trouve bientôt une trop complète réalisation ? Que deviendra en France cette race glorieuse de latinistes et d'hellénistes qui ont donné à pleines mains ce pain nourricier qui faisait les âmes grandes et fortes et préparait les jeunes talents à marcher avec éclat dans la carrière des arts et des belles-lettres ? Faut-il croire qu'Homère, Pindare, Sophocle, Démosthène, Cicéron, Lucrèce, Virgile, Tacite soient jamais relégués comme les dieux

1. Ce vers, toujours attribué à Berchoux, est du poète satirique Clément, celui que Voltaire surnommait l'Inclément.

d'Épicure dans le vide des intermondes, et que de ces astres éternellement immobilisés ne descendent plus sur nous que les pâles reflets de la splendeur du vrai et du beau? Leurs œuvres, dira-t-on, ne seront pas mortes pour l'humanité. Et comment feront-elles vraiment pour retrouver chez nous une autre vie digne encore d'être vécue? Si quelques-uns gardent le privilège de les lire en leur langue originale, la masse des lettrés ne fera connaissance avec elles qu'à travers des traductions condamnées à devenir toujours plus rares et peut-être même — qui oserait affirmer le contraire? — toujours plus imparfaites. Le nombre et la qualité des traducteurs risquent fort de décroître graduellement, et le public peu à peu se désintéressera de leurs travaux. Nous n'en sommes pas encore, Dieu merci, à cet état de choses regrettable, mais la pente fatale s'aperçoit déjà à l'horizon, et il n'est point invraisemblable qu'à bref délai l'art de la traduction, présentement à son apogée, ne dévie, avant de tomber en décadence, de la route sûre et droite que le siècle à peine achevé, après des siècles de tâtonnement et d'erreur, a ouverte aux traducteurs présents et à venir. Qu'on veuille faire parcourir à grands pas dans des lectures courantes et faciles les plus glorieuses étapes des littératures antiques à ceux de nos enfants qui ne vivront plus en imagination au pied de l'Acropole et du Capitole, sous le beau ciel de l'Attique ou sur les bords sacrés du Tibre, à ceux qui ne pénètrent plus, guidés par des maîtres d'élite, dans les demeures des anciens pour y vivre de leur vie, pour les voir et les entendre, pour admirer leurs artistes, pour applaudir leurs orateurs, pour lire et aimer leurs historiens et leurs poètes. Ne

faudra-t-il pas à ces enfants, qui ne sauront rien d'une antique civilisation, des traductions d'une forme un peu différente des versions quasi-scientifiques que le siècle dernier a préconisées? Présentera-t-on à ces jeunes intelligences imbues d'un esprit tout nouveau des traductions scrupuleusement exactes, qui, pour ressembler trop aux écrits originaux, ne les étonneraient pas seulement, mais les rebuteraient même et les éloigneraient d'elles? La déchéance des études grecques et latines est une menace pour la traduction, et il est à craindre qu'il ne lui arrive ce qui lui arriva au XVIIe siècle : pour présenter une œuvre ancienne à un public qui ne connaîtra rien ou presque rien de l'antiquité, le traducteur sera entraîné, malgré lui, à s'accommoder aux habitudes de penser et d'écrire des modernes ; car comprendre et goûter une œuvre ancienne dans une version qui soit en tout fidèle au sens et fidèle à la forme, suppose une longue initiation à la civilisation et à la langue des anciens. Que dirons-nous, si nous voyons réapparaître un jour les Infidèles d'autrefois, peut-être avec la beauté en moins?

Aussi cette méthode d'interprétation sobre, correcte, exacte, rigoureuse, qui n'exclut ni l'élégance ni les charmes du style, mais qui est ennemie de toute ornementation et de toute paraphrase dangereuse, cette méthode qui est la vraie et qui est la nôtre aujourd'hui, a besoin qu'on la défende d'un péril qu'on peut croire imminent. Le moment paraît être bien choisi de présenter aux lettrés tel ou tel de nos plus célèbres traducteurs et par là de tourner leur attention sur un art qui, après tant d'essais maladroits, est entré dans la bonne voie, et

que nous devons à l'honneur des lettres françaises de ne pas laisser s'égarer et se perdre. Des traducteurs d'autrefois Jacques de Tourreil est à coup sûr un des plus singuliers et des plus intéressants : outre qu'il a pris en main un des auteurs les plus considérables de la littérature grecque, qu'il a dépensé plus de trente ans à l'interprétation des harangues politiques d'un sublime orateur, qu'il s'est acquis auprès de ses contemporains une célébrité qu'envieraient les plus grands écrivains, il se distingue et se recommande à notre attention par l'évolution surprenante qui s'est opérée de la première à la troisième édition de ses œuvres, dans le but qu'il s'est proposé, dans la méthode qu'il a suivie, dans le caractère des traductions publiées successivement sous son nom. Placé entre Boileau, Cassandre, Louis de Sacy et Madame Dacier, qui, avec tous leurs défauts, ont été des traducteurs à peu près dignes de ce nom, et la nombreuse phalange des imitateurs de Perrot d'Ablancourt, le coryphée des traducteurs indépendants, Tourreil passe de ceux-ci à ceux-là, donnant de la manière des uns et de la manière des autres le plus parfait exemple. Il assiste à la grande bataille des Anciens et des Modernes, qui ne le laisse point indifférent; sans se jeter au milieu de la mêlée, car aux yeux du monde il se tient à égale distance des deux partis, il arrive par degrés, en jouant son rôle modeste de traducteur, à servir pour sa petite part la noble cause des anciens. Nous n'avons point affaire, on le voit, à un banal translateur.

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE

DE

JACQUES DE TOURREIL

BIOGRAPHIE

DE

JACQUES DE TOURREIL

I

Jacques de Tourreil naquit à Toulouse le 18 de novembre 1656. Il appartenait à une famille noble et ancienne, « illustrée, dit l'abbé Fleury, par les premières dignités du second Parlement de France [1] ». Son père, Jean de Tourreil, conseiller au Parlement de Toulouse en 1645, puis président aux requêtes, devint enfin procureur général près la même cour le 20 de juin 1653 ; il mourut à Paris le 22 de mai 1668. Les armes de Jean de Tourreil, qui furent celles de son fils, et que nous retrouvons au bas du portrait en médaillon de ce dernier, dans l'édition in-4° de 1721, et telles que nous les donne le *Nobiliaire toulousain* de Brémond (t. II, p. 472), sont d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de coq crêtées et barbées d'or, deux en chef et une en pointe.

Le *Nobiliaire toulousain* cite trois autres personnages du nom de Tourreil, qui paraissent avoir été les contemporains de Jean de Tourreil, mais il nous est impossible d'établir le degré de parenté qui les unit : ce sont François de Tourreil, écuyer capitoul en 1664 ; François de Tourreil, chevalier, conseiller du Roi, trésorier général de France à Montauban,

1. Extrait du discours prononcé par M. l'abbé Fleury dans l'Académie Française le jour que M. l'abbé Massieu et M. Malet y furent reçus : Œuvres de J. de Tourreil (édition 1721), tome I, p. LVI.

lequel fit un acte de reconnaissance au roi à Toulouse le 1er d'avril 1673 ; Pierre de Tourreil, conseiller au Parlement en 1649, puis président à mortier jusqu'en 1654 [1].

Nous ne saurions davantage dire ce que fut à l'égard de Jacques de Tourreil et de son père celui que nous trouvons cité au tome XIII de l'*Histoire du Languedoc*, sous le nom de Abraham de Tourreil, qui, pendant la lutte du Parlement de Toulouse contre les Capitouls, le 16 de juin 1645, se transporta à l'hôtel-de-ville avec un nommé Caumels, comme lui commissaire du Parlement, et accompagné de MM. de Fieubet et Marmiesse, pour y présider un conseil de bourgeoisie. « On refusa d'ouvrir les portes. Les commissaires ayant essayé de pénétrer par le guichet entr'ouvert, les soldats du guet leur présentèrent la pointe des hallebardes, et Tourreil faillit être écrasé entre les battants [2]. »

Par sa mère, Marguerite de Fieubet, Jacques de Tourreil était apparenté à une des premières familles de la noblesse de robe. Les de Fieubet occupent une place très honorable dans l'histoire du Parlement de Toulouse. Le chevalier du Mège raconte comment Arnaud de Fieubet, arrière-grand-père de Jacques de Tourreil, fit un jour la leçon au cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, qui lui avait montré dans son palais de magnifiques tapisseries, acquises à très haut prix. « Fieubet les examina froidement, et invita le prélat à venir chez lui, où il lui en montrerait de plus belles. Joyeuse s'y rendit, et Arnaud de Fieubet l'ayant reçu à la porte de son hôtel (on croit que c'est l'hôtel qui porte aujourd'hui le n° 15 dans la rue de Ninau), lui montra dans la cour, qui existe encore, un grand nombre de pauvres rangés le long des murs, et auxquels il distribuait tous les jours d'abondantes aumônes. Voilà, Monseigneur, lui dit-il, des tapisseries plus animées que les vôtres. » Du Mège ajoute que cet homme de bien

1. Brémond, *Nobiliaire Toulousain*, tome II, p. 472.
2. *Histoire du Languedoc* (éd. Privat, Toulouse), tome XIII.

mourut en 1599[1]. Un de ses fils, Guillaume de Fieubet, d'abord avocat général au Parlement de Toulouse, fut ensuite président à mortier à la même cour, et fut nommé en dernier lieu premier président du Parlement de Provence. Il laissa plusieurs enfants, dont Marguerite de Fieubet, mère de Jacques de Tourreil. L'aîné des fils, Gaspard, fut président des requêtes au Parlement de Toulouse, et à trente et un ans obtint la charge de premier président : il l'exerça trente ans et mourut au château de Caumont en 1686. Louis XIV disait que c'était un des plus grands juges de son royaume, un des plus attachés à son service, et qu'il aurait beaucoup de peine à trouver un sujet de ce mérite pour remplir la place qu'il avait tenue[2]. D'Aldéguier dit qu'on a fait l'honneur à sa mémoire de le compter au nombre des grands magistrats[3]. Ce Fieubet est celui qui, appréciant le mérite de Jean Maury, ecclésiastique né à Toulouse, auteur de nombreux poèmes latins, « lui fit donner par les Capitouls, vers l'an 1680, un appartement commode dans l'une des maisons de la ville, à l'entrée du Pont-Neuf, pour y tenir des conférences académiques[4] ». C'est là que se réunit pendant longtemps l'Académie des Lanternistes, et cette Société fut transformée en 1730 en Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres. Il est intéressant de noter que ce Gaspard de Fieubet avait été élevé, ainsi que son frère Bernard, par le célèbre avocat Parisot[5], celui-là même qui, au rapport de de Boze[6], présida plus tard des assemblées de jeunes gens, où ceux-ci, et parmi les plus ardents figurait Jacques de Tourreil, se livraient des combats d'éloquence.

1. Du Mège, *Histoire des Institutions de la Ville de Toulouse* (chez Laurent Chapelle, à Toulouse, 1846), tome IV, p. 34.
2. Du Mège, ouvr. cité, p. 434.
3. D'Aldéguier, *Histoire de la Ville de Toulouse* (chez Paya, Toulouse, 1835), t. IV.
4. *Biographie toulousaine* (Paris, chez Michaud, 1823), tome II.
5. Du Mège, ouvr. cité, p. 434 et sq.
6. Tourreil (1721), tome I, p. LVIII.

Un autre Gaspard de Fieubet, cousin et non pas, malgré de Boze [1], neveu de Marguerite de Fieubet, lequel était pour Jacques de Tourreil un oncle à la mode de Bretagne et fut pour lui un second père, naquit à Toulouse en 1626 et mourut à Grosbois, près de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), après s'être acquis une assez grande réputation, moins comme magistrat que comme poète et homme de goût. Il fut successivement conseiller au Parlement de Toulouse, maître des requêtes, chancelier de la reine Marie-Thérèse, et conseiller d'État. Après la mort de sa femme, il se retira dans le couvent des Camaldules de Grosbois : ce qui fit dire à de Boze que cet homme « célèbre par son génie et ses emplois » était « plus célèbre encore par sa retraite [2] ». Il mourut là le 10 septembre 1694, selon la *Biographie toulousaine*, et d'après du Mège le 10 septembre 1704. Il composa, soit en latin, soit en français, un grand nombre de petites pièces [3].

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVIII.
2. *Ibid.*
3. Dans les Lettres de Boursault (tome I, p. 353), il y a, sous le nom de Fieubet, une pièce de vers intitulée *Les grandeurs et la mort*; elle mérite d'être citée :

Figure du monde qui passe
Et qui passe dans un moment,
Pompe, richesse, honneur, funeste amusement,
Dont un mortel s'enivre et jamais ne se lasse,
De quoi sert votre éclat à l'heure de la mort ?
Il ne peut ni changer ni retarder le sort.
Louvois plus haut que lui ne voyait que son maître :
Dans le comble des biens, des grandeurs, du plaisir,
Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir,
Et ne lui donne pas le temps de la connaître.
Hélas ! aux grands emplois à quoi bon de courir ?
Pour veiller sur soi-même heureux qui s'en délivre !
Qui n'a pas le temps de bien vivre
Trouve malaisément le temps de bien mourir.

On cite de Gaspard de Fieubet l'épitaphe de Saint-Pavin, celle de Descartes, une fable intitulée *Ulysse et les Sirènes* que contient le recueil de vers choisis du P. Bouhours, ainsi que le portrait de la comtesse de La Suze qu'on attribue quelquefois à Bouhours.

Voici l'épitaphe de Saint-Pavin, cet étrange personnage qui, bien que dans les ordres, se rendit célèbre par son incrédulité :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin :
Donne des larmes à sa fin.

II

Jacques de Tourreil reçut donc comme un héritage familial les heureuses dispositions qu'il montra de bonne heure et qui le portèrent à aimer passionnément l'étude ; et s'il est vrai, comme l'a maintes fois démontré Taine, que l'homme prend et garde l'empreinte du sol et du ciel ; que le milieu et l'éducation gravent dans les esprits et dans les cœurs une manière de sentir, de voir et d'agir, qui mène l'homme à travers les étapes de la vie jusqu'au terme de sa carrière ; nous ne saurions oublier que cet enfant, sorti d'une des familles les plus distinguées du Languedoc, était né dans une ville « où l'esprit et la politesse, disait l'abbé Fleury, sont des qualités ordinaires[1] », et qu'il eut la bonne fortune de faire ses études dans un des meilleurs collèges du royaume.

Dès le Ier siècle de notre ère Martial appelait Toulouse la cité Palladienne[2] ; et au IVe siècle, parmi les villes

Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort avec le sien.
Tu n'en fus pas ? Pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Voici celle, fort peu connue, de Descartes :

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier démontré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux ;
Son esprit, mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme en perçant les nuages ;
Cependant comme un autre il cède aux lois du sort,
Lui qui vivrait autant que ses divins ouvrages
Si le sage pouvait s'affranchir de la mort.

Nous citerons enfin, à titre de curiosité, le portrait en vers latins de la comtesse de la Suze :

Quæ Dea sublimi rapitur per inania curru ?
An Juno ? an Pallas ? an Venus ipsa venit ?
Si genus inspicias, Juno ; si scripta, Minerva ;
Si spectes oculos, Mater Amoris erit.

1. Tourreil (1721), tome I, p. LVI.
2. Martial (*Epig.*, lib. IX, 99) :
Marcus, Palladiæ non inficianda Tolosæ
Gloria, quem genuit pacis amica quies.

de la Gaule, qui fut alors la terre classique de l'éloquence, cette cité glorieuse occupa le troisième rang après Trèves et Arles. De l'Université de Toulouse, la plus ancienne après celle de Paris (elle remontait à 1229), sont sortis des hommes considérables, et là professèrent Jacques Fournier, Étienne d'Albert et Jacques d'Ense, qui ceignirent la tiare pontificale sous les noms de Benoît XII, Innocent VI et Jean XXII. Au XVIe siècle Toulouse eut jusqu'à 10.000 étudiants, venus de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de toutes les provinces de France, et son école de droit était très renommée [1]. Enfin cette ville compta au XVIIe siècle une suite de grands hommes : c'étaient Furgole et Jean Doujat, jurisconsultes, Jean de Catelan, Pierre de Fermat, un des plus illustres géomètres français, le père Maignan, François Bayle, un savant médecin, Campistron le poète dramatique, le poète comique Palaprat, Pader d'Assesan, autre poète dramatique, Nicolas de Péchantré, médecin et poète tragique, Simon de la Loubère, membre de l'Académie française et restaurateur des Jeux Floraux [2]. Jacques de Tourreil passa toute sa jeunesse dans l'atmosphère de cette ville fortunée, dont l'éloquence et la poésie furent une des gloires séculaires.

Mais ce qui est à retenir surtout, c'est qu'il fut l'élève des Jésuites, dont les collèges ont toujours été au XVIIe siècle dans la plus grande faveur de la cour, de la province et de la ville. Or la caractéristique de leur enseignement a toujours été, comme on l'a dit souvent, de graver dans les intelligences confiées à leurs soins une manière de voir les choses et de les interpréter, une façon de penser et d'écrire qui distingue l'homme sorti de leurs mains. Il nous apparaîtra sans doute que Tourreil fut redevable en partie aux maîtres de sa jeunesse de cette connaissance de la langue grecque qui ne se perdit pas

1. Voir du Mège, ouvr. cité, tome IV.
2. D'Aldéguier, *Histoire de la Ville de Toulouse*, tome IV, p. 229.

comme ailleurs dans les collèges des Jésuites, de cette conception fausse et vaine de la traduction et de son but, qui tendait moins à instruire les lecteurs qu'à travailler au bien personnel du traducteur, de cette érudition souvent plus apparente que réelle, de cette dextérité incomparable à se servir des mots pour envelopper la pauvreté des pensées sous les ornements d'une brillante phraséologie. On verra que Tourreil est resté pendant longtemps un exemple parfait de cette éducation donnée par les Jésuites, qui n'enrichissait guère les esprits de connaissances solides et pratiques, mais leur apprenait à bien parler et à bien écrire.

A côté des nombreux collèges établis à Toulouse, qui se rattachaient à l'enseignement supérieur et qui, fondés pour héberger un petit nombre d'étudiants pauvres, envoyaient leurs boursiers, appelés collégiats, aux cours des quatre Facultés, il y avait deux grands établissements d'enseignement secondaire, le collège de l'Esquille et celui des Jésuites, tous deux prospères et en grande réputation : le premier que la Ville et le Parlement protégeaient spécialement, était dirigé par les Pères de la doctrine chrétienne, et en 1668 il comptait 967 élèves [1]. Le collège rival des Jésuites, installé depuis 1567 dans le palais de Jean de Bernuy, eut encore plus de faveur ; pendant deux siècles il jeta le plus grand éclat dans le midi de la France. En 1621, Louis XIII fit à ce collège l'honneur de sa visite ; Louis XIV y vint aussi, y assista à la représentation de quelques tragédies et même y dansa [2]. Comme tous les collèges pourvus du cours complet, celui-ci comprenait les cinq classes de grammaire et des lettres, avec la philosophie

1. Rapport sur l'état de l'Université de Toulouse en 1668 par MM. d'Anglure de Bourlemont et Claude Bazin, seigneur de Bezons. Une copie de ce rapport précède le rapport de M. d'Aguesseau, intendant du roi dans la province de Languedoc, et se trouve à la Bibliothèque nationale ; une autre copie est conservée à la Bibliothèque de Toulouse. Enfin ce rapport a été publié dans l'*Histoire du Languedoc* (Privat, Toulouse), tome XIV, pièces justificatives, n° CCCLXV, col. 997 et sq.

2. Du Mège, ouvr. cité, tome IV, p. 226.

en plus ; mais il avait deux régents de philosophie et deux régents de rhétorique, l'un pour l'éloquence et l'histoire, l'autre pour le grec et la poésie [1]. Messieurs d'Anglure de Bourlemont, archevêque de Toulouse, et Claude Bazin, seigneur de Bezons, conseiller d'État et intendant de la province, dans le rapport qu'ils dressèrent en 1668, par ordre du roi, sur la situation des Facultés et des collèges de la ville de Toulouse, reconnurent que dans ce collège des Jésuites, comme ailleurs, tout n'allait pas pour le mieux et qu'on avait parfois le tort de confier des chaires à des maîtres trop jeunes et inférieurs à leur tâche « qui auraient eu autant besoin d'être enseignés que les écoliers eux-mêmes [2] ». Il est à présumer que ces maîtres sans expérience n'étaient pas installés dans les chaires supérieures, et que si le collège des Jésuites de Toulouse n'eut pas toujours un Père Vanière comme régent de rhétorique, il devait pourtant réserver les hautes classes à une élite de professeurs. En 1668, d'après le rapport des commissaires enquêteurs, cet établissement arrivait au chiffre de 1200 élèves. Le 17 novembre 1764 le roi déclara que le collège des Jésuites, avec ses biens, était conservé sous le titre de Collège Royal et agrégé à l'Université. Du Mège dit qu'après la destruction de la Compagnie des Jésuites on regretta toujours ces religieux, et qu'on trouvait encore sur la fin de l'Empire des vieillards qui versaient des larmes en parlant de ces instituteurs de leur enfance [3].

Comme tous les écoliers de son temps, Jacques de Tourreil, après avoir fait dans les trois premières classes un lent apprentissage de la grammaire, reçut, dans la classe d'Humanités et dans celle de Rhétorique, cette éducation oratoire qui était, selon les intentions du *Ratio Studiorum*, la charte pédagogique des Jésuites, le but essentiel des études secondaires. Il fut soumis comme les autres à cette prescription expresse

1. D'Anglure de Bourlemont et Cl. Bazin, ouvr. cité.
2. *Ibid.*
3. Du Mège, ouvr. cité, tome IV, p. 224-225.

du *Ratio Studiorum* : « On s'exercera à tout ce qui peut rendre éloquent [1]. » Mais à quoi tendait ce mode d'éducation ? On l'a dit bien des fois, les Jésuites ont accaparé les lettres grecques et latines dans un but de propagande religieuse : ils n'ont ouvert leurs collèges que pour se recruter et pour se procurer des adeptes qui se fissent dans le monde les défenseurs de la foi catholique et devinssent pour eux-mêmes des protecteurs ou des agents dans les différents postes de l'État. Voilà pourquoi ils se sont gardés d'éveiller chez leurs élèves la curiosité scientifique, et pourquoi leurs gymnases sont toujours restés, comme le déclara nettement en 1854 le Père Beckx, nouvellement élu général, « une pure gymnastique de l'esprit, laquelle consiste bien moins dans l'acquisition d'un savoir que dans la culture de la forme [2] ». Tourreil apprit donc, dans l'explication journalière des auteurs anciens, qu'on ne livrait d'ailleurs aux écoliers, qu'après les avoir sanctifiés et, pour ainsi dire, passés au crible, à emprunter, non des idées, mais des procédés de style, pour les appliquer ensuite à ses devoirs écrits ; et il dut comme tous ses camarades s'attacher moins à l'esprit de ces écrivains profanes qu'aux élégances de leur langage ; s'il traduisait un passage en français, sans doute il paraphrasait, il commentait, il ornait la pensée de l'auteur, et, sous la direction du maître, il soulignait les exemples des préceptes et des règles de l'éloquence, dont le livre de Cyprien Soarès, le *Brevis summa*, donnait un abrégé, d'après Aristote, Cicéron et Quintilien. Dans les devoirs écrits tels que parallèles, dialogues, narrations, plaidoyers et déclamations, dans les Chries ou amplifications, dont le recueil d'Aphthonius (les *Progymnasmata*) fournissait les modèles, il s'exerçait à imiter les anciens, et principalement Cicéron, le bréviaire du collégien. Dans les concours de déclamation, qui

1. *Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu* (Romæ, 1599, 1 vol. in-8).
2. Wallon, *Un collège de Jésuites* (Charpentier, Paris, 1880), pp. 49 et 50.

donnaient à l'élève le geste et la voix, dans les joutes littéraires qui mettaient aux prises les élèves d'une classe en les divisant en deux camps, Romains et Carthaginois, dans les séances, quelquefois publiques, où les trois Académies des philosophes, des rhétoriciens et des grammairiens se livraient le dimanche en prose et en vers de véritables assauts, Tourreil faisait, paraît-il, bonne figure : il brillait au milieu de ces jeunes virtuoses, cicéroniens convaincus et phraseurs à outrance. On a dit que les enfants, soumis à ce régime intellectuel, gardaient au sortir du collège et durant toute leur vie l'empreinte de cette éducation qui n'avait développé chez eux que les qualités superficielles de l'esprit et ne pouvait pas leur donner avec des connaissances étendues et solides l'affranchissement de la raison et l'indépendance de la pensée : des hommes façonnés à cette école restent généralement ce qu'on les a faits.

Jacques de Tourreil ne pourra donc de longtemps renier ses maîtres, dont la méthode d'enseignement convenait d'ailleurs très bien à la tournure de son esprit et aux tendances de son goût. Tous les biographes s'accordent à dire que le jeune élève des Jésuites montra dès ses premières classes « une forte passion pour l'éloquence [1] ». D'un naturel vif, ardent, presque impétueux, il aimait ces luttes déclamatoires ; « il se vengeait volontiers de ses camarades, et quelquefois de ses maîtres, par des espèces de déclamations toujours assez ingénieuses pour être pardonnées à un écolier, et souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant [2] ». Il est bon d'insister sur ce détail qui se rapporte à la jeunesse du futur interprète de Démosthène, car nous retrouverons toujours en lui l'influence de sa première éducation : son goût pour l'éloquence et son culte de la forme, qui représentent ensemble sa passion dominante, en témoigneront toute sa vie.

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVIII.
2. *Ibid.*

C'est enfin dans ce collège des Jésuites de Toulouse qu'il reçut cette connaissance du grec qui devait lui permettre d'aborder plus tard le texte de l'orateur athénien, sans recourir, comme l'auraient fait la plupart de ses contemporains, à quelque traduction latine des harangues de Démosthène. C'est que l'étude du grec, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, si elle était tombée en pleine décadence dans les collèges de l'Université, était encore en faveur chez les Jésuites. On n'était plus au temps où un écolier pouvait dire : « Quand j'aurai reçu de l'argent, j'achèterai des livres grecs d'abord, et après, des vêtements. » Mais il n'était pas un élève chez les Jésuites du XVIIe siècle qui n'apprît à lire Démosthène, Plutarque, Hérodote, Xénophon, Homère, Euripide et Pindare. Quand les élèves de Rhétorique étaient assemblés dans la grande Salle des Actes pour prononcer des discours ou débiter des vers, c'était en grec, comme en latin, qu'ils jouaient leur petit personnage d'orateur ou de poète. Nous constaterons par l'exemple de Tourreil que les bons élèves, au sortir de ces établissements, pouvaient emporter une connaissance assez étendue de la langue et des chefs-d'œuvre de la Grèce.

Tourreil entrera donc dans la carrière des lettres avec les défauts et les qualités de cette instruction superficielle et brillante dont ses dispositions naturelles s'étaient on ne peut mieux accommodées. Dans ses premiers écrits, l'élève des Jésuites se retrouve tout entier ; et plus tard il se retrouve encore chez l'orateur qui verse dans ses discours « les fleurs à la corbeille [1] » ; chez le savant qui commente souvent des riens avec prolixité ; chez l'historien qui se croit obligé, dans son étude de la Grèce au temps de Philippe et de Démosthène, de recourir à tous les artifices usités dans les collèges, tels que portraits et parallèles déclamatoires ; chez le traducteur enfin qui ne s'avise d'abord que de former son style et

1. Tourreil 1721, t. I, p. XVIII.

de devenir un orateur aux dépens de son modèle. Et ce n'est que lentement, sous l'influence de causes diverses, fort intéressantes à étudier, que le traducteur-écrivain s'affranchira des préjugés de son siècle, dégagera peu à peu sa personnalité, et se fera une place nouvelle et proprement à part dans la nombreuse phalange des traducteurs et des savants : par une longue et singulière évolution l'ancien élève des Jésuites, formé par eux à la discipline et à l'obéissance, rejettera l'erreur des d'Ablancourt, et l'infatigable traducteur deviendra une sorte de novateur.

III

Tourreil en quittant le collège eut un instant l'intention d'embrasser la profession des armes, et il est permis de croire que l'on n'eut pas grand'peine à le détourner de cette voie par l'attrait brillant de la carrière du barreau. De Boze nous apprend « qu'on ne put le retenir que par l'exemple de ces Romains fameux, qui avaient longtemps brillé dans le barreau, avant que de paraître à la tête des légions » et que « charmé d'entrer dans un parallèle si flatteur, il se contenta de se faire appeler M. le Chevalier de Tourreil, et demanda à venir à Paris, pour se perfectionner dans l'étude du droit et des belles-lettres [1] ». Il vint donc à Paris et y fut reçu par son cousin, Gaspard de Fieubet, qui jusqu'à sa mort lui tint lieu de père. Le goût qu'il prit à l'étude du droit et surtout des belles-lettres « effaça bientôt celui qu'il avait eu pour les armes [2] ». La belle maison de M. de Fieubet, située au quai des Célestins, inspira le jeune homme à peine arrivé de sa province et lui fit commettre la pièce de 185 vers latins que Massieu, en exécuteur testamentaire plus que fidèle, inséra plus tard dans les *Œuvres complètes* du célèbre traducteur.

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVIII.
2. *Ibid.*

« C'est que les moindres choses qui restent des grands hommes, dit Massieu, sont précieuses [1]. » « On aura peine à croire, dit-il encore, que ce soit l'ouvrage d'un jeune homme de dix-huit ans. M. de Tourreil n'en avait pourtant pas davantage, lorsqu'il le hasarda, et il ne faisait que d'arriver de la province [2]. » Tourreil semblait être de ceux dont Perrault parle dans ses *Mémoires*, qui, faisant bien les vers latins quand ils étaient écoliers, continuaient d'en faire en dehors du collège, et marchaient sur la trace du poète Santeul dont la Muse latine a rempli quatre volumes. En composant cette pièce de vers, Tourreil fit un de ces tours de force auxquels se livrait volontiers la jeunesse des écoles. L'art de manier dextrement cette façon d'anachronisme qui appliquait aux usages et aux inventions de la vie moderne telle ou telle expression d'Horace, de Virgile, d'Ovide, de Stace ou de Lucain, était le critérium du talent poétique. C'est ainsi que « la Muse antique s'étonna de célébrer les vertus du café, les parfums du thé, la saveur pétillante du champagne, le bouquet pénétrant du bourgogne. Le canal du Languedoc franchit en majestueux hexamètres l'espace qui sépare les deux mers ; les eaux de Saint-Cloud bondirent en strophes alcaïques [3]... » Et voilà comment Tourreil se plut, en excellent disciple des Pères, à chanter la maison de son cousin, s'étendant complaisamment sur les beautés de l'édifice situé près de l'Arsenal où l'on forge mortiers et canons

Castrenses tonitrus bellatricesque procellas,

peignant d'une touche élégante et ingénieuse parterres, terrasses, jets d'eau, grottes et volières, où des oiseaux

Garrula gens, captiva quidem, conclusaque septis,

1. Tourreil (1721), t. I, p. XI.
2. *Ibid.*, p. XII.
3. Lantoine, *Histoire de l'enseignement secondaire en France aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Ernest Thorin, Paris, 1874). Appendice, p. 279.

« mêlent, dit Massieu, leur ramage au bruit des fontaines, et sont si contents de leur prison, qu'ils ne voudraient pas l'échanger contre la liberté [1] ». Qu'on se figure Nicolas Poussin prenant les pinceaux d'Apelle pour mettre sur la toile les jardins de Saint-Cloud ou de Versailles. On reconnaîtra cependant que le jeune poète ne manquait ni de souplesse ni d'ingéniosité : par exemple, que renferme l'Arsenal ? des magasins à poudre :

Ardua nitrato consurgit pulvere dives
Arx, opibus metuenda suis.....;

et que la guerre éclate, il lancera sur l'étranger une pluie de balles :

Glandiferosque imbres hosti pluitura minatur.

Si nos latinistes de quinze ans ne savent pas encore ce qu'est un jet d'eau, du moins ils ne le savent pas en latin, en voici une description poétique que Massieu ne juge pas indigne des *Géorgiques* :

Fusa per occultos deducitur unda meatus ;
Ignotum sibi quærit iter, mox læta reperto
Proruit, et tumidos dispergit in aera fluctus.

Le poète savait encore user des plus heureuses périphrases pour ne dire après tout « que la chose du monde la plus simple, savoir que dans la bibliothèque de M. de Fieubet se trouvaient des écrivains de toute espèce, des orateurs, des sermonnaires, des jurisconsultes, des philosophes, des historiens, des poètes [2] » :

Qui cœtus undante foro traxere sequaces ;
Qui sacra victrici complerunt pulpita voce ;

1. Tourreil (1721), t. I, p. XIII.
2. *Ibid.*

Qui legum nodos, dubiique ænigmata juris
Expediunt, medioque parant promenda Senatu ;
Queis varias rerum solerti indagine causas
Explorare labor ; qui dudum lapsa retractant
Tempora ; quique legunt, Phœbeïa munera, lauros ;
Hic iterum spirant.

Et pour toutes ces descriptions élégantes et habiles Tourreil recourt à Horace, à Ovide, à Virgile et à d'autres, ses créanciers habituels : ses emprunts d'ailleurs ont bonne grâce et ses vers sont d'agréable et savante facture. Il y a du vrai dans ce que dit Massieu « qu'il attrape admirablement l'air et le caractère de Virgile [1] ». Mais le bon abbé prête à rire quand

1. Tourreil (1721), t. I, p. XII.
Nous noterons au hasard de nos souvenirs les imitations de Tourreil dans ses deux compositions latines :

A. — *Inscription latine.*

Tourr.	Regnum emendavit legibus, moribus ornavit.
Horace.	...moribus ornes, Legibus emendes...
Tourr.	Nautas annis aut vulneribus graves
Horace.	« O fortunati mercatores » gravis annis Miles ait...
Tourr.	Tot tantaque negotia sustinuit solus.
Horace.	Cum tot sustineas et tanta negotia solus.
Tourr.	Aditu facilis...
Tibulle.	Ut facilisque tuis aditus sit, et arduus hosti.

B. — *Poésie sur la maison de M. de Fieubet.*

Tourr.	Læta situ, spatiosa loco, spectabilis arte,
Ovide.	...multo spectabilis auro.
Tourr.	...Afflatu vatem dignata secundo Musa move...
Virgile.	Haud equidem tali me dignor honore.
Tourr.	Durius incussæ repetiti cuspidis ictus.
Virgile.	Sed non Dardaniæ medicari cuspidis ictum Evaluit...
Tourr.	...Hic nunquam radios effusa comantes Prodigiale rubent...
Claudien.	Præceps sanguineo delabitur igne cometes, Prodigiale rubens...
Tourr.	Quas semel est induta, viret,...
Horace.	Quo semel est imbuta recens servabit odorem Testa diu...
Tourr.	Terribilis squallore senex.
Virgile.	Terribili squalore Charon.

il déclare avec la naïveté de la foi « qu'on découvre dans son ouvrage beaucoup de génie, une diction mâle et vigoureuse, des figures hardies, des images vives, et surtout cet heureux enthousiasme qui fait le poète [1]. » Et il s'en faut de peu qu'il ne regrette que M. de Tourreil « étant né avec des dispositions si heureuses pour la poésie latine », s'en soit détaché « à un âge, pour lequel elle a ordinairement de grands charmes » ; car il y avait lieu de présumer, croit-il, que s'il s'était donné tout entier à ce genre d'écrire, « il aurait égalé ceux qui s'y sont le plus distingués en ces derniers temps, et qu'il ne serait pas demeuré au-dessous des Santeuls ni des Commires [2] ».

Rompant pour un instant l'ordre chronologique des faits, nous présenterons ici en quelques mots une inscription latine

Tourr.	...totum supereminet agmen.
Virgile.	...victorque viros supereminet omnes.
Tourr.	Dum proclinata cubito cervice recumbit.
Virgile.	Inque humeros cervix collapsa recumbit.
Tourr.	Parcius assiduo monet indulgere labori.
Virgile.	Tartara, et insano juvat indulgere labori.
Tourr.	Otiaque austeris, ait, interponite rebus.
Ovide.	Interpone tuis interdum gaudia curis.
Tourr.	...sequitur sua gloria fraudem.
Virgile.	Jam nosces, ventosa ferat cui gloria fraudem.
Tourr.	...et Phrygio nitidos splendore tapetes.
Sil. Italicus.	Illum Sidonio fulgentem ardore tapeta
Tourr.	...lites irritamenta malorum.
Ovide.	Effodiuntur opes, irritamenta malorum.
Tourr.	Qui legum nodos, dubiique ænigmata juris Expediunt...
Juvénal.	Qui juris nodos et legum ænigmata solvat.
Tourr.	Queis varias rerum solerti indagine causas Explorare labor...
Virgile.	...Tuus, o regina, quid optes Explorare labor...
Tourr.	...tollit ibi supplex ad sidera palmas.
Virgile.	...duplices tendens ad sidera palmas.
Tourr.	...longoque patentia tractu Arva vocant...
Ovide.	...longoque per aera tractu Fertur...
Tourr.	...ista levi faciles diverberat undas
Virgile.	...volucres diverberat undas.

1. Tourreil (1721), t. I, p. XII.
2. *Ibid.*, p. XIV.

que Tourreil écrivit en l'honneur de Louis le Grand : nous ferons comme Massieu qui n'a pas cru devoir séparer ces deux pièces latines, quoique la seconde ne soit pas une œuvre de jeunesse. D'ailleurs elle rappelle aussi les exercices auxquels se livraient les écoliers, qui faisaient en vers et en prose des inscriptions, des énigmes et des dialogues. « Quatre académiciens ayant été choisis pour composer les Inscriptions qui devaient être mises autour de cette fameuse statue (il s'agit d'une statue qu'on érigea dans la place de Vendôme et qui représentait le roi à cheval), M. de Tourreil composa celle-ci, qui contient ce que Louis le Grand a fait pour ses peuples pendant la paix [1] ». Massieu fait remarquer que « comme elle a mérité d'être gravée sur le marbre, elle méritait bien sans doute de trouver place dans ce recueil [2] ». Que dire d'un travail qui n'était susceptible ni d'invention ni d'originalité ? Là même toutefois l'amplification et la recherche de l'effet ajoutent à la matière, et il est regrettable que Tourreil n'ait pas écrit son inscription dans cette forme concise que comporte le style lapidaire et qui est un des avantages de la langue latine : c'est un reproche qu'auraient pu lui adresser les partisans des Modernes, ceux qui voulaient, comme Colbert et l'académicien Charpentier, qu'on fît les inscriptions en français. Mais pour louer le roi des rois, rien n'est de trop sans doute ! Cette inscription d'ailleurs répond par sa tournure à la noblesse du sujet. L'érudit enfin n'omet pas de faire appel à ses souvenirs, et c'est fort à propos qu'il imite son Horace ; une de ses réminiscences a l'heureux effet de mettre au même rang Louis XIV et l'empereur Auguste.

A l'âge de vingt-cinq ans, Tourreil commença à se faire connaître : il concourut pour obtenir le prix d'éloquence que décernait l'Académie française ; « il entra deux fois en lice (en 1681 et en 1683), et deux fois il fut vainqueur [3] ». Les

1. Tourreil (1721), t. I, p. 48.
2. *Ibid.*, p. XI.
3. *Ibid.*, p. LVIII.

deux discours qui lui valurent les suffrages de l'Académie sont déconcertants ; à lire de telles élucubrations, on est en droit de croire qu'un esprit de cette sorte ne s'amendera jamais. Et d'abord il nous est difficile de trouver le moindre intérêt à des sujets qui étaient plutôt faits, selon le mot piquant de Voltaire, « pour le séminaire de Saint-Sulpice ». Le premier de ces discours se rapportait à ces paroles que l'Ange dit à la Vierge : Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum ; le second à ces paroles de la Vierge : Ecce enim beatam me dicent omnes generationes, quia fecit mihi magna, qui potens est. On sait que Balzac, le fondateur de ces concours d'éloquence, avait établi qu'on y traiterait seulement des sujets religieux. Les pièces présentées, qui devaient avoir une approbation signée de deux docteurs en théologie, et se terminer par une prière à Jésus-Christ, étaient à peu près de véritables sermons. Cette éloquence théologique fut de règle dans les concours académiques jusqu'en 1758 ; à cette date Duclos, le secrétaire perpétuel, fit substituer aux sujets donnés depuis 1671 l'éloge des hommes célèbres de la nation. Donc Tourreil composa de véritables sermons, dignes d'être comparés à ceux que prononçaient en grand apparat les prédicateurs à la mode, et qui, selon le mot de La Bruyère, étaient devenus des spectacles. Lui aussi, en même temps qu'il exerce sur la matière imposée sa dialectique raffinée et subtile, a pour premier souci de faire parade de son style. Il avait appris au collège l'art de disputer et d'argumenter sur des riens ; il avait appris, comme disait Voltaire, à peser ces riens dans des balances de toile d'araignée ; et sans doute le jeune orateur dut faire l'admiration de ses juges par les élégances et par l'ampleur du développement qu'il donne à cette simple parole de l'Ange à la Vierge. Ne cherchons pas à le suivre dans son raisonnement théologique : nous risquerions de l'abandonner dès les premiers pas, incapables de soutenir jusqu'au bout le bourdonnement de ses périodes et de ses

mots. On ne peut rien imaginer de plus alambiqué que cette subtile argumentation, qui se dépense en efforts et accumule les antithèses, afin de démontrer, pour le bien de la religion et pour la gloire de l'écrivain, que, par exemple, l'humilité de la Vierge a fait son élévation, et que la créature enfanta le Créateur. Brodant avec amour sur la trame savante de ses discours, cet artiste de paroles se répand en somptueuses périodes, persuadé que tous les ornements de son style donnent de la force à la vérité : il suit fidèlement la théorie du « vrai embelli » que le Père Bouhours préconisa en 1671 dans ses *Entretiens d'Ariste et Eugène*. La simplicité est bonne au catéchiste, mais l'orateur académique ne doit pas oublier qu'il lui sied avant tout de faire œuvre littéraire.

IV

Ce double succès, qui commença la réputation de Tourreil, l'engagea résolument dans la voie des belles-lettres : il la suivit avec une constante ardeur jusqu'à son dernier jour. Dès ce moment il s'attacha tout entier à Démosthène et lui voua toute une vie de labeur. Par quelles causes extérieures et par quelles raisons intimes cet homme s'est-il fait l'interprète d'un ancien avec l'espérance de conquérir par lui la renommée d'un écrivain ? Nous aurons lieu de l'exposer plus tard, lorsque, distinguant Tourreil de la foule des traducteurs de son temps, nous montrerons pourquoi, se sentant du talent et rêvant une carrière de gloire et d'honneur, il s'est pris à faire de la traduction, et pourquoi il a fait choix des œuvres de l'orateur athénien.

En 1691, Tourreil publia une première traduction de quelques harangues de Démosthène, qui mena grand bruit. De toutes parts on éleva aux nues ce rival de Démosthène, et ce succès retentissant lui donnait — qu'on ne s'étonne pas du

mot — la consécration du génie. Dans le cours de cette même année 1691, il reçut une place à l'Académie des Médailles ou petite Académie (plus tard Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) qui ne comprenait alors que huit personnes. Le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* de Jal conteste ce fait en s'appuyant sur l'acte mortuaire de Tourreil où il relève seulement ces mots : « Jacques de Tourreil, l'un des Quarante de l'Académie française, âgé de cinquante-neuf ans » ; et il ajoute que s'il avait été de l'Académie des Inscriptions, le vicaire de Saint-Gervais en dressant cet acte mortuaire n'aurait pas manqué de le mentionner. Est-là une preuve suffisante ? De deux titres qui faisaient honneur au défunt écrivain, n'a-t-on pas pu omettre le moindre ? Tourreil lui-même dans l' « Epistre au Roy » de la seconde édition (1701), reproduite par Massieu dans la troisième édition de 1721 (voir t. I, p. 168), remercie le roi de l'avoir admis dans cette Compagnie : « Ce ne sont pas vos bienfaits, qui vous font aimer ; c'est vous, Sire, qui faites aimer vos bienfaits. Je l'éprouverois en mon particulier, quand je n'aurois l'obligation à V. M. que d'avoir bien voulu me placer dans une Compagnie (et il y a dans la marge : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), chargée du soin de transmettre aux siècles à venir les merveilles, qui ne cesseront de distinguer le vostre ; et glorieuse de consacrer ses veilles à dresser des monumens, qui s'éterniseront par vostre nom et par vos actions. » A la dernière page de l'édition de 1701, dans l'*Extrait du Privilège du Roy*, il est dit : « Il est permis au sieur de Tourreil, de l'Académie Françoise, et de l'Académie Royale des Inscriptions, de faire imprimer..., etc. » Le fait est encore attesté par Massieu au bas du portrait placé à la première page des *Œuvres complètes* de M. de Tourreil (1721). Irons-nous enfin contre le témoignage des contemporains, par exemple de De Boze qui lui-même fit partie de cette Académie des Inscriptions ? « Il eut ensuite, dit-il, une place dans l'Académie des

Inscriptions, qui n'était encore composée que de huit personnes [1]. »

Le 14 février 1692, n'ayant pas encore atteint sa trente-sixième année, Tourreil fut appelé au quarantième fauteuil de l'Académie française, celui dont le premier titulaire avait été Auger de Mauléon, sieur de Granier, et qui porte aujourd'hui le nom de Destutt de Tracy. Le jour où il prit séance dans la docte Compagnie, Charpentier dit à l'illustre récipiendaire : « En remportant par deux fois le prix de l'Éloquence, au jugement de l'Académie même, vous vous en êtes ouvert les portes par cette douce violence que le Mérite fait à l'Honneur. Votre version française de quelques-unes des plus belles harangues de Démosthène, où vous soutenez si bien ce style nerveux et cette force de raisonnement qui s'y sont toujours fait admirer, a brigué nos voix pour vous en cette occasion... [2] » Et plus tard de Boze, dans l'éloge qu'il prononça de M. de Tourreil à l'Académie des Inscriptions, le 30 d'avril 1715, fit remarquer que ce fut bien sous les auspices de Démosthène que son glorieux interprète fut admis au nombre des Quarante. Si quelques voix, celles de deux ou trois partisans des Anciens, détonnèrent dans le concert louangeur qui acclamait Tourreil à son entrée dans la carrière, l'immense majorité des lettrés fut pleine d'admiration pour l'œuvre du traducteur. Enfin celui-ci, en voyant s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie française, l'emportait sur La Bruyère lui-même. Il est vrai de dire qu'il avait trouvé un puissant protecteur : le chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur général des finances, « l'attira chez lui comme un homme de mérite et de confiance, dont le commerce et les soins pouvaient être utiles à M. le comte de Pontchartrain, son fils, qui

1. Tourreil (1721), t. I : Éloge de M. de Tourreil par M. de Boze, dans l'assemblée publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 30 d'avril 1715, p. LIX.
2. *Ibid.*, p. L.

ne faisait qu'entrer dans le monde [1] ». On sait ce que valait la protection de Pontchartrain, auquel on ne pourrait appliquer ce mot de Malesherbes dans le discours de réception qu'il prononça en 1774 : « Le chancelier Séguier n'attenta jamais à notre liberté. » Quand La Bruyère en 1691 brigua la succession de Benserade, Pontchartrain ne força-t-il pas les portes de l'Académie française pour y faire entrer un cousin de sa femme, Étienne Pavillon? Ce fut lui encore qui fit passer Tourreil avant l'auteur des *Caractères* ; et quand, un an plus tard, celui-ci succéda à l'abbé de la Chambre, en même temps que Bignon remplaçait Bussy-Rabutin, le même Pontchartrain les avait présentés tous les deux, celui-ci comme son neveu, celui-là comme son ami ; enfin la même année Pontchartrain faisait donner l'immortalité à ce Simon de la Loubère, qui devait en effet passer à la postérité grâce à l'épigramme bien connue :

Messieurs, vous aurez la Loubère :
L'intérêt veut qu'on le préfère
Au mérite le plus certain.
Il entrera, quoi qu'on en die :
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Étrange coïncidence : La Loubère et Tourreil étaient compatriotes et tous deux furent appelés par le Contrôleur général des finances à l'honneur d'achever l'éducation et l'instruction de son fils, le jeune comte Jérôme de Pontchartrain, qui fut Conseiller au Parlement de Paris à dix-huit ans et Secrétaire d'État de la Marine à vingt et un. Il paraît bien que le jeune comte, dont l'irrévérence n'avait guère de retenue, faisait peu d'estime de ses maîtres : Rouxel, dans ses *Chroniques des élections à l'Académie française*, cite un passage édifiant d'une lettre adressée par le jeune homme à l'abbé

1. Tourreil (1721), t. I, p. LIX.

Renaudot : « Je suis bien de votre avis que l'Académie va être une chevalerie du bel esprit ; mais je ne crois pas qu'il suffise de la séparer en deux ; et outre la congrégation des nobles et des artisans, il faudrait y mettre celle des ignorants qui ne serait pas la moins nombreuse, et je vous dirais bien, si je l'osais, qui je mettrais à leur tête... [1] » L'opinion du jeune comte n'était pas compromettante pour MM. de Tourreil et de la Loubère : celui-ci n'avait peut-être rien à perdre dans l'esprit de ses contemporains, et pour celui-là, le reproche d'ignorance était le dernier qu'on pût lui adresser.

C'est à ce préceptorat de Tourreil que nous devons les *Essais de Jurisprudence* : nous ne les devons pas moins à la préoccupation de l'écrivain qui publia ses leçons en 1694 pour ne pas perdre le fruit de son travail. Pour faciliter à son élève les commencements de cette étude du droit, Tourreil « choisit les questions qui lui parurent les plus intéressantes, et pour faire passer l'instruction à la faveur du plaisir, il les traita d'une manière enjouée, qui n'avait rien de la sévérité de l'École [2] ». Mais il paraît que l'élève alla plus vite que le maître, et, quoique Massieu ne le dise pas, il ne le prenait vraisemblablement pas au sérieux ; tandis que Tourreil s'efforçait de réaliser le vœu des Femmes savantes qui voulaient forcer leur notaire à faire un contrat dans le beau style, le jeune homme travailla de son côté et devint bientôt plus fort que son professeur. Mais celui-ci avait l'heureuse fortune d'ajouter une nouvelle œuvre à celles qui l'avaient déjà placé au premier plan des écrivains de son temps. Nous n'avons pas à peser ici la valeur juridique de ces *Essais de Jurisprudence*. Toutefois le simple bon sens nous permettra de dire qu'à côté de questions intéressantes, par exemple « si la torture est une bonne voie pour découvrir les coupables » ou « si on a

1. Rouxel, *Chroniques des Élections à l'Académie française (1634-1841)*, Didot, Paris, 1886.
2. Tourreil (1721), t. I, p. xv.

sagement aboli la loi qui tenait les femmes en tutelle toute leur vie », il en est d'autres subtiles ou vaines, comme celle-ci : « si un juge peut ordonner une demi-peine pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve ». Sans doute on n'en jugeait pas ainsi, puisque Massieu déclare que tout le monde convenait que la matière des *Essais* était excellente. La forme extérieure de cet ouvrage appelle seule notre attention. L'auteur était assurément animé des meilleures intentions : comme les matières du *Digeste* et du *Code* rebutent trop souvent la jeunesse par leur sécheresse et leur gravité, il voulut « faire entrevoir une Jurisprudence parée de quelques fleurs » ; car on ne peut, à son avis, « assez égayer les sciences nécessaires qui ont l'air ennuyeux [1] ». Le succès ne répondit pas à son attente : « Il ne faut pas dissimuler que l'Auteur n'en eut point d'abord toute la satisfaction qu'il s'en était promise. On convenait bien que la matière des *Essais* était excellente, mais on n'était pas content de la forme que M. de Tourreil lui avait donnée... [2] » Nicéron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres* (Paris, 1727-1745), a reproduit à la lettre ces paroles de Massieu. Tourreil, en cherchant à embellir cette science du droit, la rendit ridicule « dans ses habits de cérémonie [3] ». Nous ne sommes pas moins surpris que les lecteurs du temps de l'entendre appeler un huissier « un Monsieur Loyal », un exploit « un compliment timbré », un salaire « une reconnaissance monnoyée », un notaire « un confident du public, un de ces hommes établis pour traduire en jargon authentique les volontés des autres ». Il ne donnait pas seul dans ce travers. Molière n'avait corrigé que pour un temps la sottise des Précieuses ; et, comme le dit Nisard, « il en est des vieux ridicules comme des vieilles modes : en recommençant, ils

1. Tourreil (1721), t. I, p. 59.
2. *Ibid.*, p. xv.
3. *Ibid.*, p. 60.

empirent... Il semble qu'en cet art puéril de ne rien dire comme les autres, les beaux esprits du XVIIIe siècle aient renchéri sur ceux du XVIIe siècle. Ceux-ci ne cherchaient que le fin, ceux-là cherchent l'énigme [1] ». Massieu lui-même constate avec regret ce retour à la recherche du bel esprit : « A quels excès ne se porte-t-on pas de nos jours ? Non seulement on veut nous arracher des mains les grands modèles que l'antiquité nous a laissés, mais on tâche encore de nous détourner des routes sûres que d'excellents écrivains nous ont tracées depuis cinquante ans. On commence à trouver que leurs ouvrages sont trop simples, trop uniformes, trop négligés. On abandonne les beautés naturelles qui faisaient tout l'objet de leurs soins, et l'on ne court qu'après des ornements recherchés... On ne veut plus rien dire qu'avec esprit. Autant de mots, autant de traits... Dans tous les ouvrages, de quelque nature qu'ils soient, et sur quelque matière qu'ils roulent, tout étincelle, tout pétille [2]. » Il parlait le langage de la raison, et il est curieux de saisir dans ces paroles écrites vers 1720 la trace de la réaction violente qui se produisait dans les lettres comme dans les mœurs et la politique contre les traditions du grand siècle. Ce fut alors le règne de la périphrase, « petit problème, dit M. Lanson [3], qu'on offre à résoudre à l'intelligence du lecteur », et dans ce genre d'écrire dont la contagion gâta plus d'un talent, Houdar de la Motte pouvait briguer l'honneur de la primauté. C'est lui qui faisait d'une haie « le suisse d'un jardin », de l'étude de la géographie « le voyage sédentaire », d'un prince flatté « l'hôte de la flatterie », d'un cadran « un greffier solaire », d'un vendeur d'oiseaux « un marchand de ramages », d'une rave énorme « un phénomène potager », d'un renard qui moralise « un Pythagore à longue queue », des dégoûts du mariage « les

1. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. IV, p. 63.
2. Tourreil (1721), t. I, p. XVII et XVIII.
3. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 634.

béatilles de l'hyménée ». Cependant, comme en France le bon sens ne perd jamais ses droits, il se trouva des hommes dont la droite raison se révolta contre ces ridicules singularités, et Tourreil « qui ne manquait pas de flatteurs [1] », ne manqua pas non plus de censeurs qui lui reprochèrent durement toutes ses affectations de langage, si mal appropriées aux sujets de son ouvrage. Comme son premier mouvement était toujours de céder à l'envie de plaire et de briller, le second était toujours de revenir à la raison. « Il ferma l'oreille aux discours de ses amis séducteurs, et n'écouta que les amis sincères [2]. » Il refondit donc les *Essais* : il en retrancha tout ce qui avait déplu aux critiques les plus judicieux, pour les mettre dans l'état où Massieu les a insérés dans le *Recueil* de ses œuvres complètes. Celui-ci espère que cette fois « ils réuniront tous les suffrages [3] ». Et de fait, ces écrits entièrement remaniés et amendés valent beaucoup mieux que la mauvaise réputation qu'on leur a faite : on a eu le tort de rester sur l'impression produite par la première édition. Tourreil croit encore que les matières du *Digeste* et du *Code* « quelque sèches et quelque stériles qu'elles paraissent, ne laissent pas d'être susceptibles d'ornements, et qu'elles peuvent être traitées, non seulement avec netteté et avec force, mais encore avec élégance et avec grâce [4] » ; et Massieu, auquel nous empruntons ces mots, partage pleinement ce sentiment. Mais Tourreil biffe toutes les images outrées et les périphrases puériles de sa première rédaction. On s'étonnera peut-être de trouver encore dans des dissertations de cette nature l'élégance et la noble correction de la langue académique ; mais, outre que cette élégance et cette correction du style ne dépassent guère les limites d'une certaine réserve,

1. Tourreil, 1721, t. I, p. XIX.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

surtout chez un écrivain de cette époque, elles ne messiéent point à des développements qui bien souvent sont plus philosophiques et moraux que purement techniques. Tourreil travaille son style en dilettante : il aime l'antithèse, l'expression saillante et pittoresque, la phrase courte et sententieuse, la période harmonieuse et oratoire ; il se plaît à retourner sa pensée et à la présenter sous plusieurs faces, avec une dextérité et des ressources d'élocution qui sont d'un esprit éminemment doué. A ces qualités, qui demanderaient dans l'occasion un juste tempérament et qu'il pousse un peu loin, s'en ajoutent d'autres très réelles, comme la netteté et la fermeté de l'expression. C'est en fin de compte une œuvre bien écrite, mais qui sent trop le soin que l'auteur met à la présenter en belle forme. Ce langage choisi de l'écrivain, qui se croit obligé à cette recherche du style par le respect de son lecteur et par le souci de sa réputation, ne couvre pas la pauvreté des idées : ce n'est pas seulement l'œuvre d'un artiste de paroles qui a l'horreur du banal et du commun, qui aime le mot piquant et nouveau, la délicatesse et la finesse, c'est aussi l'œuvre d'un penseur, qui « se paie plus volontiers de raison que d'autorité [1] », qui ne craint pas de sortir des sentiers battus de l'opinion commune, et qui trouve dans les suggestions de son bon sens et de son cœur des idées et des sentiments qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer sous la plume de ses contemporains. Entre les vingt sujets qu'il traite, dont quelques-uns touchent à des points très minimes de la science juridique, et dont quelques autres, quoi qu'en dise de Boze [2], sont d'une vaine futilité, nous en relevons deux qui offrent de l'intérêt et font honneur au sens psychologique de l'écrivain, en qui l'occasion révèle plutôt un moraliste qu'un jurisconsulte. L'une de ces deux dissertations répond à la question

1. Tourreil (1721), t. I, p. 105.
2. *Ibid.*, p. LIX.

de savoir « si l'on devrait punir les ingrats », et l'autre à celle de savoir « si l'on a sagement aboli la loi qui tenait les femmes en tutelle toute leur vie ». L'une et l'autre renferment les réflexions très judicieuses d'un homme qui savait observer ses semblables, découvrir les secrets mouvements de l'âme humaine et analyser avec le plus grand sens ses faiblesses et ses erreurs. La dernière question est particulièrement fort curieuse : le féminisme le plus pur et le plus élevé s'y fait jour, et l'on croirait entendre, si cette langue du XVII[e] siècle n'était là pour contrarier l'illusion, un homme d'aujourd'hui parlant pour la défense de la femme et pour l'extension de ses droits [1]. Si le jeune comte de Pontchartrain ne faisait pas

1. Quelque longue que soit la citation, nous ne résistons pas à l'envie de rappeler ici quelques passages de cette dernière question. « Elles n'ont à désirer que le pouvoir d'agir de leur propre mouvement et de se fier à leurs propres lumières. Celles que nous voulons absolument leur prêter ne sont pas moins sujettes à s'éteindre. Franchement nous nous vantons d'une supériorité d'esprit et de sagesse que nous n'avons point. Si l'esprit est quelquefois faible dans les femmes, en nous il est souvent faux. Leur raison ne sait pas toujours les conduire ; la nôtre ne sait que trop nous égarer. Il est rare que notre réputation ne perde beaucoup à subir un examen rigoureux. Il importe fort à la plupart de nos actions, je ne dis pas innocentes, mais glorieuses, que l'on n'en pénètre pas toujours la véritable cause. Le ressort secret qui nous remue ne ferait pas honneur à nos mouvements. Ne nous flattons point, l'homme le plus sage a de mauvais intervalles ; il a de fréquents accès d'imprudence ; en un mot, mille et mille endroits nous font paraître mineurs à tout âge, à tout moment. Avouons donc, que si les femmes méritent d'avoir un tuteur, nous ne méritons pas de l'être. Les reproches de fragilité que nous leur faisons, retombent sur nous. Il nous sied bien de reprocher des complaisances, que nos empressements, que nos importunités arrachent ; de ne point excuser les faiblesses que nous inspirons, et que les nôtres autorisent. Encore sommes-nous bien moins excusables que les femmes. Elles n'ont pour se défendre de la volupté ni les facilités ni les secours que nous avons. L'agitation où nous met, où nous tient le cours de nos différentes occupations, nous entraîne le plus souvent avec une rapidité qui ne nous laisse pas le temps de nous arrêter aux plaisirs. Les plaisirs demandent du loisir ; les femmes en ont un continuel. Destinées par nous dès le berceau à l'inutilité, condamnées à la bagatelle, vouées à l'ignorance, elles n'ont d'autre consolation que l'amusement. Non qu'elles ne puissent avoir tous les talents propres pour les grands emplois et pour les hautes entreprises. L'histoire sacrée et l'histoire profane en rendent comme à l'envi des témoignages éclatants. Judith, Esther, et tant d'autres nous apprennent que nous nous approprions à tort la science du gouvernement ; que nous n'avons pas seuls en partage la prudence, l'intrépidité, la modération, la constance ; et que l'homme n'est pas toujours nécessaire aux grands événements... L'étrange bizarrerie de chicaner tant les femmes sur le droit d'administrer leur bien, nous qui leur faisons si bon marché de

grande estime de la science de son maître en matière de jurisprudence, il eût été bien avisé, au moment où il allait se mêler aux hommes, de chercher dans ses leçons des vues intéressantes et neuves, des idées de sagesse, de justice et de modération : il avait tout à gagner dans le commerce d'une âme droite et généreuse comme celle de M. de Tourreil.

Les meilleures pages de ces *Essais* nous laissent voir que l'écrivain, malgré sa préoccupation dominante de bien dire, ne perd pas toujours de vue la pensée qui est à la forme ce que l'âme est au corps qu'elle anime. Cependant les qualités

notre liberté. Ne nous accorderons-nous point avec nous-mêmes ? Nous ne voulons pas les laisser maîtresses de leur conduite, pendant que nous les faisons souveraines de la nôtre. Nous nous ennuierions bien, si elles se dégoûtaient de nous gouverner. Les plus sensibles à la gloire de gagner des cœurs se défient trop de leurs propres charmes et vont jusqu'à vouloir partager avec des ornements étrangers l'honneur de la conquête. Mettrons-nous au nombre des crimes irrémissibles l'ambition qu'elles ont, et le soin qu'elles prennent de nous plaire ? Ces ornements, ces bijoux mêmes, dont nous les accusons d'être idolâtres, s'ils sont l'idole des femmes, c'est une idole qu'elles ne font point scrupule de sacrifier à la République. La République au besoin retrouve en elles un zèle courageux et une tendresse mâle. Carthage les a vues non pas déranger, mais arracher leurs cheveux, pour les mettre à des usages militaires, et pour remplacer les cordes qui manquaient aux arcs des soldats. Les dames romaines donnèrent volontairement tous leurs atours, pour acquitter le vœu, que Camille avait fait à Apollon pendant le siège de Veïes. Dans une autre occasion, elles secoururent la République épuisée, et la mirent en état de racheter Rome des mains des Gaulois : libéralité qui leur acquit de la part du Sénat des actions de grâces, et le droit d'oraison funèbre dont il permit de les honorer après leur mort... Encore une fois, convenons d'une égalité qui se démontre par les notions les plus claires et par les plus incontestables maximes. Elles nous apprennent, ces maximes et ces notions, que les âmes n'ont point de sexe, que les âmes de semblable espèce ont des mouvements fort semblables ; que les principes communs de raison et d'équité portent partout d'égales dispositions aux mêmes vertus. Tous les temps aussi, tous les pays ont eu leurs héroïnes, comme leurs héros. Que l'on remonte dans les siècles passés, que l'on parcoure le nôtre, on y trouve un grand nombre de femmes illustres. Il en est, où les envieux, avec toutes leurs spéculations chagrines, ne découvrent qu'à peine quelque légère tache. Il en est, qui rassemblent une fermeté d'âme inébranlable, une bonté singulière, une prudence consommée, une piété solide, une foi vive sans superstition, une conscience timide et délicate sans faiblesse. Il en est, qui se font admirer dans tous les états ; malheureuses avec dignité, humbles et sages dans la plus haute fortune, affables sans art, modestes par goût, et bienfaisantes avec choix. Ce n'est là ni un portrait en idée, ni l'ouvrage d'un pinceau flatteur. L'expérience nous fait encore voir aujourd'hui que Dieu, quand il lui plaît, suscite des femmes fortes, pour être le modèle de leur siècle, et pour mériter qu'en leur personne les grandeurs de la terre couronnent par avance les dons du Ciel. » (Tourreil (1721), t. I, p. 159-164.)

proprement extérieures de la plupart de ses écrits semblent être à ses yeux la condition première et essentielle de toute œuvre littéraire, et en cela il ne fait qu'obéir à la tendance du siècle. Ce principe ne s'étale nulle part plus complaisamment que dans les harangues prononcées par Tourreil au sein de l'Académie. Considérons et jugeons l'académicien.

V

Il tenait dignement sa place à l'Académie des Médailles. De Boze le représente comme un de ceux qui ont le plus contribué à l'édition donnée en 1702 de l'*Histoire du règne de Louis XIV* par les médailles[1]. Il en fut récompensé par une augmentation considérable de la pension qu'il avait déjà en sa qualité d'académicien des Inscriptions et Belles-Lettres, et trois ans plus tard, en 1705, il reçut encore, pour prix de ses services, le titre de pensionnaire vétéran, en même temps que MM. Despréaux et de la Loubère. La même année les sieurs de Boze, Massieu, de Valois, Boivin le Cadet et Burette entrèrent comme élèves dans la petite Académie[2]. Tourreil demanda ce titre de pensionnaire vétéran, nous dit de Boze, « pour se livrer plus absolument à sa traduction favorite, qu'il a retouchée jusqu'à la mort[3] ».

A l'Académie Française, Tourreil eut ses heures de gloire. Est-il vrai que le jour de sa réception ait marqué dans les fastes de l'illustre Compagnie? Massieu dit bien que ce jour « fut si glorieux pour M. de Tourreil », et que dès lors « sa réputation alla toujours en augmentant »[4]. Mais l'admiration de Massieu pour « le génie » de M. de Tourreil trompe souvent sa bonne foi. La harangue du nouvel élu ressemble à toutes celles des académiciens qui venaient prendre séance dans ce

1. Tourreil (1721), t. I, p. LXII.
2. *Histoire et mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. I (1717).
3. Tourreil (1721), t. I, p. LXII.
4. *Ibid.*, p. VII et VIII.

auguste Temple des Lettres : le récipiendaire donnait la plus avantageuse idée de son talent, s'il avait l'art de ne rien dire en termes amples et magnifiques. L'idéal du genre était bien ce fameux discours de réception de Jacques de Tourreil, dans lequel, dit Massieu, « son génie commence à se montrer dans toute son étendue, et qui eut un applaudissement universel »[1]. C'était le discours d'un académicien-né. Il ne contient à peu près rien, mais quelle suprême élégance ! quelle noblesse ! quel faste aristocratique ! Ce fut une fête pour les oreilles délicates de ceux qui siégeaient déjà dans l'immortalité. Jamais récipiendaire n'avait mieux justifié le choix qu'on avait fait de lui, par la forme exquise qu'il donnait à ses sentiments de reconnaissance et d'humilité : on n'avait jamais eu plus de grâce à se reconnaître le disciple « le plus sensible aux faveurs de tant d'illustres maîtres, le plus fidèle à leurs lois, le plus attentif à leurs exemples »[2]. Évoquer le souvenir du grand Armand, cet autre Mécène, qui rassembla les Muses dans ce Temple de gloire et d'immortalité, exalter le maître souverain dont la personne sacrée « ne laissait à ses sujets d'autre ennemi que son courage »[3], là était la plus belle partie d'une harangue académique ; là aussi était l'écueil : Tourreil fut impeccable. On croyait alors, comme l'avait dit Chapelain, que l'éloquence parfaite est celle « qui sait donner un corps à ce qui n'en a point »[4] : rien ne s'y prêtait aussi bien que ces discours des récipiendaires, qui, sur une matière à peu près vide et cent fois rebattue, avaient le devoir d'être officiellement éloquents. Tourreil le fut, et à l'entière satisfaction de la docte Compagnie : dès ce jour il prenait rang parmi les premiers orateurs de la république des lettres.

De même aloi sont les deux discours qu'il prononça en qua-

1. Tourreil (1721), t. I, p. VI.
2. *Ibid.*, p. 25.
3. *Ibid.*, p. 24.
4. Chapelain, Lettre à Balzac, 1er mars 1636.

lité de Directeur de l'Académie Française, l'un, le 30 octobre 1692, à l'adresse de l'abbé Bégault qui avait été député par Messieurs de l'Académie de Nîmes pour remercier Messieurs de l'Académie Française de l'association qu'ils leur avaient accordée, et l'autre, le 19 août 1694, en réponse à l'abbé Boileau, le jour de son entrée à l'Académie ; de même aloi encore les Épîtres au roi mises à la tête de ses ouvrages.

Mais dans sa vie d'académicien, Tourreil rencontra deux occasions éclatantes d'attirer sur lui l'attention et l'admiration universelle. Ce fut d'abord en 1694, quand il fallut présenter au Roi la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Comme Directeur de la Compagnie, il dut complimenter le Roi, toute la famille royale, tous les Princes, tous les Ministres : il fit trente-deux compliments, disent l'abbé Fleury [1], de Boze [2], Massieu [3] et Tyrtée-Tastet [4], vingt-huit selon Moreri et la *Biographie Universelle*. Comme ces compliments ne furent point imprimés et qu'ils disparurent même du portefeuille de Tourreil — c'est Massieu qui nous l'apprend [5] —, nous accepterons le chiffre de trente-deux reconnu par ses trois contemporains. Ils furent prononcés à Fontainebleau, comme le prouve une lettre de Racine à Boileau du 28 septembre 1694 [6]. Massieu dira plus tard : « Ils parurent autant de chefs-d'œuvre ; Versailles retentit encore des applaudissements qu'ils lui attirèrent » [7]. Il devait dire : Fontainebleau. Tous les biographes sont unanimes à vanter le succès

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVII.
2. *Ibid.*, p. LIX.
3. *Ibid.*, p. X.
4. Tyrtée-Tastet, *Histoire des 40 fauteuils de l'Acad. Franç.*, t. IV, pp. 605-610.
5. Tourreil (1721), t. I, p. X.
6. Racine à Boileau : Fontainebleau, 28 sept. 1694 : ..... M. de Tourreil est venu ici présenter le Dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment, et on m'a assuré qu'il avait très bien réussi partout..... » Ceci est confirmé par Tyrtée-Tastet (*Histoire des 40 fauteuils de l'Académie Française*, t. IV.
7. Tourreil (1721), t. I, p. X.

que l'orateur remporta dans cette conjoncture brillante ; ils parlent sur la foi de ceux qui, après la mort de l'académicien, prononcèrent son éloge au sein de la docte Assemblée : le 29 décembre 1714, l'abbé Fleury rappela « qu'il fit paraître la fécondité de son esprit par trente-deux compliments..... tous convenables et tous différents les uns des autres, prononcés avec une liberté et une grâce merveilleuse » [1] ; le même jour, Rolland-Malet, successeur de Tourreil au fauteuil académique, déclara que son éloquence, comme un torrent, parut se déborder avec autant de rapidité que de noblesse, qu'elle porta dans l'esprit de ses auditeurs tant d'admiration, qu'ils furent eux-mêmes embarrassés à distinguer laquelle de ces harangues répondait le mieux à la majesté des personnes qui l'écoutaient, à la réputation de l'orateur, ou à la dignité du Corps dont il était la voix [2]. » Nous croirons volontiers avec Massieu que « ce jour fut le plus beau de sa vie [3]. »

Le 31 janvier 1704 il remplissait encore les fonctions de directeur, et il avait à répondre à un récipiendaire de haute marque, l'évêque de Strasbourg, plus tard cardinal de Rohan, dont l'élection s'était faite dans des circonstances particulièrement délicates. L'*Histoire de l'Académie Française* de Pellisson et d'Olivet rapporte ce fait, mais en commettant une erreur que rectifie M. Paul Mesnard : « Tout Paris a connu l'abbé de Chaulieu, homme d'un commerce aimable, et dont les poésies sont ingénieuses, faciles, originales, à la morale près qui est celle d'Épicure. Il se mit en tête d'être de l'Académie, et il engagea feu M. le duc à solliciter en sa faveur. Par où il avait déplu à M. de Tourreil, c'est ce que je ne sais point ; mais le fait est que M. de Tourreil, alors Directeur de l'Académie, voulant anéantir la brigue de l'abbé de Chaulieu, le propre jour de l'élection, déclara que M. le président de

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVII.
2. *Ibid.*, p. LV.
3. *Ibid.*, p. IX.

Lamoignon se mettait sur les rangs [1]. » La vérité est que le roi fit le premier de l'opposition à l'admission du convive des Vendôme : ce fut lui qui, faisant venir Tourreil, lui ordonna de mettre en avant un autre candidat dont le nom seul dût effacer toute autre candidature. « La main, dit M. Paul Mesnard, qui avait secrètement poussé un redoutable compétiteur sur le chemin de l'abbé de Chaulieu, était assez cachée, pour que Lamoignon, ignorant lui-même le fond du mystère, ne crût pas avoir à résister à un autre vœu qu'à celui de l'Académie. Ce qui le prouve bien, c'est qu'à la prière du prince de Condé, un des protecteurs de Chaulieu, il n'accepta point [2]... » Le roi fit alors savoir à M. de Rohan qu'il le priait de retarder son départ pour son diocèse, et de briguer les suffrages de l'Académie : Rohan fut élu. Mais dans cette conjoncture le plus délicat fut pour Tourreil de répondre au successeur de Charles Perrault, en qui venait de mourir l'intrépide champion des Modernes. Il ne pouvait éluder la question brûlante sur laquelle l'Académie, partagée en deux camps, batailla plus de dix ans. Sans doute la réconciliation de Perrault et de Boileau s'était faite, provoquée par une lettre d'Arnauld à Despréaux ; mais le feu couvait encore sous la cendre, et l'éloge de celui qui avait jeté la pomme de discorde pouvait rallumer de nouvelles flammes. Cette fois l'orateur avait besoin de tous les artifices de son style : Tourreil se surpassa. Entre toutes ses harangues académiques, qui résonnent plus à l'oreille qu'elles ne parlent à l'esprit, cette dernière mérite une mention particulière : pleine de saveur et de sens, elle est d'une forme artistement façonnée et très habilement appropriée à une substance des plus intéressantes et des plus délicates. Juge impartial, orateur fin et élégant, Tourreil remplit à merveille son rôle de conciliateur, et il sut si bien tenir la balance

1. *Histoire de l'Académie Française*, par Pellisson et d'Olivet (édition Livet, t. II, p. 31).

2. Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie Française, depuis sa fondation jusqu'en 1830.*

égale entre les modernes et les anciens, que les deux partis se déclarèrent satisfaits. Mais on ne redit pas après Hip. Rigault ce qu'il a dit excellemment de ce discours. « Les honneurs de la séance furent pour le Directeur de l'Académie..... ; le public en resta sur le discours de Tourreil qui clôtura la première phase de la querelle [1]. »

Les travaux de l'Académie ne laissaient pas Tourreil indifférent : « Il les suivait, dit Massieu, très assidûment..... Lorsqu'il était de retour chez lui, il examinait à loisir les points contestés, ouvrait ses livres, consultait ses amis, et retournait avec d'amples provisions aux assemblées suivantes. Souvent même, lorsque l'Académie travaillait en commun sur quelque sujet, il le traitait de son côté et à sa façon, dans le seul dessein de s'exercer ; et ce qu'il faisait pour son utilité particulière, tournait ensuite au profit général de la Compagnie. Ainsi, pendant qu'elle composait une Épître dédicatoire pour le premier Dictionnaire qu'elle donna, M. de Tourreil en composa une, qu'on a cru devoir placer aussi dans ce recueil, comme remplie de grandes beautés, et marquée au même coin que le reste de ses ouvrages [2]. »

VI

Cependant Tourreil donnait presque tout son temps à ses études favorites, et ses traductions, fruit d'un labeur scrupuleux, patient, poursuivi sans relâche, remplirent toute sa vie. Les quelques critiques que suscita, sans éclat, l'apparition de la première édition de son *Démosthène*, et qu'il rapporta lui-même avec franchise et loyauté dans les Mémoires laissés par lui à son exécuteur testamentaire, le déterminèrent à reprendre ce travail ; et après dix ans de nouveaux efforts, il présenta au public, en 1701, une deuxième édition, entièrement rema-

1. H. Rigault, *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes*, Paris, 1856, in-12, pp. 288, 290-292.
2. Tourreil (1721), t. I, p. IX.

niée et augmentée de six autres harangues : cet ouvrage contenait encore une longue et belle préface historique qui de tout temps a joui d'une estime bien méritée. Basnage de Beauval affirma au mois d'avril 1701 que c'était un ouvrage tout nouveau ; mais nous verrons ailleurs qu'il donnait au mot « nouveau » un tout autre sens que celui que nous pourrions en attendre. Massieu déclara vingt ans plus tard que « cette seconde traduction était infiniment meilleure que la première ». Toutefois il ajoutait : « Quoique M. de Tourreil s'y fût prescrit des règles plus étroites, il ne laissait pas de s'y donner encore de grandes libertés [1]. » Nous contrôlerons ultérieurement la valeur de ce jugement.

Cette seconde édition fut pour son auteur un nouveau triomphe. Écoutons Basnage de Beauval : « Démosthène, tout Démosthène qu'il est, profite du génie heureux de son traducteur [2]. » Écoutons encore ce que dit un M. Bernard dans les *Nouvelles de la République des lettres* : « M. de Tourreil n'a rien oublié pour faire honneur à son auteur, et il a fait parler Démosthène comme Démosthène aurait parlé lui-même, s'il s'était exprimé en français [3]. » Le 30 août de la même année, Fléchier, évêque de Nîmes, dans une lettre datée de Carcassonne, disait à Tourreil : « On ne peut refuser à votre Démosthène l'admiration que toute l'antiquité a eue pour celui d'Athènes. » Celui d'Athènes, le mot est joli ! Et il ajoute : « Vous lui avez conservé toute sa force et toutes ses grâces en le traduisant en notre langue, et il sera désormais honoré en France, comme il l'était dans la Grèce et dans l'Italie [4]. » Treize ans plus tard, le 29 décembre 1714, Malet, prononçant son discours de réception à l'Académie Française, félicitait hautement Démosthène d'avoir rencontré un semblable interprète. « Ce prince des orateurs a-t-il rien perdu de sa

1. Tourreil (1721), t. I, p. XXII.
2. Basnage de Beauval, *Ouvrages des Savants*, année 1701, mois d'avril.
3. Tourreil (1721), t. I, p. LI.
4. *Ibid.*, p. LII.

noblesse et de son élévation dans les mains de M. de Tourreil? Ou plutôt, quels nouveaux traits ce facile interprète n'a-t-il pas joints aux richesses de l'original [1] ? » Massieu enfin résume le sentiment général : « Les partisans des modernes jugèrent que les infidélités de la traduction tournaient à l'avantage de l'original. Ils soutinrent que M. de Tourreil avait eu raison de le rectifier en quelques endroits et de lui prêter des beautés en plusieurs autres ; et ils ne firent point difficulté de publier que le Démosthène français était beaucoup au-dessus du Démosthène grec [2]. » Décidément Tourreil était un maître inimitable dans cet art si ardu qui faisait dire plus tard à Lamartine que de tous les livres à faire, le plus difficile, c'est une traduction ; décidément Tourreil apparaissait aux yeux de ses contemporains le front nimbé de l'auréole du génie ! Il ne lui manquait plus que d'être chanté comme un héros sur le mode lyrique : c'est ce que fit Lamotte dans une ode intitulée « Pindare aux Enfers » :

Tourreil, c'est ainsi qu'au Ténare
De ses airs le divin Pindare
Charmait Proserpine et les Morts.
Mais non, tu connais trop sa lyre ;
Non, tout ce que tu viens de lire,
N'est que l'ombre de ses accords.

Oh ! que n'ai-je ce goût sublime,
Ce génie ardent qui t'anime,
Ce choix qui brille en tes écrits !
J'aurais dans une Ode immortelle
Si bien imité mon modèle,
Que tes yeux s'y seraient mépris [3].

Cependant Tourreil, quoiqu'il ne reçût dans le camp des

1. Tourreil (1721), t. I, p. LV.
2. *Ibid.*, p. XXII.
3. Ces vers, extraits d'une ode de Lamotte, sont cités à la page LIII du tome I de Tourreil (1721).

Modernes que des marques éclatantes de la plus haute approbation, ne se laissa pas griser par ces louanges dithyrambiques. Sa vanité sans doute se serait accommodée agréablement d'une admiration qui n'aurait pas dépassé la mesure, mais son culte sincère pour les Anciens, son estime particulière pour les amis des Anciens, tels par exemple que Huet, Boivin et Boileau, son bon sens enfin lui interdisaient de croire qu'en traduisant Démosthène il marchait son égal. Si le parti des Modernes, qui représentait la grande majorité des écrivains et des savants, si tout le public des lettrés et des gens du monde applaudissait derechef à son nouvel ouvrage, Tourreil ne se laissa point éblouir ; nous verrons au contraire que les critiques même les plus sévères lui dessillèrent les yeux. Or, très heureusement pour lui, il s'était fait des amis « prompts à le censurer » ; c'étaient ceux mêmes que nous venons de nommer ; dans le fracas des louanges qui pouvaient étourdir l'esprit le mieux trempé, ils parlèrent à Tourreil le langage de la raison, et cet homme de courage et de sens, apaisant en son âme la révolte de son amour-propre, accepta la critique, non comme une défaite dont on ne se relève pas, mais comme un nouveau stimulant à son énergie jamais découragée. On a souvent cité, et c'est d'ailleurs tout ce que l'on sait généralement de Jacques de Tourreil, la boutade que Racine lança un jour à son adresse. C'était à Auteuil, dans la maison de Despréaux, au milieu d'une compagnie d'hommes de lettres : Tourreil, qui travaillait alors à sa seconde édition, consultait ce jour-là ses amis sur un passage qu'il avait traduit de cinq ou six manières « toutes moins naturelles et plus guindées les unes que les autres » au dire de Boileau. Racine se tournant vers celui-ci, lui dit tout bas : « Ah ! le bourreau ! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène [1] ! » Le mot par malheur fit fortune. Aussi, quand après la publication de la seconde édition du tra-

1. Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Acad. Franç.* (éd. Livet), t. II, p. 110.

ducteur, les critiques de ces hommes compétents, auxquelles Tourreil prêtait volontiers l'oreille, se firent entendre de nouveau, cet homme de caractère, chose peut-être plus rare que le génie, désavoua les éloges pompeux dont on l'avait comblé, les regardant dès lors « comme la plus cruelle censure que l'on pût faire de son ouvrage [1] » ; et il retourna à son cher Démosthène, dont il laissa cette fois, après treize ans d'un labeur que la mort seule vint interrompre, une interprétation toute nouvelle et digne assurément d'une assez haute estime. Massieu trouva dans ses papiers cette troisième édition qui contenait en plus les deux *Discours sur la Couronne*.

« C'est dans le dernier état où il les a mises (les *Philippiques*), qu'elles paraissent aujourd'hui, dit Massieu en 1721. Il y a fait des changements si considérables, qu'on peut dire que c'est un ouvrage tout nouveau. Mais il s'est donné tant de peine, pour les porter à toute la perfection dont elles étaient susceptibles en notre langue, qu'il y a lieu de croire, que dans l'exécution il ne sera pas demeuré fort au-dessous de son projet [2]. » C'est à cette dernière version que l'helléniste Egger n'hésite pas à donner la préférence sur la plupart des traductions de ce temps-là.

Entre temps Tourreil composa quelques menus ouvrages : il prêta sa plume à Messieurs des Missions étrangères pour écrire des Mémoires sur les affaires de la Chine ; ce qu'il fit pour se venger d'un extrait malin qu'on avait fait dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de mai 1704 de sa réponse au discours que M. de Rohan avait prononcé à sa réception à l'Académie Française. Les Jésuites de Trévoux en effet, en rendant compte de la réponse de Tourreil, accordaient à M. le Directeur de l'Académie « beaucoup d'emphase » et l'art « de grossir les objets par des expressions magnifiques » [3]. Tourreil,

1. Tourreil (1721), t. I, p. XXIII.
2. *Ibid.*, p. XXIII.
3. *Mémoires de Trévoux*, mai 1704.

croit-on, se serait fâché de cette appréciation plus malveillante qu'élogieuse, et c'est ainsi qu'il aurait offert son concours aux ecclésiastiques des Missions étrangères qui avaient en ce temps-là des démêlés avec la Société de Jésus et qui publiaient contre elle des Mémoires sur les affaires de la Chine. Nicéron dit encore qu'on lit dans une lettre insérée dans les *Mémoires historiques et critiques* du mois d'avril 1722 que Tourreil a laissé une traduction de sa façon, imprimée en Hollande, sous le titre de *Réflexions sur les cultes et les superstitions chinoises*, précédée d'une préface qui a été considérée comme un chef-d'œuvre. Moreri nous apprend que c'était la traduction paraphrasée d'un écrit italien de l'abbé Fatinelli.

VII

Que dirons-nous de l'homme, de son caractère et de ses vertus ? Force nous est, sur ce point, de nous en rapporter au jugement de ceux qui l'approchèrent : tels de Boze et Rolland-Malet, tel surtout l'abbé Massieu qui le fréquenta pendant vingt-cinq ans [1] dans les termes d'une intime amitié. Tous ceux qui après sa mort rendirent publiquement hommage aux vertus de l'homme, comme aux mérites de l'écrivain, s'accordèrent à louer les hautes qualités « qu'il portait dans le commerce du monde, et qui paraissaient au dehors » [2]. Tous célébrèrent à l'envi « cet amour du vrai, cette droiture, cette intégrité de mœurs, cette rigidité philosophique, qui faisaient proprement le fond de son caractère [3] », d'où Massieu concluait que Tourreil, joignant à ces rares vertus l'élévation de son génie et la force de son éloquence, « réunissait en sa personne les vertus de Caton et les talents de Démosthène [4] ».

1. Tourreil (1721), t. I, p. XLV.
2. *Ibid.*, p. XLIV.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. LIV.

C'est la naïve hyperbole d'un panégyriste. Cependant les qualités que Massieu et de Boze se plaisent à noter chez leur illustre contemporain, répondent en quelque manière à celles que l'antiquité admirait chez le vieux censeur romain. Mais ils omettent de voir ce que ces qualités ont parfois d'excessif; et cette exagération même, qui n'est pas sans déparer les plus belles vertus de Caton, en sorte que cette grande figure nous apparaît en même temps sous des traits un peu rébarbatifs, semble pareillement avoir accompagné les meilleurs sentiments et les plus louables actions de M. de Tourreil. Cette rudesse et cet emportement que lui reprochent les biographes, et dont il songea d'autant moins à se corriger, au dire de Vedrenne, qu'il prenait cela pour la véhémence oratoire et pour un excès de franchise, n'était-ce pas, comme chez Caton, un effet de cette rigidité des mœurs et de cet amour du vrai qui lui faisaient « blâmer impitoyablement ce qui lui paraissait blâmable, et louer, même en public, et malgré les plus sévères défenses, ceux qui méritaient ses éloges [1] »? Ces saillies brusques, cette promptitude, ces réparties vives, sinon offensantes, qui n'allaient peut-être pas, quoi qu'en dise Larousse, jusqu'à la grossièreté, mais « qui allaient, de l'aveu même de De Boze, jusqu'à le rendre redoutable dans la conversation [2] », n'était-ce pas encore, sinon un défaut, du moins l'exagération d'une qualité? Il faut voir comment de Boze cherche à corriger la fâcheuse impression qu'il a pu donner du caractère de Tourreil. « Pour excuser auprès de lui un défaut, pour le réparer en quelque sorte, il suffisait presque de l'avouer. C'est de ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démosthène accusé d'avoir pris l'épouvante et d'avoir jeté son bouclier dans une déroute. *Il l'avoue lui-même, et dès là*, dit-il, *je l'absous; et lui rends d'autant plus volontiers mon estime, qu'après la bravoure je ne sais rien de plus brave que l'aveu*

1. Tourreil (1721), t. I, p. LXII.
2. *Ibid.*

de la poltronnerie[1]. » Tourreil était sans doute, comme dit de Boze, un zélé partisan de la vérité, puisque, s'il aimait à la dire, même en la dépouillant d'artifice, il la recherchait aussi à son profit en consultant ses amis, dont il prisait l'expérience et les avis.

Il savait d'ailleurs bien choisir ses amis, et ceux-ci, dirait Massieu, « peuvent faire tant d'honneur à sa mémoire, que je croirais manquer à ce que je lui dois, si je ne mettais pas ici leurs noms »[2]. C'est pour nous une précieuse indication : elle nous aidera à comprendre la curieuse évolution qui s'est faite chez le traducteur de Démosthène. C'était Huet, l'ancien évêque d'Avranches, un vrai savant, qui aimait les anciens et qui, dans son *De Interpretatione* posa nettement les principes de la bonne traduction ; c'étaient l'abbé de Louguerue, Jean Boivin l'helléniste, Louis de Sacy, traducteur de Pline le Jeune, Monsieur Subtil, un inconnu, dont le plus grand mérite est à nos yeux de se rencontrer en aussi belle compagnie ; c'était surtout Boileau. Massieu nous dit « qu'il était lié d'une amitié particulière avec les trois derniers, qu'il consultait sur l'exactitude et sur l'élégance du style », tandis qu' « il avait recours aux trois premiers sur ce qui concernait les textes grecs ou les usages de l'antiquité »[3]. Parmi les hommes du grand monde qu'il fréquentait le plus volontiers, nous citerons avec Massieu le chancelier de Pontchartrain, M. des Haguais, avocat général à la Cour des Aides, les maréchaux de Catinat et de Choiseul, M. de Troisville, M. le marquis d'Ambre, et plus particulièrement M. Le Pelletier de Souzy, qui remplaça Colbert comme contrôleur général des finances et vécut ensuite dans la retraite : Tourreil avait coutume, paraît-il, de le définir par cette expression de Cicéron : homo limatissimi judicii ; et il lui appliquait ce que Velleius Paterculus avait dit

1. Tourreil (1721), t. I, p. LXIII.
2. *Ibid.*, p. XLVII.
3. *Ibid.*

de Scipion : « neque enim quisquam elegantius intervalla negotiorum otio dispunxit ». « Comme il était de ses voisins, il allait presque tous les soirs profiter de ses après-soupées. Il surmontait même pour lui la répugnance qu'il avait à sortir de Paris, et il l'accompagnait à ses promenades du Mesnil montant [1] ». Ce qui honore grandement Tourreil, c'est que la vanité n'entrait pour rien dans le choix de ses amis : « Ce n'était point leur qualité, c'était leur érudition seule et leur caractère qui les distinguait dans son esprit, suivant un grand principe, qu'il avait encore établi dans sa Préface sur Démosthène, où, après avoir prouvé que cet orateur n'était pas le fils d'un forgeron crasseux et enfumé, comme Juvénal l'insinue, il ajoute : *Je ne m'attache pas à cette preuve par un ridicule entêtement pour mon auteur, moi qui ne lui demande d'autres titres de noblesse que ses ouvrages, et qui d'ailleurs ne connais de véritable roture que celle des actions* [2]. » Ce dernier trait n'est-il pas d'une belle âme ? Ne vaut-il pas tout un éloge ?

Si nous voulons encore rendre hommage à celles de ses vertus « qui étaient comme renfermées dans l'enceinte de sa maison » [3], laissons parler Massieu lui-même : « Il était extrêmement laborieux. Aussitôt après son réveil il se mettait au travail ; et il le continuait bien avant dans l'après-dînée, jusque vers les quatre ou cinq heures du soir. Le temps du repas n'en était pas exempt. Il lui arrivait souvent de se lever de table, pour ouvrir un livre au sujet de quelque doute, ou pour jeter sur le papier des pensées qui lui venaient... Lors même qu'il sortait en ville, son application ne le quittait pas ; il portait sur lui un crayon et des tablettes... [4] » A l'instar de Montaigne, qui, voluptueusement retiré dans la paix de sa gentilhommière, passait presque toutes ses journées dans sa librairie et entretenait un commerce assidu avec les auteurs de

1. Tourreil (1721), I, p. XLVIII.
2. *Ibid.*, p. LXIII.
3. *Ibid.*, p. XLIV.
4. *Ibid.*, p. XLV.

son choix : Tourreil, attaché corps et âme à Démosthène, lui consacrait la majeure part de son temps ; il trouvait en lui un ami qu'il pouvait interroger et analyser à son loisir, qu'il ne quittait qu'à regret et pour céder à des obligations passagères, qui lui donnait enfin les joies douces et sans mélange que l'esprit, en évoquant les traits d'un génie disparu, goûte comme un délice dans le silence du cabinet, loin du bruit, loin des indiscrets, loin des banalités et des bassesses de la vie. « Autant qu'il avait d'ardeur pour le travail, autant avait-il d'indifférence pour tout ce qui s'appelle plaisir. Le jeu, la promenade, les spectacles et tous ces autres amusements, qui ont de si grands charmes pour la plupart des hommes, ne le touchaient nullement. Insensible aux attraits de la volupté, il en triomphait, sans avoir même le mérite de combattre. On aura de la peine à croire jusqu'où il poussait la sobriété. Il ne vivait le plus souvent que de légumes et de fruits et connaissait peu l'usage du vin : semblable encore par cet endroit à Démosthène, que ses ennemis, comme l'on sait, avaient surnommé le buveur d'eau... Il s'habillait d'une manière simple et unie ; ses livres faisaient presque tous ses meubles [1]. » Et quoique sa fortune se fût accrue dans ses dernières années, il ne changea rien à sa manière de vivre. Cette existence réglée, sobre et sévère, était celle d'un sage, et, comme elle pourrait nous surprendre en un siècle qui ne pratiquait guère ces vertus stoïciennes, Massieu, de peur sans doute qu'on ne se méprenne sur le caractère et les véritables sentiments de Tourreil, juge bon de faire remarquer que « ce n'était pas seulement par goût », mais que « c'était aussi par principe qu'il se réduisait au seul nécessaire et se refusait tout le superflu... [2] » « Il comptait la modération entre les devoirs des gens de lettres, et il la regardait comme une des principales bienséances de leur état. Rien ne lui paraissait plus ridicule, que la contra-

1. Tourreil (1721), t. I, p. XLVI.
2. *Ibid.*

diction qui se trouve entre les maximes et la conduite de quelques philosophes prétendus, qui faisant gloire d'avoir toujours nourri leur raison de lectures solides, et qui louant éternellement dans leurs écrits la frugalité et les autres vertus qu'elle mène à sa suite, ne sont pas moins attachés à toutes les douceurs de la vie, que ces riches voluptueux qui n'ont jamais étudié que la science d'acquérir, ni médité que sur le raffinement de la bonne chère et du luxe [1]. » Massieu toutefois ne s'en tient pas à cette explication, suffisante pour le moins, puisqu'elle est tout à l'honneur de celui qui en est l'objet : une si rare conduite, si elle n'est point imputable à quelque originalité de caractère, ne pouvait-elle pas paraître aux yeux du monde comme l'effet d'une sordide économie ? Massieu a peint le sage à la manière antique, qui fait taire ses désirs et ses passions, qui vit de peu, qui cherche le bonheur dans l'étude ; il présentera maintenant le chrétien, qui n'estime l'argent que comme un instrument de la charité. A part les dépenses qu'il faisait volontiers pour enrichir sa bibliothèque « des meilleurs livres et des éditions les plus correctes » [2], Tourreil ouvrait sa bourse à quiconque faisait appel à sa libéralité. « Pour trouver une ressource dans sa générosité, il ne fallait point être de ses amis, il suffisait d'être dans le besoin. Son inclination bienfaisante lui faisait même négliger les précautions que la prudence autorise en pareil cas ; et j'ai plusieurs fois été témoin, qu'il prêtait dans des occasions, où il savait, à n'en pouvoir douter, que c'était en pure perte. Une autre marque, qu'il n'était rien moins qu'avare, c'est que jamais aucun maître, quelque opulent qu'il ait été, n'a payé plus régulièrement, ni plus magnifiquement récompensé ses domestiques [3]. » Comme de Boze et Massieu, Rolland-Malet a célébré hautement les vertus de Tourreil, « âme droite et

1. Tourreil (1721), t. I, p. XLVI.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. XLVII.

sincère, à l'épreuve de la crainte et de l'intérêt, sans autre plaisir que celui de l'amour des lettres, sans autre ambition que celle de remplir les devoirs d'une exacte probité »[1].

Tel est donc le portrait de Tourreil que nous devons à la pieuse amitié de ses contemporains; c'est celui d'un homme de bien, habile à parler, d'un savant, d'un travailleur infatigable, qui, pour lui appliquer ce qu'il a dit lui-même de Perrault, « enveloppé dans sa vertu, riche de sa modération, parvenu à l'indépendance et maître de son loisir, se dévoua tout entier à ses chères études »[2]; c'est celui d'un sage, qui, nourri des anciens, pratiquait leurs vertus stoïciennes, qui, retiré des compagnies et détaché des plaisirs, chercha dans la vie ce qui la remplit et l'ennoblit, le travail et la vertu. Ce portrait est-il de tout point fidèle? Nous n'avons guère le moyen d'émettre un doute à cet égard. Regardons enfin le portrait en médaillon placé en frontispice dans le premier tome des *Œuvres de Tourreil* (in-4°, Paris, 1721) : si l'on fait abstraction de l'appareil conventionnel et pompeux qui accompagne invariablement ces figures du grand siècle et qui les marque toutes d'un trait commun dont on peut dire qu'il met tous ces hommes à la ressemblance du maître souverain du royaume; on verra que ce visage, qui n'est pas sans beauté, ce regard clair et riant, ce front haut, cette bouche un peu épaisse, mais expressive et non sans malice, ce port noble, et cette physionomie franche et sympathique nous permettent de croire que la peinture de l'homme que ses confrères de l'Académie ont consacrée à sa mémoire, répond assez fidèlement au caractère, à la valeur intellectuelle et morale de Jacques de Tourreil.

C'est en pleine activité littéraire, au milieu d'un travail continuel, qu'il fut enlevé par la mort, le jeudi 11 d'octobre 1714, âgé de 58 ans moins un mois et quelques jours; cette date nous est donnée par de Boze et confirmée par Moreri;

1. Tourreil (1721), t. I, p. LVI.
2. *Ibid.*, p. 33.

Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* [1], relève l'erreur commise par le *Dictionnaire universel* de Bouillet, qui d'ailleurs la tient de plusieurs autres biographes : en effet, Chandon et Delandine, Vedrenne et la *Biographie toulousaine* font mourir Tourreil en octobre 1715. Il décéda en son domicile de la rue des Douze-Portes, et fut enterré le lendemain à Saint-Gervais. Ses ouvrages furent remis entre les mains de l'abbé Massieu, son exécuteur testamentaire, qui lui était redevable d'être entré à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et qui devait prendre séance à l'Académie française le 29 décembre 1714, le même jour que Rolland-Malet, successeur de Tourreil.

Ce savant traducteur avait un frère, l'abbé Amable de Tourreil de Grammont : « C'était, dit Moreri, un homme très habile dans la science ecclésiastique et qui est mort à Rome vers 1717 d'une hydropisie de poitrine. Il avait été pendant quatre ans prisonnier au Château Saint-Ange, et il n'y avait que deux mois qu'il était sorti des prisons de l'Inquisition, où on l'avait retenu un an, lorsqu'il mourut [2]. On l'a fait auteur de l'*Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de Toulouse et de leur destruction* ; mais il est sûr que cet ouvrage est de M. Arnauld le docteur. M. l'abbé de Tourreil a fondé dans l'Université de Toulouse deux chaires de théologie pour les Dominicains de cette ville [3] ». L'ouvrage qu'on attribuait à l'abbé de Tourreil, et que Larousse intitule : *L'Innocence opprimée par la calomnie ou Histoire de la Congrégation de Jésus*, Toulouse, 1688, in-12, a été de même attribué à un ami d'Arnauld, le janséniste Quesnel.

1. Jal s'appuie sur l'acte mortuaire de J. de Tourreil.
2. Larousse le fait mourir dans un cachot du Château Saint-Ange en 1719.
3. Moreri : Tourreil.

DEUXIÈME PARTIE

J. DE TOURREIL

TRADUCTEUR DE DÉMOSTHÈNE

CHAPITRE PREMIER

I. La traduction au XVIe siècle. — II. La traduction au XVIIe siècle : les *Belles Infidèles*. — III. De quelques traducteurs plus connus et plus estimés que J. de Tourreil : Boileau, La Bruyère, Mme Dacier, François Cassandre et Louis de Sacy. Un traducteur de Démosthène contemporain de J. de Tourreil : François de Maucroix.

Nous avons vu par l'histoire même de sa vie, que Tourreil dut à ses versions de Démosthène la plus grande part de la réputation qu'il s'acquit auprès de ses contemporains, et que cette œuvre a fait sa constante préoccupation. Comment se peut-il vraiment qu'on ait alors accordé tant de faveur aux écrits d'un simple traducteur, et que Tourreil, qui aspira toujours à la gloire littéraire, se soit pris à faire de la traduction ? Il importe de savoir quelle idée on eut avant lui et surtout de son temps de l'art d'interpréter les anciens, quels en ont été les procédés, la méthode et le but ; et quand nous aurons tracé l'histoire de la traduction au XVIe siècle et particulièrement celle des *Belles Infidèles* au XVIIe siècle, nous verrons mieux pourquoi Tourreil donna sa préférence à ce genre d'écrit, en ajoutant son nom à la liste déjà longue de ces littérateurs qui, en s'appropriant les œuvres des anciens, eurent la prétention de trouver une place très honorable dans l'histoire des lettres françaises, et dont plusieurs, comme lui, se sont ouvert par ce moyen les portes de l'Académie. Enfin nous jetterons un coup d'œil sur les noms de quelques traducteurs contemporains de Tourreil, que la postérité a jugés dignes d'estime et que Tourreil nous semble avoir laissés derrière lui.

I

La traduction eut en France un merveilleux développement

au grand siècle de la Renaissance : si elle demeura loin de la perfection, elle obtint toutefois une des premières places dans la République des lettres, étant considérée en ce temps-là comme un genre spécial de littérature. Du Bellay, tout en jugeant avec sévérité les traducteurs de son siècle, parla en faveur de cet art précieux dans sa *Défense et Illustration de la langue française* ; même recommandation était faite dans sa *Poétique* par Thomas Sibilet, le premier traducteur d'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide. Ce besoin irrésistible de remettre au jour les trésors intellectuels de l'antiquité alluma dans tous les esprits une frénétique ardeur ; on se jeta furieusement sur ces livres exhumés de la poussière et des ténèbres. « Les hommes supérieurs de ce temps-là, dit Nisard, sont des grammairiens et des érudits. Ils étaient si enfoncés dans l'étude du passé, qu'ils pensaient, sentaient, aimaient, haïssaient dans les langues mortes [1]. » Donc érudits et traducteurs se levèrent de toutes parts, et « dans cette belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance [2] », les traducteurs, bientôt légion, marchèrent les premiers à la conquête de l'antiquité : ce sont eux qui ont le plus aidé les écrivains de leur siècle à s'approprier et à répandre dans le monde les richesses poétiques, historiques et philosophiques de la Grèce et de Rome.

Nous distinguerons au XVIe siècle trois catégories de traducteurs : ceux qui mettent en latin des ouvrages grecs, ceux qui font passer en français des œuvres grecques en travaillant sur des versions faites en latin, ceux enfin qui, recourant aux originaux, les transfèrent directement dans leur langue maternelle. Les premiers sont très nombreux et les noms les plus illustres figurent dans les rangs de ces traducteurs dont la plupart étaient moins habiles à manier leur propre langue que le latin. Il est peu de livres grecs qui ne subirent tout d'abord

1. Nisard, *Hist. de la Littérature française*, t. I, livre II, chap. Ier.
2. Estienne Pasquier, *Recherches de la France* (Petitpas, Paris, 1621), livre VII, chap. VI.

cette première métamorphose. C'est que la langue française était encore dans l'anarchie : elle était loin de présenter la même perfection que la langue de Tite-Live, de César, de Cicéron ; le latin seul était permis à qui voulait faire œuvre durable : ainsi pensaient tant de traducteurs comme Lambin, Scaliger et Turnèbe, tant d'écrivains, tels qu'Erasme et de Thou, et surtout les cicéroniens, disciples de Bembo, fanatiques imitateurs de l'orateur romain. Comment n'eût-on pas jugé tout naturel de mettre en latin les chefs-d'œuvre de la Grèce, quand le latin servait de lien à toute l'Europe savante, et quand le latin, pendant la plus grande partie du XVI[e] siècle, était en France la véritable langue littéraire et scientifique, celle de la théologie, de la médecine, de la jurisprudence, de l'histoire, de la philosophie et de l'érudition, tandis que la langue française, la vulgaire, comme on disait, était bonne aux usages domestiques et propre aux besoins de la vie matérielle. Une œuvre écrite en latin allait au public entier des lettrés de ce temps-là ; or ceux-ci étaient pour la plupart élevés comme Montaigne ou encore à la façon des enfants de Robert Estienne, lesquels, nous dit Daurat, s'entretenaient chaque jour avec les femmes et les servantes dans le langage de Plaute et de Térence. Donc il ne faut pas voir dans ces traductions d'ouvrages grecs en latin une vaine parade de leurs auteurs : ce qui fut plutôt un tour de force capable d'étonner les érudits de cette époque, c'était l'entreprise d'un Scaliger, qui traduisit du latin, de l'italien et du français en grec, bien plus, en dialecte dorien, comme il fit d'ailleurs pour la dixième églogue de Virgile ; et ce n'est pas là cependant ce qui mit le nom de Scaliger le Jeune à la taille des Estienne. De tout cela concluons que ces traductions faites en latin furent en grand honneur auprès des contemporains des Erasme, des Turnèbe, des Casaubon, des Daurat et de tant d'autres dont les lettres antiques, aussi bien que les lettres françaises, peuvent s'enorgueillir à juste titre.

Mais lorsque la lutte contre le latin, ouverte par Guillaume Budé et poursuivie avec ardeur pendant la seconde moitié du xvi[e] siècle, laissa finalement la victoire à la langue nationale, les traductions latines perdirent de leur première faveur, et il leur arriva, comme malheuréusement à la belle œuvre de l'historien de Thou, que le latin nuisit à leur popularité : le latin, malgré son universalité, fut à brève échéance une cause d'oubli pour ces travaux qui ne pouvaient guère désormais tenter que la curiosité des érudits. L'espèce toutefois n'en fut pas abolie, et dans les siècles qui suivirent le xvi[e] siècle, tant que le latin est demeuré la langue internationale et universelle dans laquelle les hommes de la science ont écrit et communiqué entre eux, il a servi encore à l'interprétation des œuvres grecques d'un caractère dogmatique et scientifique.

En même temps que la lutte contre le latin, les progrès de l'imprimerie favorisèrent la traduction française : la multiplication des livres accrut de jour en jour le nombre des lecteurs, et, pour devenir populaire, la traduction d'une œuvre antique ne put plus se présenter au grand public que dans la langue nationale. Toutefois le latin était encore si familier aux gens de lettres que, lorsqu'on s'avisa de traduire du grec en français, on eut souvent recours à des versions latines si facilement abordables à tout le monde. Les Arabes n'avaient-ils pas jadis traduit les livres d'Aristote sur le syriaque et non pas sur le grec ? Jamais peut-être on ne vit autant et d'aussi illustres hellénistes qu'au xvi[e] siècle, et cependant bien des lettrés d'alors ne se prenaient guère aux Grecs, comme dirait Montaigne. On se jeta avec furie dans l'étude du grec, auquel personne ne reprochait, comme Noël Béda au x[e] siècle, d'avoir été la langue des hérésies ; assez rares toutefois étaient ceux qui dès l'âge de quinze ans, comme Henri Estienne, savaient et parlaient le grec à peu près comme leur langue maternelle. Aussi Henri Estienne avait beau blâmer les Français de ne traduire les auteurs grecs que sur des ver-

sions latines [1], presque toutes les œuvres grecques passèrent dans notre langue par l'intermédiaire du latin. Un des premiers en date de cette lignée de traducteurs fut Jean Samxon, licencié en lois, lieutenant du bailli de Touraine, qui, sous prétexte de traduire Homère, défigura indignement l'œuvre du vieil aède : n'ayant pas lu Homère autre part que dans une version latine, il le paraphrasa en prose française comme il aurait traité un chroniqueur : le fait est à noter, car c'était une dérogation à la règle généralement observée au XVI[e] siècle : on ne concevait pas alors que les poètes anciens pussent être traduits autrement qu'en vers français. Claude de Seyssel, traducteur de Thucydide, ne réussit guère mieux que Samxon ; mais Pierre Saliat, traducteur d'Hérodote, bien que n'ayant pas travaillé sur le texte original, eut l'heureuse fortune de rester assez près d'un modèle qu'il ne connut qu'à travers une copie. Hérodote lui porta bonheur, car la langue française du XVI[e] siècle convenait bien au style de cet écrivain. M. Egger eut une telle estime pour cette vieille traduction d'Hérodote, que de nos jours elle a été, grâce à lui, rééditée par M. Eugène Talbot (1865). Un siècle après Saliat, du Ryer à son tour traduisit Hérodote, ainsi que Polybe, sur des versions latines, et cet exemple, qui n'est pas unique en son espèce, nous autorise à dire que cette race de traducteurs ne disparut pas avec le XVI[e] siècle.

Nous découvrirons plus clairement les principes généralement suivis à cette époque dans l'art de bien traduire chez ceux qui travaillèrent sur des textes originaux. Mais il convient de citer d'abord, pour le ranger à part, Amyot, le très illustre traducteur de Plutarque : c'est que, s'il éclipsa de son nom tous les interprètes de son temps, malgré les milliers de contresens que Méziriac a relevés dans sa traduction, « la seule, dit Nisard, qui ait eu la gloire des ouvrages origi-

1. H. Estienne, *Discours préliminaire de l'Apologie pour Hérodote* (1566).

naux [1] » ; s'il s'est tellement substitué à Plutarque que « Plutarque, suivant le mot spirituel de Paul Albert, reste son obligé [2] » ; s'il a fait une œuvre si française et si originale que cette traduction fut traduite à l'étranger, et que l'Académie française en 1637 classa son auteur parmi les écrivains modèles auxquels elle empruntait les éléments de son Dictionnaire, Amyot n'est plus un translateur, et ce n'est plus à lui qu'il faut s'en prendre pour déterminer le bien et le mal dans la méthode suivie par les traducteurs du xvie siècle. Sans parler davantage des traducteurs en vers, tels que Sibilet, Lambert d'Aneau, Pavillion, Lazare et Antoine de Baïf, qui furent plus souvent des imitateurs que des interprètes fidèles et désintéressés, nous nous adresserons à Blaise de Vigenère, à La Boétie, à Estienne Dolet, à Le Fèvre d'Étaples, à Estienne Pasquier, à Guillaume du Vair, à Bonaventure Despériers, à Philibert Duval, à Louis Le Roy qui, malgré quelques divergences, eurent à peu près même méthode, mêmes qualités, mêmes défauts. Nous ne prétendons ici rien corriger à l'étude de M. Auguste de Blignières, qui sur cette matière a toute l'autorité d'une œuvre qu'on peut considérer comme définitive ; qu'il nous soit permis toutefois d'apprécier en quelques traits le caractère et la valeur de ces traducteurs français du xvie siècle qui, suivant l'heureuse et juste expression de M. Cougny, furent des traducteurs interprètes [3], tandis que leurs successeurs du xviie siècle devaient être des traducteurs indépendants : nous verrons s'accomplir d'un siècle à l'autre une curieuse évolution, mais une évolution qui se marque moins par un progrès que par une décadence sous le rapport de l'exactitude et de la vérité.

Au xvie siècle les traducteurs français se proposent sincè-

1. Nisard, *Hist. de la Littérature française*, t. I, livre II, ch. vi, p. 428.
2. Paul Albert, *La Littérature française des origines au XVIIe siècle*. Septième leçon, p. 127.
3. Cougny, *Guillaume du Vair* (Paris, 1857), p. 177.

rement de présenter à leurs contemporains les génies anciens, tels qu'ils sont, et de tâcher de les leur faire apprécier. Ils n'ont pas la prétention d'exprimer leurs propres pensées sous le couvert des esprits de l'antiquité, d'essayer de les égaler, voire même de les surpasser. Non, ils entendent se borner à les faire connaître, et cela dans tous leurs détails, ces détails fussent-ils bas ou vulgaires. Thomas Sibilet, qui fait paraître en 1549, en français, la tragédie d'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, expose cette façon de voir dans sa *Poétique* : « Pourtant t'avertis-je que la version ou traduction est aujourd'hui le poème le plus fréquent et le mieux reçu des estimés poètes et des doctes lecteurs à cause que chacun d'eux estime grande œuvre et de grand prix rendre la pure et argentine invention des poètes, dorée et enrichie de notre langue. Et vraiment, celui et son œuvre méritent grandes louanges qui a pu proprement et naïvement exprimer en son langage ce qu'un autre avait mieux écrit au sien, après l'avoir bien conçu en son esprit, et lui est due la même gloire qui emporte celui qui, par son labeur et longue peine, tire des entrailles de la terre le trésor caché pour le faire commun à tous les hommes[1]. »

C'est en stricte obéissance à ces principes que traduisent du grec, pour ne parler que des œuvres grecques, notamment : Claude de Seyssel, *Thucydide* ; Pierre Saliat, *Hérodote* ; Gilbert Bretin, *Lucien* ; Louis Le Roy, *La République* et deux dialogues de Platon, puis la *Politique d'Aristote* ; Pyramus de Candolle, *La Cyropédie* ; du Vair, *Démosthène* ; La Boétie, *La Mesnagerie*.

Mais en même temps qu'ils ont la ferme intention de répandre et de faire connaître, en leur idiome un peu traînant, mais plein de couleur, de suc et de moelle, les richesses des âges disparus, ces traducteurs veulent encore concourir avec Ronsard et ses disciples au perfectionnement de la langue

1. Thomas Sibilet, *Poétique* chez Corrozet, Paris, 1549).

nationale : ils travaillent eux aussi à enrichir et à rendre plus souple cet instrument encore incomplet qui par malheur résiste plus d'une fois à leurs efforts. Il est certain par exemple que dans les chœurs des tragédies ils sont demeurés bien au-dessous de leurs modèles, et c'est là qu'on échoue encore bien souvent de nos jours. A vrai dire ces traducteurs ont-ils largement contribué à donner à la langue française cette ampleur, cette souplesse, cette flexibilité, cette élégance, dont ils ont fait en grande part le but de leurs patients travaux ? Du Bellay ne le croit qu'à demi, car, d'après lui, la plupart des traductions de son temps prouvent que la langue française ne manque d'aucune de ces qualités dont on se flatte de l'orner. « Notre langue n'a point eu à sa naissance les dieux et les astres si ennemis qu'elle ne puisse un jour parvenir au point d'excellence et de perfection aussi bien que les autres, entendu que toutes les sciences se peuvent fidèlement et copieusement traiter en icelle, comme on peut le voir en si grand nombre de livres grecs et latins, voire bien italiens, espagnols et autres, traduits en françois par maintes et excellentes plumes de notre temps [1]. » Ce qui ne l'empêche pas de se contredire ailleurs en reconnaissant les services que peuvent rendre les traducteurs à la langue et aux lettres françaises ; et cette fois il a raison : les traducteurs sans doute n'ont pas plus enrichi la langue que ces fanatiques disciples et imitateurs de Ronsard qui « pillèrent sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique » et « marchèrent courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves dépouilles d'elle ornèrent leurs temples et leurs autels [2] » ; mais ils ont eu toutefois, par cette lutte corps à corps avec les textes de l'antiquité, le mérite de donner plus d'aisance et de flexibilité à cette langue qui ne demandait pour s'assouplir

1. J. du Bellay, *Défense et Illustration de la langue française.*
2. *Ibid.*

qu'à être exercée et maniée ; ils en ont fait valoir les ressources naturelles ; par leur exemple enfin et par les qualités de leur style, ils ont éminemment aidé à la victoire du français sur le latin : notre langue littéraire a donc envers eux une dette de reconnaissance.

Mais le défaut des traducteurs du XVI[e] siècle est en même temps d'avoir vu dans l'interprétation des ouvrages de l'antiquité un exercice de style, un apprentissage du métier d'écrivain. Ils désiraient sans doute qu'on trouvât dans leurs versions, comme disait du Vair « les membres, les nerfs, la charneure entière [1] » ; ils découvraient et proclamaient les vrais principes de la traduction qui sont dans la fidélité au sens, dans l'exactitude du fond et le respect de la forme ; mais pour ce qui est de la forme précisément, ils dévièrent trop souvent du droit chemin : s'ils s'attachèrent à la fidélité au sens, du moins ils péchèrent fréquemment contre la fidélité au style, car la préoccupation de bien dire les entraîna souvent trop loin. Étienne Dolet, dans sa *Manière de bien traduire d'une langue en l'aultre* (1540), estimait qu'un traducteur ne devait pas s'asservir aux mots et aux tournures de l'original. « C'est superstition trop grande (dirai-je bêterie ou ignorance) de commencer sa traduction au commencement de la clausule ; mais si, l'ordre des mots perverti, tu exprimes l'intention de celuy que tu traduis, aulcun ne t'en peult reprendre [2]. » Et Dolet lui-même, sous prétexte de traduire, non seulement n'avait pas égard à l'ordre des mots, mais il paraphrasait et allongeait son texte. Amyot de son côté dit au lecteur, en tête des *Vies illustres*, que « l'office d'un propre traducteur ne gît pas seulement à rendre la pensée de son auteur, mais aussi à représenter aucunement et à adombrer la forme du style et manière d'iceluy [3] », et il ne se fait point faute égale-

1. Guillaume du Vair, *Traduction de Démosthène et de Cicéron*. Préface.
2. Étienne Dolet, *Manière de bien traduire d'une langue en l'aultre*.
3. Amyot, *Vies illustres*. Préface.

ment de paraphraser et d'allonger son texte. Mais on pardonne tout à un traducteur qui semble avoir composé d'original, qui fut un des ancêtres de nos grands prosateurs, qui pour nous, comme pour le bon roi Henri IV, « toujours nous soubrit de fraiche nouvelleté », et sur lequel enfin Montaigne a porté un jugement que la postérité a ratifié : « Nous aultres ignorants estions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier : sa mercy, nous osons à cett'heure et parler et escrire : les dames en régentent les maistres d'eschole ; c'est notre bréviaire [1]. » Les contemporains d'Amyot, traducteurs comme lui, avec le génie en moins, n'ont pas droit à la même indulgence.

Il en est toutefois, parmi ces traducteurs-interprètes du XVIe siècle, qui, soucieux de reproduire l'exacte physionomie de leurs modèles, tentèrent avec quelque succès de s'astreindre au double principe de la fidélité au sens et de la fidélité au style : Étienne de la Boétie, Guillaume du Vair, Blaise de Vigenère firent faire un réel progrès à l'art de la traduction. M. Egger dans son livre de *L'Hellénisme en France*, cite un passage de La Boétie « qui a traduit, dit M. Prévost-Paradol, avec une grâce digne d'Amyot, l'*Économique* de Xénophon, la Mesnagerie comme il l'appelle d'un nom heureux et juste que nous aurions dû garder [2] ». Et M. Egger ajoute : « Je le demande, les sages préceptes de l'école socratique ont-ils perdu beaucoup de leur gracieux atticisme à passer ainsi dans notre langue ? Quelques retouches légères suffiraient pour que de telles pages fussent acceptées aujourd'hui de tout lecteur français. La phrase grecque de Xénophon a moins d'ampleur, une ampleur moins traînante, que la phrase de La Boétie ; elle se modèle sur la pensée avec plus de précision et de justesse. Mais quoi que l'on puisse désirer, à cet égard, sur le détail,

1. Montaigne, *Essais* édition Réaume, p. 85.
2. Prévost-Paradol, *Étude sur les moralistes français* (1865), p. 78.

l'effet d'ensemble est pareil dans l'original et dans la copie [1]. » Assurément La Boétie s'attache à rendre le texte dans son intégrité ; mais le scrupule qui l'incite à tout traduire et à préciser le sens de chaque mot le conduit à la paraphrase, et parfois il n'est pas éloigné d'introduire des gloses dans sa version, comme Amyot le faisait couramment. On en peut dire autant, et plus encore, de tous les traducteurs du XVIe siècle, même des meilleurs : sans tomber dans les excès qu'on reproche à leurs successeurs du XVIIe siècle, ils sacrifièrent déjà trop à la recherche de la bienséance, et à la préoccupation un peu exclusive de mettre une version en beau français, en un français où le mot fût toujours élégant, où la phrase sonnât toujours bien à l'oreille. Il n'en est pas moins vrai que ces traducteurs du XVIe siècle ont entrevu les bons principes de cet art qui allait se fourvoyer bientôt et pour de très longues années.

II

Malherbe,

...qui sut régenter jusqu'aux rois,
Et les fit la main haute obéir à ses lois,

le grand Malherbe est responsable de l'erreur où se sont enfoncés avec une déplorable conviction presque tous les traducteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. C'est lui qui, dans la préface d'une traduction de Tite-Live, s'arroge le droit de retrancher ou d'ajouter comme il lui semble bon, qui ne veut point « faire les grotesques » en se restreignant dans la servitude du mot-à-mot, qui sait enfin le goût du collège, mais ne s'arrête qu'à celui du Louvre [2]. Non seulement il change son modèle en l'allongeant ou l'abrégeant,

1. Egger, *L'Hellénisme en France* (Didier, Paris, 1869), t. I, 11e leçon, p. 270-271.

2. Malherbe, *Traduction du XXXIIIe livre de Tite-Live* (voir édition des *Œuvres complètes* par Lalanne, Paris, 5 vol.).

lui qui tranche et morigène tout le monde « en pédant à la cavalière » selon le mot de Malebranche, mais encore il le fait parler en héros de La Calprenède, de d'Urfé et de Scudéry. Ainsi parle et agit le coryphée, et le chœur entier des traducteurs entonnera même chanson. Les sages principes énoncés par Huet, aussi bien que le bon exemple d'un du Vair, d'un Coëffeteau et d'un Cassandre, resteront sans effet. Le travail habituel des traducteurs des XVIIe et XVIIIe siècles sera donc de retoucher les œuvres des Grecs et des Romains et de les modeler aux idées du jour. M. Egger a dit excellemment : « Au temps de Malherbe et de Balzac, quand le français arrive à une sorte de maturité savante, quand il s'épure, à l'excès peut-être, il devient dédaigneux pour certaines franchises du style antique. On croyait naguère que les Anciens devaient nous apprendre à écrire ; on croit désormais que c'est nous qui devons le leur apprendre. Partout où un auteur blessera le goût moderne, on ne craindra pas de le corriger en l'interprétant. On ira même jusqu'à fixer en principe qu'il faut le faire parler comme il eût parlé lui-même, s'il eût été notre contemporain [1]. » Telle était bien la pensée de Malherbe ; et qu'on ne s'étonne pas de cette prétention de régenter même les anciens : on ne redresse pas une erreur qui tient au temps. L'ère des recherches savantes, du labeur gigantesque des linguistes et des érudits, était passée : la place revenait aux écrivains originaux qui, forts des richesses amassées dans l'âge précédent, créèrent tant de chefs-d'œuvre dans cette admirable langue des Pascal, des Racine, des Molière et des Bossuet. Les traducteurs se virent menacés de tomber au dernier rang des écrivains, et le public des salons et des belles dames, qui par surcroît ne connaissait presque rien de l'antiquité, ne devait avoir d'yeux et d'oreilles que pour ceux qui, volant de leurs propres ailes, l'entraînaient avec eux par le

1. Egger, ouv. cité, t. I, p. 124.

magnifique essor de leur génie. La traduction n'avait donc plus de salut qu'en se rendant indépendante : sur des écrits anciens elle composerait des ouvrages nouveaux. C'était là, selon l'expression si judicieuse de M. Petit de Julleville, « un moyen de dérober à l'antiquité un des trésors de sa littérature, pour en enrichir une littérature moderne [1] ». Voilà ce qu'il appert de toutes les théories et opinions émises par les traducteurs du XVIIe siècle.

Comme on abusait alors des préfaces, il n'est peut-être pas de traduction dont l'auteur ne se fasse une douce obligation de faire connaître à son lecteur, en termes élégants et copieux, sa manière de voir sur l'art de bien interpréter les œuvres grecques et latines ; et d'ailleurs, sur ce point, tous, ou peu s'en faut, sont en parfaite communion de pensées.

Cependant, avant de citer ici la profession de foi d'un d'Ablancourt qui parle avec toute l'autorité d'un chef d'école, rappelons ce que déclare nettement Huet, le savant évêque d'Avranches, dans son *De Interpretatione* qui aurait dû servir de bréviaire à tous les traducteurs de tous les temps : on n'a pas avant lui, ni après lui jusqu'à ce siècle, donné une définition plus nette et plus rigoureusement exacte de la meilleure méthode de traduction. « La meilleure méthode de traduction, dit-il, c'est de rendre d'abord la pensée, puis de s'attacher aux mots, selon du moins que le comporte le génie de la langue ; enfin, de rendre autant qu'il se peut, le propre caractère de l'auteur ; c'est de faire en sorte qu'on ne l'altère ni par retranchement ni par addition, mais qu'on le rende bien complet et avec une parfaite ressemblance [2]. »

1. *Histoire de la langue et de la littérature française*, sous la direction de M. Petit de Julleville, t. IV, p. 181.

2. Huet, *De optimo genere interpretandi*, p. 13 : Optimum ergo illum esse dico interpretandi modum, quum auctoris sententiæ primum, deinde ipsis etiam, si ita fert utriusque linguæ facultas, verbis arctissime adhæret interpres, et nativum postremo Auctoris characterem, quoad ejus fieri potest, adumbrat ; idque unum studet, ut nulla eum detractione imminutum, nullo additamento auctum ; sed integrum, suique omni ex parte simillimum perquam fideliter exhibeat. »

Huet veut donc qu'une version soit un miroir fidèle où se réfléchira entière l'image d'un auteur original.

A ce précepte si sage il n'a manqué en ce temps-là que la force des exemples. Quelque réputation qu'on ait faite à certains traducteurs de la première moitié du XVIIe siècle, à du Vair, à Jean Baudouin, à Coëffeteau, ceux-là même, malgré leurs mérites très réels, n'approchent pas encore de l'idéal proposé par Huet [1]; et dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les *Belles Infidèles*, qui eurent toutes les faveurs des académiciens, des lettrés et du public français, régnèrent en souveraines dans la république des lettres. Qui donc aurait osé lutter contre la mode? Est-ce que Vaugelas, le traducteur de Quinte-Curce, ne céda pas lui-même à l'entraînement? « Quittant enfin, dit Patru, le style de M. Coëffeteau qu'il avait tant admiré, il voulut suivre celui de M. d'Ablancourt [2]. » Et pourtant Coëffeteau, par son *Histoire romaine* et sa traduction de Florus, s'était mis au premier rang des écrivains de son temps : la pureté de son style faisait l'admiration de ses contemporains, et son nom fut admis au nombre de ceux que l'Académie française inscrivit au catalogue qu'elle dressa en 1638 des livres les plus célèbres en notre langue. Quoique cette réputation du traducteur de Florus faiblît vers la fin du XVIIe siècle, La Bruyère n'a-t-il pas dit encore : « On lit Amyot et Coëffeteau : lequel lit-on de leurs contemporains [3]? » Donc Vaugelas, qui « s'était principalement formé sur M. Coëffeteau, et avait tant d'estime pour ses écrits, et surtout pour son *Histoire romaine*, qu'il ne pouvait presque recevoir de phrase qui n'y fût employée [4] », écrivit plus tard sur son manuscrit « qu'il avait réformé et corrigé son ouvrage sur

1. Huet, *De optimo genere interpretandi*, p. 18 : « Universe ergo verbum de verbo exprimendum, et vocum etiam collocationem retinendam esse pronuntio... », et p. 19 : « auctori ergo ita interpretem adhærescere et gradibus gradus æquare volumus... »

2. Vaugelas, *Quinte-Curce* (3e édition par Patru, 1659). Préface.

3. La Bruyère, *Les Caractères*, édit. Servois et Rébelliau, p. 50.

4. *Histoire de l'Académie française* par d'Olivet (édit. Livet), t. I, p. 232.

l'*Arrian* de M. d'Ablancourt, qui pour le style historique n'a personne, à son avis, qui le surpasse, tant il est clair et débarrassé, élégant et court [1]. » S'il passa trente années à retoucher son *Quinte-Curce*, s'il mania et remania son ouvrage, ce ne fut pas tant, comme dirait La Bruyère, « pour en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances », que pour ajouter sans cesse de nouveaux ornements à son style. Quand on nous dit que Pellisson essaya, dans sa traduction des quatre premiers chants de l'*Odyssée*, traduction perdue presque aussitôt, de conserver à Homère la saveur de son vieux langage, nous pouvons affirmer que c'est là un accident.

La règle, celle de tous les traducteurs indépendants du XVIIe siècle, fut celle de Perrot d'Ablancourt : la voici formulée par lui-même dans la préface de sa traduction de l'*Octavius* de Minutius Félix : « Il suffit à un traducteur de voir le sens. Car de vouloir rendre tous les mots, ce serait tenter une chose impossible... Deux ouvrages sont plus semblables quand ils sont tous deux éloquents, que quand l'un est éloquent et l'autre ne l'est point... Ce n'est rendre un auteur qu'à demi que de lui retrancher son éloquence ; comme il a été agréable en sa langue, il faut qu'il le soit encore en la nôtre ; et d'autant que les beautés et les grâces sont différentes, nous ne devons point craindre de lui donner celles de notre pays, puisque nous lui ravissons les siennes. Autrement nous ferons une méchante copie d'un admirable original ; et après avoir bien travaillé sur un ouvrage, nous trouverons que nous n'en avons que la carcasse [2]. » Perrot d'Ablancourt est encore plus explicite dans l'Épître dédicatoire qu'il adresse à Conrart en lui dédiant son *Lucien* : « Comme dans les beaux visages il y a toujours quelque chose qu'on voudrait qu'il n'y fût pas, aussi dans les meilleurs auteurs il y a des endroits qu'il faut toucher ou éclaircir, particulièrement quand les choses ne sont

1. Vaugelas, *Quinte-Curce* (3e édition, 1659). Préface.
2. Perrot d'Ablancourt, *Octavius de Minutius Felix* (1637). Préface.

faites que pour plaire : car alors on ne peut souffrir le moindre défaut ; et pour peu qu'on manque de délicatesse, au lieu de divertir on ennuie. Je ne m'attache donc pas toujours aux paroles ni aux pensées de cet auteur ; et, demeurant dans son but, j'agence les choses à notre air et à notre façon. Les divers temps veulent non seulement des paroles, mais des pensées différentes ; et les ambassadeurs ont coutume de s'habiller à la mode du pays où on les envoie, de peur d'être ridicules à ceux à qui ils tâchent de plaire. Cela n'est pas proprement de la traduction, mais cela vaut mieux que la traduction [1]. » Et voyez où le mène ce principe : Tacite parle quelque part de certains peuples qui se donnent un aspect terrible pour effrayer l'ennemi, et cela à juste titre, *nam primum in acie vincuntur oculi* ; d'Ablancourt de traduire : « car les yeux sont vaincus les premiers en guerre comme en amour ».

Plus tard, Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque française* (1667), disserte longuement sur « les traductions et la manière de bien traduire ». Reconnaissons-lui d'abord le mérite de quelques idées relativement raisonnables : il dira par exemple en parlant des traducteurs qui sont trop flatteurs et trop complaisants pour les caprices du monde : « Ce serait un grand abus de vouloir toujours donner des noms nouveaux aux choses anciennes, comme aux dignités et à toutes les choses dont les hommes se sont servis, parce que si on le faisait universellement, on perdrait enfin la connaissance de toute sorte d'antiquités. » Il n'admet pas que les noms d'Édiles, de Préteurs, de Tribuns et de Proconsuls soient remplacés par ceux d'Intendants des bâtiments, de Prévosts, de Colonels et de Gouverneurs de provinces ; il réprouve la sottise d'un interprète qui expliquera la lyre des Anciens par un luth, et d'une légion fera un régiment. Il dit encore : « qu'on ne

1. Perrot d'Ablancourt, *Lucien* (1654). Préface.

doit pas faire dire aux autheurs des choses auxquelles ils n'ont point pensé et les faire aller plus loin que leur intention... et que si les traducteurs se licencient de telle manière qu'ils fassent de continuelles amplifications, ce seront plutôt des paraphrases ou des imaginations que des traductions [1]. » Voilà qui est bien ; mais il tombe, lui aussi, dans l'erreur commune, en déclarant que « c'est le privilège de la traduction de pouvoir être réitérée dans tous les siècles, pour refaire les livres selon la mode qui court [2] ». Enfin voici la ligne de conduite qu'il trace à qui veut « réussir en de tels ouvrages » : « Je dirai premièrement que pour parvenir à l'excellence des traductions, il faut garder un milieu judicieux ; c'est de ne se point trop attacher aux sens ni aux mots d'un auteur, et de ne s'en point trop écarter aussi, pour ce qu'en s'y attachant trop, on dit les choses sans grâce, et que s'en éloignant on fait tort à ce premier écrivain dont on prend le dessein sans suivre ses paroles ni même ses pensées, comme si on voulait substituer un autre ouvrage au sien [3]. »

A peu près dans le même temps un sieur de l'Estang, dont le vrai nom est Gaspard de Tende, dans un traité de la traduction donnait des règles « pour apprendre à traduire la langue latine en la langue française tirées de quelques-unes des meilleures traductions du temps ». « C'est en les suivant, dit-il, qu'on peut exprimer d'une manière noble et relevée un sens qui étant tout simple serait trop bas et trop languissant, s'il était rendu dans toute sa simplicité. C'est par elles qu'on peut embellir une traduction, et rendre en quelque façon la copie plus belle que l'original... [4] »

Sur la fin du XVIIe siècle, Pierre Coustel, dans son *Traité de l'Éducation des enfants* (1687) s'exprimait ainsi sur la même

1. Charles Sorel, *Bibliothèque française :* Les traductions et la manière de bien traduire (1667), p. 234.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Voir Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 196.

matière : « Quand je dis qu'il faut être fidèle dans la traduction, ma pensée n'est pas qu'il faille scrupuleusement s'assujettir à toutes les paroles de l'auteur que l'on traduit, et le traduire mot pour mot ; mais je dis qu'il suffit de le traduire sens pour sens ; c'est-à-dire qu'il suffit d'exprimer dans le français tout le sens qui est dans le grec, dans le latin, dans l'italien, etc. sans s'attacher servilement ni à l'ordre des mots, ni aux phrases qui sont propres et naturelles à chaque langue... Si l'on ne traduit que littéralement, l'on rend une traduction faible, basse et languissante : on la rend sans beauté, sans mouvement et sans vie; on ne la fait quasi ressembler à son original, que comme un homme mort ressemble à un homme vivant... La clarté est encore une des principales qualités de la traduction. Il faut donc développer un peu les choses qu'on traduit. Il faut exprimer dans le français ce qui n'est que sous-entendu dans l'original et dont l'expression sert ou à l'éclaircissement ou bien à l'ornement du discours [1]. »

Tous les traducteurs du XVIIe siècle ont chanté à peu près la même antienne dans leurs préfaces, car il faut noter le goût des préfaces chez les traducteurs. Ils se répétèrent les uns les autres, mais pouvaient-ils laisser échapper une si belle occasion de faire parade de leur style en multipliant les réflexions générales, les digressions savantes, les naïfs conseils, en cherchant à convaincre un lecteur convaincu d'avance avec tous les artifices d'une élégante et verbeuse phraséologie ?

Le principe de ces traducteurs indépendants était faux, et tel qu'il fut exposé par l'auteur si vanté des *Belles Infidèles*, il nous explique le sans-gêne et les prétentions de ces étranges interprètes qui se mettaient à la place d'un auteur en récrivant son ouvrage dans le style du XVIIe siècle, et qui se donnaient comme des écrivains dignes d'être lus et admirés pour eux-

1. Voir Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 199-201.

mêmes. C'est ainsi que les imitateurs de Perrot d'Ablancourt s'accordèrent toutes les licences. Le traducteur était-il choqué par une expression osée ou triviale, il la remplaçait par une autre qui ne blessait point sa délicatesse; ceci lui semblait-il oiseux ou contraire au goût, il l'effaçait ; cela lui paraissait-il trop concis et peu clair, il le paraphrasait complaisamment, comme ce traducteur de Tacite, Harlay de Champvallon, qui n'avait pu « presser son discours comme celuy de l'autheur, parce qu'ayant eu à donner du jour à des lieux fort obscurs, il s'était trouvé obligé d'ouvrir toutes les fenètres [1] ». Ce qui d'ailleurs n'empêchait pas que le traducteur en ayant la prétention d'élucider un texte, ne réussît souvent qu'à le rendre moins clair. Guy-Patin dit quelque part : « Monsieur d'Ablancourt est un habile homme ; on le blâme pourtant de s'être donné trop de licence dans son *Tacite*. A dire vrai, je ne l'entends pas si bien que le latin [2]. » Les lois de la bienséance qui réglaient toutes les paroles et tous les actes d'une société polie, faisaient un devoir au traducteur de corriger ou même de retrancher du texte les grossièretés de mœurs ou de langage qui eussent porté atteinte au décorum. Ainsi La Valterie, un des bourreaux d'Homère, n'osant faire paraître Achille, Patrocle, Ulysse et Ajax dans la cuisine, et ayant à montrer Achille préparant un festin, réduisit à trois lignes les quinze

1. Voir Cougny, *G. du Vair* (1857), p. 182.

2. Guy-Patin, *Patiniana*, p. 76. — Voici, recueillis au hasard de la rencontre, quelques exemples des libertés que Perrot d'Ablancourt s'octroyait habituellement (*Remarques placées à la suite de sa traduction de la Retraite des Dix-mille*) : P. 446 : *qui l'aimait passionnément* : cecy est plus bas dans l'auteur ; mais comme il y estoit hors-d'œuvre et rompait le fil de la narration, je l'ay transporté en cet endroit. — P. 450 : *comme un présage de leur victoire* : j'ai ajousté ces mots qui semblaient naistre du raisonnement, et les Grecs remportèrent en effet la victoire. — P. 450 : *maistre de sa garde-robe* : j'ay accommodé la chose à notre façon, car de dire teinturier de la pourpre royale, comme a fait le latin (il traduisait sans doute sur une version latine), cela eust été estrange, et principalement à la suite d'une armée, outre qu'il y a aparence que c'estoit un homme de condition. — P. 456 : *il dresserait quelque embuscade à ces coureurs* : le grec ajouste : *ou il les taillerait en pièces, ou bien les ferait prisonniers*; mais toutes les embuscades se font à dessein, et il n'est pas besoin de l'exprimer.

vers de la description homérique. Ce La Valterie est celui-là même qu'Egger accuse d'avoir, ainsi que Mme Dacier, « mutilé, estropié, défiguré [1] » le sublime aède. Plus tard La Motte, qui s'entendra mieux que personne à émonder les anciens, La Motte, un autre bourreau d'Homère, qu'il diminuera de moitié pour le rendre plus digne de sa réputation, se croira également obligé « de substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisaient du temps d'Homère », et par exemple, « d'adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse [2] ». D'ailleurs le pauvre Homère est de ceux qui eurent le plus à souffrir des traducteurs : à qui mieux mieux ils le travestirent, faisant de lui, comme dit spirituellement H. Rigault « un bel esprit de ruelles, un grand seigneur de Versailles ou de Marly [3] ». Perrot d'Ablancourt, qui donna l'exemple de la plus intrépide indépendance, fit plus encore : comme il lui répugnait, dans sa traduction de Lucien, de présenter en français le dialogue intitulé « Jugement des consonnes devant le tribunal des voyelles », il le remplaça par le « Dialogue des lettres de l'alphabet » écrit par son neveu Nicolas de Frémont d'Ablancourt. Est-il enfin rien de plus plaisant que de voir un traducteur de Cicéron, Guyot, qui, dans les lettres adressées à Titus Pomponius Atticus mettait en suscription : « Cicéron à Monsieur de Pomponne » ! On se gênait si peu avec les anciens, qu'on pourrait appliquer à plus d'un traducteur du grand siècle le reproche que Courier adressera plus tard à Amyot : « Il ferait gagner à Pompée la bataille de Pharsale, si cela pouvait arrondir tant soit peu la phrase [4]. » Perrault avait donc raison de dire, en parlant des auteurs grecs travestis en français :

1. Egger, *L'Hellénisme en France*, tome II, p. 131.
2. Houdar de La Motte, *Discours sur Homère* (Prault, Paris, 1754).
3. Hip. Rigault, *Querelle des Anciens et des Modernes* (Hachette, Paris, 1859), tome I, p. 67.
4. Paul-Louis Courier, *Nouvelle édition de Daphnis et Chloé avec la traduction d'Amyot complétée* (1810). Préface.

Ils devraient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix :
C'est les traduire en ridicule
Que de les traduire en françois [1].

Cette manière d'entendre la traduction, loin de discréditer ce genre d'écrit, le mit en grand honneur, et la traduction, se faisant une place, non la moindre, parmi les genres reconnus en littérature, éleva les Vaugelas et les d'Ablancourt, j'en passe et des plus célèbres, à la taille des plus grands écrivains de leur temps [2]. « Les ouvrages de nos traducteurs sont estimés généralement de tout le monde [3] », dit Saint-Evremond dans ses *Réflexions sur nos traducteurs*. Dans ce siècle où la littérature se faisait mondaine, où quelques rares personnes pouvaient croire qu'elles connaissaient à peu près les anciens, les traducteurs ne devaient-ils pas être tentés de moderniser l'antiquité, parce qu'on ne savait pas autour d'eux, parce qu'ils ne savaient guère eux-mêmes s'ancienniser ? Comment s'étonner que le premier souci de ces traducteurs originaux ait été de se conformer au goût de leur siècle, pour que leur siècle ne considérât pas leurs travaux comme illisibles et rebutants ? En vérité c'eût été trop exiger d'eux que d'apprendre à mieux connaître l'antiquité avant de l'interpréter, et de ne l'interpréter ensuite que pour apprendre aux autres à la mieux connaître à leur tour. Ils ne pouvaient mieux faire que de chercher à plaire à un public qui s'obstinait à vouloir

1. D'Alembert, *Éloge de Perrault*. *Notes*, tome II, p. 189, et Perrault, *Préface des Parallèles*.

2. Un seul exemple nous prouvera de quelle faveur a joui au XVIIe siècle l'art de la traduction : le panégyrique de Trajan a trouvé en moins d'un siècle, de 1632 à 1724, six interprètes : Jacques Bouchard, avocat au Parlement de Dijon ; Pillet de la Mesnardière, de l'Académie française ; Jacques Esprit, de l'Académie française ; Claude Delaistre, avocat au Parlement de Paris ; Louis de Sacy, de l'Académie française, et le comte Coardi de Quart, réformateur de l'Université de Turin.

3. Saint-Evremond, *Œuvres* (Londres, 1714), tome III.

retrouver dans des œuvres vieilles de plusieurs siècles ses sentiments, ses usages et son style. Le public était dans l'erreur, et aucun traducteur ne tenta de l'en faire revenir. Ainsi d'Ablancourt et ses imitateurs, aimant mieux rester fidèles à leur siècle que de compromettre leur réputation, traitèrent la traduction moins comme une œuvre utile que le monde eût dédaignée, que comme un objet de curiosité capable de solliciter l'attention des plus nombreux lecteurs. Ainsi ces modernes, trop peu convaincus en général de l'excellence des anciens, et trop persuadés de leur propre talent, ne voulurent point suivre une carrière pénible et se traîner servilement sur les pas d'un modèle. Ainsi ces plagiaires, trop pleins d'estime pour eux-mêmes, agirent en conquérants à l'égard des anciens : ils s'approprièrent leurs œuvres pour les livrer ensuite à l'admiration du monde perfectionnées et embellies. Qu'on s'imagine un peintre impressionniste qui, copiant un Raphaël, en modifierait, selon le caprice de son école, la touche et le coloris, pour exposer ensuite sous son nom un chef-d'œuvre nouveau, qui devrait faire oublier un chef-d'œuvre suranné. Et voilà bien ce qui fit la fortune de ces traducteurs indépendants.

Le plus grand tort de ces étranges interprètes de l'antiquité, c'est donc d'avoir causé un grave préjudice à la cause des anciens, quand ils avaient plus que personne le moyen et le devoir de les faire connaître et apprécier à leur juste mérite. C'est à croire qu'ils se sont faits les complices des partisans des modernes dans cette fameuse querelle, où la vanité, le parti pris et l'ignorance même ameutaient contre les anciens la majorité des lettrés et des écrivains. Boileau avait bien raison de dire à l'abbé d'Olivet : « Savez-vous pourquoi les anciens ont si peu d'admirateurs ? C'est parce que les trois quarts de ceux qui les ont traduits, étaient des ignorants et des sots [1]. »

1. *Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet (éd. Livet), t. II, p. 109.

Mais ces faux interprètes des œuvres grecques et latines eurent cependant le mérite de travailler, pour ainsi dire, à l'illustration de la langue française ; et, dans l'esprit de leurs contemporains, tel devait être leur principal office. Déjà Malherbe, après avoir fait sa traduction du 33e livre de Tite-Live, disait « que l'on n'avait qu'à en suivre les règles pour écrire purement en notre langue, et qu'il n'était pas besoin d'autre grammaire [1] ». Dans ses *Statuts et Règlements* l'Académie française s'était donné pour principale fonction de rendre la langue pure et éloquente ; et les traducteurs, soutenus par une illustre matière, furent des premiers à se livrer à ce travail d'épuration de la langue française : plusieurs donnèrent ainsi des modèles à suivre, en même temps qu'ils se donnèrent à eux-mêmes un droit à prendre place au nombre des Quarante. Boileau ne dit-il pas que l'Académie devrait encourager les traducteurs, et que les traductions avouées par elle seraient lues comme des modèles pour bien écrire [2] ? Charles Perrault, parlant de Coëffeteau, qu'il appelle le plus excellent traducteur de son temps, ne craint pas de dire que l'élégance et la pureté de son style sont incomparables, et c'était là aussi le témoignage qu'en rendait Vaugelas, pour qui les écrits de ce traducteur méritaient d'être proposés comme les vrais modèles du beau langage. Il est certain encore que d'Ablancourt, s'il n'est, selon la fine observation de Saint-Évremond, qu'un écrivain médiocre, quand il n'est soutenu que de lui-même, devient un écrivain de mérite quand il emprunte sa matière aux Latins et aux Grecs. Chapelain, dans son mémoire adressé à Colbert sur les hommes de lettres qui étaient dignes d'obtenir une pension du roi, présente en d'Ablancourt un des premiers écrivains en prose de son temps. Patru, le sage Patru, professa la plus haute admiration pour cet illustre traducteur. Il n'est pas enfin

1. Malherbe, *Traduction du XXXIIIe livre de Tite-Live*. Avertissement.
2. *Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet, tome II, p. 109.

jusqu'à un helléniste du XIXe siècle, Boissonnade, qui n'ait déclaré excellent le style de la traduction de Lucien. Il est indéniable que Perrot d'Ablancourt a contribué pour sa part à donner à la phrase française cette facilité, cette élégance, cette politesse qui distinguent la langue du grand siècle : à cet égard, lui et ses imitateurs, tout en étant traîtres à l'antiquité, ont à coup sûr bien mérité des lettres françaises.

Il y a pour nous une conclusion intéressante à tirer de cette étude de la traduction au XVIIe siècle : en accommodant des ouvrages anciens au goût et au style de leur siècle, en donnant, pour ainsi dire, des œuvres originales à l'aide d'une matière toute prête à leur usage, en travaillant, avec l'approbation des esprits les plus éclairés, au perfectionnement et à l'embellissement de la langue, les traducteurs devaient nécessairement avoir leur place au rang des meilleurs écrivains ; la faveur du public devait les porter aux plus grands honneurs ; cette carrière enfin ne devait pas seulement attirer à elle un petit nombre d'érudits et de savants, mais tout homme qui avait foi en son talent et que sollicitait la gloire littéraire.

III

De cette phalange de traducteurs indépendants, que leurs Belles Infidèles ont trahis eux-mêmes devant la postérité, quelques noms ont été distingués et mis à part : notre mésestime pour tant de travaux qu'on ne lit plus, a fait une honorable exception en faveur de Boileau, La Bruyère, Mme Dacier, François Cassandre et Louis de Sacy, qui, dans la marche du temps et grâce à l'évolution des idées et du goût, ont laissé derrière eux les d'Ablancourt, les Charpentier, les du Ryer, les Vaugelas, les Segrais, les Brébeuf et les Maucroix. Il semble que ces cinq écrivains, dont quelques-uns n'ont été

traducteurs que par accident, se soient fait une idée plus juste de la manière d'interpréter les anciens. Ils n'ont pas commencé comme Tourreil par épouser aveuglément les erreurs et les préjugés de leur temps, et peut-être se sont-ils avancés d'un pas vers la méthode sûre et sincère que le XIX[e] siècle devait préconiser. Mais sont-ils allés aussi loin que Tourreil dans la voie du progrès ? Il nous restera à démontrer ultérieurement que celui-ci, si nous considérons et le point de départ et le point d'arrivée, a parcouru plus d'espace qu'aucun autre traducteur de son temps.

Boileau ne nous paraît pas mériter l'honneur que lui fait Egger de le désigner comme le plus remarquable avec Tourreil des traducteurs d'auteurs grecs. Il avait certes tout ce qu'il fallait pour être un véritable traducteur ; mais là n'était pas la raison qui lui fit mettre en français le *Traité du Sublime* de Longin : il en avertit le lecteur dans sa préface : « Qu'on ne s'attende pas de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter, en pas un endroit, des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, surtout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissait pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un *Traité du Sublime* qui pût être utile [1]. » Cette liberté qu'il se flattait de pratiquer honnêtement sans forfaire à la vérité, nous la taxerions aujourd'hui de licence. N'est-ce point une licence que de retrancher ou d'ajouter au texte des mots ou même des phrases, et mieux encore de supprimer une demi-page comme inutile au but qu'il se propose ? Boileau recourt volontiers au commentaire et à la paraphrase, ce qui, dans bien des cas, altère la pensée, loin de la rendre plus lucide. Encore une fois, il traduit moins Longin qu'il ne se sert de son ouvrage ; et pour nous son

1. Boileau, *Le Traité du Sublime de Longin*. Préface.

principal mérite est moins d'avoir interprété à sa manière une œuvre qui était jusqu'alors à peu près inconnue, que d'avoir, par l'estime qu'il en fit, appelé l'attention des gens de lettres sur un auteur qui fut l'oracle du bon goût dans un siècle de décadence. Quoique sévère, le jugement que La Harpe a porté sur cet ouvrage de Boileau, nous semble être plus près de la vérité que celui d'Egger : « La traduction du *Sublime* par Boileau n'est pas digne de cet illustre auteur. Elle manque d'exactitude, de précision et d'élégance, et je n'ai pu en faire que peu d'usage [1]. »

La version que La Bruyère publia des *Caractères* de Théophraste obtint l'approbation des savants : Ménage la déclara bien belle et bien française [2]. Et cependant La Bruyère s'accorda lui aussi une honnête liberté : comme Boileau, il ne se fit point scrupule de retoucher un passage, d'ajouter ceci et de supprimer cela, par convenance ou par délicatesse. Il était apte, comme il dirait lui-même, à manier et remanier le texte, à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans toutes ses circonstances ; mais il se préoccupe médiocrement du détail, qu'il arrange à son gré, et il ne vise qu'à rendre la pensée de l'auteur dans ses traits essentiels. D'ailleurs cette traduction de Théophraste n'a été que le prétexte d'une étude nouvelle et originale. Ainsi La Bruyère ne méritait pas plus que Boileau d'être pris en exemple dans un genre qu'il n'a pas cultivé pour lui-même et avec toute la conscience et tout le désintéressement d'un fidèle interprète.

Il s'est rencontré en ce temps-là un vrai savant, et de tous les traducteurs du XVIIe siècle, Mme Dacier a conservé jusqu'à nous la plus haute réputation. Ce n'est pas seulement que la faveur ait dû s'attacher nécessairement au nom d'une femme helléniste ; car n'est-ce point un prodige qu'une femme qui

1. Laharpe. *Cours de Littérature*. t. II. Analyse de Longin.
2. *Menagiana* édition de 1715,, t. IV, p. 219.

savait du grec autant qu'homme de France ? Mais elle était plus apte que personne à goûter et à ressusciter dans notre langue les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. Formée depuis l'enfance par les leçons de son père Tanneguy-Lefebvre qui lui enseigna le grec suivant une méthode bien supérieure à celle qui avait cours dans les collèges, et profondément pénétrée de cette poésie grecque, qu'elle pratiqua avec amour tous les jours de sa vie, elle devait, à côté de ses versions d'Anacréon et d'Aristophane, donner, après combien d'autres, une traduction des poèmes homériques : celle-ci, au dire de Boileau, était un pur chef-d'œuvre ; elle vaut bien qu'on range son auteur en une place d'honneur au-dessus de la plupart des traducteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Dans la querelle des Anciens et des Modernes, Mme Dacier entra comme un champion redoutable, ayant pour arme sa traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Avant elle déjà, Homère était le point de mire de la critique des Modernes, et ceux-ci étaient singulièrement aidés dans l'assaut violent qu'ils donnèrent à l'*Iliade*, par ceux précisément, et ils furent nombreux, qui, sous couleur d'interpréter la grande et belle poésie du vieil aède, la mutilèrent et la défigurèrent. Mme Dacier rendit à la vie l'œuvre d'Homère que ses détracteurs et ses interprètes, par une détestable complicité, travaillaient à réduire à néant. C'était mieux que la momie d'Hélène, comme appelait son œuvre la modeste savante. Et pourtant il y a encore bien à reprendre dans cette traduction qui fit oublier toutes les précédentes et demeura sans rivale jusqu'au milieu du XIXe siècle. Or quelle idée Mme Dacier se faisait-elle d'un art qui donna tant de lustre à son nom ? Dans la préface de son *Iliade* elle déclare nettement se prononcer en faveur non d'une « traduction servile », mais d'une « traduction généreuse et noble, qui en s'attachant fortement aux idées de son original, cherche les beautés de sa langue et rend ses images sans compter les mots ». D'après elle, une traduction servile, « par une fidélité trop scrupuleuse,

devient trop infidèle ; car pour conserver la lettre, elle ruine l'esprit, ce qui est l'ouvrage d'un froid et stérile génie ; au lieu que l'autre (une traduction généreuse et noble), en ne s'attachant principalement qu'à conserver l'esprit, ne laisse pas, dans ses plus grandes libertés, de conserver aussi la lettre ; et par ses traits hardis, mais toujours vrais, elle devient non seulement la fidelle copie de son original, mais un second original même. Ce qui ne peut être exécuté que par un génie solide, noble et fécond ». Elle précise un peu sa pensée, afin de « détromper certaines gens, qui, peu instruits de la nature et de la beauté des ouvrages, ont surtout une idée très désavantageuse et très fausse des traductions ». Pour qu'elles ne s'imaginent pas « que c'est une imitation servile, où la fleur de l'esprit et l'imagination n'ont point de part, en un mot qu'il n'y a nulle création », elle ajoute « qu'il n'en est pas de la traduction comme de la copie d'un tableau, où le copiste s'assujettit à suivre les traits, les couleurs, les proportions, les contours, les attitudes de l'original qu'il imite ; cela est tout différent : un bon traducteur n'est point si contraint ; il est tout au plus comme un statuaire qui travaille d'après l'ouvrage d'un peintre, ou comme un peintre qui travaille d'après l'ouvrage d'un statuaire ; il est comme Virgile qui peint le Laocoon d'après l'original de marbre, ouvrage admirable, qu'il avait devant les yeux. Et dans cette imitation, comme dans toutes les autres, il faut que l'âme pleine des beautés qu'elle veut imiter, et enivrée des heureuses vapeurs qui s'élèvent de ces sources fécondes, se laisse ravir et transporter par cet enthousiasme étranger ; qu'elle se le rende propre et qu'elle produise ainsi des expressions et des images très différentes, quoique semblables [1] ». Nous n'entendons plus l'art de traduire comme Mme Dacier ; nous n'admettons pas qu'on fasse « une chose toute nouvelle d'un sujet déjà connu » et nous

1. Mme Dacier, *L'Iliade d'Homère*, Paris 1741). Préface, p. XXXIX et XL.

contestons enfin qu'on puisse, « par une imitation libre et noble », « conserver l'esprit sans s'éloigner de la lettre ». Les qualités et les défauts de cette célèbre traductrice des poèmes homériques s'expliquent maintenant d'eux-mêmes. Sans doute Mme Dacier fut la première en France à comprendre le génie primitif du vieil Homère ; la première en effet elle a senti cette poésie simple, familière, naïve, qui peint les hommes et les choses en termes toujours justes, qui ignore la périphrase et va droit au mot propre, qui appelle un porc un porc et une broche une broche, qui touche et charme le cœur humain parce qu'elle est éminemment humaine et conforme à la nature. La première, elle interprète cette œuvre épique dans son entier et avec son caractère de simplicité parfois un peu grossière. Cependant elle tombe plus d'une fois dans les défauts ordinaires aux traducteurs de son siècle. Elle visa à la simplicité, mais elle n'arriva pas à cette simplicité naïve et spontanée, qui vient du cœur, et non de l'esprit et de la réflexion ; la sienne est une simplicité étudiée, qui ne va pas sans élégance et sans grâce. La traductrice recule quelquefois devant le mot propre et donne dans la périphrase ; elle n'ose pas hasarder certaines figures que le poète a employées, de peur qu'elles ne paraissent trop hardies ou qu'elles ne soient pas entendues ; elle n'ose pas non plus répéter avec Homère ces épithètes cent fois accolées aux mêmes noms et aux mêmes choses. Elle commet des anachronismes en corrigeant des détails de mœurs qui lui paraissent trop grossiers, en modernisant des personnages héroïques dont les manières et le langage auraient blessé la délicatesse d'une société qui prisait encore les fades élégances de La Calprenède et de Mlle de Scudéry. Peut-être pensait-elle que d'amender ici et là cette œuvre primitive, c'était un sûr moyen de la défendre contre les attaques violentes de ses détracteurs. Par un étrange contraste, quand elle voulait s'affranchir des erreurs de son siècle, qui s'avisa trop souvent d'apprendre à écrire aux

anciens, elle tomba parfois dans la trivialité, sous prétexte de rester dans la vérité de son modèle. Enfin la paraphrase, ce vice commun à tous les contemporains de Mme Dacier, n'est pas étrangère à cette traductrice qui allonge et étend l'expression, qui développe la pensée et la complète quelquefois comme pour marquer des transitions. Voilà de quoi témoigne le passage ci-dessous rapporté [1]. Aux yeux des vrais

1. Μνῆσαι πατρὸς σοῖο, θεοῖς ἐπιείκελ' Ἀχιλλεῦ,
τηλίκου, ὥσπερ ἐγών, ὀλοῷ ἐπὶ γήραος οὐδῷ.
Καὶ μέν που κεῖνον περιναιέται ἀμφὶς ἐόντες
τείρουσ', οὐδέ τίς ἐστιν ἀρὴν καὶ λοιγὸν ἀμῦναι·
ἀλλ' ἤτοι κεῖνός γε, σέθεν ζώοντος ἀκούων,
χαίρει τ' ἐν θυμῷ, ἐπί τ' ἔλπεται ἤματα πάντα
ὄψεσθαι φίλον υἱόν, ἀπὸ Τροίηθε μολόντα.
Αὐτὰρ ἐγὼ πανάποτμος, ἐπεὶ τέκον υἷας ἀρίστους
Τροίῃ ἐν εὐρείῃ, τῶν δ' οὔτινά φημι λελεῖφθαι.
Πεντήκοντά μοι ἦσαν, ὅτ' ἤλυθον υἷες Ἀχαιῶν
(ἐννεακαίδεκα μέν μοι ἰῆς ἐκ νηδύος ἦσαν,
τοὺς δ' ἄλλους μοι ἔτικτον ἐνὶ μεγάροισι γυναῖκες.)
τῶν μὲν πολλῶν θοῦρος Ἄρης ὑπὸ γούνατ' ἔλυσεν·
ὃς δέ μοι οἶος ἔην, εἴρυτο δὲ ἄστυ καὶ αὐτούς,
τὸν σὺ πρώην κτεῖνας, ἀμυνόμενον περὶ πάτρης,
Ἕκτορα· τοῦ νῦν εἵνεχ' ἱκάνω νῆας Ἀχαιῶν,
λυσόμενος παρὰ σεῖο, φέρω δ' ἀπερείσι' ἄποινα.
Ἀλλ' αἰδεῖο θεούς, Ἀχιλεῦ, αὐτόν τ' ἐλέησον,
μνησάμενος σοῦ πατρός· ἐγὼ δ' ἐλεεινότερός περ·
ἔτλην δ' οἷ' οὔπω τις ἐπιχθόνιος βροτὸς ἄλλος,
ἀνδρὸς παιδοφόνοιο ποτὶ στόμα χεῖρ' ὀρέγεσθαι.
(*Iliade*, chant XXIV, vers 486-507.)

« Achille égal aux dieux, en me voyant, souvenez-vous de votre père ; il est accablé d'années comme moi, et peut-être qu'à l'heure que je suis ici prosterné à vos pieds, ses voisins profitant de votre absence, lui font une cruelle guerre, et il n'a personne qui le secoure dans un si pressant danger. Mais hélas ! il y a entre lui et moi cette différence, que les nouvelles qu'il reçoit, que vous êtes plein de vie, entretiennent la joie dans son cœur et le soutiennent dans cette extrémité par la douce espérance qu'elles lui donnent tous les jours qu'il va vous voir de retour couvert de gloire triompher de ses ennemis ; et moi, le plus infortuné des hommes, de tant de fils si braves que j'avais dans Troye, je ne crois pas qu'il m'en reste un seul. J'en avais cinquante quand les Grecs abordèrent sur ce rivage, dix-neuf d'un lit, et les autres de diverses femmes ; l'impitoyable Mars me les a presque tous ravis ; le seul, qui faisait toute ma joie, et dont la valeur était le plus fort rempart de ma famille et de tous mes peuples, mon cher Hector, vient d'être tué de votre main en combattant généreusement pour sa patrie. C'est pourquoi je viens pendant les ténèbres dans le camp des Grecs pour le racheter, et je vous apporte une rançon qui n'est pas indigne de vous être offerte. Achille, crai-

savants de l'époque, de ceux qui avaient le plus le sens de l'hellénisme, l'œuvre de Mme Dacier, très supérieure à celles de du Souhait, de La Valterie, de La Motte et de Régnier-Desmarais, semblait évidemment toucher à cette perfection relative que peut atteindre un traducteur qui d'avance se sent vaincu par la supériorité de son modèle, mais qui se flatte toutefois de le représenter sous ses traits essentiels. Et de fait il y avait pour Mme Dacier un mérite sans égal à traduire sans le métamorphoser celui des poètes grecs dont la langue et le génie faisaient le plus violent contraste avec la langue et le génie des écrivains d'une civilisation infiniment supérieure. La Motte appelait le *Télémaque* l'œuvre d'un nouvel Homère égaré parmi les modernes ; le XVIIe siècle pouvait penser et dire de même de la traduction de Mme Dacier. Mais aujourd'hui la critique, mieux éclairée, fait ses réserves, et elle ne saurait admettre que la célèbre traductrice ait remis au jour dans son entière ressemblance la grande figure du vieil Homère. Il y a un mot de Nisard bien dur à son adresse : « Lamotte mutilait la statue, Mme Dacier la badigeonnait [1] » ; le mot est rigoureusement juste.

François Cassandre publia en 1654 une traduction de la *Rhétorique* d'Aristote qui fut souvent réimprimée. C'était un homme de mérite, ami de Boileau, qui le secourut dans l'indigence, et nous lui donnerons une place au premier rang des traducteurs du XVIIe siècle. Il faut d'abord considérer qu'il s'attaqua à l'un des écrivains les moins aisés à interpréter, car cette langue d'Aristote, elliptique et serrée, avec sa dialectique et ses abstractions, offre souvent des obscurités

gnez et respectez les dieux ; ayez pitié de moi en rappelant dans votre esprit l'image de votre père. Combien suis-je plus malheureux que lui ! après tant de calamités, la fortune impérieuse m'a réduit à oser ce que jamais mortel n'osa avant moi ; elle m'a réduit à baiser la main homicide et teinte encore du sang de tous mes enfants. »

(*L'Iliade d'Homère*, traduite en français avec des remarques, par Mme Dacier (Paris, 1741), t. IV, p. 481-483.)

1. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. IV, p. 20.

et d'assez grandes difficultés. Nous dirons à l'honneur de Cassandre, qu'il a su entrer profondément dans la pensée de son auteur, qu'il l'a saisie et rendue en toute exactitude, et que sous ce rapport son travail ne le cède aucunement à celui de Barthélemy-Saint-Hilaire. Mais il pèche comme tous les autres par amplification : il allonge le texte, souvent avec excès, comme le montre bien le passage ci-dessous rapporté : cinq mots grecs donneront quatre lignes de français [1]. Que nous sommes loin de cette sobriété et de cette concision scientifique de l'original ! Mais pourtant, est-ce là la paraphrase ordinaire des traducteurs du temps, qui se préoccupaient plus de bien dire que d'être rigoureusement fidèles à la pensée du texte, et qui depuis le collège s'étaient fait une douce habi-

1. Μέγιστον δὲ καὶ κυριώτατον ἁπάντων πρὸς τὸ δύνασθαι πείθειν καὶ καλῶς συμβουλεύειν, τὰς πολιτείας ἁπάσας λαβεῖν, καὶ τὰ ἑκάστης ἔθη, καὶ νόμιμα, καὶ συμφέροντα διελεῖν. Πείθονται γὰρ ἅπαντες τῷ συμφέροντι· συμφέρει δὲ τὸ σῷζον τὴν πολιτείαν. Ἔτι δὲ κυρία μέν ἐστιν ἡ τοῦ κυρίου ἀπόφανσις· τὰ δὲ κύρια διῄρηται κατὰ τὰς πολιτείας· ὅσαι γὰρ αἱ πολιτεῖαι, τοσαῦτα καὶ τὰ κύριά ἐστιν. Εἰσὶ δὲ πολιτεῖαι τέσσαρες, δημοκρατία, ὀλιγαρχία, ἀριστοκρατία, μοναρχία· ὥστε τὸ μὲν κύριον καὶ τὸ κρῖνον, τούτων τι ἂν εἴη μόριον, ἢ ὅλον τούτων.

(Aristote, *Rh.*, liv. I, ch. VIII.).

Après tout le plus excellent moyen et le plus fort que nous ayons pour persuader, et pour parler avec succès dans une assemblée publique où on délibère, c'est de connaître toutes les formes de gouvernement qu'il y a et les mœurs de chacune : comme encore de savoir distinguer leurs lois, leurs coutumes et tout le reste qui leur est utile. Car les hommes sont faits de sorte qu'ils se laissent persuader et gagner principalement aux choses qui flattent leur intérêt et qui sont pour leur apporter quelque utilité. Or on ne saurait nier que ce qui contribue à la conservation d'un État et qui le fait subsister, ne soit utile et très avantageux. *Faisons donc connaître en peu de mots quelle est la nature de chaque État en particulier, et premièrement en quoi consiste l'autorité souveraine.* L'autorité donc, ou la puissance souveraine, n'est autre chose que ce qu'établissent et ordonnent dans un État ceux qui y commandent et qui en ont la conduite : et cette autorité se divise en autant d'espèces qu'il y a de formes de gouvernement ; car autant qu'il y a de gouvernements différents, autant y a-t-il de souverainetés différentes. Or il se trouve quatre formes de gouvernement, savoir la Démocratie, l'Oligarchie, l'Aristocratie et la Monarchie : de manière que tout ce qui commande et qui tient l'autorité souveraine dans chacune de ces formes de gouvernement, y doit être toujours considéré ou comme une chose qui en fait partie simplement, ou comme une chose qui en est le total, qui en soi renferme l'État tout entier.

(Traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, 1654.)

tude de la redondance cicéronienne ? Non vraiment : le besoin de rendre clairement et complètement la pensée de son auteur entraînait Cassandre à délayer son style ; et de même expliquons-nous l'addition qu'il s'est permise quelquefois de certaines phrases de transition qu'il jugeait indispensables à la suite et à l'enchaînement des idées : telle la phrase soulignée dans le passage précité. Cassandre manque donc à la fidélité de la forme précisément par le désir sincère de rester totalement fidèle au sens, et non par vanité d'écrivain : on peut constater en effet que s'il a d'une part le mérite assez rare d'une parfaite intelligence du texte, il n'a pas d'autre part le défaut de la recherche et de l'affectation du style ; sa langue n'a pas la concision rapide, même un peu sèche, de celle d'Aristote, mais elle est simple toutefois, elle est correcte, elle est française ; sous ce rapport encore la traduction de Cassandre n'est pas sensiblement inférieure à celle de Barthélemy-Saint-Hilaire.

La traduction des *Lettres* de Pline le Jeune par Louis de Sacy a eu la singulière fortune d'être plusieurs fois réimprimée et d'être lue avec faveur jusqu'à nos jours [1] : on n'en pourrait dire autant des plus fameuses traductions des XVIIe et XVIIIe siècles. C'est qu'à bien des égards Louis de Sacy peut défier encore la concurrence, et, à considérer sa version sous le rapport de la forme et du style, on serait tenté de la mettre au-dessus de toutes celles qui ont paru un siècle avant et un siècle après elle. Assez fidèle au sens, elle l'est plus encore à la forme. C'est avec une parfaite souplesse que cette version attrape l'élégance châtiée et travaillée, les coquetteries un peu raffinées, mais fort aimables, de cet épistolier de bon ton qui ressemble, comme on l'a dit justement, à notre Balzac, mais

1. Cette traduction a été reproduite avec quelques corrections dans la galerie des auteurs latins de la collection Nisard. Cette traduction est de 1709 (chez J. Moreau, à Paris).

avec plus d'agrément, et à notre Voiture, mais avec moins de mauvais goût ; le soin et la distinction de la forme, la délicatesse de l'expression, la finesse de la touche sont autant de qualités propres à l'écrivain latin, et que le traducteur fait passer en sa langue avec une heureuse aisance ; on retrouve chez lui jusqu'à cet apprêt de l'homme qui en écrivant à ses correspondants semble s'adresser à l'auditoire habituel des Lectures publiques. Pour tout dire en un mot, la traduction de Louis de Sacy, de tournure essentiellement française, au point d'avoir toutes les apparences d'une œuvre originale, ressemble d'assez près par son air et sa physionomie à l'œuvre épistolaire de Pline. Cependant elle n'est point exempte des défauts qu'on reproche à toutes les traductions du même temps. D'abord le traducteur ne s'en tient pas à la lettre du texte ; pour un mot de l'auteur, il en donne deux et plus ; de trois lignes il en fait six, et même davantage ; s'il ne fausse pas absolument la pensée, il la revêt du moins d'une expression plus ample, pour la rendre sans doute plus lucide et plus complète ; cela sent encore la paraphrase avec tous les abus qu'elle comporte, comme de dire plus que l'auteur, ou de dire autre chose, ou de présenter la pensée d'une tout autre manière. Ici il remanie la phrase, soit pour l'étendre, soit pour la réduire, soit encore pour en modifier la tournure et le mouvement ; là il ajoute à la pensée ou bien il l'affaiblit ; et, pour mieux établir le lien qui unit les idées, il lui arrive d'introduire une phrase de transition dont le lecteur devra lui savoir gré. Il s'en faut donc bien que Louis de Sacy se fasse l'esclave de son texte et qu'il en reproduise la lettre avec exactitude : par là il reste de son temps. Mais comme tout est bien dit, et avec quelle élégante facilité, et avec quel naturel aimable ! Cette jolie langue assurément ne messied point à Pline ; voilà comment Louis de Sacy, s'il ressemble aux traducteurs de son siècle, a sur tous le grand avantage de ne pas trahir le style de son modèle et de rendre avec

succès le caractère qui lui est propre [1]. La grave erreur du

1. Lettre III du livre Ier.
Pline à Caninius.

Quid agit Comum, tuæ meæque deliciæ? Quid suburbanum amœnissimum? Quid illa porticus, verna semper? Quid πλατανών opacissimus? Quid Euripus viridis et gemmeus? Quid subjectus et serviens lacus?

Que fait-on à Côme, cette ville délicieuse, que nous aimons tant l'un et l'autre? Cette belle maison que vous avez dans le faubourg est-elle toujours aussi riante? Cette galerie où l'on trouve toujours le printemps n'a-t-elle rien perdu de ses charmes? Vos platanes conservent-ils la fraîcheur de leur ombrage? Le canal qui se plie et replie en tant de façons différentes a-t-il toujours sa bordure aussi verte et ses eaux aussi pures? Ne m'apprendrez-vous rien de ce vaste bassin, qui semble fait exprès pour les recevoir?

Lettre XIII du livre Ier.
Pline à Sosius Sénécion.

Magnum proventum poetarum annus hic attulit. Toto mense aprili nullus fere dies, quo non recitaret aliquis. Juvat me, quod vigent studia, proferunt se ingenia hominum et ostentant: tametsi ad audiendum pigre coitur. Plerique in stationibus sedent, tempusque audiendi fabulis conterunt, ac subinde sibi nuntiari jubent, an jam recitator intraverit, an dixerit præfationem, an ex magna parte evolverit librum : tum demum, ac tunc quoque lente cunctanterque, veniunt : nec tamen permanent, sed ante finem recedunt, alii dissimulanter et furtim, alii simpliciter et libere...

Cette année nous avons des poètes à foison. Il n'y a pas un seul jour du mois d'avril qui n'ait eu son poème, et son poète pour le déclamer. Je suis charmé que l'on cultive les sciences, et qu'elles excitent cette noble émulation, malgré le peu d'empressement qu'ont nos Romains d'aller entendre les pièces nouvelles. La plupart, assis dans les places publiques, s'amusent à écouter des sornettes, et se font informer de temps en temps si l'auteur est entré, si la préface est expédiée, s'il est bien avancé dans la lecture de sa pièce. Alors vous les voyez venir gravement, et d'un pas qui visiblement se ressent de la violence qu'ils se font. Encore n'attendent-ils pas la fin pour s'en aller: l'un se dérobe adroitement; l'autre, moins honteux, sort sans façon et la tête levée...

Lettre III du livre IX.
Pline à Paulin.

Alius alium, ego beatissimum existimo, qui bonæ mansuræque famæ præsumptione perfruitur, certusque posteritatis cum futura gloria vivit. Ac mihi nisi præmium æternitatis ante oculos, pingue illud altumque otium placeat. Etenim omnes homi-

Chacun juge différemment du bonheur des hommes. Pour moi, je n'en estime point de plus heureux que celui qui jouit d'une grande et solide réputation, et qui, sûr des suffrages de la postérité, goûte par avance toute la gloire qu'elle lui destine. Je

XVIIe siècle n'est-elle pas en effet, non seulement de manquer à la fidélité au sens, mais encore et surtout de vouloir à tout prix faire française une œuvre grecque ou latine en l'adaptant au goût et au langage des modernes ? Qu'on s'en prît à un orateur, à un poète, à un conteur, à un philosophe, on appliquait à tous même phraséologie et mêmes ornements : les Anciens revenaient au jour vêtus, à la mode de Louis le Grand, ayant bel air et beau langage. Mais sous cet uniforme de cour on pouvait reconnaître Pline le Jeune plus facilement qu'un autre, car il le portait mieux que personne, et moins que personne il se trouvait dépaysé en quittant la Rome des Césars pour la Versailles du grand roi. Si jamais un interprète n'a mieux réussi à conserver à son auteur sa physionomie et son style, nous ne croyons pas toutefois que cela doive lui constituer un mérite proprement personnel. Nous dirons mieux : un flair délicat l'a mis sur la piste de l'ouvrage antique qui se prêtait le mieux alors, vu l'esprit et la langue du XVIIe siècle, à ce travail de translation. Outre que les qualités

nes arbitror oportere aut immortalitatem suam aut mortalitatem cogitare : et illos quidem contendere, eniti ; hos quiescere, remitti, nec brevem vitam caducis laboribus fatigare ; ut video multos, misera simul et ingrata imagine industriæ, ad vilitatem sui pervenire. Hæc ego tecum, quæ quotidie mecum, ut desinam mecum, si dissenties tu : quanquam non dissenties, ut qui semper clarum aliquid et immortale mediteris. Vale.

l'avoue, si je n'avais sans cesse un tel prix devant les yeux, je n'aimerais rien tant qu'une douce et parfaite oisiveté. Car enfin je crois que tous les hommes doivent avoir en vue ou l'immortalité ou la mort. Ceux qui prétendent à la première, ne peuvent trop s'appliquer, travailler trop. Ceux qui sont résignés à la seconde ne peuvent trop se divertir, trop se reposer. Ils ne doivent rien tant éviter que d'user, par d'inutiles travaux, une vie déjà très courte ; ce que je vois tous les jours arriver à bien des gens que trompe une ingrate et malheureuse apparence de talents. Ils courent, par un chemin rude et pénible, se plonger dans un éternel oubli. Je vous communique des réflexions que je fais tous les jours, pour cesser de les faire si elles ne sont pas de votre goût ; mais j'ai peine à le croire de vous, dont l'esprit n'est jamais occupé de rien que de grand et d'immortel. Adieu.

ordinaires de l'épistolier romain, finesse de l'esprit, délicatesse des sentiments, élégance, distinction, urbanité, sont celles qui répondent aux qualités de l'esprit français, particulièrement au XVIIe siècle, notre littérature épistolaire, qui n'a pas de rivale, était alors dans tout son éclat; donc, s'il y a pour les traductions un à-propos et un âge d'opportunité, les *Lettres* de Pline ne pouvaient tomber mieux qu'entre les mains de Louis de Sacy. Mais au lieu de Pline mettons Thucydide, Démosthène ou Aristote; le traducteur aurait probablement trempé sa plume dans la même encre et fait parler le même langage à l'historien, à l'orateur, au philosophe; il restait assez fidèle à Pline, il aurait trahi les autres. La raison qui justifie le succès de cette traduction des *Lettres* de Pline, pourrait bien être la même qui nous explique pourquoi la version du *Panégyrique de Trajan* par le même auteur est sensiblement inférieure à celle-là, bien qu'elle ait l'avantage de lui être postérieure. Comme le dit Nisard, elle est écrite d'un style lourd, diffus et languissant. Avec sa forme un peu oratoire, le *Panégyrique* convenait moins au traducteur, et la version remarquable qu'en a donnée Burnouf a fait oublier celle de Louis de Sacy.

Parmi ces traducteurs estimables que la postérité a distingués avec honneur, Louis de Sacy, quoiqu'il doive plus peut-être à sa bonne fortune qu'à son mérite, nous paraît, à ne considérer que la valeur très réelle de son œuvre, digne d'être rangé à la première place. Mais encore doit-il céder le pas à un autre traducteur, qui, par la patience et les efforts d'un long labeur, par la supériorité de sa méthode, et malgré la difficulté plus grande de sa tâche, est allé plus loin que lui en se rapprochant davantage de la méthode moderne. Celui-là est Jacques de Tourreil. Il est piquant de noter au passage que La Motte, cet homme d'esprit qui fut le plus ridicule des traducteurs, a eu l'heureuse idée de réunir, dans son ode bien connue à MM. de l'Académie française, les deux noms de Tourreil et de Louis de Sacy :

Les Plines et les Démosthènes,
Les travaux de Rome et d'Athènes
Deviennent nos propres travaux ;
Et ceux qui nous les interprètent
Sont moins par l'éclat qu'ils leur prêtent
Leurs traducteurs que leurs rivaux [1].

Cependant Tourreil qui allait consacrer la moitié de sa vie à l'interprétation éloquente de celui que tout le monde nommait alors, sans le bien connaître, le prince des orateurs, devait donner un grand exemple aux traducteurs présents et à venir : on ne le suivra pas malheureusement, et on ne rentrera que beaucoup plus tard dans la véritable route qu'il a ouverte.

Si Malherbe a été le père des *Belles Infidèles*, on peut dire que Du Vair a été leur adversaire avant la lettre ; et de même si Perrot d'Ablancourt a donné la consécration au genre préconisé par Malherbe, Tourreil a repris courageusement la voie frayée par Du Vair, et il y a marché aussi loin qu'un homme de son temps pouvait le faire : chose singulière, il reprenait après Du Vair l'œuvre de Démosthène, d'où il semble vraiment que l'orateur grec ait eu le privilège de tomber en bonnes mains, et aussi de porter bonheur à ses interprètes.

Avant d'aborder l'œuvre de Tourreil, nous ne pouvons nous dispenser de jeter un coup d'œil sur celle de Maucroix qui, sans avoir la valeur des traductions que nous venons de passer en revue, mérite toutefois d'arrêter notre attention, puisque Maucroix s'est fait six ans avant Tourreil l'interprète de Démosthène.

L'abbé François de Maucroix publia en 1685 une traduction des quatre *Philippiques* de Démosthène. Il nous dit lui-même pourquoi il entreprit cet ouvrage : « Pour écrire il me faudrait un grand fonds de science et peu de paresse. Je suis

1. Ces vers, extraits d'une ode de La Motte, sont cités par Massieu dans l'édition de Tourreil (1721), t. I, p. LIII.

fort paresseux et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela ; mon auteur est savant pour moi ; les matières sont toutes digérées ; l'invention et la disposition ne me regardent pas, je n'ai qu'à m'énoncer [1]. » Il n'était pas de ceux qui pensent qu'on ne doit aller prendre de l'eau chez son voisin qu'après avoir fouillé sa propre terre jusqu'à l'argile. Le nom de l'orateur et celui du traducteur devaient bien disposer le public en faveur de cet ouvrage ; car depuis Du Vair, Démosthène était un des rares écrivains de l'antiquité sur lesquels aucun des nombreux traducteurs du siècle n'avait encore exercé son talent. Maucroix osa donc ce que personne n'avait tenté, et le bon accueil fait à son œuvre lui donna lieu de croire qu'il n'avait pas trop osé. Mais il est peu certain qu'il ait assez consulté ses forces avant de s'engager dans cette périlleuse entreprise.

On ne peut savoir si Maucroix a travaillé sur un texte grec ou s'il a eu recours, comme tant d'autres en ce temps-là, à une traduction latine : celle de Wolf s'offrait à lui comme un guide assez sûr ; il est à noter d'ailleurs que les versions latines valaient mieux que les françaises, car le besoin de moderniser une œuvre antique ne se faisait pas sentir pour ces traductions particulièrement propres aux savants comme pour celles qu'on destinait au grand public. En supposant que Maucroix n'eût compris Démosthène que par l'intermédiaire de Wolf, il pouvait, en se tenant plus près du traducteur latin, ne pas trop s'éloigner de l'orateur grec. Cependant sa version française n'est pas au point de vue du sens d'une exactitude irréprochable, il s'en faut bien ; et si nous la confrontons avec celle que donna plus tard Jacques de Tourreil, celui qu'on regarda longtemps comme le seul, comme le vrai traducteur de Démosthène, on ne pourra pas ne pas reconnaître à celui-ci une grande supériorité sur son prédécesseur.

1. Lettre de Maucroix à Boileau, 23 mai 1695.

Le premier mérite de Maucroix est de ne pas tomber dans la paraphrase ; mais il ne s'impose pas non plus une méthode sévère et rigoureuse ; il ne sait pas être littéral ; il s'attache à la pensée, non à la lettre ; encore ne cherche-t-il le plus souvent à voir la pensée que dans l'ensemble, et non dans le détail. A tout instant il omet un ou plusieurs termes, persuadé qu'il n'enlève rien à la teneur du discours ; d'autres fois il ajoute au texte et va plus loin que lui dans l'expression de la pensée qu'il veut rendre très précise et très claire ; ou bien encore il lui prête une forme autre que celle que l'auteur lui a donnée ; enfin, faute de se rappeler que le mouvement du style est un des traits essentiels de son caractère, il n'attrape pas ce tour de phrase, ce mouvement démosthénique qui emporte l'auditoire par sa rapidité, qui l'étonne par sa brusquerie, qui le confond par sa foudroyante impétuosité. Enfin la langue du traducteur, de forme assez académique, un peu molle et languissante, n'est qu'un écho très affaibli de cette puissante éloquence de l'orateur athénien [1]. Au dire de Stié-

1. Πότ'οὖν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πόθ' ἃ χρὴ πράξετε ; ἐπειδὰν τί γένηται ; ἐπειδὰν νὴ Δί' ἀνάγκη τις ᾖ. Νῦν δὲ τί χρὴ τὰ γιγνόμεν' ἡγεῖσθαι ; ἐγὼ μὲν γὰρ οἴομαι τοῖς ἐλευθέροις μεγίστην ἀνάγκην τὴν ὑπὲρ τῶν πραγμάτων αἰσχύνην εἶναι. Ἢ βούλεσθ', εἰπέ μοι, περιιόντες αὐτῶν πυνθάνεσθαι· « λέγεταί τι καινόν ; » γένοιτο γὰρ ἄν τι καινότερον ἢ Μακεδὼν ἀνὴρ Ἀθηναίους καταπολεμῶν καὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων διοικῶν ; « Τέθνηκε Φίλιππος ; » — « Οὐ μὰ Δί', ἀλλ' ἀσθενεῖ. » Τί δ' ὑμῖν διαφέρει ; καὶ γὰρ ἂν οὗτός τι πάθῃ, ταχέως ὑμεῖς ἕτερον Φίλιππον ποιήσετε, ἄνπερ οὕτω προσέχητε τοῖς πράγμασι τὸν νοῦν· οὐδὲ γὰρ οὗτος παρὰ τὴν αὑτοῦ ῥώμην τοσοῦτον ἐπηύξηται ὅσον παρὰ τὴν ἡμετέραν ἀμέλειαν. Καίτοι καὶ τοῦτο· εἴ τι πάθοι καὶ τὰ τῆς τύχης ἡμῖν, ἥπερ ἀεὶ βέλτιον ἢ ἡμεῖς ἡμῶν αὐτῶν ἐπιμελούμεθα, καὶ

Quand vous réveillerez-vous donc, Messieurs ? Sera-ce quand vous serez tombez en quelque infortune ? Quand la nécessité vous pressera ? Mais je ne sçay pas de plus pressante nécessité, que la honte, pour animer des gens libres à leur devoir. Voulez-vous passer toute votre vie à demander des nouvelles ? Y a-t-il rien de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine assujettir les Athéniens et se rendre l'Arbitre de toute la Grèce ? L'un dira, Philippe est mort ; l'autre, non ; mais il est dangereusement malade. Que vous importe, quand la mort vous aurait délivrés de celuy-ci ? Si vous ne changez, vous en aurez bientôt fait un autre par votre mauvaise conduite ; car il est bien plus redevable de son agrandissement à votre négligence qu'à sa valeur. Que si la fortune, qui a toujours pris plus de soin de vos affaires que vous-mêmes, voulait consommer ses

venart, cette traduction du tendre abbé, revue par Boileau, reparut sous un autre titre en 1712, mais n'en devint pas plus fidèle.

τοῦτ' ἐξεργάσαιτο, ἴσθ' ὅτι πλησίον μὲν ὄντες, ἅπασιν ἂν τοῖς πράγμασι τεταραγμένοις ἐπιστάντες ὅπως βούλεσθε διοικήσαισθε, ὡς δὲ νῦν ἔχετε, οὐδὲ διδόντων τῶν καιρῶν Ἀμφίπολιν δέξασθαι δύναισθ' ἂν, ἀπηρτημένοι καὶ ταῖς παρασκευαῖς καὶ ταῖς γνώμαις.

(*Première Philip.*, 10, 11, 12.)

bienfaits, et vous enlever ce dangereux ennemy ; dans la confusion où les choses se trouveroient vous pourriez vous rendre les maîtres de tout. Mais dans l'irrésolution et la faiblesse où vous êtes maintenant, si les villes se jettoient d'elles-mêmes entre vos bras, vous n'auriez pas la force de les recevoir.

(Traduction des quatre Philippiques de Démosthène, d'une des Verrines de Cicéron, avec l'Eutiphron, l'Hippias et l'Euthydemus de Platon, des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, 1685, t. I.)

CHAPITRE II

Pourquoi Tourreil s'est fait traducteur et a choisi l'œuvre de Démosthène.

Que se propose Jacques de Tourreil quand il prend en mains les harangues de Démosthène ? Comme tous les traducteurs de l'école de Perrot d'Ablancourt, il prétend, à l'aide d'un ancien, faire œuvre d'écrivain. Or nous avons vu qu'il était depuis l'enfance vivement sollicité par le démon de l'éloquence et qu'il ambitionna toute sa vie d'être mis au rang des meilleurs orateurs de son siècle. Ce génie oratoire, qui s'annonçait dès le collège, était impatient de se produire. Mais on n'était plus au temps où la parole humaine remuait des foules, où la voix d'un orateur apaisait ou soulevait une tempête : il s'en fallait alors, pour parler le langage de Fénelon, que tout dépendît du peuple et que le peuple dépendît de la parole. Cette grande éloquence qui menait aux suprêmes honneurs à Athènes et à Rome, n'existait plus que dans les livres des anciens. La chaire et le barreau n'étaient guère qu'une école de déclamation subtile et pédantesque. Jamais peut-être on ne disputa autant sur l'éloquence, jamais non plus elle ne trouva moins de conditions favorables à son développement. Tourreil devait donc se résigner à pratiquer l'art oratoire entre les quatre murs de sa maison, à écrire des discours faits pour être lus et non pour être prononcés. Encore fallait-il qu'il trouvât une illustre matière. Or il vivait dans un siècle où l'on ne considérait pas toujours l'éloquence comme devant être avant tout l'instrument d'un sentiment profond que fait naître la réalité du moment, et où elle était regardée moins comme un don de l'âme qui nous rend maîtres du cœur

et de l'esprit des autres, que comme une science fondée sur un ensemble de préceptes et d'exemples, si bien que le mot « éloquence » était pris le plus souvent au sens de « rhétorique » ; et comme d'autre part Tourreil avait traduit au collège Virgile ou Cicéron dans un seul but d'imitation, il entreprit de faire sienne l'œuvre de Démosthène, et de se montrer éloquent grâce à lui, peut-être autant que lui, le plus souvent sans lui ; car, s'il se proposait de suivre la trame de ses discours, il entendait rester maître de son expression et maître de son style.

Pourquoi Tourreil, après Jacques Perrion, Jean Lalemant, Louis Le Roy, Jean Papon, Gervais de Tournay, surtout après Guillaume du Vair et François de Maucroix, son contemporain, osa-t-il reprendre une tâche tant de fois recommencée ? Il est vrai que la langue de Du Vair, comme celle des autres traducteurs du XVIe siècle, avait beaucoup vieilli, et la version de Maucroix d'autre part était fort imparfaite. Mais là n'est pas la raison qui détermina le choix de Tourreil : Massieu nous la donne : « Dès que M. de Tourreil eut pris son parti, et qu'il se fut destiné à l'éloquence, il crut qu'il devait aller droit à la source, et commencer par se bien remplir de Démosthène... Mais afin de mieux sentir toutes les beautés dont les harangues de ce fameux orateur sont remplies, il résolut d'en mettre quelques-unes en notre langue [1]. » Du Vair avait eu sans doute la même pensée : pour devenir orateur, il s'était fait traducteur, « préférant ainsi, dit M. Cougny, le commerce direct avec les grands orateurs antiques à l'étude des préceptes de la Rhétorique [2] ».

Cependant c'est par l'étude de ces préceptes de la Rhétorique que commençait, et souvent même s'achevait toute éducation oratoire. Tourreil n'y avait pas échappé. On croyait alors

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. xx.
2. Cougny, *Guillaume du Vair*, Paris, 1857, p. 4.

trouver le secret de la véritable éloquence dans les règles que les faiseurs de « Rhétoriques » tiraient d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Longin et de tant d'autres, et entassaient dans des manuels aussi vains que prétentieux. Apprendre dans les livres à diviser une oraison en ses parties essentielles, à composer savamment un exorde, une narration, une péroraison, à mêler habilement à la trame du discours des lieux communs brillants, à jeter enfin sur tout l'ensemble, comme une poudre d'or, les ornements factices d'une érudition déréglée, voilà comment on formait les hommes à ce métier d'orateur. On eût mieux fait d'enseigner l'éloquence dans des livres où les meilleurs préceptes des anciens, édictés en petit nombre, n'eussent servi qu'à relier entre eux de longs et magnifiques passages empruntés aux plus célèbres orateurs de la Grèce et de Rome : des morceaux choisis en disent plus que des définitions abstraites et empanachées. Tel était le sentiment de Fénelon, et Rollin, qui a exécuté en partie dans le deuxième volume du *Traité des Etudes* le plan indiqué par Fénelon, a donné plus d'exemples que de préceptes : il s'est plu à présenter au lecteur des extraits de Démosthène et de Cicéron ; il voulait que l'on puisât la rhétorique dans les sources mêmes, que l'on consultât d'habiles maîtres, qu'on lût avec grand soin les anciens et les modernes, et qu'on s'exerçât beaucoup dans la composition et dans la traduction. Ainsi les esprits les plus avisés jugèrent que pour devenir orateur on devait, après avoir appris dans les collèges la théorie abstraite et aride de l'art oratoire, entrer dans le commerce intime des grands maîtres de la tribune antique, en les lisant, en les traduisant, en les imitant. Les deux modèles qu'il convenait de suivre étaient sans conteste Démosthène et Cicéron. Cicéron lui-même ne devait-il pas beaucoup à Démosthène ? « Demosthenes ex magna parte Ciceronem, quantus fuit, fecit [1]. » On ne s'étonnera donc pas que Tourreil, après beaucoup d'autres,

1. Quintilien, *De Institutione oratoria*, X, 1.

ait affronté l'œuvre de Démosthène ; et il est à noter que nombre de jurisconsultes, d'avocats et d'orateurs, se sont faits traducteurs : il suffit de nommer, à propos de Démosthène seulement, Du Vair, Tourreil, Plougoulm et Dareste. De même Olivier Patru devait se recommander à l'estime de ses contemporains autant par la traduction qu'il fit d'un discours de Cicéron que par ses harangues du barreau ; et c'est peut-être bien à ce culte sincère pour Cicéron qu'il fréquenta longtemps, comme Tourreil Démosthène, qu'il dut en partie de s'être élevé au-dessus des avocats de son temps.

Ainsi Tourreil ne pouvait s'exercer mieux à l'éloquence qu'en se mettant dans une sorte d'accoutumance avec le génie de Démosthène. Il n'est pas impossible d'autre part qu'il ait été guidé dans son choix par la nature même de son caractère, et nous ne refusons pas d'admettre dans une certaine mesure ce que déclare Massieu à cet égard. « La principale cause du penchant qui l'entraînait vers la lecture de Démosthène, était en lui-même sans qu'il le sût. Il n'y a point d'ouvrages qui nous plaisent tant, que ceux où nous nous retrouvons sans cesse, et qui nous retracent à tous moments nos propres dispositions. Un jeune homme naturellement chagrin et misanthrope, d'un tempérament bouillant et impétueux, ami du vrai jusqu'à l'excès, ennemi du faux à proportion, et toujours prêt à tomber de toute sa force sur le vice et sur le ridicule, devait trouver de grands charmes dans un orateur, qui possède ces mêmes qualités au plus haut degré [1]. » Malet, dans son discours de réception à l'Académie française, parle ainsi de cette ressemblance morale entre l'orateur antique et son illustre interprète : « M. de Tourreil, trouvant dans Démosthène la force, la fécondité, la véhémence, en un mot tous les caractères du sublime, et frappé par la conformité qui était entre eux, en fit son favori d'étude [2]. » Croyons donc sans diffi-

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. xx.
2. *Ibid.*, p. LV.

culté que Tourreil, dans sa recherche d'un modèle, a donné sa préférence à Démosthène, et parce qu'il reconnaissait en lui le plus grand orateur de l'antiquité, et parce qu'il voyait en lui l'homme intègre, le travailleur acharné, le zélé partisan de la vérité, l'orateur impitoyable dans le blâme, prompt à la riposte, impétueux à l'attaque, implacable dans sa logique, sublime dans ses élans d'indignation ; et si l'on envisage la grandeur de la lutte que Démosthène soutint sans défaillance jusqu'à la dernière extrémité contre un habile politique, qui était en même temps un guerrier redoutable, contre cet homme insinuant et perfide qui maniait avec une étonnante dextérité, les armes les plus dangereuses, la ruse, le parjure, l'injustice, la violence, l'or surtout, et qui s'entendait à merveille à semer la division entre les cités rivales de la Grèce, croyons à cette sympathie naturelle qui aurait porté Tourreil à l'étude et à l'interprétation des œuvres oratoires d'un homme qui fut pendant longtemps la voix de sa patrie.

Tourreil avait certes tout à gagner dans ce tête-à-tête avec Démosthène ; dans une si haute compagnie il ne pouvait qu'enrichir ses ressources et augmenter ses forces. Mais lui suffisait-il de prendre comme Du Vair le rôle modeste du traducteur pour s'exercer à celui de l'orateur ? Se proposait-il pour fin unique d'apprendre à devenir éloquent ? Orateur, ne l'était-il pas déjà ? Ses succès académiques le lui avaient prouvé deux fois. Se croyant déjà maître de sa parole et de sa plume, il voulait donner à ses contemporains la mesure de son talent. Il ne traduisit pas Démosthène en simple et fidèle truchement ; mais, comme un fanatique du bien dire, en écrivain qui a foi en lui-même, il composa, pour ainsi dire, des harangues d'après Démosthène. Ainsi, fit plus tard Rivarol, qui traduisit Dante en style soutenu, malgré le défi que lui en porta Voltaire. Tourreil n'a pas traduit avec la seule pensée de se faire un style, comme J.-J. Rousseau traduisant le premier livre de l'*Histoire* de Tacite. Ce n'est pas un apprentis-

sage qu'il comptait faire en disciple timide et inexpérimenté ; et, s'il n'eut pas l'outrecuidance de se mettre au niveau du grand orateur, il ne se jugea pas indigne de le présenter sous son nom et avec son style : de fait il se donna lui-même. Il avait pour se justifier l'autorité d'un ancien : « Cicéron dit et semble l'avoir plus dit pour moi que pour un autre : *j'ai traduit les harangues qu'Eschine et Démosthène ont prononcées l'un contre l'autre, et je les ai traduites en orateur, non en interprète* : converti ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes inter se contrarias, Æschinis Demosthenisque ; nec converti ut interpres, sed ut orator [1]. » Et il s'honore de partager l'erreur de Cicéron, « car l'on s'égare glorieusement à la suite de pareils guides [2] ». Par un juste pressentiment de ce que plus tard les vrais connaisseurs pouvaient lui objecter, Tourreil exprime nettement le reproche qu'il peut encourir : « Vous promettez Démosthène, et vous vous donnez. A peine reconnaît-on le grec dans votre français [3]. » Mais ce reproche ne l'embarrassait point : n'avait-il pas le désir de se donner lui-même ? Tourreil se tailla un habit de cour dans le manteau de Démosthène.

C'est dans de telles dispositions que le traducteur-écrivain s'attacha tout entier à l'œuvre de Démosthène, sans pouvoir de longtemps se résigner à être autre chose qu'un paraphraseur éloquent. Si l'on songe qu'il eut pendant de longues années la folle ambition d'offrir au public un ouvrage tout nouveau selon le goût du jour, avec l'assurance de plaire et d'être lu ; et que, par un penchant de sa nature, aussi bien que par son éducation, il ne pouvait échapper à une erreur commune à tous les traducteurs ; si l'on songe qu'il avait, comme tout le monde, une fausse idée de la véritable éloquence, en prenant le moyen pour la fin, l'outil pour l'œuvre

1. Tourreil (1691). Préface, p. 6.
2. *Ibid.*, p. 7.
3. *Ibid.*, p. 3.

même, en traitant la grâce du bien dire comme le but unique de l'orateur ; que d'autre part le besoin irrésistible de mettre en évidence les beautés de son style s'était enraciné chez lui dès le collège et qu'il n'avait pas appris impunément des Jésuites à commenter et à traduire les anciens comme on le faisait chez eux, c'est-à-dire en fardant l'antiquité ; on devine, et nous en ferons bientôt la pénible constatation, ce que devait être la première version de Jacques de Tourreil.

CHAPITRE III

Sur quels textes Tourreil a travaillé, et comment il établit son texte.

Avant d'envisager Tourreil dans la pratique même de la traduction, ne convient-il pas de le suivre dans les multiples recherches et dans les travaux préparatoires auxquels il s'est livré pour établir son texte et pour donner une copie exacte de son modèle ?

Massieu ne s'est jamais posé la question de savoir sur quelle édition de Démosthène le traducteur avait travaillé, et s'il n'avait jamais suivi qu'un seul et même texte : il ne nous renseigne pas à cet égard. C'est d'ailleurs un souci qui préoccupait si peu les traducteurs du XVIIe siècle, que, pour traduire une œuvre grecque, ils recouraient généralement à une traduction latine.

Les éditions de Démosthène ne manquaient pas : au XVIe siècle avaient paru successivement celle d'Alde Manuce (1504), celle d'Herwagen (ou Hervagius) (1532), celle de J.-B. Feliciano (1543 à Venise) et réimprimée à Bâle (1547), celle de Paul Manuce (1554), celle de Paris commencée par Guillaume Morel et terminée par Lambin (1570), et enfin celle de Hieronymus Wolf (1572) comprenant texte, variantes, scolies grecques, traduction latine, commentaire, plusieurs fois réimprimée : c'était la plus répandue au XVIIe siècle. Tout porte à croire que l'édition Wolf était celle que Tourreil suivait journellement. Il est certain qu'il l'avait eue en mains au cours de ses études, puisqu'il n'y en avait pas d'autre dans les collèges des Jésuites. D'ailleurs le texte en avait été soigneusement établi, et plus tard Reiske en faisait grande estime

dans la préface latine de son édition de Démosthène. Elle avait l'avantage de présenter à la suite du texte le commentaire d'Ulpien, des corrections d'Opsopœus, des notes de Budée, d'Érasme et d'autres savants, et enfin des notes de Wolf lui-même, dans lesquelles il enregistrait toutes les altérations et omissions commises dans les manuscrits et réparées d'après le manuscrit S de Paris ; elle se recommandait par le nom de son auteur, que Tourreil tenait pour le meilleur traducteur latin de Démosthène, et qu'il cite constamment dans ses *Remarques*, sans toutefois l'approuver toujours. Dans la préface qui précède les deux discours *de la Couronne* il dit : « Je sais que Wolfius ne satisfait pas de tout point un critique de grande réputation (Henri Estienne) ; mais avec un autre critique non moins célèbre (Huet), quoique peut-être plus indulgent, je réponds qu'il faut présumer, que ce qui dans cet art manqua aux perfections d'un homme si docte, si profond, et qui l'avait cultivé tant d'années et avec tant de succès, manque nécessairement à l'esprit humain et ne peut s'acquérir[1]. » Il est permis de croire que Tourreil, pour faire sa première version de Démosthène, a suivi l'édition de Wolf, et celle-là seulement. Il lui arrive une fois, à la page 165 de sa première édition, à propos de l'expression καὶ οἱ βοηθούμενοι τριακόσιοι (voir Weil, *Deuxième Olynthienne*, par. 29), de dire que « tous les exemplaires ne s'accordent pas » et qu' « on lit tantôt τριακόσιοι les trois cents, tantôt τετρακόσιοι les quatre cents » ; et il explique l'une et l'autre leçon « pour contenter tout le monde ». Mais il ne fait là que relever une note de Wolf qui corrige par le manuscrit S une altération des autres manuscrits.

Dans la seconde édition, deux fois le traducteur examine le mot du texte : voir d'abord dans Weil, *Troisième Olynthienne*, par. 31 : « Βοηδρόμια πέμψωσιν » : la vulgate donne

1. Tourreil (1721), t. II, p. 6.

βοίδια, et Wolf lit de même βοίδια; Tourreil dit : « Quelques-uns lisent βοηδρόμια. Il me semble, que de la manière dont Harpocration explique βοηδρόμια, fête instituée après qu'Ion sous le règne d'Érechthée eut secouru les Athéniens fort pressés par Eumolpe, fils de Neptune, ce mot jamais ne peut se marier avec celui de πέμψωσιν[1]. » Nous trouvons à la page 357 du second tome de l'édition de 1721 une note, qui n'est d'ailleurs que la reproduction d'une note de la seconde édition, comme précédemment pour l'expression Βοηδρόμια πέμψωσιν : il s'agit du mot δεκαδαρχία que donnent les manuscrits et que Tourreil remplace par τετραδαρχία : « Je dis *tétrarques* avec Harpocration, et non pas *décadarques* avec le texte : car quelque respect qu'on doive au texte, il ne faut pas révérer les fautes visibles des copistes. La Thessalie était divisée en quatre tétrades, ou cantons, appelés θετταλιῶτις, φθιῶτις, πελασγιῶτις, ἑσταιῶτις, et Philippe dans chacun de ces quatre cantons établit un commandant. Démosthène le dit ailleurs en propres termes, τετραδαρχίας κατέστησε παρ' αὐτοῖς. Ce n'est donc pas corriger Démosthène, mais expliquer Démosthène par Démosthène, et l'accorder avec lui-même. C'est rétablir un passage manifestement corrompu[2]. » Weil lui-même, tout en conservant δεκαδαρχία, dit en note : « Tout bien considéré, nous ne voyons pas pourquoi on n'en croirait pas Harpocration et les anciens commentateurs, qui puisaient leurs renseignements dans des historiens aujourd'hui perdus. » (Weil, 1881, p. 229.) Plusieurs éditeurs ont adopté la solution proposée par Tourreil. M. L. Lemain, dans son édition des *Philippiques* (1891) dit en note à la page 139 : « Δεκαδαρχίαν. Ce mot, très controversé, n'a pas d'explication historique précise. On lit (*Philip.*, III, p. 26) : τετραρχίας κατέστησεν, il partagea la Thessalie en quatre districts. Les commenta-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 311.
2. *Ibid.*, p. 357.

teurs anciens nient l'existence de la décadarchie. Y avait-il, comme on l'a pensé, des décadarques à la tête de chacun des quatre districts ou dans chacune des cités de la Thessalie, ou Démosthène ne s'est-il servi de ce mot δεκαδαρχίαν, rappelant le régime imposé jadis par Lacédémone à un grand nombre de cités grecques, que pour désigner d'un terme plus familier à ses auditeurs un gouvernement oligarchique ? » Et adhuc sub judice lis est. Il n'en est pas moins très habile de la part de Tourreil de conclure que « ce n'est pas corriger Démosthène, mais expliquer Démosthène par Démosthène, et l'accorder avec lui-même ». Ce double exemple prouve seulement que deux fois Tourreil, dont le sens critique commençait à s'éveiller, eut l'idée de consulter une autorité ancienne, mais nous ne pouvons encore en déduire que le traducteur ait poussé plus loin la critique de son texte et qu'il ait eu recours aux diverses éditions précédemment parues.

Ce qui est très sensible, c'est que les corrections faites sur le texte, qu'il les reçoive d'un autre ou ne les doive qu'à lui-même, sont beaucoup plus nombreuses pour ses dernières versions, et notamment pour les deux *Discours de la Couronne*, que pour les premières, même revues et améliorées. Les *Remarques* nous font voir très souvent qu'il ne s'en est pas tenu à une seule édition. Dans les cas difficiles il consulte toutes les éditions connues : ainsi en témoigne une note de la page 527 du second tome : « d'y acquérir des terres... » ; et mieux encore celle-ci, à la page 530 du même tome : « Il y a dans le grec, ἀποστεῖλαι δὲ καὶ δωρεὰς. Ce passage est susceptible de plusieurs leçons et de plusieurs sens. Quant aux leçons, il en reçoit trois différentes. La première est δωριὰς qui se trouve et dans l'édition d'Hervage à Bâle en 1532, fort vantée par Erasme, et dans deux manuscrits de la bibliothèque de Saint-Laurent à Florence. La seconde est δωρεὰς qui se trouve dans l'édition de Bienné à Paris en 1570, dans celle de Marinus à Francfort en 1604 faite sous les yeux et

par les soins de Wolfius, et dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence. La troisième est δωριεῦσι qui se trouve dans l'édition des Junti à Florence, et dans l'édition de Paul Manuce à Venise en 1554... »

Il dut même consulter quelquefois les manuscrits de la Bibliothèque royale, comme semble le démontrer la note suivante (tome II, page 527) : *Et le droit de séance, soit dans le corps du Sénat, soit dans l'assemblée du peuple.* Il y a dans le texte ποτὶ τὰν θόλον, ποτὶ τὰν βωλὰν, καὶ τὸν δᾶμον, endroit le plus embarrassé et peut-être le plus difficile de toute cette harangue. On lit ce passage de trois manières, ποθόλον, ποτὶ θόλον, et ποτὶ τὰν θόλον. Chacune de ces trois leçons est fondée sur des manuscrits. Les plus anciens de la Bibliothèque royale ont ποθόλον. Si l'on s'attache à cette leçon, il faut dire que ποθόλον est doriquement pour πρὸς ὅλον, et que le sens est : que les Byzantins décernent aux Athéniens la préséance dans les spectacles πρὸς ὅλον *in universum*, sur tous les spectateurs généralement. Ce qui suit, ποτὶ τὰν βωλὰν καὶ τὸν δᾶμον, est l'explication de πρὸς ὅλον. Le décret après avoir dit, sur tous les spectateurs généralement, ajoute, sur le Sénat et sur le peuple. J'avoue que je ne suis point pour cette explicacation. Car j'ai peine à me persuader que les Byzantins eussent accordé dans leurs jeux la préséance aux Athéniens, même sur le Sénat en corps, sur tout le peuple assemblé. Il n'y a pas d'apparence selon moi que toute une nation se fût portée par une délibération publique à une flatterie si outrée. Dans la même bibliothèque du roi, le manuscrit 2188, fol. 86, porte ποτὶ θόλον. Et entre les lignes on voit ces mots écrits d'une main récente, « πρὸς τὴν θόλον. Ἡ λεγομένη στοὰ, ἔνθα καθήμενοι οἱ πρυτάνεις ». « Dans le lieu nommé θόλος, la voûte ; qui s'appelle encore στοὰ, la galerie, lieu où les magistrats s'assemblaient à Byzance. » Selon cette scholie, le sens est : que les Athéniens auront la préséance dans les assemblées du Sénat. Ce second sens me laisse le même scrupule que le pre-

mier. D'ailleurs il est bien vrai que le lieu où les Prytanes mangeaient ensemble à Athènes s'appelait θόλος. Mais on ne trouve dans aucun endroit des auteurs anciens, si ce n'est dans celui-ci, que le lieu où les magistrats de Byzance s'assemblaient, eût aussi ce même nom. Cependant Lambin adopte ce sens. Car il traduit περὶ τὸν θόλον, *in Prytaneo.* M. Van-Dale (*Dissert. neuvième*) est persuadé que le mot ΠΟΘΟΛΟΝ qui se trouve dans les plus anciens manuscrits est corrompu, et qu'il faut lire ΠΟΘΟΔΟΝ. Comme ces deux mots se ressemblent fort, et ne diffèrent que par le jambage d'un delta, il a pu arriver fort aisément que les copistes aient substitué l'un pour l'autre ou même que le temps ait effacé le jambage. Ce savant homme lit donc ποθόδον, qu'il prétend être doriquement pour προσόδον, *accessum*, *aditum* : et explique ainsi tout cet endroit : « Que les Byzantins décernent aux Athéniens la préséance dans les spectacles, le droit d'entrer dans les assemblées du Sénat et du peuple. Il confirme son explication par des inscriptions très anciennes, où l'on trouve ces mêmes mots, pris dans le même sens. Il faut convenir que cette conjecture est heureuse, et qu'elle a sur les autres explications l'avantage de présenter au moins un sens fort naturel, qui ne laisse aucune difficulté. » Cette leçon est en effet très heureuse et Weil l'a suivie. Rien ne nous interdit de croire que Tourreil ait connu et vu le manuscrit S.

Les exemples que nous venons de citer nous montrent que le traducteur, s'il recourt aux diverses éditions et aux manuscrits, s'adresse aussi, et fréquemment, aux scolies, aux notes critiques et aux commentaires des savants de l'antiquité et de la Renaissance : voici un nouvel exemple de la 3e édition encore plus concluant (t. II, p. 525 et 526) : « *A dit en pleine assemblée* ». Il y a dans le grec ἐν τᾷ ἁλίᾳ. Grâce aux remarques lumineuses d'un savant de notre siècle, nous voyons clair dans quelques endroits obscurs de ce décret. Les inter-

prètes jusqu'ici nous payaient d'un latin plus énigmatique et moins intelligible que le grec. Par exemple, Wolfius lit ici ἐν τεαλίᾳ et sans autre façon il traduit *in Tealia*, comme s'il y avait dans Byzance un lieu appelé de ce nom-là. J'aimerais autant à la manière de je ne sais quel homme qui ne voulut pas demeurer court, dire que le mot Nycticorax signifie en français *Nycticorax*. Lambin lui, des deux mots ἐν et τεαλίᾳ n'en fait qu'un, Entealias, qu'il suppose être un nom d'homme, et dont il forme une filiation, exprimée par Entealiæ filius, fils d'Entealie : qu'on devine, si l'on peut. Ainsi avec le docte Van-Dale je crois qu'il faut lire ἐν τῇ ἁλίᾳ, *in populi conventu*, dans une assemblée générale du peuple. Le mot ἁλία, assemblée, est dérivé de celui d'ἁλίζεσθαι, *convenire*, *congregari*, s'assembler, se rendre en un lieu, d'où se forme encore celui d'ἅλεες, *frequentes*, *conferti*, rassemblés en grand nombre : ἁλίην ἐποιήσαντο, ils firent une assemblée, dit Hérodote. Il faut lire dans Hesychius ἁλίαν au lieu d'ἁλιαίαν, ἐκκλησίαν. Lisez aussi dans une inscription rapportée par Gruter, p. CCCCI, ἔδοξε ταὶ ἁλίαι au lieu de ταιαλίαι *Agrigentinorum*, l'assemblée des Agrigentins a été d'avis. Au reste, quoique Van-Dale prétende qu'on doive lire ἐν τᾷ ἁλίᾳ ou ταὶ ἁλίαι, moi, sans pourtant rien dérober à l'honneur de cette heureuse correction, je me contenterais de diviser en trois le mot ἐντεαλίᾳ et je lirais ἐν τε ἁλίᾳ, non pas par envie de renchérir sur le correcteur primitif, mais par le simple désir de ne changer quoi que ce soit au texte. Or j'y parviens de la sorte ; car je sépare seulement ce qu'un infidèle copiste avait joint. Les copistes étaient fort sujets à mettre l'enclitique τε au lieu de l'article τῇ ; substitution fréquente dans les meilleurs manuscrits, parce qu'un homme à qui l'on dicte, peut facilement confondre l'un avec l'autre. D'ailleurs ce τε pouvait être un idiotisme des Byzantins, qui, contre l'usage des autres Doriens, disaient τε au lieu de τᾷ. Nous en avons la preuve dans le décret même dont il s'agit. Nous y voyons plus bas ἐν τε Ἑλλάδι au lieu de ἐν τῇ ou τᾷ

ἐλλάδι, de quoi il faut s'étonner d'autant moins qu'anciennement la lettre ε servait également soit à l'ε long, soit à l'ε bref. Car selon la remarque de saint Jérôme (*L. de nominibus hebraicis*) « l'ῆτα n'est autre chose que l'ἐψιλον allongé ; témoin les colonnes et les médailles, où nous lisons τε pour τῃ, et αθε pour αθῃ ». Si l'on ne tient pas compte des huit lignes que Tourreil consacre au mot ἁλία, inutiles et peu exactes (car, d'une part il ferait mieux de dériver ἁλία et ἁλίζεσθαι de l'adjectif ἀλής, et non ἁλία et ἀλής de ἁλίζεσθαι, et d'autre part il n'y a pas lieu de lire dans Hesychius ἁλίαν au lieu de ἁλιαίαν, ce dernier mot étant donné par Aristote dans sa *Politique* pour désigner l'assemblée du peuple à Épidamne et à Tarente), on reconnaîtra que le traducteur fait preuve ici d'une grande sagacité et d'une réelle érudition. Le mot ἁλίᾳ a été adopté par Weil ; quant au mot τε, sur lequel Tourreil exerce son ingéniosité et son savoir, il est tout au moins de sa part l'objet d'une hypothèse habilement établie.

Ainsi, quand les éditions et les manuscrits ne le satisfont pas dans tous les cas, Tourreil emprunte les lumières d'Harpocration, de Maussac, de Melanchthon, de Scrimger, de Henri de Valois (Valesius), de Van-Dale. Celui-ci par exemple, que, dans sa table des matières du second tome, il appelle « un des plus savants hommes de ces derniers temps » et qui « a éclairé par des remarques très doctes et très judicieuses le décret des Byzantins [1] », lui fournit plusieurs corrections dont une vient d'être citée.

Tourreil fait plus encore : il risque parfois ses propres conjectures, et, à côté de quelques corrections maladroites, d'autres en revanche sont tout à fait heureuses. Il lui est arrivé de remplacer le nom de Cléophon par celui de Cléon, sous prétexte qu'il « ne trouve nulle part dans l'histoire la moindre trace ni le plus léger vestige de ce Cléophon pré-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 724.

tendu », et qu'au contraire « Plutarque, Diodore de Sicile, Thucydide et principalement Aristophane, dans la comédie intitulée *Les Chevaliers*, nous représentent un Cléon pétulant, audacieux, perturbateur du repos public, et, pour tout dire, tel qu'Eschine dépeint Cléophon [1] ». Cette fois son érudition est en défaut ; et s'il avait su que le nom du démagogue Cléophon se retrouve dans la *Rhétorique* d'Aristote [2] et dans les *Grenouilles* de ce même Aristophane [3], dont il invoque l'autorité, il ne se serait pas exposé à supprimer deux lettres de son texte, et il n'aurait pas ingénieusement, mais faussement, substitué Cléon à Cléophon que donnent tous les manuscrits ; ajoutons qu'Eschine citait déjà dans le « Παραπρεσβείας » le nom de ce personnage, qui après la défaite des Athéniens en Sicile, alors que les Lacédémoniens offraient la paix à des conditions désavantageuses pour Athènes, menaça de tuer quiconque parlerait de la paix. Mais voici, entre plusieurs, un cas où le bon sens seul dicte au traducteur la leçon la plus juste (tome II, p. 540) : « *Et par égale portion entre eux ils contribueront aux frais de cet armement.* Il y a dans l'édition de Wolfius et presque dans toutes les autres, ἐπὶ ἴσον τῇ χορηγίᾳ χρώμενον. La simple lecture du texte fait voir qu'il faut lire χρωμένους. Car ce mot se rapporte à τοὺς τριηράρχους qui précède. »

Ce n'est pas tout : pour arriver à une exacte interprétation de son auteur, Tourreil eut encore recours aux traductions latines ou françaises de Lambin, de Perionius, d'Aretin, de Wolf et de Du Vair, dont il reconnaissait de bonne foi les mérites et les défauts.

Et voilà comment, du moins dans ses derniers travaux, il se préparait à la traduction de son modèle.

Un dernier fait est à mentionner, qui prouve que le traduc-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 467.
2. Aristote, *Rhétorique*, I, 15.
3. Aristophane, *Grenouilles*, 678.

teur ne s'en laisse pas imposer par les plus hautes autorités des temps modernes, et qu'il ne suit pas Wolf, par exemple, comme un guide impeccable : il modifia l'ordre dans lequel on avait jusqu'alors présenté les *Philippiques* et les *Olynthiennes*. Il dit dans le sommaire de la *Première Philippique* : « Quand pour la chronologie je place la *Première Philippique* avant les *Olynthiennes*, je m'éloigne de l'opinion commune, sans vouloir nullement me singulariser. Je quitte le chemin battu, mais je ne le quitte qu'avec de bons guides : je veux dire Denys d'Halicarnasse et Diodore de Sicile [1] ». L'édition Wolf, en effet et les autres rangeaient la *Première Philippique* à la suite des trois *Olynthiennes*. La rectification faite par Tourreil a généralement prévalu : il l'appuie d'ailleurs sur de fortes raisons qu'il tire de la harangue même (voir tome II, p. 259 et 260). Mais la chronologie des trois *Olynthiennes*, malgré l'autorité de Denys et de Diodore, a soulevé, même après Tourreil, bien des controverses. Le tableau comparatif suivant nous renseigne à cet égard :

TOURREIL		GROTE		WEIL	
1re Olynth.	A	1re Olynth	B	1re Olynth	C
2e —	B	2e —	A	2e —	A
3e —	C	3e —	C	3e —	B

La trop grande déférence de Tourreil pour une autorité ancienne a nui une fois de plus à son sens critique, car il ne lui est pas venu à l'esprit qu'on pût remplacer la *Quatrième Philippique* par le *Discours sur la Chersonèse* : nous devons à M. Weil cette innovation hardie et judicieuse. L'authenticité de cette *Quatrième Philippique* est, en effet, plus que discutable, et cette harangue ne fait que reproduire presque textuellement une grande partie du *Discours sur la Chersonèse* qui passe avec raison pour un des plus beaux discours de Démosthène. Tourreil cependant a senti le besoin de

1. Tourreil (1721), t. I, p. 282.

démontrer que cette *Philippique* ne fait pas double emploi avec le *Discours sur la Chersonèse*[1].

En résumé, Tourreil, le Tourreil de la dernière manière, a fait ce qu'aucun traducteur de son temps n'a eu l'idée de faire : il s'est intéressé à l'établissement de son texte, et il a visé à le remettre dans sa forme la plus exacte. Qu'il lui arrive en telle matière de commettre des erreurs, nous ne songeons pas à le nier ; mais n'avons-nous pas le droit de dire que, par cette méthode toute nouvelle dans l'art d'étudier un texte, il a accompli un progrès considérable en fondant l'art de traduire sur la science de la critique ?

1. Tourreil (1721), t. I, p. 405 : « On retrouvera dans cette harangue beaucoup de choses qu'on a vues dans les précédentes. Mais comme elle roule sur le même sujet, épuisé déjà par huit discours, c'était pour l'orateur une espèce de nécessité d'user de redites. Et il semble qu'en pareil cas la répétition n'est point un défaut. De plus, c'était par cette harangue que Démosthène devait finir. On doit donc la regarder comme une récapitulation de toutes les autres ; et l'on pourrait effectivement l'intituler, la *Péroraison des Philippiques*. Notre orateur y rappelle la plupart des preuves qu'il avait déjà mises en œuvre. Mais en les rappelant, il leur donne une nouvelle force, soit par la manière dont il les range, soit par le grand nombre de traits qu'il y ajoute. »

CHAPITRE IV

Les trois versions de J. de Tourreil comparées entre elles : I. La première version. — II. La deuxième version. — III. La troisième version. — IV. La troisième version de Tourreil comparée à celle de Maucroix. Une page de Démosthène traduite par Fénelon.

Comment Tourreil, mis en présence de Démosthène, se comporte-t-il à l'égard de son auteur ? En abordant l'examen des trois versions successives qui ont été publiées sous son nom, nous présenterons en même temps les préfaces écrites par le traducteur pour chacune des trois éditions : il importe de constater si ses actes ont toujours répondu à ses intentions, s'il donne toujours ce qu'il fait espérer, s'il fut vraiment dans l'exercice de son art ce qu'il était dans l'exposé de ses principes. Nous aurons soin, en outre, de noter les critiques qui ont suivi la publication des deux premières versions, pour voir s'il n'y a pas là une cause importante de la curieuse évolution qui s'est faite dans la méthode du traducteur.

Pour comparer entre elles ces trois versions, nous avons choisi dans une œuvre aussi étendue ceux des morceaux qui de tout temps ont été signalés à l'admiration des lettrés, ceux que les historiens de la littérarure et les auteurs de traités de rhétorique citent ordinairement comme des modèles achevés. Notre examen s'exercera plus à l'aise sur des passages que tout le monde connaît et relit toujours avec un plaisir nouveau : ce parallèle n'y perdra pas en valeur ce qu'il peut y gagner en agrément.

Il ne convient pas, sans doute, de juxtaposer les trois interprétations d'un même passage et d'en marquer ensuite les ressemblances et les différences, les défauts et les mérites, les progrès successivement accomplis : on ne compare guère trois

objets à la fois, ou du moins cela n'irait-il pas sans gêne et sans confusion. Un même passage emprunté à la *Première Philippique* nous servira à apprécier la version de 1691, puis celle de 1701. D'autre part, comme la différence s'accuse davantage entre la seconde et la troisième, et que le principal intérêt de cette étude porte sur les derniers progrès réalisés par le traducteur, nous mettrons en regard l'une de l'autre les versions de 1701 et de 1721, en prenant un morceau de la *Deuxième Olynthienne*, et, pour rendre plus sensible la distance qui sépare ces deux dernières éditions, à l'aide d'un autre exemple tiré de la *Troisième Philippique*, nous procéderons phrase par phrase à une minutieuse confrontation.

I

Ouvrons donc aux premières pages l'édition de 1691 : la lecture de la Préface nous fait voir que Tourreil en présentant son livre n'avait pas une juste conscience de ses devoirs de traducteur, car cette Préface n'est pas réellement un énoncé théorique et explicatif de son opinion et de sa méthode. Il se contente de dire à ses lecteurs qu'il a eu, « si l'on excepte la déférence servile, tout le respect d'un copiste pour son original [1] ». On le devine, la fidélité, selon lui, ne devait pas le mener à l'esclavage, et la déférence ne résidait pas dans la servilité qui s'attache à la lettre. Et de cette liberté qui représente à ses yeux la véritable déférence « d'un copiste pour son original » il expose les raisons en trois pages où il mêle le faux et le vrai dans la trame élégante de son style. On n'accrédita jamais plus adroitement la paraphrase dans le domaine de la traduction. « Il (Démosthène) parle avec une telle impétuosité que sa langue ne peut pas suffire à son esprit, et ses paroles suspendues ne forment souvent avec toute leur énergie qu'une ébauche de sa pensée. Ainsi un attachement trop scru-

1. Tourreil (1691). Préface.

puleux à la lettre, après en avoir défiguré le sens, m'eût éloigné de la fidélité où j'aspire, et où je ne pouvais parvenir qu'avec un tour plus libre et plus étendu. J'ai donc cherché un tempérament, qui, sans trop m'écarter du texte, n'en étouffait pas le feu et la vigueur[1]. » Cela revient à dire qu'à l'ellipse il substituera la paraphrase. Il fera plus : non content de compléter dans une phrase par l'addition d'un ou plusieurs mots ce que « les paroles suspendues de l'orateur laissent à l'état d'ébauche », il se croira encore obligé de rétablir les transitions que Démosthène omet dans l'énergique rapidité de son argumentation. Il part de ce principe, juste en soi, mais qui ne prouve pas contre la rigoureuse soumission au texte original, qu'une harangue faite pour être prononcée devant un auditoire ne peut ressembler toujours à un discours écrit pour être lu, surtout lorsqu'il y a entre l'auteur et le lecteur la distance des siècles. « Démosthène ne lie point, il passe sans en avertir d'une raison à l'autre ; il néglige ces nœuds qui paraissent si nécessaires à l'économie du discours, et que le geste, l'inflexion de voix ou quelque autre signe peuvent suppléer dans la déclamation. Là un auditeur, tout œil et tout oreille, entend ce qu'on lui dit, devine ce qu'on ne lui dit pas, et s'abandonne avec plaisir au torrent de la vive éloquence qui l'emporte. Un lecteur, au contraire, dont le sang-froid ne se trouble point à la vue des lettres inanimées qui le haranguent, ne s'accommode pas d'une telle rapidité. Il veut détendre quelquefois son esprit, demande qu'on le mène plus doucement, et se rebute, s'il ne rencontre des reposoirs pour soulager son attention[2]. » Nous n'en jugeons plus ainsi : le lecteur d'aujourd'hui sait gré au traducteur de lui présenter son modèle tel qu'il est : il lui plaît de retrouver dans la copie cette rapidité d'élocution qui, dans le feu de l'argumentation, passe d'une idée à une autre sans énoncer à l'auditoire les formes intermé-

1. Tourreil (1691). Préface.
2. *Ibid.*

diaires de la pensée ; il aime à deviner « ces nœuds » que l'orateur omet pour marcher plus vite dans son œuvre de persuasion ; et s'il ne lui est pas toujours aisé de rétablir mentalement ces sous-entendus d'une parole qui se hâte pour mieux frapper, il en est quitte pour chercher un éclaircissement dans les notes que le traducteur a le soin en pareil cas de mettre au bas de sa version. Traducteurs et lecteurs, bien d'accord sur ce point, nous jugeons essentiel de ne donner et de ne retrouver dans l'interprétation d'un ouvrage rien de plus et rien de moins que le texte de cet ouvrage ; que ce qui a été prononcé sur la place publique ou dans l'enceinte d'une assemblée nous soit transmis sans omission et sans addition, comme le phonographe redit une à une les paroles et les intonations d'un orateur ou d'un chanteur. Il n'en allait pas de même au XVIIe siècle : convenons-en, la faute en était moins au traducteur qu'au public, qui n'eût pas enduré une lecture où la pensée ne se fût pas révélée dans toute son étendue, où des faits obscurs et des allusions jetées au passage et presque insaisissables eussent arrêté et découragé sa curiosité. Le lecteur d'alors connaissait trop mal l'antiquité grecque pour faire bon accueil à une harangue de Démosthène qui eût gardé dans la version de l'interprète cette simplicité, cette vivacité, cette rapidité, cette concision de l'éloquence attique.

Les raisons que Tourreil invoquait dans sa préface en faveur de sa méthode, furent reproduites presque à la lettre par Basnage de Beauval dans son article VIII du mois d'octobre 1692 : « Démosthène ne lie point son discours et passe avec rapidité d'une raison à l'autre... ; la déclamation supplée à ces nœuds qui donnent plus de majesté au discours... ; l'auditeur est emporté par le torrent d'une éloquence vive et brillante, mais le lecteur ne se laisse pas entraîner si vite et veut que l'orateur marche à pas plus lents et plus graves. » A ces considérations qu'il emprunte à Tourreil, et qui, dans sa pensée, autorisent celui-ci à s'accorder des libertés jugées

indispensables, il en joint beaucoup d'autres qui lui sont propres et qui ne tendent aussi qu'à nous montrer avec quel désavantage les anciens orateurs paraissent devant la postérité; il dira par exemple : « Il est difficile que les discours de Démosthène métamorphosés par le changement de langage, et revus de sang-froid par un lecteur qui ne s'intéresse plus aux grands sujets qu'il avait à traiter, aient tout le même succès que dans Athènes, où il les animait par les charmes de sa prononciation. D'un côté, il y a des beautés de langue qui sont incommunicables, et des expressions qui valent bien des pensées et qui se perdent par la traduction. » Il n'en conclura pas d'ailleurs à l'insuccès de l'œuvre du traducteur, car « la haute réputation dont Démosthène est en possession depuis tant de siècles, rend M. de Tourreil garant du succès de ses harangues travesties [1] ».

Pour juger maintenant le traducteur sur ses actes, nous citerons cette page frémissante d'indignation et de patriotisme, où Démosthène reproche à ses concitoyens avec une véhémence ironique leur aveugle insouciance et leur dangereuse inertie.

Ὁρᾶτε γάρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸ πρᾶγμα, οἷ προελήλυθεν ἀσελγείας ἄνθρωπος, ὃς οὐδ' αἵρεσιν ὑμῖν δίδωσι τοῦ πράττειν ἢ ἄγειν ἡσυχίαν, ἀλλ' ἀπειλεῖ καὶ λόγους ὑπερηφάνους, ὥς φασι, λέγει, καὶ οὐχ οἷός ἐστιν, ἔχων ἃ κατέστραπται, μένειν ἐπὶ τούτων, ἀλλ' ἀεί τι προσπεριβάλλεται, καὶ κύκλῳ πανταχῇ μέλλοντας ἡμᾶς καὶ καθημένους περιστοιχίζεται. — Πότ' οὖν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πόθ' ἃ χρὴ πράξετε ; ἐπειδὰν τί γένηται ; ἐπειδὰν νὴ Δί' ἀνάγκη τις ᾖ. Νῦν δὲ τί χρὴ τὰ

Jusques où s'emporte et s'oublie le barbare ? Il ne vous laisse pas l'alternative de la paix ou de la guerre. Il publie qu'il médite contre vous une vengeance éclatante ; il y court, il y vole, et de toutes parts déjà vous enveloppe. — Qu'attendez-vous? Qu'une nouvelle catastrophe vous réveille, ou qu'une dure nécessité vous traîne au combat ? L'homme libre ne connaît pas de nécessité plus impérieuse que la honte. Cependant elle vous touche peu ; et si l'on en croit vos mouvements,

1. Basnage de Beauval, *Ouvrages des Savants*, octobre 1692, article VIII.

γιγνόμεν' ἡγεῖσθαι ; ἐγὼ μὲν γὰρ οἴομαι τοῖς ἐλευθέροις μεγίστην ἀνάγκην τὴν ὑπὲρ τῶν πραγμάτων αἰσχύνην εἶναι. Ἢ βούλεσθ', εἰπέ μοι, περιιόντες αὐτῶν πυνθάνεσθαι· « λέγεταί τι καινόν ; » γένοιτο γὰρ ἄν τι καινότερον ἢ Μακεδὼν ἀνὴρ Ἀθηναίους καταμολεμῶν καὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων διοικῶν ; « Τέθνηκε Φίλιππος ; » — « Οὐ μὰ Δί', ἀλλ' ἀσθενεῖ. » Τί δ' ὑμῖν διαφέρει ; καὶ γὰρ ἂν οὗτός τι πάθῃ, ταχέως ὑμεῖς ἕτερον Φίλιππον ποιήσετε, ἄνπερ οὕτω προσέχητε τοῖς πράγμασι τὸν νοῦν· οὐδὲ γὰρ οὗτος παρὰ τὴν αὑτοῦ ῥώμην τοσοῦτον ἐπηύξηται ὅσον παρὰ τὴν ἡμετέραν ἀμέλειαν. Καίτοι καὶ τοῦτο· εἴ τι πάθοι καὶ τὰ τῆς τύχης ἡμῖν, ἥπερ ἀεὶ βέλτιον ἢ ἡμεῖς ἡμῶν αὐτῶν ἐπιμελούμεθα, καὶ τοῦτ' ἐξεργάσαιτο, ἴσθ' ὅτι πλησίον μὲν ὄντες, ἅπασιν ἂν τοῖς πράγμασι τεταραγμένοις ἐπιστάντες ὅπως βούλεσθε διοικήσαισθε, ὡς δὲ νῦν ἔχετε, οὐδὲ διδόντων τῶν καιρῶν Ἀμφίπολιν δέξασθαι δύναισθ' ἄν, ἀπηρτημένοι καὶ ταῖς παρασκευαῖς καὶ ταῖς γνώμαις.

(Weil, *Première Philippique*, par. 9, 10, 11, 12, p. 85-87.)

votre âme s'aguerrit contre l'infamie. Vous n'allez pas plus loin que la place publique, pour vous demander l'un à l'autre : que dit-on de nouveau ? Peut-on vous apprendre rien de plus nouveau que ce que vous voyez ? Un homme de Macédoine asservit les Athéniens et fait la loi à toute la Grèce. Philippe est-il mort, dit l'un ; non, répond l'autre ; il n'est que malade. Hé, que vous importe, Messieurs, qu'il vive ou qu'il meure ? A peine le ciel vous en aurait-il délivrés, que vous feriez vous-mêmes un autre Philippe. Votre mollesse nourrit encore et fortifie celui qu'elle enfanta. Que le sort, je n'en désespère pas, que le sort toujours plus attentif que vous à vos avantages, vienne pour comble de faveur terminer cette vie fatale à votre République, les dissensions d'un interrègne tumultueux mettront à votre disposition la couronne de Macédoine, si elles vous retrouvent maîtres des places que vous possédiez aux environs de cette monarchie. Mais la conjoncture vous eût-elle avec les portes d'Amphipolis ouvert l'entrée de la Macédoine, votre irrésolution vous les fermerait.

(Tourreil, 1691, pp. 7, 8 et 9.)

Prenant contact avec son modèle, Tourreil se met d'abord en devoir de l'étudier scrupuleusement ; avec l'exactitude d'un savant helléniste, il établit le sens d'un passage ; il entre de la manière la plus intime dans la pensée de son auteur, il s'en pénètre ; et quand il se croit en pleine possession de ses idées et de ses sentiments, il semble écarter un instant le livre et éloigner le texte de ses yeux, pour garder seule la pensée

de l'orateur ; alors, donnant l'essor à son talent, il brode sur un canevas, et ce canevas disparaît sous les ornements dont sa main est prodigue. Se réglant sur ce principe universellement suivi qui voulait qu'on traduisît les anciens non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils auraient été s'ils avaient vécu au XVIIe siècle, il se substitue à Démosthène ; il lui prend sa pensée, il lui prête son propre style, en sorte qu'il traduit moins Démosthène qu'il ne compose d'après lui. C'est ce qu'il appert de l'exemple que nous venons de citer, et qui répond bien aux idées et aux intentions de la préface du traducteur. En effet, on chercherait vainement à retrouver la phrase de Démosthène dans celle de son interprète, nous allions dire de son émule : celui-ci ajoute ou retranche une expression, une proposition, une phrase même ; il abrège, paraphrase, transpose, corrige, embellit ; pour plaire à ses lecteurs que pourrait rebuter l'impétueuse rapidité de l'orateur, il développe « ces paroles suspendues » qui les arrêtent ; il commente avec complaisance ce que Démosthène, dans la fougue qui l'emporte, jette à son auditoire en termes brefs et concis ; et de même il rétablit « ces nœuds » qui nous révèlent tous les intermédiaires de la pensée, et, pour rendre clairs à son lecteur ces sous-entendus qui lui échappent, il lui offre « ces reposoirs » qui soulagent son attention. Enfin il lui arrive même, ce qui ne vaut ni plus ni moins, qu'à une pensée de son modèle il substitue quelquefois une pensée toute nouvelle qui lui semble meilleure. Puis, sur tout ce développement qu'il conduit selon les règles, il répand les élégances de sa brillante élocution ; l'airain se convertit en or. Ainsi l'œuvre du traducteur n'est pas une copie, c'est un ouvrage tout nouveau.

Nous avons dit quels applaudissements les lettrés et les gens du monde donnèrent à cette première publication des harangues de Démosthène traduites par M. de Tourreil. Mais il se trouva parmi les amis des anciens des hommes judicieux pour formuler des critiques que Massieu rapporte

dans sa préface et qu'il avait relevées lui-même dans les *Mémoires* de Tourreil : plus d'une fois en effet il cite en marge ces *Mémoires*, mais il ne dit pas pourquoi il n'a pas jugé bon de les publier avec le reste des ouvrages du traducteur et de l'écrivain. « On donna de grandes louanges à ce coup d'essai ; mais elles furent mêlées de quelques critiques. On prétendit que c'était moins une traduction qu'une paraphrase. Le génie de M. de Tourreil, peu fait pour l'esclavage, n'avait pu s'assujettir à ne penser que d'après un autre. Il avait en beaucoup d'endroits secoué le joug, et pris tellement l'essor, qu'à peine pouvait-on reconnaître le modèle dans la copie. Mais un autre défaut, peut-être plus considérable encore, parce qu'il régnait dans tout l'ouvrage, c'est que le traducteur s'était fait une manière, qui ne ressemblait en rien à celle de l'original. L'éloquence de l'un est simple, naturelle, véhémente, pathétique, et toute propre, si j'ose m'exprimer ainsi, pour l'action et pour le combat. L'éloquence de l'autre était ornée, fleurie, brillante, pompeuse, et bonne seulement pour la parade et pour la montre. Les foudres de Démosthène étaient devenues de simples éclairs entre les mains de M. de Tourreil. Au lieu que l'orateur grec paraît s'oublier lui-même partout, s'embarrasser peu qu'on l'admire, se proposer uniquement l'utilité de ceux qui l'écoutent, et n'avait en vue que de persuader et de convaincre, au préjudice de l'agrément s'il le faut ; l'orateur français paraissait s'occuper continuellement de lui-même, songer à sa gloire particulière, chercher des applaudissements et sacrifier tout à l'envie de plaire [1]. » Le reproche que formulaient ainsi des juges prévoyants revenait à dire que l'écrivain de cabinet traduisant l'orateur de la tribune avait paré l'atticisme de Démosthène des grâces fleuries et de la pompe brillante d'une éloquence quelque peu asiatique. Cependant Massieu s'exagère sans doute l'importance

1. Tourreil (1721), t. I, p. xxi.

de ces premières critiques adressées au traducteur : il n'y avait guère qu'un Huet, un Boivin, un Boileau, pour oser s'en prendre à une œuvre que tout le monde admirait ; encore durent-ils le faire d'une façon très discrète. En cela du reste Massieu est mauvais juge : il prononce après coup, à trente ans de distance, en homme qui embrasse à la fois le point de départ et le point d'arrivée, et qui, n'ayant peut-être pas une exacte notion de ce que doit être une véritable traduction, ne sait mieux faire, avec la parfaite loyauté qui le caractérise, que de répéter, sans les comprendre aussi bien que lui, les judicieuses critiques que Tourreil reconnaît, mais à la fin de sa carrière, avoir justement méritées ; et il est probable que ces critiques ne nous seraient point connues, si Tourreil n'eût pris soin de les noter dans ses *Mémoires*.

Celui-ci d'ailleurs avait pris les devants dans la préface de cette première édition et avait, pour ainsi dire, encouragé « messieurs les Critiques » en protestant de son entière docilité. « La juste soumission ne me coûte rien ; elle me plaît, je la chéris par un raffinement d'orgueil. La docilité bien réglée me paraît l'unique voie, qui reste à l'homme naturellement fautif, pour arriver à la perfection, ou du moins pour en approcher… J'abjure promptement et sincèrement mes erreurs, dès que la vérité, de quelque part qu'elle vienne, me les fait entrevoir… [1] » Par un pressentiment qui lui fait honneur, Tourreil ne prévoyait-il pas qu'il se trouverait des gens pour blâmer les licences qu'il prenait avec son modèle, et qu'après cette première publication qui lui avait coûté bien des peines, il remettrait son œuvre sur le métier ? Chose plus singulière encore, une phrase de cette préface de la première édition semble nous dire qu'il préjugeait déjà qu'après s'être permis de refaire en orateur des harangues d'après Démosthène, il se résignerait par la suite à n'être plus qu'un interprète servile-

1. Tourreil (1691). Préface.

ment soumis à son modèle : « Vous courez donc risque de refondre tout votre ouvrage, de vous défaire des licences d'un paraphraste et de vous réduire à l'exactitude d'un traducteur [1]. » Donc Tourreil ne dut pas se montrer rétif à la censure. Il venait de consacrer sa réputation d'orateur auprès des gens du monde et des partisans des Modernes ; ne lui était-il pas loisible désormais de satisfaire en quelque mesure ceux qui connaissaient le moins mal l'antiquité, et de chercher à mériter auprès d'eux le renom d'un véritable traducteur ? Nous reconnaissons bien là l'homme qui ne voulut jamais se compromettre ouvertement dans l'un des deux partis qui divisaient le monde des lettrés, mais qui, avec tous les préjugés de son temps, avait assez de sens pour ouvrir l'oreille aux avertissements de ceux qui vivaient comme lui dans le commerce des anciens, et qu'il consulta plus d'une fois, nous le verrons bientôt, pour ses nouvelles traductions des harangues de Démosthène. A-t-il bien compris la valeur des critiques qui lui furent adressées ? A-t-il pu, a-t-il voulu du premier coup s'y conformer ? Nous allons en juger.

II

Dans les dernières pages de la Préface historique dont il enrichit sa seconde édition, Tourreil, en présentant sa nouvelle traduction, s'exprime ainsi : « Je ne présume point assez de moi pour m'arroger le titre de bon interprète ; je prétends seulement avoir fait de mon mieux pour l'acquérir. J'ai mis et remis mon ouvrage sous la lime des meilleurs ouvriers, dont la critique sincère sur quelques endroits m'a presque persuadé, qu'ils approuvaient sincèrement le reste [2]. » On le voit, il sollicita les remontrances de la critique sur des points de détail, sur un tour, sur une expression, sur de menues

1. Tourreil (1691). Préface.
2. Tourreil (1721), t. I, p. 272.

questions de forme : le grand travail de révision auquel il s'assujettit une première fois de 1691 à 1701 porta presque uniquement sur ce point : c'est en cela qu'il croyait donner des preuves de sa docilité. Ainsi d'Olivet nous rapporte que le jour où Tourreil s'attira chez Boileau à Auteuil la boutade de Racine, il consultait ses amis sur un passage qu'il avait traduit de cinq ou six manières différentes [1]. Mais il ne semble pas qu'il ait saisi le sens du reproche adressé à l'ensemble de sa première version dans laquelle « il s'était fait une manière qui ne ressemblait en rien à celle de l'original [2] ». Aussi reprit-il dans sa seconde préface les vues qu'il exposait en 1691 : il n'osait pas encore rompre avec toutes les habitudes de son siècle, et il aimait toujours mieux plaire « au gros du monde ». « Un ouvrage d'esprit fait moins fortune par les sujets qu'il traite, que par son rapport à la manière de penser la plus commune [3]. » Il sacrifiera, sans doute, une fois de plus au goût des modernes, et cette fois encore il invoquera le patronage d'un ancien : « A l'égard du tour libre que j'ai pris, pour ne pas trahir mon auteur à force de fidélité, je suis sûr d'avoir en Cicéron un bon guide, mais je ne réponds pas de l'avoir bien suivi [4]. » Une si haute autorité ne lui suffisant pas, il en appelle à Sénèque pour nous convaincre qu'un bon traducteur « se remplit et ne s'enivre point de son auteur ; qu'il s'approprie en quelque façon ce qu'il emprunte ; qu'il se tient en garde contre la première idée qui le saisit et l'entraîne au point de lui faire agréer des termes si ressemblants à la lettre du texte, qu'ils en défigurent l'esprit ; et que, pour tout dire, esclave du sens, il se rend si bien maître de l'expression, que les pensées qu'il tire d'une langue étrangère, paraissent conçues dans la nouvelle langue où il les transporte [5] ».

1. Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française* (édition Livet), t. II, p. 110.
2. Tourreil (1721), t. I, p. xxi.
3. *Ibid.*, p. 275.
4. *Ibid.*, p. 273.
5. *Ibid.*, p. 274.

Partant de là, il insiste et il s'étend sur les raisons qui lui font une obligation des libertés qu'il s'octroie à l'égard de son modèle. Pourquoi donc consumerait-il son temps et ses efforts sur un travail aussi considérable, s'il n'avait l'espérance de trouver des lecteurs ? Comment trouverait-il des lecteurs, s'il n'accommodait son Démosthène à leurs habitudes et à leur goût ? Fallait-il leur déplaire en les embarrassant « des sens suspendus et imparfaits » si fréquents chez l'orateur ancien ? « Cela répugne à nos manières, et ne convient pas à notre humeur. Ce qui nous demande beaucoup d'attention, court grand risque de ne pas l'obtenir. Le Français dans un livre, comme ailleurs, prétend tout emporter d'emblée [1]. » Tourreil voudrait nous faire croire que cette concision nerveuse et serrée « qui laisse beaucoup à sous-entendre », Démosthène la devait à Thucydide qu'il transcrivit huit fois de sa propre main ; que les Athéniens « se piquaient d'entendre à demi-mot un orateur et voulaient que la subtilité de leur intelligence les mît en droit de partager la gloire de l'invention ; et que, vifs, pénétrants, amateurs du sous-entendu, ils couraient au-devant des pensées, et n'avaient pas toujours la patience d'attendre les paroles [2]. » Ce raisonnement ne saurait être pris au sérieux : Tourreil aurait dû plutôt faire remarquer que l'orateur n'avait pas le loisir de s'écouter parler, et que dans les luttes ardentes de la place publique le temps était compté aux harangueurs, comme il était mesuré par la clepsydre aux orateurs des tribunaux. Nous reprocherons à Tourreil de ne l'avoir point dit, d'autant plus qu'il distingue très nettement la langue écrite de la langue parlée, ce qui d'ailleurs n'implique pas pour le traducteur le droit de transformer des harangues prononcées à la tribune en oraisons savamment étudiées, élégamment écrites, où le sens ne laisse rien à deviner, où le lecteur, sans secousse et sans lassitude, suivra com-

1. Tourreil (1721), t. I, p. 274.
2. *Ibid.*, p. 275 et 276.

modément le développement très complet de la pensée, capables enfin de soutenir la censure des yeux, qui est bien plus sévère et plus exacte que celle des oreilles. Tourreil cherchera donc comment il pourra « rendre à des discours inanimés une partie de leur âme, et rallumer des foudres à demi éteintes ; remplacer l'action, et quelle action [1] ! » Ecoutons-le exposer, dans le même sens que la première fois, mais avec plus d'ampleur et plus de précision, ce qui lui paraît être la bonne et vraie méthode : « Étendre des pensées nobles et sublimes, sans les avilir ni les énerver ; ne pas ôter à la force en faveur de la clarté ; donner précisément à l'intelligence du texte ce qu'elle demande sur certains faits obscurs ou désignés par de fines allusions ; dissiper des ombres et n'en point jeter de nouvelles ; ménager la lumière et n'y point mêler de faux jour ; aider la pénétration du lecteur, et ne point laisser voir que l'on s'en défie ; soulager sa paresse, et ne point blesser sa présomption ; ne perdre jamais de vue les tours de l'original, et savoir pourtant s'en détacher ; copier fidèlement, sans paraître copiste ; et dans la plus grande sujétion attraper les traits de l'imagination la plus libre ; par-dessus cela concilier le génie de mon auteur avec celui de ma nation et de ma langue ; en un mot essayer de satisfaire des gens qui pensent fort différemment et qui ne s'accordent la plupart que sur l'envie de blâmer [2]. » Ce sont là des subtilités sur lesquelles nous n'irons pas avec lui, comme dirait Bossuet, nous alambiquer la cervelle. Quelle phraséologie ne trouve-t-il pas encore pour gagner le lecteur à sa cause ? « On voit certains génies sages et timides, qui demeurent comme emprisonnés dans une obscure exactitude. S'ils marchent, ce n'est que dans les chemins battus. Quelques-uns n'évitent la chute qu'à force de ramper, et n'ont d'ordinaire que le triste défaut de n'en point avoir. Les génies plus heureux, ou du moins plus hardis,

1. Tourreil (1721), t. I, p. 277.
2. *Ibid.*

savent bien que le grammairien scrupuleux peut difficilement compatir avec le grand orateur. Ils s'affranchissent quelquefois de la servitude des règles, prennent l'essor, et cherchent la gloire dans le péril [1]. » C'est à croire en vérité que sous cet amas de belles paroles le traducteur cherche à couvrir le malaise qu'il éprouve : il voudrait bien sans doute apaiser la critique de ses juges les plus sévères, mais il voudrait de même ne pas perdre la faveur de ses premiers admirateurs. Quelle concession fera-t-il aux uns sans indisposer les autres? Trouvera-t-il un juste tempérament pour faire agréer de tout le monde l'œuvre nouvelle qu'il va donner ? L'exemple suivant va nous instruire.

Première Philippique, 9, 10, 11 et 12.
(Voir aux pages 129-130 le texte de ce passage.)
Version de 1701.

« Voyez de grâce jusques où va l'arrogance de l'homme ? Il ne vous offre plus l'alternative de la paix ou de la guerre : il menace, il use, à ce que j'entends dire, de termes insolents ; ses premières usurpations ne le contentent pas ; il forme incessamment nouveaux desseins, nouvelles entreprises ; et à la faveur de vos incertitudes et de votre assoupissement, il s'approche toujours et vous enveloppe déjà de toutes parts. — Quand donc, Messieurs, quand prétendez-vous faire votre devoir ? Est-ce lorsqu'il surviendra quelque événement ? Est-ce grand Dieu, lorsqu'une nécessité indispensable ne vous permettra plus de reculer ? Et de quel œil regarderez-vous les événements arrivés? Moi, je ne connais point de nécessité plus pressante pour des hommes libres, que la honte qu'ils ont encourue par leur mauvaise conduite. Serez-vous éternellement à vous promener dans la place publique, et à vous demander : qu'y a-t-il de nouveau ? Y peut-il rien avoir de plus nouveau

1. Tourreil (1721), t. I, p. 278.

qu'un Macédonien qui fait la loi aux Athéniens, et tranche du souverain dans la Grèce ? Philippe est mort, dit l'un ; non, répond l'autre, il n'est que malade. Eh ! que vous importe, Messieurs ? Le ciel ne vous en aurait pas plutôt délivrés, qu'à vous conduire toujours de la sorte, vous vous feriez bien vite vous-mêmes un autre Philippe. Car son agrandissement, il le doit bien moins à ses propres forces, qu'à votre indolence. Sachez encore, Messieurs, qu'au cas que la mort nous dérît de ce dangereux ennemi ; pour peu que la fortune, toujours plus attentive que vous à vos intérêts, voulût nous favoriser ; et sans doute qu'elle voudrait achever son ouvrage ; sachez, dis-je, que si nous nous trouvions à portée et en état de profiter des troubles que causerait une pareille révolution, vous disposeriez de tout à votre gré ; mais dans la situation où je vous vois, la conjoncture vous ouvrît-elle les portes d'Amphipholis, vos irrésolutions et vos dissensions vous les fermeraient. » (Tourreil, 1701, p. 6-8.)

Cette seconde version diffère-t-elle essentiellement de la première ? Oui et non. A vrai dire la méthode n'est plus la même : il se préoccupe cette fois, on le sent bien, de ne plus paraître oublier son texte et de le suivre pas à pas ; et la phrase grecque a toujours sa correspondante dans la version française ; Tourreil ne compose plus sur une matière, il ne brode plus sur un canevas, et c'est le texte même qu'il se propose de donner intégralement. Cependant il s'abuse encore en croyant s'assujettir à l'exactitude du traducteur : s'il s'attache à la phrase du modèle, il la développe et la paraphrase ; s'il s'applique à ne rien omettre de ce qu'il a sous les yeux, il ne sait pas encore s'interdire toute amplification oratoire, pour ne pas dire déclamatoire. En voulant donner l'équivalent de la phrase grecque, il l'étend, il la complète, il l'orne d'expressions redondantes et nombreuses qui, d'après lui, loin de nuire à l'original, l'illuminent et le font valoir. Ainsi, quand la

parole de Démosthène vole rapide comme la pensée, celle de Tourreil se répand en propositions savamment agencées ; quand l'orateur grec lance d'un trait sa pensée vibrante comme la foudre, l'écrivain habile et disert la présente sous deux ou trois formes variées et choisies ; car, avec son élégante souplesse et sa superbe facilité, son style n'est jamais en défaut : une phrase de Démosthène nous vaut très souvent deux phrases de Tourreil. Ce n'est pas tout : l'interprète qui se pique d'exactitude, analyse la pensée de l'auteur, il la détaille complaisamment, et les incises qu'il sème dans la suite de son discours, expriment au lecteur ce qui était, selon lui, dans l'esprit de Démosthène, mais n'était pas dans ses paroles ; ajoutant à l'idée principale des idées particulières, justes d'ailleurs, elles sont fidèles à l'esprit du modèle, mais elles n'en sont pas moins absentes de son texte. Loin de s'imaginer qu'en figurant sous des aspects multiples une pensée qui se revêt dans l'original d'une expression simple et courte, et qu'en remplissant les vides laissés par une action oratoire qui s'avance par bonds en frappant coup sur coup, une telle méthode n'aboutit en fin de compte qu'à une véritable trahison, Tourreil se persuade, au contraire, qu'il agit pour le plus grand bien de son auteur, et que, donnant en conscience la teneur de ses discours, il en facilite l'intelligence à ses lecteurs et provoque leur admiration. Mais l'interprète, qui ne veut rien laisser deviner à son lecteur, est quelquefois infidèle sans le vouloir et dit plus ou autre chose que son auteur.

Ce qui empêchait enfin cette seconde version d'être vraiment supérieure à la première, c'est que Tourreil eut au même degré que la première fois un souci excessif de la forme, et que son style retomba dans les mêmes défauts de recherche et d'emphase, d'élégance maniérée et raffinée. Qu'il ait eu cette fois l'intention, non de composer d'après un modèle, mais de traduire, nous l'admettons ; mais c'est une traduction trop oratoire et qui va souvent jusqu'à la déclamation : on y

retrouve trop les procédés de style appris au collège et dans les livres : il est facile de constater par exemple que pour rendre une idée, il redouble presque toujours l'expression ; il abuse d'une redondance trop cicéronienne; il aime aussi le trait, l'enjolivure, le faux brillant. En définitive, si le traducteur se tenait plus près du texte, il ne reproduisait pas mieux la physionomie de son auteur ; plus fidèle au sens de ses discours, il ne l'était pas plus au caractère de son style ; les harangues véhémentes et incisives de l'orateur devenaient encore, par une brillante métamorphose, les magnifiques développements oratoires d'un écrivain de cabinet.

Si cette nouvelle traduction valut à son auteur des éloges outrés, elle souleva aussi des critiques assez vives. « Lorsque ce nouvel ouvrage parut, dit Massieu, il fit un grand bruit dans le monde. Mais il produisit des impressions fort différentes sur les lecteurs, selon les différentes dispositions où il les trouva. Les admirateurs des anciens blâmèrent M. de Tourreil de ce qu'il voulait avoir plus d'esprit que Démosthène, et prétendirent qu'au lieu de l'embellir, il ne faisait que le défigurer. Au contraire les partisans des modernes jugèrent que les infidélités de la traduction tournaient à l'avantage de l'original [1]. » Nous retrouvons dans d'Olivet une anecdocte qui nous permet de voir quel devait être le sens général des critiques adressées au traducteur. C'était en 1709 : Boileau se rencontra un jour avec d'Olivet et Tourreil, et il remit à celui-ci qui manifestait l'intention d'achever cet ouvrage, la traduction incomplète de la *Poétique* d'Aristote écrite par son frère Gilles Boileau. Quand M. de Tourreil se fut retiré, la conversation tomba sur les mauvais traducteurs qui ne réussissaient qu'à discréter les anciens. Boileau dit entre autres choses : « L'homme qui sort d'ici n'est pas un sot, à beaucoup près. Et cependant, quel monstre que son Démosthène ! Je dis monstre, parce qu'en

1. Tourreil (1721), t. I, p. XXII.

effet c'est un monstre qu'un homme démesurément grand et bouffi [1]. » Cette fois le critique allait trop loin : car ce qui était vrai encore de la seconde édition, ne l'était plus de la troisième que Tourreil préparait depuis plusieurs années ; et il est à supposer que Boileau connaissait quelque chose de cette œuvre nouvelle de l'infatigable traducteur.

Tourreil était mieux disposé que jamais à entendre la critique. « Persuadé qu'il ne pouvait être trop en garde contre les pièges qu'on tendait à son amour-propre, il laissa tomber les louanges, et ne songea qu'à recueillir les critiques, pour en faire dans la suite son profit. Car bien qu'il fût assez intraitable en apparence, jamais personne au fond ne joignit plus de docilité à plus de lumières, ne reconnut plus sincèrement ses fautes, et ne se porta avec plus de résolution à refondre ses ouvrages [2]. » C'est qu'il s'était choisi des amis parmi les plus fervents admirateurs des anciens et qu'il fut à leurs côtés le spectateur judicieux de cette grande bataille qui, apaisée, mais non éteinte, par la réconciliation de Boileau et de Perrault, tenait toujours les esprits divisés, jusqu'à ce qu'elle se rallumât avec violence entre La Motte et Mme Dacier. Moderne par éducation, moderne par tempérament, il devint ancien par son long commerce avec les écrivains de la Grèce et de Rome, il le devint au contact de ceux qui les défendaient, il le devint par raison ; et il ne fut pas assurément sans remarquer que du côté du plus petit nombre étaient les hommes les mieux armés, ceux mêmes qui par leurs propres ouvrages pouvaient fournir des armes à leurs adversaires. Admis dans l'intimité des Huet, des Boivin, des Boileau, de ceux qui connaissaient le mieux les lettres grecques et latines, gagné par ses chères études qui lui découvraient chaque jour les richesses de l'antiquité, gagné aussi par son modèle, qui était sa vie, si bien qu'en le comprenant et l'aimant toujours davantage il devait par degrés

1. Pellisson et d'Olivet, ouv. cité, t. II, p. 110.
2. Tourreil (1721), t. I, p. XXIII.

s'oublier lui-même davantage, il devint un ami des anciens, et il le fut par une admiration sincère et réfléchie de leurs œuvres qui, en dépit de l'envie, restaient toujours jeunes et belles. Lorsque Tourreil, au sein de l'Académie, répondit en 1704 au discours du cardinal de Rohan, l'impartialité que commandaient les circonstances déguisa mal la prédilection du traducteur pour les anciens, et derrière leurs partisans, qui étaient ses amis, il s'employa, pour sa petite part, et avec beaucoup d'adresse, à la défense de leur cause. Voilà donc des circonstances qui durent singulièrement contribuer à la transformation heureuse qui s'opéra dans la manière du traducteur ; ce n'était ni un sot, ni un ignorant comme tous ceux qui semblaient avoir pris à tâche de ravaler les anciens en les traduisant. Éclairé par sa raison, instruit par l'expérience, docile aux avis des juges les plus sévères et les plus compétents, il allait abjurer son erreur et ses visées ambitieuses pour se renfermer dans le rôle modeste du traducteur, qui n'aspire qu'à une fidélité entière et désintéressée ; il allait reprendre son ouvrage selon une méthode plus correcte et plus exacte ; il allait par là rendre en bien à la cause des anciens tout le mal qu'il lui avait fait en compagnie de beaucoup d'autres.

III

Il restait à Tourreil un grand pas à franchir : ce progrès, qui pouvait le mettre au premier rang des traducteurs de son siècle, il l'accomplit dans sa troisième version. Et que sera d'abord la déclaration de ses principes dans la dernière de ses préfaces ? Comme cette préface précède les deux harangues d'Eschine et de Démosthène *sur la Couronne*, on ne s'étonnera pas que le traducteur cite pour la troisième fois le passage où Cicéron s'explique sur la manière dont il traduisit du grec en latin les deux discours en question. Mais nous le dispenserions volontiers d'ajouter que cette copie, si elle était venue

jusqu'à nous, « nous enseignerait à bien traduire » ; qu'elle « apprendrait l'art de secouer à propos le joug d'une triste exactitude, et d'une sujétion outrée » ; qu'enfin « elle prescrirait à la fois les bornes de la timidité judicieuse, et de l'heureuse hardiesse [1] ». Constatant que tout traducteur est dans un état d'infériorité vis-à-vis de son modèle, éprouvant encore que c'est un tourment « de ne prendre la plume que pour la conduire au gré d'une imagination étrangère » ; que « c'est s'asservir à ne rien penser, à ne rien dire de son chef, et s'anéantir en quelque façon, pour se reproduire sous la forme d'autrui [2] », il en conclura, sur la foi des auteurs profanes et sacrés — Cicéron et saint Jérôme témoignent en sa faveur — que le traducteur « ne se sauve que par une sage liberté ». Et il ajoute, ce qui est plus grave : « C'est ce que j'ai pensé dans ma jeunesse, c'est ce que je pense dans un âge plus avancé [3]. » A l'entendre s'exprimer ainsi, il semble hors de doute qu'il soit resté ce qu'il était. Eh bien non : le Tourreil de cette date et de cette préface n'est plus le même, il s'en faut grandement. S'il parle encore de « sage liberté », il n'a plus toutefois la pensée de se rendre indépendant et de prendre l'essor pour tâcher d'atteindre et d'égaler son modèle ; il se résigne, encore qu'il lui en coûte, à marcher le second, à « ne rien dire de son chef », à « s'anéantir en quelque façon » ; il ne précise et ne détaille plus ce que comporte cette sage liberté, ce qui lui donne tous les droits de la réduire à peu de chose.

Cela est si vrai qu'il affirme aussitôt que la traduction trop libre a ses inconvénients, et que, dans une page d'un beau style, digne d'être citée ici, digne que tout traducteur, même aujourd'hui, s'en pénètre et la prenne pour guide, il définit en termes fermes et sûrs le rôle du traducteur et les principes de la véritable traduction. « Toute paraphrase déguise le texte.

1. Tourreil (1721), t. II, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 7.
3. *Ibid.*, p. 9.

Loin de présenter l'image qu'elle promet, elle peint moitié de fantaisie, moitié d'après un original ; d'où se forme je ne sais quoi de monstrueux, qui n'est ni original ni copie. Cependant un traducteur n'est proprement qu'un peintre qui s'assujettit à copier. Or, tout copiste, qui dérange seulement les traits, ou qui les façonne à sa mode, commet une infidélité. Il pèche dans le principe, et va contre son propre plan, faute de se souvenir qu'il a tout fait, s'il attrape la ressemblance, et qu'il ne fait rien, s'il la manque. Moi donc, comme simple traducteur, j'ai mon modèle, et je ne puis assez m'y conformer. Que j'étende ou que j'amplifie ce qu'il serre ou ce qu'il abrège, que je le charge d'ornements lorsqu'il se néglige, que j'en ternisse les beautés, ou que j'en couvre les défauts, qu'enfin le caractère de mon auteur, quel qu'il soit, ne se retrouve point dans les paroles que je lui prête : ce n'est plus lui, c'est moi que je présente ; je trompe sous le nom de truchement ; je ne traduis point, je produis [1]. » Très franchement cette fois, Tourreil se considère et se donne, il le dit, comme un simple traducteur : qu'il lui soit pénible de quitter le noble rôle d'auteur pour ne jouer qu'un humble personnage, c'est tant pis pour son amour-propre, et c'est tant mieux pour sa réputation ; il fera loyalement ce sacrifice à la justice et à la vérité, et il finira sa carrière littéraire par où d'autres la commencent, plus louable assurément de s'effacer derrière son auteur, que d'entrer en lice avec lui pour lui ravir la moitié d'une gloire qui ne se partage pas. Traducteur soumis, fidèle, scrupuleux, il n'aura qu'une crainte, celle de laisser entrevoir quelque chose de sa personne dans l'œuvre antique qui passera par ses mains. « La première obligation d'un traducteur, c'est donc de bien prendre le génie et le caractère de l'auteur qu'il veut traduire ; de se transformer en lui le plus qu'il peut ; de se revêtir des sentiments et des pas-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 10.

sions, qu'il s'oblige à nous transmettre ; de réprimer dans son cœur cette complaisance intérieure, qui ne cesse de nous ramener à nous, et qui au lieu de nous faire à l'image des autres, les fait à la nôtre ; en un mot, de retracer avec le même agrément et la même force les tours et les figures de l'original... [1] » Voilà une déclaration de principes de tous points irréprochable. Trouverions-nous même quelque chose à redire à ceci ? « Si notre langue, trop gênée par l'assujettissement au parfait rapport des figures et des tours, ne peut fournir le nécessaire pour cela, on doit s'affranchir d'une pareille servitude, et se permettre toutes les libertés qui nous procurent de quoi payer en équivalents [2]. » Il est des cas en effet où le traducteur ne saurait mieux agir, et cette liberté, que la nécessité lui commande, est moins une liberté qu'une obligation, la première obligation étant pour qui écrit d'écrire en français. De tous ceux, traducteurs ou critiques des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, qui ont disserté sur l'art de bien traduire, en est-il un autre qui ait entrevu aussi bien que Tourreil la méthode correcte, probe et rigoureuse mise en honneur et pratiquée de notre temps ? M. Artaud dans la préface de sa traduction de Sophocle ne définit guère avec plus d'exactitude et plus d'autorité les devoirs d'un véritable interprète.

Donc cette dernière préface de Tourreil nous donne les meilleures espérances, et, si nous en croyons Massieu, le traducteur a tenu sa promesse : « Il se renferme dans les bornes de la traduction la plus sévère. Il s'attache exactement à son texte, sans jamais se permettre ni retranchement, ni addition. Fidèle partout au sens, il ne l'est guère moins à la lettre ; il s'en approche le plus près qu'il peut, et ne manque point d'en prendre les tours, les figures, le nombre même et la cadence, toutes les fois que le génie de notre langue le com-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 11.
2. *Ibid.*

porte [1]. » Nous allons contrôler la valeur de ce jugement par les deux passages suivants :

1° *Deuxième Olynthienne* (Weil, Ὀλυνθιακὸς β, par. 6, 7, 8, 9 et 10, p. 139-142). Ἐγὼ γάρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, σφόδρ' ἂν ἡγούμην καὶ αὐτὸς φοβερὸν τὸν Φίλιππον καὶ θαυμαστόν, εἰ τὰ δίκαια πράττονθ' ἑώρων ηὐξημένον· νῦν δὲ θεωρῶν καὶ σκοπῶν εὑρίσκω τὴν μὲν ἡμετέραν εὐήθειαν τὸ κατ' ἀρχάς, ὅτ' Ὀλυνθίους ἀπήλαυνόν τινες ἐνθένδε βουλομένους ὑμῖν διαλεχθῆναι, τῷ τὴν Ἀμφίπολιν φάσκειν παραδώσειν καὶ τὸ θρυλούμενόν ποτ' ἀπόρρητον ἐκεῖνο κατασκευάσαι, τούτῳ προσαγαγόμενον, τὴν δ' Ὀλυνθίων φιλίαν μετὰ ταῦτα τῷ Ποτίδαιαν οὖσαν ὑμετέραν ἐξελεῖν καὶ τοὺς μὲν πρότερον συμμάχους ὑμᾶς ἀδικῆσαι, παραδοῦναι δ' ἐκείνοις, Θετταλοὺς δὲ νῦν τὰ τελευ-

(1701). Moi, Messieurs, je vous l'avoue, je redouterais Philippe, et je ne pourrais me défendre de l'admirer, s'il ne triomphait, *que par les efforts de sa valeur* [2], et par la justice de ses armes. Mais quand je le regarde et l'examine de près, je trouve qu'au commencement *de son règne* il abusa de votre crédulité ; qu'il *sut vous induire* à congédier les ambassadeurs d'Olynthe qui venaient vous offrir une alliance *que nous ne pouvions trop rechercher ;* qu'il vous fit entendre *par quelques-uns de vos orateurs* qu'il voulait vous remettre Amphipolis et *que s'il différait d'exécuter* ce dessein qu'on avait divulgué trop tôt, *ce n'était que pour l'exécuter plus sûrement, et pour endormir ceux qui pouvaient le traverser.* Je trouve qu'ensuite il nous enlève Potidée, à nous déjà ses

(1721). Car moi-même, Messieurs, je croirais Philippe fort redoutable et je le regarderais avec admiration, si je voyais qu'il eût accru sa puissance par des moyens légitimes. Mais quand je considère et que j'examine les choses, je trouve qu'au commencement, lorsque certains factieux repoussèrent les Olynthiens qui voulaient conférer avec nous, il abusa de notre simplicité, en protestant de nous rendre Amphipolis, et d'accomplir cette convention si secrète alors, et maintenant si ébruitée; qu'ensuite il s'insinua dans la bienveillance des Olynthiens, en nous enlevant Potidée, ville de notre obéissance, et en les gratifiant de ce qu'il usurpa sur nous, quoique plus anciennement ses alliés ; qu'enfin tout récemment il a fasciné les Thessaliens

1. Tourreil (1721), t. I, p. XXIII et XXIV.
2. Nous donnons en italiques les endroits où Tourreil pèche par addition, par amplification, par altération et par substitution.

ταῖα τῷ Μαγνησίαν παραδώσειν ὑποσχέσθαι καὶ τὸν Φωκικὸν πόλεμον πολεμήσειν ὑπὲρ αὐτῶν ἀναδέξασθαι. Ὅλως δ' οὐδεὶς ἔστιν ὅντιν' οὐ πεφενάκικεν ἐκεῖνος τῶν αὐτῷ χρησαμένων· τὴν γὰρ ἑκάστων ἄνοιαν ἀεὶ τῶν ἀγνοούντων αὐτὸν ἐξαπατῶν καὶ προσλαμβάνων, οὕτως ηὐξήθη. Ὥσπερ οὖν διὰ τούτων ἤρθη μέγας, ἡνίχ' ἕκαστοι συμφέρον αὐτὸν ἑαυτοῖς ᾤοντό τι πράξειν, οὕτως ὀφείλει διὰ τῶν αὐτῶν τούτων καὶ καθαιρεθῆναι πάλιν, ἐπειδὴ πάνθ' ἕνεχ' ἑαυτοῦ ποιῶν ἐξελήλεγκται. Καιροῦ μὲν δή, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πρὸς τοῦτο πάρεστι Φιλίππῳ τὰ πράγματα· ἢ παρελθών τις ἐμοί, μᾶλλον δ' ὑμῖν δειξάτω, ἢ ὡς οὐκ ἀληθῆ ταῦτ' ἐγὼ λέγω, ἢ ὡς οἱ τὰ πρῶτ' ἐξηπατημένοι τὰ λοιπὰ πιστεύσου-

alliés; qu'il en fait présent aux Olynthiens, *et achète ainsi à nos dépens* l'alliance *que nous avions rejetée, quoiqu'elle n'eût d'autre inconvénient que de ne lui point convenir.* Je trouve qu'il vient de se concilier les Thessaliens par la promesse de leur rendre Magnésie et d'épouser leur querelle contre les Phocéens. Enfin il a généralement trompé tous ceux qui ont eu le malheur de traiter avec lui. Autrefois qu'on ne le connaissait point, il lui était bien facile de s'agrandir. *Le perfide sous les apparences d'un roi bienfaisant et secourable se jouait impunément de la simplicité des Grecs. Il n'avait qu'à parler pour séduire et pour avoir des alliés.* Mais aujourd'hui que tout le monde le reconnaît pour un homme *qui ne perd jamais de vue son intérêt* et ne cesse d'y tout rapporter ; il n'est pas possible, *vous le verrez,* que ceux qui *jusqu'ici ont avec le plus d'ardeur contribué à son élévation* dans l'espérance qu'il agirait pour eux à son tour, ne soient eux-mêmes les premiers à détruire leur ouvrage.

en leur promettant de leur livrer Magnésie, et en se chargeant de soutenir pour eux la guerre de la Phocide. En un mot quiconque eut jamais affaire à ce fourbe, en éprouva la perfidie, et nul ne s'en sauva. Car ce n'est qu'à force de séduire éternellement, et de suborner chacun de ceux qui ne le connaissaient pas encore, qu'il s'est accru à tel point. Comme donc tandis que chacun d'eux pensait tirer du séducteur quelque utilité particulière, il est monté par cette sorte de voie à la grandeur; il en doit aussi par les mêmes voies redescendre, après que par expérience chacun d'eux a reconnu qu'il rapporte tout à sa propre utilité.

σιν, ἢ ὡς οἱ παρὰ τὴν αὑτῶν ἀξίαν δεδουλωμένοι Θετταλοὶ νῦν οὐκ ἂν ἐλεύθεροι γένοιντ' ἄσμενοι.

Καὶ μὴν εἴ τις ὑμῶν ταῦτα μὲν οὕτως ἔχειν ἡγεῖται, οἴεται δὲ βίᾳ καθέξειν αὐτὸν τὰ πράγματα τῷ τὰ χωρία καὶ λιμένας καὶ τὰ τοιαῦτα προειληφέναι, οὐκ ὀρθῶς οἴεται. Ὅταν μὲν γὰρ ὑπ' εὐνοίας τὰ πράγματα συστῇ καὶ πᾶσι ταὐτὰ συμφέρῃ τοῖς μετέχουσι τοῦ πολέμου, καὶ συμπονεῖν καὶ φέρειν τὰς συμφορὰς καὶ μένειν ἐθέλουσιν ἄνθρωποι· ὅταν δ' ἐκ πλεονεξίας καὶ πονηρίας τις ὥσπερ οὗτος ἰσχύσῃ, ἡ πρώτη πρόφασις καὶ μικρὸν πταῖσμα ἅπαντ' ἀνεχαίτισε καὶ διέλυσεν. Οὐ γὰρ ἔστιν, οὐκ ἔστιν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἀδικοῦντα καὶ ἐπιορκοῦντα καὶ ψευδόμενον δύναμιν βεβαίαν κτήσασθαι· ἀλλὰ τὰ τοιαῦτ' εἰς μὲν ἅπαξ καὶ βραχὺν χρόνον ἀντέχει, καὶ σφόδρα γ' ἤνθησεν ἐπὶ ταῖς ἐλπίσιν, ἂν τύχῃ, τῷ

Voilà, Messieurs, *au vrai*, l'état présent de Philippe. *Je le dis et je le maintiens*, et quiconque *ose en disconvenir*, n'a qu'à me prouver, ou plutôt à vous, de deux choses l'une, ou que les faits que j'ai avancés sont faux, ou bien que les peuples qui ont éprouvé sa mauvaise foi prendront toujours en lui la même confiance, et que les Thessaliens qu'il a perfidement asservis ne regrettent point leur liberté. N'allez pas au moins vous figurer, Messieurs, que Philippe, tout maître qu'il est de quelques villes, et de quelques ports en Thessalie, y puisse maintenir par la violence *une domination établie par l'artifice. Ces peuples qui ne l'appelèrent que pour les délivrer de la tyrannie, souffrent encore plus impatiemment celle qu'il exerce sur eux. Car on se ligue à dessein d'avoir un ami, et un défenseur, non en vue de se donner un maître.* Tant que l'intérêt et la foi réciproques serrent les liens de la confédération qu'ils ont formée, *chaque con-*

Voilà, Messieurs, en quels termes se trouve présentement Philippe. Si j'impose, s'avance qui voudra, et qu'il me démontre, ou plutôt à vous, qu'en ce point j'accuse faux ; ou que les gens qu'au commencement il a séduits, continueront de placer en lui leur confiance ; ou que les Thessaliens indignement asservis ne recouvreraient pas volontiers leur liberté. Que si là-dessus quelqu'un de vous pense comme moi, mais juge néanmoins que Philippe pour avoir su par provision saisir et des postes et des ports et divers autres avantages semblables, est en état de se maintenir par la force ; quiconque raisonne de la sorte, se trompe. En effet, tandis que dans le cours d'une guerre la bienveillance lie, et que l'intérêt commun anime un corps de confédérés ; tous en ce cas veulent bien concourir de leur travail, et supporter ensemble les disgrâces, et persévérer dans l'union. Mais aussitôt qu'un d'eux, comme Phi-

χρόνῳ δὲ φωρᾶται καὶ περὶ αὑτὰ καταρρεῖ. Ὥσπερ γὰρ οἰκίας, οἶμαι, καὶ πλοίου καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων τὰ κάτωθεν ἰσχυρότατ' εἶναι δεῖ, οὕτω καὶ τῶν πράξεων τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ὑποθέσεις ἀληθεῖς καὶ δικαίας εἶναι προσήκει. Τοῦτο δ' οὐκ ἔνι νῦν ἐν τοῖς πεπραγμένοις Φιλίππῳ.

fédéré à l'envi s'efforce de concourir au bien de la cause commune. Chacun avec joie partage la peine, le danger, la dépense ; *et loin que cet esprit d'union s'altère ou se refroidisse jamais, il se conserve et se ranime dans la disgrâce.* Mais au contraire quand l'un des confédérés *devenu trop puissant* veut, comme Philippe, dominer sur les autres et *les sacrifier* à son ambition ou à son avarice, *le joug volontaire que l'alliance avait imposé s'appesantit alors et devient insupportable. Les plus modérés et les plus patients le secourent ;* tout se délie au premier prétexte, tout se rompt au moindre revers. — Oui, Messieurs, oui, la grandeur bâtie sur les injustices, sur les infidélités, sur les parjures *manque par les fondements*, et ainsi ne saurait être durable. *Elle peut imposer aux yeux par des dehors qui promettent*, et se soutenir quelque temps *comme par miracle ;* mais à la fin elle se dément de nécessité, *et il faut absolument qu'elle s'écroule et qu'elle s'abatte. Je crois, Messieurs, et je ne me trompe pas*, que comme tout édifice demande des fondements solides, toute action aussi doit avoir pour base la justice et la bonne foi. Vous prévenez l'application. (Tourreil, 1701, copie de 1707. *Première Olynthienne*, p. 29.)

lippe, soit par une ambition démesurée, soit par scélératesse, veut s'élever sur les autres ; tout se délie au premier prétexte, tout se rompt au moindre revers. Car il ne se peut, non il ne se peut, Messieurs, qu'un injuste, qu'un parjure, qu'un imposteur, possède une puissance d'une longue durée. Tels empires peuvent bien pour une fois ou pour un temps se soutenir ; et, quand la fortune les favorise, être florissants en belles espérances ; mais enfin leur constitution les trahit, et ils tombent d'eux-mêmes. Car, à mon avis, comme les maisons et les vaisseaux, et les autres ouvrages de cette nature, doivent avoir pour fondements des pierres solides ; ainsi les actions doivent avoir pour principe et pour base la justice et la vérité. Or c'est là précisément ce qui manque aux actions de Philippe. (Tourreil, 1721, *Première Olynthienne*, t. I, p. 304 et 305.)

2° *Troisième Philippique* (Weil, 1881, p. 332-337 ; Tourreil (1721), t. I, p. 391-493. — Id. (1701, copie de 1707), p. 141-144).

Καίτοι τί τῆς ἐσχάτης ὕβρεως ἀπολείπει ;

(1701). — Que manque-t-il à l'indignité avec laquelle il vous traite ?

(1721). — Que manque-t-il néanmoins à l'indignité avec laquelle il vous traite ? N'est-elle pas montée au comble ?

Tourreil a refait sa phrase pour rétablir deux mots qu'il avait négligés : καίτοι qu'il traduit par « néanmoins », et ἐσχάτης dont il fait une proposition nouvelle, « n'est-elle pas montée au comble? ». Mais, pour être plus fidèle, la seconde traduction ne vaut guère mieux que la première : l'une était déjà trop longue, l'autre l'est beaucoup plus. Nous constatons déjà, et l'occasion s'en renouvellera fréquemment, que si Tourreil vise à plus d'exactitude, il ne renonce pas aux abus de la phraséologie : il lui faut six mots pour rendre ὕβρεως, que du reste il interprète assez mal, car ὕβρις marque l'outrage : c'est là un délayage qui n'aboutit qu'à affaiblir la valeur de ce terme. Un traducteur moderne dit plus simplement et plus énergiquement : « Est-il un outrage, le dernier des outrages, qu'il nous ait épargné [1] ? »

οὐ πρὸς τῷ πόλεις ἀνῃρηκέναι τίθησι μὲν τὰ Πύθια, τὸν κοινὸν τῶν Ἑλλήνων ἀγῶνα, κἂν αὐτὸς μὴ παρῇ, τοὺς δούλους ἀγωνοθετήσοντας πέμπει ;

(1701). — Non content d'avoir saccagé nos villes, il s'arroge le droit de présider aux jeux Pythiques, jeux destinés aux seuls exercices et aux seuls plaisirs des Grecs ; et quand il ne daigne pas y venir, ses esclaves par son ordre le représentent et nous président.

(1721). — Non content d'avoir détruit nos villes, il préside aux Jeux Pythiques, ces jeux communs à tous les Grecs ; et s'il n'y assiste pas en personne, il y envoie ses esclaves y présider à sa place.

1. Deltour, *Hist. de la Litt. grecque* (Delagrave, Paris, 1884), p. 434.

Tourreil est satisfait de l'expression « non content de », que remplacerait si bien la tournure plus simple et non moins française « outre que » ; mais au verbe « saccagé » qui disait plus que le grec, et trop par conséquent, il substitue avec raison « détruit » ; il efface avantageusement le « il s'arroge le droit » que le texte n'indique aucunement ; le commentaire explicatif auquel il s'était livré en parlant des jeux, il le ramène au simple mot à mot ; l'intention qu'il attribuait à Philippe en disant « quand il ne daigne pas y venir », intention que le roi de Macédoine n'avait peut-être pas, il la fait disparaître et traduit en revanche le mot αὐτὸς qu'il avait omis ; il retranche enfin « par son ordre » et « le représentent », comme termes de pure paraphrase. Il y a là un progrès évident. Cependant Tourreil a le tort dans l'un et l'autre cas de supprimer la tournure interrogative ; faute plus grave, quand dans sa version de 1701, il rétablit cette tournure pour les phrases suivantes, il l'abandonne tout au long en 1721 et traduit froidement sous la forme directe les questions dont l'orateur presse éloquemment son auditoire. Ne semble-t-il pas que Démosthène veuille dire : « Qu'on vienne le nier ! » Donc ce qu'il y a d'agressif dans sa parole se perd dans la retouche malheureuse du traducteur.

κύριος δὲ Πυλῶν καὶ τῶν ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας παρόδων ἐστί, καὶ φρουραῖς καὶ ξένοις τοὺς τόπους τούτους κατέχει ;

(1701). — N'est-il pas maitre des Thermopyles et des autres passages de la Grèce ? N'occupe-t-il pas ces divers postes ? N'y tient-il pas garnison macédonienne ?

(1721). — Il occupe les Thermopyles et *toutes les avenues de la Grèce* [1]. Il s'y maintient par des garnisons et par des troupes étrangères.

1. Nous soulignerons dans ce passage de la *Troisième Philippique* toutes les expressions et les mots que Stiévenart nous semble avoir empruntés à Tourreil, et principalement à sa dernière version. Stiév. : « maître des Thermopyles et de toutes les avenues de la Grèce », p. 112.

Le sens d'hostilité marqué par la préposition ἐπὶ (ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας) échappe les deux fois au traducteur. Mais à part la correction maladroite faite sur le mot κύριος — car « il occupe » n'a pas la valeur de « n'est-il pas maître », expression directement correspondante à celle du texte — la deuxième manière présente une plus grande exactitude : pour traduire la seconde partie de la phrase grecque il faut d'abord à Tourreil deux propositions, et cependant le sens n'est pas complet : le mot « ξένοις » avait disparu. Mais ensuite, de deux propositions il ne fait qu'une, qui a de plus le mérite de rendre ξένοις aussi bien que φρουραῖς. Quant à la substitution de « il s'y maintient » à « n'occupe-t-il pas », qui est exactement l'équivalent de κατέχει, il la fait, en s'exagérant l'importance du mot grec, pour en exprimer le sens avec plus de force et de précision, κατὰ marquant l'idée de durée que le verbe « occuper » comporte lui-même suffisamment.

ἔχει δὲ καὶ τὴν προμαντείαν τοῦ θεοῦ, παρώσας ἡμᾶς καὶ Θετταλοὺς καὶ Δωριέας καὶ τοὺς ἄλλους Ἀμφικτύονας, ἧς οὐδὲ τοῖς Ἕλλησιν ἅπασι μέτεστιν ;

(1701). — Ne s'est-il pas mis *en possession* [1] de consulter le premier l'oracle au préjudice des Athéniens, des Thessaliens, des Doriens et de tous les autres qui composent l'Assemblée des Amphictyons, où l'on n'a pas même accordé droit de séance à divers peuples de la Grèce ?

(1721). — Il a usurpé la prérogative de consulter avant qui que ce soit l'oracle de Delphes, après nous en avoir dépouillés, et nous, et les Thessaliens, et les Doriens, et les autres Amphictyons ; *prérogative que tous les Grecs mêmes ne partagent pas* [2].

Que de mots pour rendre ἔχει, si court, si simple, et pourtant si expressif ! On ne gagnera rien au changement : Tourreil n'est guère la dernière fois plus bref et plus exact ; disons

1. Stiévenart : « N'est-il pas en possession de... », p. 112.
2. Stiévenart : « Cette prérogative que tous les Grecs mêmes ne partagent point », p. 112.

mieux, il renchérit encore sur l'idée de prise de possession que le verbe ἔχει ne comporte pas du tout. « Avant qui que ce soit » a la prétention de dire plus que « le premier » et ne fait qu'étendre la phrase. Corriger « l'oracle » par « l'oracle de Delphes », c'est vouloir préciser sans raison, puisque le texte dit simplement « l'oracle du dieu ». « Au préjudice de » a l'avantage d'être une locution très française, et en même temps courte et vive, mais elle rend mal l'idée d'exclusion violente qu'éveille παρώσας, et le « après en avoir dépouillé », moins flatteur sans doute, traduit plus littéralement et plus fidèlement : le mot « déloger » convenait ici mieux que tout autre. « Et tous les autres qui composent l'Assemblée des Amphictyons » n'est qu'un commentaire oiseux, tandis que « les autres Amphictyons » représente les trois mots grecs et rien de plus. Enfin dans la proposition incidente qui termine la phrase de l'orateur, Tourreil commettait primitivement un véritable contresens, car il s'agit ici du droit de consulter le premier l'oracle, et non du droit de séance ; mais il s'amende et rend à la proposition la simplicité et l'exactitude qu'elle n'avait pas.

Γράφει δὲ Θετταλοῖς ὃν χρὴ τρόπον πολιτεύεσθαι ; πέμπει δὲ ξένους τοὺς μὲν εἰς Πορθμὸν, τὸν δῆμον ἐκβαλοῦντας τὸν Ἐρετριέων, τοὺς δ᾽ ἐπ᾽ Ὠρεὸν, τύραννον Φιλιστίδην καταστήσοντας ;

(1701). — N'a-t-il pas prescrit aux Thessaliens de quelle manière il veut que leurs villes se gouvernent ? N'envoie-t-il pas des troupes étrangères à Porthmus pour en chasser les Érythréens, et à Orée pour mettre cette ville sous le joug du tyran Philistide ?

(1721). — Il prescrit aux Thessaliens de quelle façon ils doivent se gouverner. Il envoie des milices étrangères et à Porthmos pour en chasser les Érétriens, et à Orée pour l'asservir au tyran Philistide.

Les inexactitudes et les superfluités de la seconde traduction disparaissent en grande partie dans la troisième : Tourreil faisait de γράφει un passé, il en fait un présent ; il rejette

les mots « veut » et « villes », car l'un prêtait au texte l'idée d'une intention qui n'y est pas, et l'autre n'était qu'une addition sans valeur. Il s'était mépris sur l'orthographe de « Ἐρετριέων », dont il faisait les Érythréens : toutefois on ne peut inférer de là qu'il ait pris la ville d'Erythres en Béotie ou en Ionie pour celle d'Érétrie en Eubée, car le nom de Porthmos, port de l'Eubée, joint à celui de cette ville mal nommée, rendait impossible toute confusion : il rectifie donc aisément son erreur, appelant Ἐρετριέων les Érétriens. Il est plus regrettable qu'il n'ait point saisi la valeur et le sens du mot δῆμον qu'il néglige d'ailleurs absolument, et qui a toute l'importance, vu qu'il désigne ici très précisément le parti démocratique. L'amour du changement lui fait mettre « milices étrangères » à la place de « troupes étrangères », ce qui ne change rien et même ne signifie pas grand'chose ; il oubliait le mot propre et net de « soldats mercenaires ». « L'asservir » au lieu de « mettre cette ville sous le joug », deux mots pour huit, c'est une retouche heureuse, mais il est fâcheux que ni l'une ni l'autre de ces deux manières ne soient exactes, car le participe καταστήσοντας n'a pas d'autre sens ici que celui de « mettre en fonctions ».

Ἀλλ' ὅμως ταῦθ' ὁρῶντες οἱ Ἕλληνες ἀνέχονται, καὶ τὸν αὐτὸν τρόπον ὥσπερ τὴν χάλαζαν ἔμοιγε δοκοῦσι θεωρεῖν, εὐχόμενοι μὴ καθ' ἑαυτοὺς ἕκαστοι γενέσθαι, κωλύειν δ' οὐδεὶς ἐπιχειρῶν.

(1701). — Les Grecs voient tout cela, ils le souffrent en spectateurs immobiles, et tels que les gens qui regardent tomber la grêle. Chacun fait des vœux pour soi, et chacun en demeure là.

(1721). — Cependant les Grecs qui voient tout cela, le tolèrent, et me paraissent ressembler à ces hommes *qui avec de grands yeux regardent tomber la grêle*. Chacun par ses *vœux tâche de l'éloigner de dessus ses terres* [1], nul ne fait aucun effort pour la détourner.

1. Stiévenart : « Et comme un homme qui regarde avec de grands yeux tomber la grêle... pour détourner l'ennemi de dessus ses terres... », p. 112.

Ici encore les corrections doivent être interprétées dans le vrai sens du mot : la dernière version élimine ce qui est en trop, par exemple « en spectateurs immobiles » ; elle rétablit ce qui manquait, comme les mots ὅμως et δοκοῦσι, ainsi que toute la proposition « μὴ καθ' ἑαυτοὺς ἕκαστοι γενέσθαι » dont le « pour soi » ne peut être l'équivalent ; elle rend avec plus de franchise et d'exactitude le « κωλύειν δ' οὐδεὶς ἐπιχειρῶν », que l'expression « en demeure là » ne traduisait pas ; mais est-il besoin de cinq mots pour donner au verbe θεωρεῖν toute sa valeur et le distinguer du verbe ὁρᾶν ? S'il est bien vrai que θεωρεῖν marque une contemplation béate, regarder, qui dit plus que voir, ne dit-il pas assez ? N'importe : il faut savoir gré au traducteur de sa plus grande précision ou du moins de l'intention qu'il a de se faire plus précis.

Οὐ μόνον δ' ἐφ' οἷς ἡ Ἑλλὰς ὑβρίζεται ὑπ' αὐτοῦ οὐδεὶς ἀμύνεται, ἀλλ' οὐδ' ὑπὲρ ὧν αὐτὸς ἕκαστος ἀδικεῖται· τοῦτο γὰρ ἤδη τοὔσχατόν ἐστιν.

(1701). — Ces insensibles aux injures de la Grèce le sont encore à leurs propres injures. La vengeance ne les remue pas plus que la pitié. Tout leur est étranger jusqu'à eux-mêmes ; et voilà le dernier excès de la nonchalance et de l'*insensibilité* [1].

(1721). — Bien plus, non seulement personne ne venge les injures de la Grèce, mais personne même ne venge ses propres injures. Car voilà le comble de notre honte.

Il y a un abîme entre ces deux manières de traiter la phrase grecque : l'une est du paraphraseur qui répète trois fois la même idée, et toujours, avouons-le, avec un plus grand bonheur ; l'autre est du traducteur qui se préoccupe seulement de calquer son modèle en toute fidélité. Il est vrai cependant qu'il ne conclut guère mieux la troisième fois que la seconde : de deux mots superflus il retranche l'un et garde l'autre,

1. Stiévenart : « Et c'est là le dernier degré de l'insensibilité », p. 112.

quand il eût mieux fait de les abandonner tous les deux, et de dire tout uniment comme le texte : « voilà qui est le comble ! »

Οὐ Κορινθίων ἐπ' Ἀμβρακίαν ἐλήλυθε καὶ Λευκάδα ; οὐκ Ἀχαιῶν Ναύπακτον ὀμώμοκεν Αἰτωλοῖς παραδώσειν ; οὐχὶ Θηβαίων Ἐχῖνον ἀφῄρηται, καὶ νῦν ἐπὶ Βυζαντίους πορεύεται συμμάχους ὄντας ;

(1701). — Philippe n'a-t-il pas envahi sur les Corinthiens les villes d'Ambracie et de Leucade ? N'avait-il pas juré solennellement de remettre entre les mains des Étoliens Naupacte, qu'il avait prise sur les Achaïens ? N'a-t-il pas enlevé Échine aux Thébains ? N'est-il pas actuellement en marche contre les Byzantins, vos alliés ?

(1721). — *N'a-t-il pas envahi sur les Corinthiens Ambracie et Leucade* [1] ? N'a-t-il pas juré solennellement de livrer aux Étoliens Naupacte, *qu'il avait enlevée aux Achaïens* [2] ? N'a-t-il pas ravi Échine aux Thébains ? Ne marche-t-il pas actuellement contre les Byzantins, alliés de qui ? de nous.

La principale amélioration que Tourreil apporte à sa version primitive, consiste à l'abréger : il remplace une expression double par un mot unique sans diminution du sens, et il met « Ambracie et Leucade » pour « les villes d'Ambracie et de Leucade », « livrer » pour « remettre entre les mains », « ne marche-t-il pas » pour « n'est-il pas en marche » : c'est bien. Mais il y avait mieux à faire : c'était de remettre en tête de ces propositions interrogatives le nom des Corinthiens, des Achéens, des Thébains, propriétaires d'Ambracie, de Leucade, de Naupacte et d'Échine : il importait de conserver dans la copie le mouvement de l'original. Que n'a-t-il préféré « tomber sur » à « envahir » ? C'était plus simple et plus exact. En substituant « n'a-t-il pas juré » à « n'avait-il pas juré », il avait raison, car il s'agit d'un fait qui a eu lieu et dont les effets subsistent ; mais alors il devait compléter sa

1. Stiévenart : « Sur les Corinthiens n'a-t-il pas envahi Ambracie et Leucade ? », p. 112.
2. Stiévenart : « Naupacte n'a-t-elle pas été enlevée aux Achéens ? », p. 112.

correction en remplaçant « qu'il avait prise sur les Achaïens » par « qu'il a enlevée aux Achaïens » : il eût bien établi le rapport de simultanéité qui existe entre les deux faits ; il devait enfin biffer « solennellement » qui ajoute à la phrase cinq syllabes inutiles. Un traducteur fidèle dirait aujourd'hui en laissant chaque terme à sa place : « Naupacte, propriété des Achéens, n'a-t-il pas juré de la livrer aux Étoliens ? » Quant à l'expression συμμάχους ὄντας, elle commande l'attention et par sa place dans la phrase et par l'attribution qu'il convient d'en faire : Tourreil traduit la première fois : « les Byzantins, vos alliés » ; puis comprenant que la place de ces deux mots marque justement ce qu'il y a de dangereux pour Athènes dans cet acte de Philippe, dans l'hypothèse que συμμάχους ὄντας désigne les alliés d'Athènes, il veut mettre en relief ces deux mots si simples et si expressifs, que l'orateur devait à coup sûr souligner de la voix, et il dit : « les Byzantins, alliés de qui ? de nous ». Mais il tombe dans l'excès ; il sort du naturel qui est le propre de Démosthène. Il reste à savoir si Tourreil a compris le συμμάχους ὄντας : il s'est trompé apparemment, et avec lui Stiévenart, car la *Troisième Philippique* est de 341 et l'alliance d'Athènes avec Byzance est de 340. Depuis longtemps Byzance était brouillée avec Athènes et par conséquent alliée de son ennemi, Philippe. La phrase elle-même semble prouver qu'il s'agit des alliés de Philippe, Philippe étant sujet de πορεύεται. D'ailleurs, ce sens qu'ont adopté la plupart des éditeurs et des traducteurs, n'a pas une moindre valeur que celui de Tourreil : le fait d'attaquer ses propres alliés n'est-il pas une preuve de la mauvaise foi de ce perfide personnage ? On a cru enfin qu'à cause de καὶ qui relie les deux propositions de la phrase interrogative, il s'agissait des alliés des Thébains [1]. Mais rien n'est moins certain que cette alliance. Le plus naturel est donc, comme le dit Weil,

1. Voir édition Lemain (*Sept Philippiques de Démosth.*), p. 216, note 7.

de sous-entendre αὐτῷ avec συμμάχους ὄντας, αὐτῷ représentant le sujet de πορεύεται, c'est-à-dire Philippe [1].

Οὐχ ἡμῶν, ἐῶ τἄλλα, ἀλλὰ Χερρονήσου τὴν μεγίστην ἔχει πόλιν Καρδίαν ;

(1701). — N'en disons pas davantage. Il est encore maître de Cardie, cette puissante ville de la Chersonèse.

(1721). — *Je supprime le reste* [2]. Mais en ce moment même, n'est-il pas maître de Cardie, la principale ville de la Chersonèse ?

Ce qui manque le plus aux deux versions de Tourreil est le « οὐχ ἡμῶν » qui continue le mouvement marqué précédemment par les mots Κορινθίων, Ἀχαιῶν, Θηβαίων, et Βυζαντίους. Pourtant n'est-il pas aisé de dire : « Et nous, si je passe tout le reste, n'occupe-t-il pas notre ville de Cardia, la plus grande de la Chersonèse ? » « Je supprime le reste » est évidemment plus court que « n'en disons pas davantage » ; il est en outre très ferme d'expression. Très soucieux de ne rien omettre, le traducteur rétablit la seconde fois l'adverbe ἀλλὰ, qui a son importance, car Démosthène ne veut plus continuer cette énumération des félonies et des perfidies de Philippe, et il en cite une dernière qui touche de plus près ses auditeurs. Cet outrage doit leur être d'autant plus sensible qu'il se rapporte au temps présent : aussi Tourreil juge-t-il bon d'ajouter « en ce moment même », quoique le présent ἔχει marque déjà l'idée de présent. Enfin, « la principale ville de la Chersonèse » rend mieux que « cette puissante ville de la Chersonèse » la valeur réelle du superlatif.

Ταῦτα τοίνυν πάσχοντες ἅπαντες μέλλομεν καὶ μαλακιζόμεθα καὶ πρὸς τοὺς πλησίον βλέπομεν, ἀπιστοῦντες ἀλλήλοις, οὐ τῷ πάντας ἡμᾶς ἀδικοῦντι.

1. Weil dit, p. 334, en note : « Comparer *Couronne*, par. 87 : παρελθὼν ἐπὶ Θράκης Βυζαντίους συμμάχους ὄντας αὐτῷ.
2. Stiévenart : « Je supprime le reste... », p. 112.

(1701). — Tant de scènes tragiques se passent, sans vous émouvoir. Indolents, mous, efféminés, et tous indistinctement maltraités, outragés, poussés à bout par notre commun ennemi, nous ne savons que nous entre-regarder et que nous défier les uns des autres.

(1721). — Et tandis qu'il nous traite tous ensemble de la sorte, tandis que, d'une manière si éclatante, il nous accable de tant d'outrages, nous temporisons, nous languissons dans la mollesse, nous nous regardons les uns les autres, et nous nourrissons parmi nous des défiances réciproques dont il se prévaut [1].

Ce passage est de ceux que Tourreil jugeait trop brefs pour présenter au lecteur la pensée dans toute sa force et toute son étendue : il se croyait donc tenu de recourir à la paraphrase, et jamais la paraphrase ne s'est plus librement étalée que dans la première version de cette phrase de Démosthène. Quand il remet son travail sur le métier, si le traducteur tâche de modeler sa phrase sur celle de l'auteur, sans toutefois suivre l'ordre du texte, il met encore du sien, par exemple ceci : « d'une manière si éclatante » ; ou de deux mots, comme ἀπιστοῦντες ἀλλήλοις, il en fait onze ; on ne peut enfin supposer que le « dont il se prévaut » représente « οὐ τῷ πάντας ἡμᾶς ἀδικοῦντι » que traduit plutôt, mais pas à sa place, cette proposition : « pendant qu'il nous accable de tant d'outrages ». Il faut reconnaître cependant que la seconde manière vaut beaucoup mieux que la première.

Καίτοι τὸν ἅπασιν ἀσελγῶς οὕτω χρώμενον τί οἴεσθε, ἐπειδὰν καθ' ἕν' ἡμῶν ἑκάστου κύριος γένηται, τί ποιήσειν ;

(1701). — Que s'il traite avec tant de hauteur et d'insolence tout le corps en général, que pensez-vous qu'il fera *lorsqu'il nous aura tous successivement asservis* [2] ?

1. Il nous a paru intéressant de donner ici la traduction de Stiévenart : « Outragés si indignement, nous différons la vengeance, notre bras demeure enchaîné ! Nous interrogeant du regard, divisés par la méfiance, nous laissons Philippe nous opprimer tous à la face du ciel ! », p. 112. Voilà qui est digne de la première version de Tourreil.

2. Stiévenart : « quand il vous aura tous asservis en détail », p. 112.

(1721). — Or, qui en use si insolemment avec tous en général, comment croyez-vous qu'il en usera avec chacun en particulier, lorsqu'il nous aura séparément assujettis ?

La différence qu'il y a entre ces deux phrases du traducteur consiste principalement en ce que la première affecte une tournure plus oratoire : on le voit bien par l'expression redoublée « tant de hauteur et d'insolence » ; la manière plus simple de la seconde substitue à l'expression « tout le corps en général » une autre plus naturelle et plus exacte : « tous en général ». Nous regrettons pourtant que son désir de préciser lui ait fait traduire deux fois le « καθ' ἕν' ἡμῶν ἑκάστου », « avec chacun en particulier » et « séparément ».

Τί οὖν αἴτιον τουτωνί; οὐ γὰρ ἄνευ λόγου καὶ δικαίας αἰτίας οὔτε τόθ' οὕτως εἶχον ἑτοίμως πρὸς ἐλευθερίαν οἱ Ἕλληνες οὔτε νῦν πρὸς τὸ δουλεύειν.

(1701). — A quoi donc imputer cet avilissement d'âme, et cette bassesse de sentiments? Car ce ne peut être sans cause et sans quelque grande raison que les Grecs autrefois si ardents et si passionnés pour la liberté ne sentent plus de répugnance pour l'esclavage.

(1721). — A quoi donc imputer cela ? Car ce n'est point sans raison ni sans quelque cause effective qu'autrefois *tous les Grecs embrassaient avec tant d'ardeur la liberté* [1], et qu'avec tant d'ardeur ils embrassent aujourd'hui la servitude.

Ici encore l'avantage est à la dernière traduction, plus littérale et non moins expressive : elle se sert d'un démonstratif pour rendre un démonstratif, tandis que la première avait fait de τουτωνί « cet avilissement d'âme et cette bassesse de sentiments » ; cette redondance n'avait aucune raison d'être : le mot « avilissement » aurait été très suffisant, comme le terme propre qui résumait pleinement le passage précédent, et la transition claire et brève de l'orateur ne

1. Stiévenart : « tous les Hellènes n'auraient jadis pas embrassé avec tant d'ardeur la liberté », p. 112.

nécessitait ni commentaire ni amplification. Tourreil remplace très justement « sans cause et sans quelque grande raison » par « sans raison ni sans quelque cause effective » ; une judicieuse transposition des deux mots « cause » et « raison » rend à chacun des deux termes λόγου et αἰτίας son véritable équivalent ; de plus « grande raison » ne rappelait en rien δικαίας, mais le qualificatif « effective » y répond fidèlement. L'expression εἶχον ἑτοίμως ne gagne rien à la retouche : d'une part comme de l'autre il y a trop de mots, et dans la première des deux versions notamment nous retrouvons, comme à l'ordinaire, une expression redoublée « ardents et passionnés ». Dans la dernière la répétition du verbe « embrassaient », quoique manquant un peu de naturel, rétablit la symétrie de la phrase grecque, que rompaient à tort les mots « ne sentent plus de répugnance » ; malheureusement ce verbe ne correspond pas au terme de l'original aussi exactement que l'adjectif « ardents ». Mais la dernière version de cette phrase est beaucoup plus énergique que la précédente.

Ἦν τι τότ', ἦν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἐν ταῖς τῶν πολλῶν διανοίαις, ὃ νῦν οὐκ ἔστιν, ὃ καὶ τοῦ Περσῶν ἐκράτησε πλούτου καὶ ἐλευθέραν ἦγε τὴν Ἑλλάδα καὶ οὔτε ναυμαχίας οὔτε πεζῆς μάχης οὐδεμιᾶς ἡττᾶτο, νῦν δ' ἀπολωλὸς ἅπαντα λελύμανται καὶ ἄνω καὶ κάτω πεποίηκε πάντα τὰ πράγματα.

(1701). — Autrefois, Messieurs, dans l'esprit de nos peuples, oui, de tous nos peuples, sans en excepter aucun, régnait une disposition immuable pour le bien public et pour l'intérêt de la cause commune. C'est par là qu'ils triomphèrent de la puissance des Perses, qu'ils surent se maintenir libres, et que sur terre comme sur mer ils acquirent le titre d'invincibles. Depuis que cette disposition n'est plus, tout a dégénéré, tout absolument a changé de face.

(1721). — C'est qu'il régnait alors, Messieurs, *il régnait dans l'esprit des peuples* [1], ce qui de nos jours n'y règne plus, ce qui triompha de l'opulence des Perses, ce qui maintint la Grèce libre, ce qui dans mille

1. Stiévenart : « il régnait dans le cœur de tous les peuples », p. 112.

occasions soit sur terre, soit sur mer, ne se démentit jamais ; mais qui étouffé maintenant dans tous les cœurs, a ruiné généralement toutes nos affaires, et bouleversé de fond en comble la constitution de la Grèce.

Tourreil rend d'abord maladroitement, et avec trop de mots, le mouvement marqué par « ἦν τι πότ', ἦν », que rappelle tout à fait cette phrase de la *Première Catilinaire* : « fuit, fuit ista quondam in hac republica virtus » ; et que nous retrouvons encore dans cette autre phrase du *Pro Lege Manilia* : « fuit hoc quondam, fuit proprium populi romani ». Mais il l'attrape ensuite assez bien, quoiqu'il eût pu dire plus simplement : « il y avait alors, Athéniens, il y avait... » Τῶν πολλῶν dans les deux éditions est faussement interprété : il ne peut être question que de la masse des citoyens, du peuple en un mot, ce qui est le sens ordinaire de l'expression οἱ πολλοί, et non de tous les peuples de la Grèce : Démosthène parlant aux Athéniens ne visait que le peuple athénien. Stiévenart qui suit souvent la leçon et la lettre de son devancier, commet la même erreur. Il est vrai que la présence de τὴν Ἑλλάδα et de πάντα τὰ πράγματα dans la suite de la phrase a pu déterminer le traducteur à attribuer à τῶν πολλῶν un sens qu'il n'a pas habituellement. Le grand mérite de la dernière version est d'avoir réduit à un mot unique « des peuples », la longue et inutile répétition « de nos peuples, oui, de tous nos peuples, sans en excepter aucun ». Toute une périphrase pour représenter le pronom ὅ, c'était trop ; mais « ce qui », traduisant à la lettre, traduit trop vaguement : le français demande ici un terme net pour l'esprit, par exemple : un sentiment. La proposition ὃ νῦν οὐκ ἔστιν, importante par l'opposition qu'elle établit avec ἦν τι πότ', ἦν, reprend sa place dans l'édition de 1721. Le contresens que Tourreil commettait sur τοῦ Περσῶν πλούτου, il le corrige heureusement, mais encore eût-il mieux fait de dire : « ce qui triompha de l'or des Perses ». En paraphrasant d'abord la proposition οὔτε ναυμαχίας οὔτε πεζῆς μάχης οὐδεμιᾶς ἡττᾶτο, il en dénaturait le sens ; mais, si la dernière

fois il paraphrase encore un peu, du moins rend-il beaucoup mieux le verbe ἥττατο. Qu'il se serve de six mots ou de huit pour traduire νῦν δ' ἀπολωλός, les deux manières se valent, c'est-à-dire ne valent rien : il était si naturel et si simple de dire : « ce sentiment est mort ». La dernière partie de la phrase de 1701, bien que manquant de vigueur et pas assez littérale, répondait mieux au texte que la correction délayée et maladroite faite plus tard à ce passage : « bouleversé de fond en comble » était pourtant une heureuse trouvaille.

Τί οὖν ἦν τοῦτο ; οὐδὲν ποικίλον οὐδὲ σοφόν, ἀλλ' ὅτι τοὺς παρὰ τῶν ἄρχειν ἀεὶ βουλομένων ἢ διαφθείρειν τὴν Ἑλλάδα χρήματα λαμβάνοντας ἅπαντες ἐμίσουν, καὶ χαλεπώτατον ἦν τὸ δωροδοκοῦντ' ἐλεγχθῆναι, καὶ τιμωρίᾳ μεγίστῃ τοῦτον ἐκόλαζον, καὶ παραίτησις οὐδεμί' ἦν οὐδὲ συγγνώμη.

(1701). — Quelle était donc cette heureuse disposition ? Rien, Messieurs, de plus naturel ni de plus simple. Ce n'était point un raffinement de politique, ni de raison ; mais une haine constante et unanime contre tous les lâches et les prévaricateurs, qui pour de l'argent se prêtaient à qui voulait dominer dans la Grèce et corrompre les Grecs, ou les inciter à trahir leur patrie. C'était un crime capital, que de recevoir des présents, et l'homme convaincu de l'avoir commis *était puni avec la dernière rigueur* [1]. Point de miséricorde, point de rémission pour les traîtres.

(1721). — Qu'était-ce donc ? Rien de recherché, rien de raffiné ; mais *une haine unanime* [2] contre tout homme assez lâche pour se vendre à qui voulait asservir la Grèce, ou *même* [3] la corrompre. Alors accepter des présents, c'était *un crime capital* [4]. Et quiconque s'en trouvait convaincu, subissait sur l'heure les plus grièves peines. Point de grâce, point de pardon.

Tourreil a ramené à sa plus simple expression le τί οὖν ἦν

1. Stiévenart : « la vénalité prouvée était punie avec la dernière rigueur », p. 112.
2. Stiévenart : « c'était une haine universelle... », p. 112.
3. Stiévenart : « ou seulement la corrompre... », p. 112 (aucun mot du texte ne répond à *même* ou à *seulement*).
4. Stiévenart : « crime capital, la vénalité prouvée, etc., », p. 112.

τοῦτο, qui lui avait coûté d'abord six mots. Οὐδὲν ποικίλον οὐδὲ σοφὸν était fort délicat à rendre : le traducteur n'a réussi ni l'une ni l'autre des deux fois, mais il eut raison d'exprimer en une phrase, encore qu'elle fût d'un français très médiocre, ce qu'il avait mal fait en deux. Nous dirions aujourd'hui : « il n'y a rien là de bien compliqué, ni de bien savant ». Dans la suite de cette phrase Tourreil diminue seulement la surcharge des mots : « une haine constante et unanime » devient « une haine unanime » ; l'adverbe ἀεὶ, d'abord faussement rapporté à ἐμισοῦν est ensuite absolument omis ; il est possible que dans l'intervalle des deux éditions le traducteur ait consulté le manuscrit de Paris Σ qui ne donne pas ἀεὶ, alors qu'il l'avait trouvé dans l'édition Wolf. « Contre tous les lâches et les prévaricateurs » est remplacé par « contre tout homme assez lâche », et c'est encore un mot de trop. « Qui pour de l'argent se prêtaient » est une longue périphrase qui se réduit très avantageusement aux trois mots « pour se vendre ». « Les inciter à trahir leur patrie » disparaît entièrement. Ἄρχειν exactement traduit par « dominer », l'est ensuite moins bien par « asservir », car « asservir » constitue un faux-sens ; au reste ce faux-sens existe déjà la première fois, car Tourreil rapporte à tort à « dominer » le complément circonstanciel « dans la Grèce », et la seconde fois il ne fait qu'accentuer son erreur en substituant « asservir » à « dominer », et en lui rapportant encore le mot « Grèce » qui dans le texte grec n'est que le complément direct de διαφθείρειν : Démosthène en effet en disant τῶν ἄρχειν βουλομένων n'avait pas en vue Philippe, comme l'a cru Tourreil, mais il pensait vraisemblablement aux citoyens qui aspiraient à la tyrannie, et qui par leurs manœuvres travaillaient à corrompre la Grèce. La dernière partie de la phrase grecque est assez heureusement reproduite dans la traduction de 1701, à part que χαλεπώτατον est pris à faux-sens, et il le sera plus tard encore ; la traduction de 1721 ne corrige rien, elle ajoute même « sur

l'heure » qui n'est pas dans le texte, et elle a par surcroît le défaut d'être moins naturelle et moins aisée. Cependant « point de grâce, point de pardon » vaut mieux par sa concision que « point de miséricorde, point de rémission pour les traîtres ».

Τὸν οὖν καιρὸν ἑκάστου τῶν πραγμάτων, ὃν ἡ τύχη καὶ τοῖς ἀμελοῦσι κατὰ τῶν προσεχόντων καὶ τοῖς μηδὲν ἐθέλουσι ποιεῖν κατὰ τῶν πάνθ' ἃ προσήκει πραττόντων πολλάκις παρασκευάζει, οὐκ ἦν πρίασθαι παρὰ τῶν λεγόντων οὐδὲ τῶν στρατηγούντων, οὐδὲ τὴν πρὸς ἀλλήλους ὁμόνοιαν, οὐδὲ τὴν πρὸς τοὺς τυράννους καὶ τοὺς βαρβάρους ἀπιστίαν, οὐδ' ὅλως τοιοῦτον οὐδέν.

1701). — Alors on n'achetait pas de vos généraux les conjonctures favorables, les moments décisifs, et tant d'autres avantages, que la fortune offre quelquefois au plus paresseux et au plus nonchalant contre le plus vigilant et le plus actif. Il n'était pas permis alors de vendre à nos ennemis ce que nous avions de plus précieux : cette concorde, cette parfaite union, cette horreur pour les tyrans, cette défiance immortelle à l'égard des Barbares, enfin tous ces grands et nobles sentiments qui faisaient notre gloire et notre sûreté.

(1721). — Alors *ni vos orateurs, ni vos généraux ne trafiquaient point* [1] de ces conjonctures précieuses, que la fortune accorde quelquefois aux paresseux et aux négligents, tandis qu'elle les refuse aux hommes actifs et laborieux. Alors on ne vendait ni la concorde qui doit régner entre des citoyens, ni la défiance qu'on doit avoir contre les Barbares et contre les tyrans ; ni enfin aucune de ces autres choses qui sont la sûreté des États.

La phrase grecque, assez vague dans sa première partie, pouvait embarrasser le traducteur, qui en saisit cependant fort bien le sens ; par malheur, il commença par en donner un véritable commentaire qui ne faisait la pensée ni plus précise ni plus claire : τὸν καιρὸν ἑκάστου τῶν πραγμάτων devenait « les conjonctures favorables, les moments décisifs, et tant d'autres avantages », οὐδὲ τὴν πρὸς ἀλλήλους ὁμόνοιαν « il n'était pas per-

1. Stiévenart : « orateurs et généraux n'auraient point impunément trafiqué de... », p. 112.

mis alors de vendre à nos ennemis ce que nous avions de plus précieux : cette concorde, cette parfaite union », οὐδὲ τὴν πρὸς τοὺς τυράννους καὶ τοὺς βαρβάρους ἀπιστίαν « cette horreur pour les tyrans, cette défiance immortelle à l'égard des Barbares », οὐδ' ὅλως τοιοῦτον οὐδὲν « enfin tous ces grands et nobles sentiments qui faisaient notre gloire et notre sûreté » : toujours l'expression redoublée pour un mot du texte. Tourreil reprenant son travail traduisit τῶν λεγόντων qu'il avait omis, et resserra sa phrase, sans renoncer tout à fait à la paraphrase qui lui est si chère : qu'est-ce encore que « la concorde qui doit régner entre des citoyens », que « la défiance qu'on doit avoir contre les Barbares et contre les tyrans », et que « ni enfin aucune de ces autres choses qui font la sûreté des États » ? Est-ce l'exemple de Tourreil qui a fait dire à Stiévenart : « ni enfin d'aucun appui de la liberté » ? En outre certains termes, traduits par à peu près en 1701, le sont de même en 1721 : par exemple τοῖς ἀμελοῦσι, κατὰ τῶν προσεχόντων, τοῖς μηδὲν ἐθέλουσι ποιεῖν, et κατὰ τῶν πάνθ' ἃ προσήκει πραττόντων, qu'une interprétation littérale comme celle-ci suffit à rendre très précisément : « aux négligents contre les hommes vigilants, à ceux qui ne veulent rien faire contre ceux qui remplissent tous les devoirs ».

Νῦν δ' ἅπανθ' ὥσπερ ἐξ ἀγορᾶς ἐκπέπραται ταῦτα, ἀντεισῆκται δὲ ἀντὶ τούτων ὑφ' ὧν ἀπόλωλε καὶ νενόσηκεν ἡ Ἑλλάς. Ταῦτα δ' ἐστὶ τί; ζῆλος, εἴ τις εἴληφέ τι· γέλως, ἂν ὁμολογῇ· συγγνώμη τοῖς ἐλεγχομένοις· μῖσος, ἂν τούτοις τις ἐπιτιμᾷ· τἄλλα πάνθ' ὅσ' ἐκ τοῦ δωροδοκεῖν ἤρτηται.

(1701). — De tout cela, Messieurs, il ne nous reste plus rien. On a tout vendu publiquement, et comme en plein marché. Mais en échange nous avons gagné un mal, qui déjà infecte et désole tout le corps de la Grèce. Quel est ce mal si cruel et si contagieux ? Le voici. Quand quelqu'un touche le prix de sa trahison et de vos malheurs, vous enviez sa fortune ; quand il avoue son infamie, vous ne faites qu'en rire ; quand on va jusqu'à le convaincre, vous lui pardonnez ; quand on ose le

reprendre, vous payez d'ingratitude et de colère la répréhension la plus juste. Il n'y a plus ici de haine que pour les censeurs de la perfidie, et l'on risque moins à commettre le crime qu'à le condamner. Voilà, Messieurs, l'origine de nos désordres et de nos disgrâces.

(1721). — Mais aujourd'hui tout cela se vend comme en plein marché ; tandis qu'en échange on introduit parmi nous des usages *qui désolent et perdent la Grèce* [1]. Quels usages donc ? De porter envie au traître qui touche son salaire, de rire s'il avoue son crime, de lui pardonner si l'on parvient à le convaincre, de haïr l'homme zélé, qui ose s'élever contre de tels abus ; en un mot de donner dans tous les vices qui font l'apanage de la corruption et de la vénalité.

Il apparaît de suite que la dernière version est de beaucoup plus courte que l'autre : et d'abord elle rejette les deux phrases du commencement et de la fin, que l'interprète d'autrefois avait insérées aux deux endroits, l'une devant servir de conclusion à ce qui précède et de transition à ce qui suit, l'autre jouant le même rôle par rapport au passage qui nous occupe présentement. Mais si Tourreil a compris que les grandes vertus du citoyen ont été vendues comme des denrées sur le marché, qu'elles ont été exportées, selon le mot de l'orateur, et qu'en échange un mal a été importé dans la cité, qui perd la Grèce et la dévore, il n'a pas su, ni l'une ni l'autre des deux fois, rendre très exactement la pensée. Sur ταῦτα δ' ἐστὶ τί, qu'il paraphrase d'abord surabondamment, il s'exprime ensuite avec autant de bonheur que de simplicité et de brièveté : remplace-t-il le mot vague ταῦτα par le substantif « usages », il se conforme au génie de notre langue et répond à un besoin de notre esprit, qui demande qu'on lui présente une idée nette. La phrase qui suit, par son mouvement rapide et simple, par l'amertume et la hardiesse de la pensée, par la concision et l'énergie de l'expression, est de celles qui doivent provoquer les courageux efforts d'un traducteur. La version de 1701, quoiqu'elle ne reproduise pas la simplicité et le mouvement du texte, témoigne cependant du soin que Tourreil

1. Stiévenart : « qui désolent et ruinent la Grèce », p. 112.

apporta à ce passage : c'est une paraphrase, mais une paraphrase de belle allure et d'une réelle vigueur. La version de 1721 se tient plus près du texte : elle retranche une fort belle phrase qui n'est point de Démosthène : « il n'y a plus ici de haine que pour les censeurs de la perfidie, et l'on risque moins à commettre le crime qu'à le condamner » ; elle restitue à l'auteur une phrase que le traducteur-écrivain avait négligée précédemment : « en un mot de donner dans tous les vices qui font l'apanage de la corruption et de la vénalité » ; mais elle ne resserre pas assez ce que l'autre développait brillamment, et elle ne rend guère mieux le mouvement de la phrase originale.

Ἐπεὶ τριήρεις γε καὶ σωμάτων πλῆθος παὶ χρημάτων πρόσοδοι καὶ τῆς ἄλλης κατασκευῆς ἀφθονία, καὶ τἄλλ' οἷς ἄν τις ἰσχύειν τὰς πόλεις κρίνοι, νῦν ἅπασι παὶ πλείω καὶ μείζω ἐστὶ τῶν τότε πολλῷ. Ἀλλὰ ταῦτ' ἄχρηστα, ἄπρακτα, ἀνόνητα ὑπὸ τῶν πωλούντων γίγνεται.

(1701). — Car en nombre de vaisseaux et de troupes, en revenus, en arsenaux, en magasins, et généralement en tout ce qui compose et constitue une puissante république, nous passons de bien loin nos pères. Mais par la malice des traîtres qui vous vendent, ou plutôt par la protection que vous leur donnez, tout cela devient une force inanimée et oisive. Tant d'avantages ensemble ne forment de la puissance d'Athènes qu'un grand corps sans intelligence, sans mouvement et sans vie.

(1721). — Car pour ce qui regarde galères, troupes, revenus, préparatifs, et tous les autres secours qui constituent la puissance des Républiques, tout cela maintenant excède ici de beaucoup, soit en quantité, soit en qualité, ce que nous possédions autrefois ; mais par la manœuvre de nos mercenaires, tout cela devient inutile, oisif, stérile.

Nous constatons une dernière fois combien différentes sont ces deux manières d'interprétation : tandis que l'une, tout en demeurant dans le sens des idées de l'orateur, s'éloigne du texte par l'abus de l'amplification et par la recherche du style, l'autre se rapproche du texte et ne traduit que ce qu'il contient, avec simplicité et en toute fidélité : encore ne tient-elle

pas assez compte de la disposition des phrases et de la place des mots. Si Démosthène, par exemple, dit « νῦν ἅπασι καὶ πλείω καὶ μείζω ἐστὶ τῶν τότε πολλῷ », nous nous ferons un devoir d'observer l'ordre qu'il a suivi, et nous dirons comme lui : « nous possédons tous ces avantages plus grands, plus nombreux qu'autrefois et de beaucoup ». C'est ce que Tourreil néglige fréquemment.

Il faut reconnaître que la version de 1701, encore très infidèle, est en revanche fort bien écrite. Mais c'est une traduction de forme beaucoup trop oratoire, et par là même ce n'est pas encore une vraie traduction. Tourreil y a bien mis tout ce que comporte le texte de Démosthène, mais il y a mis aussi sa propre éloquence, cette éloquence du XVIIe siècle, fastueuse et empanachée. Cependant il essaya la troisième fois de sacrifier à l'exactitude et à la vérité son amour-propre d'écrivain. Dès lors il est moins préoccupé de mettre Démosthène à la portée des gens du monde que de mettre les vrais lettrés à portée de le bien connaître et de le bien juger.

Il se fait maintenant l'esclave de son texte : il s'y attache avec la plus consciencieuse exactitude, et ce n'est que rarement qu'il pèche contre le sens : ses fautes ne sont plus que des accidents : un autre Méziriac ne relèverait pas chez lui, comme dans Amyot, des milliers de contresens. Nul traducteur avant lui n'a mieux compris un texte grec ou latin, et ses contemporains lui rendirent pleinement hommage à cet égard. Ceux qui ont refait après lui la traduction de Démosthène, n'ont eu qu'à le suivre pour arriver à une exacte interprétation du sens. Nous dirons donc avec Rollin [1] que la dernière traduction de Tourreil est beaucoup plus travaillée et plus correcte que les précédentes.

Tourreil scrute la pensée, il la saisit dans ses moindres

1. Rollin, *Traité des Études*, liv. V, art. Ier, p. 233 (Œuvres de Rollin, éd. Letronne, Didot, Paris, 1825).

nuances, et, pour la rendre dans sa plénitude, il pousse très souvent le scrupule jusqu'à donner à un mot, voire à une simple particule, plus d'importance que le texte ne le comporte. Il ne se permet désormais aucun retranchement, ne se reconnaissant aucun droit de tenir pour superflu ce que l'orateur, à qui la redondance et la synonymie ne sont point habituelles, a regardé comme nécessaire ; il ne se permet aucune des additions dont le paraphraseur d'autrefois se faisait une obligation et un jeu pour rendre à son lecteur la pensée plus lucide et plus pleine. Il retranche ce qu'il avait ajouté, toutes les jolies phrases qu'il avait prêtées à son auteur, comme on remet à la mode un vieil habit en l'ornant de broderies et de garnitures de la plus élégante nouveauté ; il débarrasse son discours de la surcharge des mots, il resserre une expression, il efface une épithète qui faisait double emploi, il tâche enfin de ramener sa phrase aux proportions de la phrase grecque. Est-ce à dire qu'il y réussisse toujours ? Ne lui arrive-t-il pas encore de manquer à la concision du modèle ? Mais alors il est trahi par sa conscience même : s'il introduit encore quelques gloses dans sa version, c'est qu'il les juge indispensables à l'éclaircissement de la pensée dans les endroits obscurs ; s'il donne parfois deux mots pour un, c'est que le terme grec lui paraît renfermer une double idée ; qu'il trouve par exemple dans un verbe composé à côté de l'idée principale une idée accessoire qui modifie ou complète la première, il s'oblige d'exprimer chacune de ces deux idées séparément : il ne délaye plus, il précise. D'autre part il rétablit ce qu'il avait retranché : nous n'irons pas à ce propos remarquer avec Massieu que Tourreil « s'assujettit à mettre dans le français « Messieurs » autant de fois que le mot grec, qui répond à cette apostrophe, est dans le texte ». Et l'ineffable critique ajoute : « Or il semble qu'il y soit un peu trop souvent [1] ».

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. xxiv.

Nous ne dirons pas davantage avec lui que « Monsieur de Tourreil ne se donne nullement le torture pour éviter la répétition [1] » de cet abominable mot « car », qui faillit un beau jour révolutionner l'Académie. Massieu prend soin de nous avertir que la conjonction « car », comme « elle marche d'ordinaire, suivant l'expression de Voiture, à la tête de la raison, et qu'il n'y a point d'ouvrages où la raison se montre plus fréquemment et avec plus de force que dans ceux de Démosthène, il n'y en a point aussi, où cette particule soit plus fréquemment répétée [2] ». Remercions donc Tourreil de nous avoir donné du car autant de fois qu'il y en a dans son modèle, et nous pourrons dire, après avoir lu ses harangues, que nous sommes

Prêts à mourir pour car après de tels discours [3].

Tout cela n'est que puérilité d'un autre âge. Pour prouver que Tourreil ne retranche rien, nous ne ferons pas remarquer avec Millot, en manière de reproche, « qu'il poussa l'exactitude jusqu'à exprimer autant qu'il pouvait toutes ces particules ou conjonctions si souvent répétées dans le grec [4] ». Si le traducteur de Démosthène, dans sa recherche méticuleuse de la fidélité, ne s'était livré qu'à ce jeu naïf, nous serions tentés d'en sourire. Ce que nous entendons par ne rien retrancher, c'est par exemple de conserver deux termes à peu près synonymes là où il y en a deux dans le grec, non parce qu'il faut se persuader « qu'on doit rendre non seulement le nécessaire, mais même le superflu de son auteur [5] », mais parce que Démosthène a parfois de bonnes raisons de présenter deux fois la même idée à l'attention de son auditoire ; c'est encore

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXIV.
2. *Ibid.*
3. Voir l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, t. I de l'édition Livet, p. 405.
4. Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne* (1764). Préface, XVII.
5. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXIV.

de rétablir des termes que le traducteur de 1701 jugeait vagues et insignifiants, comme τοιαῦτα mis à la fin d'une énumération, estimant sans doute qu'il pouvait faire abstraction en français d'un mot qui lui semblait représenter une simple habitude du langage grec ; ou de rétablir des termes dont il n'avait pas senti d'abord toute la valeur, comme ἐσχάτης, αὐτὸς, ξένοις, τῶν λεγόντων du passage précédemment étudié ; c'est surtout de restituer au texte des propositions entières dont l'importance lui avait échappé ou qu'il avait omises on ne sait trop pourquoi, par exemple dans le même passage : « ὃ νῦν οὐκ ἔστιν » et « τἄλλα πάνθ' ὅσ' ἐκ τοῦ δωροδοκεῖν ἤρτηται ».

Ainsi, la pensée de Démosthène se retrouve exacte et intégrale dans la dernière version du traducteur ; mais s'y retrouve-t-elle avec la forme et la physionomie qui lui sont propres ? A-t-il vraiment bien attrapé le caractère et le style de son auteur ? Assurément il s'en approche le plus qu'il peut. Il est très vrai « qu'il ne manque pas de prendre les tours, les figures, le nombre même et la cadence de l'original, toutes les fois que le génie de notre langue le comporte [1] ». Il a cherché à rendre la véhémence de ce grand orateur qui fut pendant trente ans le cœur, la raison, la voix de sa patrie, et cette qualité maîtresse de Démosthène était celle qu'il admirait le plus en son modèle, celle qu'il croyait retrouver en lui-même. D'ailleurs il rencontre assez bien l'expression forte et le mot énergique, et c'est par ce côté que le traducteur ressemble le plus à l'orateur. Cependant il outre quelquefois cette force de Démosthène, franche et simple, mâle et nerveuse, irrésistible enfin : souvent il forge et martèle son mot là où le mot part d'un jet des lèvres de l'orateur ; souvent aussi les figures hardies qui éclatent spontanément dans la bouche de l'homme de la tribune, ont je ne sais quoi de forcé et de peu naturel dans la prose de l'écrivain. Ce défaut d'exagéra-

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXIII et XXIV.

tion, aussi bien que la recherche de la littéralité, — et il ne faut voir là que l'excès d'une qualité — l'entraîne à dire vulgairement, trivialement même, ce qui lui paraît être vulgaire et trivial, et qui est peut-être simplement ordinaire et familier ; il ne recule pas d'ailleurs devant les grossièretés de langage que l'on rencontre couramment chez les orateurs athéniens. Dans sa harangue contre Ctésiphon, Eschine cite des paroles de Démosthène qu'il qualifie d'absurdes et d'abominables : Tourreil, fidèle au texte, les traduit ainsi : « Certaines gens ébourgeonnent Athènes, certaines gens ébranchent le peuple. On a coupé les nerfs du gouvernement. Ceux-ci nous plient comme de l'osier, ceux-là nous enfilent comme des aiguilles [1]. » Il y avait là de quoi faire frissonner un lecteur délicat ! L'abbé Millot qui un peu plus tard traduit à son tour les deux harangues d'Eschine et de Démosthène, reconnaît que la version de Tourreil est littérale, mais il trouve qu'elle est peut-être trop insupportable en français, et il dit : « On ébranche la République ; on brise les rejetons du Peuple ; on coupe les nerfs des affaires ; quelques-uns nous ploient comme des roseaux ; quelques-uns nous embrochent comme des oisons [2]. » Tourreil sans doute déclare dans une de ses *Remarques* « que Démosthène n'est pas ici reconnaissable », et il pense que « si ces paroles sont véritablement de lui, il faut qu'elles lui soient échappées dans un de ces moments où l'orateur se laisse emporter par son éloquence et par son zèle [3] ». Il lui reproche avec Cicéron [4] de pécher contre la délicatesse attique ; mais enfin il traduit tel quel ce que le texte lui présente. Dans le même discours il dit encore : « Cet homme porte sur ses épaules, non une tête, mais une ferme [5]. » Et Millot, qui juge que dans certains cas « il faut

1. Tourreil (1721), t. II, p. 109.
2. Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne*, p. 90.
3. Tourreil (1721), t. II, p. 474.
4. Cicéron, *De Oratore*.
5. Tourreil (4721), t. II, p. 126.

un peu plier le texte de l'original au génie de notre langue », dit à son tour : « Sa tête est pour lui une bonne rente [1]. » Une autre fois Tourreil donne sans sourciller à Eschine les noms de Meneur de branle, de Porte-lierre, de Porte-crible, que Millot a « enveloppés sous l'idée d'acclamations bachiques [2] ». Rollin et Millot reprochent à Tourreil toute une suite d'expressions « que l'orateur le plus médiocre n'emploierait pas [3] ». Millot en cite quelques-unes : « Vous foisonnez de concurrents... Son maquignonnage pour les plus illicites commerces... Dès que vous avez dépensé le salaire de votre silence, vous recommencez vos clabauderies... Vous vomissez des charretées d'injures, etc. [4]... » Rollin en relève plusieurs autres : « Ce que nous demandions tous à cor et à cri... Le soin qu'ils ont de vous corner aux oreilles... Si vous continuez à fainéanter... Vous vous comportez au rebours de tous les autres hommes... Vous ne cessez de m'assassiner de clabauderies éternelles... Ils vous escamoteront les dix talents... Vous amuser de fariboles... Il se ménagea un prompt rapatriement... Que si le cœur vous en dit, je vous cède la tribune... Mais tout compté, tout rabattu... Non, en dussiez-vous crever à force de l'assurer faussement [5]... » Il ajoute : « Je rapporte ce peu d'exemples entre beaucoup d'autres, pour avertir ceux qui liront cette traduction, très estimable d'ailleurs, de ne point imputer à l'orateur grec de pareils défauts d'expression [6]... » Est-il besoin d'insister sur cette erreur de Rollin, qui aurait dû savoir que l'orateur grec, qu'il s'appelle Eschine ou Démosthène, ne recule jamais devant le mot cru? Nous ne prétendons pas « que le peuple d'Athènes

1. Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne*, p. 116.
2. *Ibid.*, p. 272.
3. *Ibid.* Préface, XVIII.
4. *Ibid.* Préface, XVIII.
5. Rollin, *Traité des Études*, liv. V, chap. Ier, art. Ier, p. 233.
6. *Ibid.*

ait applaudi au langage des halles [1] », car c'est aller trop loin que de renvoyer aux halles des expressions telles que celles dont Millot ou Rollin se sont effarouchés ; mais il est vrai cependant que les orateurs antiques, dans la chaleur de l'action, et sous l'empire d'un sentiment violent, lançaient aux oreilles de leurs auditeurs des termes d'une vigoureuse brutalité, de ceux que la bienséance interdit à la tribune moderne : le mot πορνοβοσκία sortait, sans la blesser, de la bouche d'Eschine, et le traducteur français qui voulait rester fidèle sans manquer à la décence, ne pouvait-il pas dire : « son maquignonnage pour les plus illicites commerces » ? Nous lui savons gré au contraire d'avoir voulu conserver autant que possible non seulement cette énergique simplicité, cette familiarité un peu brutale de l'expression, mais même ces apostrophes risquées, ces invectives ordurières et quasi monstrueuses, qui ne blessaient point des oreilles attiques. Bourgoin de Villefore, traducteur de Cicéron, fit de même et « poussa cette fidélité d'interprétation jusqu'à traduire à la lettre certaines expressions injurieuses, que les honnêtes gens parmi nous n'emploient guère en public, même dans les plus fortes invectives : telles sont celles de « Helluo », de « bellua », de « carnifex », que Cicéron met en œuvre contre Verrès, contre Pison, contre Antoine, et que M. de Villefore rend tout simplement par celles-ci : brutal, bête féroce, bourreau [2] ». Que si ces expressions ne s'accommodent pas aux mœurs de son siècle, M. de Villefore répond « que c'est justement cette différence de mœurs qu'il faut sentir dans une version ; que, quand on n'est que l'organe d'un ancien auteur, il ne faut pas, pour adoucir ce qui nous blesse dans son langage, lui prêter le nôtre qu'il n'avait pas [3] ». Tourreil partageait ce sentiment : si Démosthène usait quelquefois de locutions emprun-

1. Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne.* Préface, XVIII.
2. Goujet, *Biblioth. française,* t. II, p. 237-238.
3. *Ibid.*

tées au langage commun, d'expressions populaires, même triviales et grossières, le traducteur « croyait devoir en tenir compte à ses lecteurs [1] », encore qu'il les considérât comme des fautes et des négligences.

Voilà donc à quoi se réduit cette bassesse de langage tant de fois reprochée à Tourreil depuis Rollin jusqu'à Auger.

Qu'est devenue enfin sous sa plume délicate et raffinée cette simplicité attique, faite de lumière, de concision et d'élégance contenue ? Qu'est devenue de même cette grandeur que Démosthène alliait si bien à cette simplicité de son langage ? Si Tourreil, dans les passages qui n'exposent que des faits matériels, exprime littéralement, sans bassesse comme sans emphase, ce que l'original exprime tout uniment, il cède par ailleurs aux tendances de sa nature et prête au sublime harangueur des foules la langue polie du XVII[e] siècle. S'il n'abuse plus autant des faux brillants et du bel esprit, du moins laisse-t-il voir fréquemment dans son style trop d'apprêt, visant encore à la noblesse et courant après l'expression. A en croire Auger, la grandeur de Démosthène devient chez Tourreil de l'enflure, ce qui est vrai dans bien des cas, nous ne saurions y contredire. Dans quelle mesure toutefois convient-il d'accepter cette critique ? Stiévenart pouvait dire sans conteste de la première des trois traductions de Tourreil « que l'emphase et le faux goût y dominaient » ; il pouvait dire aussi de la seconde que « l'or du bon sens, suivant l'expression de Boileau, était encore converti en clinquant [2] ». Mais il va bien au-delà de la vérité quand il affirme péremptoirement que Tourreil était compatriote de La Calprenède, et qu'il ne comprit jamais la simplicité de son modèle. Il n'avait nul besoin de rapprocher ainsi le romancier et le traducteur, et d'emprunter deux vers à Boileau pour exécuter d'un seul coup l'œuvre entière d'un estimable prédécesseur :

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXV.
2. Stiévenart, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*. Préambule, p. IV.

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon ;
Démosthène et Tourreil parlent du même ton.

Nous voilà certes bien loin des éloges que Massieu prodigue à celui qu'on appelait alors le Démosthène français ! La vérité se tient entre ces deux excès : suivons le conseil de Destouches :

Il ne faut rien outrer, quand on veut être sage [1] ;

et nous reconnaîtrons que Tourreil ne substitue pas toujours au vrai sublime de Démosthène une enflure gigantesque ; qu'en maint endroit il atténue la pompe de son style ; qu'il ramène souvent au naturel des phrases ampoulées et boursouflées, et que, dirait Boileau,

Il réprime des mots l'ambitieuse emphase.

On ne peut plus dire désormais qu'il étale partout et l'or et le brocard. Mais à coup sûr, ce défaut originel, qu'il combattit loyalement, laissa des traces dans son œuvre dernière, et d'Olivet nous semble avoir rencontré une note plus juste quand il dit : « Il y a dans la troisième version du traducteur des restes d'affectation ; on y sent les efforts infinis qu'il en a coûtés à l'écrivain pour se gêner à être moins brillant et plus naturel [2]. » Il ne souffla pas assez fort sur le fard dont il avait masqué son Démosthène. C'est que, « s'il était alors à cet âge, où l'on préfère le solide au brillant, où l'on est revenu de toutes ces fausses beautés qui ont coutume d'enchanter et de séduire la jeunesse..., s'il évite avec soin les défauts qu'on lui avait reprochés dans ses premières années [3] », il ne peut oublier que, traduisant pour des Français, il doit écrire en français, dans ce français aristocratique du grand siècle, où la simplicité

1. Destouches, *Le Philosophe marié*, 1, 4.
2. D'Olivet, *Les Philippiques de Démosthène et les Catilinaires de Cicéron* (1736). Préface.
3. *Ibid.*

n'excluait pas un certain air d'élégance et de noblesse ; il n'oubliait pas ce culte de la forme qui faisait dire un peu plus tard à un grand écrivain, que les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité. On ne saurait suspecter les véritables intentions de l'interprète, et il faut d'autre part nous défier nous-mêmes de notre propre jugement sur la valeur du style de sa traduction. Que Tourreil ait voulu présenter au lecteur un Démosthène authentique, et non un Démosthène transfiguré, cela n'est pas douteux. Mais, dira-t-on, moins de phraséologie et plus de littéralité. Prenons garde d'abord qu'une trop grande littéralité ne donne à la version d'un traducteur un style hybride et sans caractère, ou, comme dirait un régent de collège, un style de traduction, un style enfin qui n'en soit aucun. D'autre part, si l'on reproche encore à Tourreil son élégance et sa recherche du beau style, qu'on se rappelle dans quelle langue ont écrit ses contemporains. Comme il estimait que, pour rendre accessibles et sensibles à des lecteurs français les pensées et les sentiments d'un orateur antique, il devait les leur offrir sous une forme bien française, il travailla sa prose, non plus avec ce zèle vaniteux de l'écrivain qui cherche l'admiration, mais avec tout le respect qu'il vouait à son modèle : il eût cru le trahir en ne lui faisant pas parler la langue correcte et soignée de son époque. On nous dira peut-être que, la langue d'une société aristocratique et raffinée ne ressemblant en rien à la langue simple, rapide et vigoureuse d'une société démocratique, le grand siècle ne convenait pas à une exacte et fidèle interprétation de Démosthène et d'Homère. Mais alors Démosthène et Homère devaient-ils demeurer inconnus ? Il est vain de répondre. Dans la sincérité de sa conscience, Tourreil ne crut pas faillir à la simplicité de Démosthène : c'est nous, malheureusement pour lui, et vu l'état actuel de notre langue, qui nous faisons une idée différente de la simplicité du style. Cependant, quoi qu'il fît pour dépouiller des

habitudes profondément enracinées, et malgré les efforts qu'il fît contre ses tendances personnelles et contre l'influence de la plupart des écrivains de son temps, il poussa un peu trop loin son désir de donner de la tenue à son style. La grande difficulté pour le traducteur était de garder la mesure entre le devoir qu'il s'imposait d'écrire en bon français et le devoir absolu de ne porter aucun préjudice à l'auteur. Si l'on tient compte des antécédents de l'écrivain, des préjugés du temps, du mauvais air qui soufflait sur la littérature, on ne s'étonnera pas que Tourreil, dans la gêne de tous ces obstacles, n'ait pas toujours eu ce tact délicat et cette sage mesure qu'il nous est facile, à nous qui sommes d'un autre siècle, de réclamer d'un traducteur impeccablement fidèle. Encore une fois, défions-nous de nous-mêmes, et ne disons point sans rémission que ce traducteur de Démosthène n'a pas tenu ce qu'il avait promis. Une traduction telle que nous la demandons aujourd'hui n'aurait alors éveillé qu'un sentiment de surprise et d'indifférence ; et cependant Tourreil, sans encourir la désapprobation des lecteurs de son temps, s'est approché plus que personne des principes, inconnus alors, de la véritable et bonne traduction [1].

1. Nous citerons ici quelques fautes de détail, de prime abord assez choquantes, et qui s'expliquent par le désir qu'avait le traducteur de donner une traduction vraiment française, capable de plaire à tous les lecteurs de son temps. Nous relevons d'abord le « Messieurs » que Tourreil répète autant de fois qu'il trouve dans le texte ἄνδρες Ἀθηναῖοι, et qui chaque fois nous surprend et prête à rire, anachronisme de langage que tous les anciens traducteurs de Démosthène et de Cicéron ont placé dans la bouche de ces orateurs. D'autres anachronismes sont commis avec intention par le traducteur ; il dira par exemple : colonel, maître de camp, commandant de la cavalerie, pour taxiarque, phylarque, hipparque, sous prétexte que ces noms sonneraient mal à des oreilles françaises et présenteraient un sens trop obscur ; mais pourtant les remarques dont il est si prodigue ne sont-elles pas là pour expliquer des termes qui ne sont intelligibles qu'aux érudits ? Il dira encore « les députés qui s'acheminaient à Delphes » au lieu de Pylagores, « les Juges commis pour connaître de l'exactitude et de la fidélilé des comptes » au lieu de Logistes, le « garde des saints registres » au lieu de Hiéromnémon ; mais, par une contradiction étrange il traduit θεσμοθέται par thesmothètes et τριήραρχοι par triérarques ; enfin Tourreil voulait qu'on laissât aux mois attiques les noms qu'ils avaient en grec, et c'est l'éditeur seul (celui-ci nous en avertit

En résumé, si la diction de Tourreil n'est pas toujours assez concise et rapide, si elle pèche quelquefois encore par affectation ou par emphase, par un certain embarras de la construction, qu'explique l'intention manifeste du traducteur de transporter dans sa version la longueur des périodes grecques, si elle ne rend pas toujours exactement le mouvement du texte, si, pour tout dire en un mot, cette traduction, pour être très fidèle au sens, ne l'est pas complètement au caractère de l'original, ce qui est à des degrés divers le cas de toute traduction, nous oserons affirmer cependant, en nous appuyant une fois de plus sur l'autorité d'Egger, que cette dernière version est bien écrite, d'un style large, franc, solide, qu'elle est énergique quand il le faut, et que c'est une œuvre bien française. Avec ses défauts, Tourreil ne trahit pas Démosthène, et le pouvait-il vraiment, après avoir si justement apprécié son génie dans quelques-unes des plus belles pages de ses Préfaces [1] ? Avec ses défauts enfin, Tour-

loyalement, t. II, p. 442) qui est responsable de leur avoir attribué les noms qu'ils ont dans notre langue.

Faut-il savoir mauvais gré au traducteur d'avoir mis en vers les fragments de poésie cités par l'orateur ? Ainsi feront Millot et Auger ; les traducteurs du XVIIIe siècle, comme ceux du XVIe, à part de rares exceptions, pratiquent tous le système de traduction en vers des poètes antiques, car la fidélité de la prose, en pareille matière, au dire de Delille, est toujours infidèle.

1. Tourreil (1721), t. I, p. 260 et 261 : « Il (Démosthène) fut l'oracle perpétuel d'Athènes. On n'a point d'autre volonté que la sienne ; il persuade et dissuade avec une égale facilité. Il manie ces esprits intraitables, et par une espèce d'enchantement il les tourne comme il veut. Non que dans ses discours il affecte de répandre du merveilleux, d'entasser des figures excessives, d'arrondir les périodes, d'orner les pensées et d'employer des termes irréguliers, énormes et dignes du nom de monstres, que leur donne Eschine, juge récusable et par l'inimitié personnelle et par la jalousie de profession. Ce n'est nullement le langage à quoi Démosthène s'attache. Il pense et s'abandonne ensuite à l'enthousiasme dont il est possédé. Le feu de son imagination et la sublimité de son génie négligent impunément l'élégance. Une énergie qui lui est propre le caractérise, et le tire du pair. Son discours est un tissu d'inductions, de conséquences, de démonstrations, formé par le sens commun. Son raisonnement, dont la force augmente toujours, monte par degrés et avec précipitation, jusques où il veut le pousser. Il ne sait pas trop ce que c'est que s'insinuer dans les esprits. Il attaque à découvert, il presse, et réduit enfin à ne pouvoir reculer. »

T. I, p. 262 : « On voit un homme qui n'a d'autres ennemis que ceux de l'État, ni d'autre passion que l'amour de l'ordre et de la justice ; un homme qui

reil est une sorte de précurseur, et les traducteurs des XIXe et XXe siècles ne feront mieux que lui, qu'en appliquant aux mêmes principes et à la même méthode une langue plus souple, plus variée et plus simple que celle du grand siècle, mieux appropriée à l'interprétation d'une œuvre antique, à quelque genre qu'elle appartienne.

Nous n'aurions pas tout dit sur la dernière édition des versions de Tourreil, si nous n'envisagions deux questions que Massieu a soulevées et auxquelles il a répondu à sa manière : 1° la traduction des deux discours de la Couronne n'est-elle pas elle-même supérieure à la troisième traduction des Phi-

ne prétend pas éblouir, mais éclairer; qui ne cherche pas à plaire, mais à servir. Points d'ornements, qui ne naissent de son sujet; point de fleurs, s'il ne les rencontre sur son chemin. On dirait qu'il n'aspire qu'à se faire entendre, et que sans dessein il se fait admirer. Non qu'il n'ait des grâces, mais il n'en a que d'austères — le mot est de Démétrius de Phalère : ταῖς φοβεραῖς χάρισιν — que de compatibles avec la candeur et la franchise dont il faisait profession. La vérité chez lui n'est point fardée. Il ne l'efféminе point, sous prétexte de l'embellir, et n'admet aucun de ces ménagements cruels qui perdent de peur d'effrayer. Jamais il ne dissimule que pour cacher ses services et ses vertus. Nulle sorte d'ostentation ; nul retour sur lui-même. Il ne se montre ni ne se regarde. Il regarde, il montre uniquement sa cause ; et sa cause, c'est toujours ou le salut, ou l'avantage de sa patrie. »

T. II, p. 41 et 42 : « Je conviens qu'Eschine n'a pas cet air de droiture, ce style impétueux, ce ton de vérité suprême qui entraîne l'esprit par le poids de la conviction : talent qui tire Démosthène du pair, et dont il use d'une façon singulière. Vous calme ou vous agite-t-il ? Vous ne sentez rien qui vous dérange, vous pensez obéir à la nature. Vous persuade ou vous dissuade-t-il ? Vous ne sentez rien qui vous violente, vous croyez obéir à la raison. Car il parle toujours comme la raison et comme la nature. Il n'a proprement que leur style. C'est à ce coin qu'il marque tout ce qu'il dit. Il écarte jusqu'à l'ombre du superflu ; point d'ornements recherchés, point de fleurs ; il n'aime que le feu et la lumière, il veut non des armes brillantes, mais des armes sûres. Voilà, si je ne me trompe, ce qui fonde cette véhémence victorieuse qui domptait les Athéniens et qui place Démosthène au-dessus de tout ce qu'il y eut jamais d'orateurs. »

Ces trois passages sont précisément cités par Rollin qui, pour appuyer ce qu'il dit du style de Démosthène, rapporte ce qu'en ont pensé deux illustres modernes, Tourreil et Fénelon : le rapprochement est flatteur pour Tourreil qui, en ne s'exprimant pas avec le même bonheur que l'auteur de la *Lettre à l'Académie*, ne dit pas des choses moins sensées ni moins exactes. Il développe et précise judicieusement ce que La Fontaine, avant lui, dans une Épître dédicatoire au procureur général Achille de Harlay, avait si justement écrit :

L'ennemi de Philippe est semblable au tonnerre ?
Il frappe, il surprend, il atterre :
Cet homme et la raison, à mon sens, ne font qu'un.

lippiques? 2° l'interprète a-t-il su conserver à Démosthène et à Eschine leur physionomie propre, au point de rendre reconnaissables les qualités distinctives et différentielles de chacun de ces deux orateurs, dont les noms, dit-il lui-même, « en matière de concurrence sont liés dans nos idées, à peu près comme ceux d'Hector et d'Achille [1] » ?

Massieu dit en parlant de la version des deux discours de la Couronne : « C'est par cette traduction que M. de Tourreil a terminé ses travaux... On avouera qu'en finissant sa carrière, il ne pouvait pas nous faire un présent plus considérable... Il a mis à ce travail les quinze dernières années de sa vie. Car pendant qu'à ses heures de loisir il réformait les Philippiques, il employait le fort de son temps à nous donner ces deux harangues, qui, au jugement de tout ce qu'il y a jamais eu de plus habiles connaisseurs, sont au-dessus des Philippiques mêmes [2]. » Cette supériorité peut avoir sa raison d'être. Qu'on se représente un paysagiste reprenant une de ses premières études pour composer d'après elle un tableau, qu'il peindra selon sa dernière manière, d'une touche plus sûre, plus exacte et plus brillante; dans cette œuvre se révèlent avec éclat les progrès de l'artiste. Mais si dans le même temps il découvre une scène de la nature qui tente son talent, l'œuvre qui sortira de sa main lui fera plus d'honneur que la précédente. C'est que celle-ci, malgré tout, rappellera quelque peu la première manière du peintre, au lieu que la seconde est une œuvre toute nouvelle. Pourquoi ne serait-ce point le cas de Tourreil, et a fortiori s'il est vrai que pendant quinze ans il ne consacra que ses heures de loisir à la retouche des Philippiques, et donna le fort de son temps aux discours de la Couronne. Au surplus, l'incomparable beauté de ces deux monuments oratoires était fort susceptible de les recommander tout particulièrement au soin du traducteur. Il se peut aussi que Mas-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 34.
2. *Ibid.*, t. I. Préface, p. xxx.

sieu s'illusionne, et que la supériorité de ces deux harangues d'Eschine et de Démosthène, qui, selon sa propre expression, « sont en possession d'être regardées non seulement comme ce que l'antiquité a de plus précieux, mais même comme ce que l'esprit humain a jamais produit de plus parfait en matière d'éloquence [1] », l'ait porté à s'exagérer la supériorité de ces deux dernières versions sur les précédentes : ce qu'il ajoute prête à cette supposition : « La traduction qui en va paraître, est aussi ce que M. de Tourreil a fait de plus achevé [2]. » Dans de telles conditions la version des Philippiques, même après un dernier remaniement, pouvait ne pas valoir ce travail nouveau dont l'excellence semblait tenir à la fois à la plus grande beauté du texte, à la prédilection que lui accordait le traducteur, à la dextérité acquise par lui dans ce long labeur de sa vie, à l'emploi judicieux et suivi d'une méthode plus rationnelle et plus sûre. Mais encore sous quel rapport Massieu envisageait-il cette supériorité des deux dernières versions de Tourreil ? Il ne semble pas que celui-ci y ait fait preuve d'une plus grande fidélité au sens et d'une meilleure intelligence du texte. Massieu vraisemblablement doit avoir en vue le style même de cette double traduction. On voit, dit-il, « dans ce dernier ouvrage une éloquence mâle et saine, que le temps a mûrie, que l'exercice a fortifiée, et que de longues réflexions sur les règles et sur les modèles ont portée à sa perfection. L'auteur évite avec soin les défauts qu'on lui avait reprochés dans ses premières années ; et retranchant tout ce qui a la plus légère apparence d'affectation et de singularité, il ne songe qu'à présenter un beau sens, soutenu de l'expression propre, c'est-à-dire de celle que demande la nature [3] ». Il y a dans ce jugement des termes qui méritent d'être retenus et sanctionnés : évidemment les

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. xxx.
2. *Ibid.*, p. xxx.
3. *Ibid.*, p. xxxi.

traces d'affectation deviennent plus rares en ces discours ; le traducteur s'y approche davantage de cette simplicité relative dont nous parlions précédemment ; sa parole y est vigoureuse et saine, son style correct, net, aisé ; et, si nous faisons quelques réserves là où Massieu n'en ferait pas, si nous reprochons encore à Tourreil d'allonger sa phrase, quoique moins fréquemment, et de rechercher l'expression choisie, nous croyons cependant que dans l'ensemble cette traduction des deux discours de la Couronne serre de plus près le texte, qu'elle le rend en un style dont la franche allure et le caractère éminemment français ne lui sont guère préjudiciables, et qu'il s'en faut de peu qu'elle puisse soutenir la comparaison avec les meilleures des traductions modernes. Qu'on en juge d'après le passage cité au bas de cette page, qui nous servira en même temps pour l'examen de la seconde question.

Péroraison du discours d'Eschine :

'Αλλ' εἰς τὴν ἀλαζονείαν ἀποβλέψαντες, ὅταν φῇ Βυζαντίους μὲν ἐκ τῶν χειρῶν πρεσβεύσας ἐξελέσθαι τῶν Φιλίππου, ἀποστῆσαι δὲ 'Ακαρνᾶνας, ἐκπλῆξαι δὲ Θηβαίους δημηγορήσας· οἴεται γὰρ ὑμᾶς εἰς τοσοῦτον εὐηθείας ἤδη προβεβηκέναι, ὥστε καὶ ταῦτα ἀναπεισθήσεσθαι, ὥσπερ Πειθὼ τρέφοντας, ἀλλ' οὐ συκοφάντην ἄνθρωπον ἐν τῇ πόλει· ὅταν δ' ἐπὶ τελευτῆς ἤδη τοῦ λόγου συνηγόρους τοὺς κοινωνοὺς τῶν δωροδοκημάτων αὐτῷ παρακαλῇ, ὑπολαμβάνετε ὁρᾶν ἐπὶ τοῦ βήματος, οὗ νῦν ἑστηκὼς ἐγὼ λέγω, ἀντιπαρατεταγμένους πρὸς τὴν τούτων ἀσέλγειαν, τοὺς τῆς πόλεως εὐεργέτας· Σόλωνα μὲν, τὸν καλλίστοις νόμοις κοσμήσαντα τὴν δημοκρα-

Vous donc à la vue des fanfaronnades insolentes du personnage, quand il se vantera qu'avec le titre de votre ambassadeur il arracha Byzance des mains de Philippe, qu'il souleva les Acarnaniens et que par ses discours pathétiques il frappa d'étonnement les Thébains ; (car il vous croit parvenus à ce point de simplicité, que vous avalerez toutes ces fables, ni plus ni moins que si en sa personne vous nourrissiez, non un calomniateur de profession, mais la déesse Persuasion elle-même) ; lors, dis-je, qu'à la fin de sa harangue il invitera les confidents et les complices de sa corruption à se ranger autour de lui : vous, de votre côté, Messieurs, figurez-vous voir autour de cette

τίαν, ἄνδρα φιλόσοφον καὶ νομοθέτην ἀγαθὸν, σωφρόνως, ὡς προσῆκεν αὐτῷ, δεόμενον ὑμῶν, μηδενὶ τρόπῳ τοὺς Δημοσθένους λόγους περὶ πλείονος ποιήσασθαι τῶν ὅρκων καὶ τῶν νόμων· Ἀριστείδην δὲ, τὸν τοὺς φόρους τάξαντα τοῖς Ἕλλησιν, οὗ τελευτήσαντος τὰς θυγατέρας ἐξέδωκεν ὁ δῆμος, σχετλιάζοντα ἐπὶ τῷ τῆς δικαιοσύνης προπηλακισμῷ, καὶ ἐπερωτῶντα, εἰ οὐκ αἰσχύνεσθε, εἰ οἱ μὲν πατέρες ὑμῶν Ἄρθμιον τὸν Ζελείτην, κομίσαντα εἰς τὴν Ἑλλάδα τὸ ἐκ Μήδων χρυσίον, ἐπιδημήσαντα εἰς τὴν πόλιν, πρόξενον ὄντα τοῦ δήμου τῶν Ἀθηναίων, παρ' οὐδὲν μὲν ἦλθον ἀποκτεῖναι, ἐξεκήρυξαν δ' ἐκ τῆς πόλεως καὶ ἐξ ἁπάσης ἧς Ἀθηναῖοι ἄρχουσιν· ὑμεῖς δὲ Δημοσθένην, οὐ κομίσαντα τὸ ἐκ Μήδων χρυσίον, ἀλλὰ δωροδοκήσαντα καὶ ἔτι καὶ νῦν κεκτημένον, χρυσῷ στεφάνῳ μέλλετε στεφανοῦν· Θεμιστοκλέα δὲ, καὶ τοὺς ἐν Μαραθῶνι τελευτήσαντας, καὶ τοὺς ἐν Πλαταιαῖς, καὶ αὐτοὺς τοὺς τάφους τοὺς τῶν προγόνων, οὐκ οἴεσθε ἀναστενάξαι, εἰ ὁ μετὰ τῶν βαρβάρων ὁμολογῶν τοῖς Ἕλλησιν ἀντιπράττειν στεφανωθήσεται;

Ἐγὼ μὲν οὖν, ὦ γῆ καὶ ἥλιε, καὶ ἀρετὴ καὶ σύνεσις, καὶ παιδεία ᾗ διαγιγνώσκομεν τὰ καλὰ καὶ τὰ αἰσχρὰ, βεβοήθηκα καὶ εἴρηκα. Καὶ εἰ μὲν καλῶς καὶ ἀξίως τοῦ ἀδικήματος κατηγόρηκα, εἶπον ὡς ἐβουλόμην· εἰ δὲ ἐνδεεστέρως, ὡς ἐδυνάμην. Ὑμεῖς δὲ καὶ ἐκ τῶν εἰρημένων λόγων καὶ ἐκ τῶν παραλειπομένων, αὐτοὶ τὰ δίκαια καὶ

tribune où je parle, les anciens bienfaiteurs de la République, rangés en ordre de bataille, pour repousser cette troupe audacieuse. Imaginez-vous entendre Solon, qui par tant d'excellentes lois prit soin de munir le gouvernement populaire, ce philosophe, ce législateur incomparable, vous conjurer avec un douceur et une modestie dignes de son caractère, que vous vous gardiez bien d'estimer plus les phrases de Démosthène que vos serments et vos lois. Imaginez-vous entendre Aristide, qui sut avec tant d'ordre et de justesse répartir les contributions imposées aux Grecs pour la cause commune, ce sage dispensateur, lequel en mourant ne transmit à ses filles d'autre succession, que la reconnaissance publique qui les dota ; imaginez-vous, dis-je, l'entendre déplorer amèrement l'outrageuse façon dont nous foulons aux pieds la justice, et vous adresser la parole en ces termes : Eh quoi ! parce qu'Arthmius de Zélie, cet Asiatique qui passait par Athènes, où il jouissait même du droit d'hospitalité, avait apporté de l'or des Mèdes dans la Grèce ; vos pères se portèrent presque à l'envoyer au dernier supplice et du moins le bannirent, non de la seule enceinte de leur ville, mais de toute l'étendue des terres de leur obéissance ; et vous à Démosthène, qui véritablement n'a pas apporté ici de l'or des Mèdes, mais qui de toutes parts a touché tant d'or pour vous trahir, et qui maintenant encore jouit du fruit de ses forfaits ; vous, dis-je, vous ne rou-

τὰ συμφέροντα ὑπὲρ τῆς πόλεως ψηφίσασθε.

(Édition de Tauchnitz, Leipsick, *Œschinis oratoris opera*, p. 247-248.)

girez point d'adjuger à Démosthène une couronne d'or ? Pensez-vous que Thémistocle et les héros qui moururent aux batailles de Marathon et de Platée ; pensez-vous que les tombeaux mêmes de vos ancêtres n'éclatent point en gémissements, si vous couronnez un scélérat, qui de son propre aveu ne cessa de conspirer avec les barbares à la ruine des Grecs ?

Pour moi, ô Terre, ô Soleil, ô Vertu ! et vous, sources du juste discernement, lumières naturelles et acquises, par où nous démêlons le bien d'avec le mal, je vous en atteste ; j'ai de mon mieux secouru l'État, et de mon mieux plaidé sa cause. Que si j'ai bien établi l'accusation, si j'ai parlé avec toute la force que comporte la qualité du crime : j'ai rempli mon ministère selon vos désirs ; sinon, selon mes forces. Vous, Messieurs, et sur les raisons que vous venez d'entendre, et sur celles que suppléera votre sagesse, prononcez en faveur de la patrie un jugement, tel que l'exacte justice le prescrit, et que l'utilité publique le demande.

(Tourreil (1721), t. II, p. 140-142.)

« Il s'attache principalement, dit Massieu, à bien prendre le caractère de ses deux orateurs. En quoi il réussit de telle sorte, qu'encore que ce soit toujours lui qui parle, on reconnaît sans peine, quand c'est d'après Démosthène ou d'après Eschine ; et qu'on croit entendre successivement les deux hommes du monde les plus éloquents, quoique d'une éloquence très différente [1]. » Nous avons vu dans quelle mesure Tourreil

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXXI.

a su reproduire la physionomie de Démosthène, dont il n'amollit pas les traits énergiques, ce qui est déjà un grand mérite. Mais a-t-il laissé à Eschine le caractère de son éloquence et marqué ainsi une différence entre les deux orateurs? Faut-il lui appliquer ce que dit Egger des traducteurs des auteurs grecs au XVIIe siècle : « Ils semblent n'y voir qu'une seule langue que peut représenter l'uniformité de la nôtre » [1]? Mais d'abord comment Tourreil, qui apprécie si bien le génie oratoire de Démosthène, juge-t-il celui de son adversaire [2]? A vrai dire, le jugement qu'il porte, et qui est plutôt un brillant exercice d'école, contient plus de mots que d'idées : il manque de précision. S'il entrevoit dans Eschine cette souplesse et cette habileté d'un esprit cultivé et d'un artiste de paroles, cette diction pleine d'harmonie et d'éclat qui charmait les oreilles athéniennes, il ne voit pas que le défaut de cette éloquence, qui avait, dit Quintillien, plus de chair que de muscles, était d'être souvent déclamatoire, contrastant singulièrement avec la simplicité forte et profondément impressionnante de Démosthène. Et c'est peut-être ce trait du caractère

1. Fgger, *L'Hellénisme en France*, t. II, p. 147.

2. Tourreil (1721), t. II : « Je dirai qu'Eschine trace délicatement, qu'il chatouille l'oreille, et qu'une fois admis, il se joue autour du cœur : que Démosthène grave fortement, qu'il parle moins à l'oreille qu'à l'esprit ; et qu'après l'avoir pénétré, il y commande en maître. Je dirai qu'Eschine jette beaucoup de lueurs et d'étincelles, que Démosthène lance une infinité de feux et de rayons. Quand j'écoute Eschine, il m'émeut et m'ébranle. Je suspends avec peine mon jugement ; et peu s'en faut que sans garder une oreille pour Démosthène, je ne le condamne sans l'entendre... » (P. 35.)

« Eschine, selon l'ordre judiciaire, ouvre la scène, jouit de l'agrément d'une audience toute neuve, pose les faits à sa mode, et les ajuste au théâtre, embrouille librement le fil de la narration, prévient la réplique, et s'empare de l'esprit du Juge, et le dispose au dégoût pour l'apologie... » (P. 39.)

« Eschine pèse les crimes dans des antithèses curieusement recherchées, parcourt superficiellement chaque chef, allègue des faits équivoques, en tire des conjectures qui ne le sont pas moins, met volontiers des hors-d'œuvre, ou des lieux communs, que leur vague convenance à plus d'un sujet dégrade dans l'application au cas présent, supplée avec toute la dextérité imaginable aux bonnes raisons à force de belles paroles, insinue des probabilités, et glisse de spécieuses inductions... » (P. 40.)

« Je conviens qu'Eschine n'a pas cet air de droiture, ce style impétueux, ce ton de vérité suprême, qui entraîne l'esprit par le poids de la conviction... » (P. 41-42.)

d'Eschine qu'il reproduit le mieux dans sa copie. Dans cette péroraison que nous citions plus haut, le traducteur se trouve à l'aise pour rendre avec ampleur et avec éclat ce morceau de rhétorique, de la plus belle rhétorique si l'on veut. Il laisse à Démosthène la force et la puissance d'accent qui le caractérisent, il laisse à Eschine cette abondance magnifique qui est un des traits distinctifs de cet orateur auquel il a manqué de pouvoir unir à un art consommé le prestige d'une vie exempte de reproche. Il avait donc quelque raison de dire : « Rempli des traits originaux que j'avais devant moi, j'ai tâché de prendre le caractère, tantôt de Démosthène, tantôt d'Eschine [1]. »

IV

Avant de voir ce que valent les œuvres des successeurs de Tourreil, nous comparerons ici la dernière version de ce traducteur avec celle de son contemporain Maucroix, dont nous avons parlé au chapitre premier et dont nous avions à faire mention dans ce même chapitre, puisqu'elle précéda de six ans celle de Tourreil. Si nous ouvrons la première édition de Tourreil, nous reconnaissons sans difficulté son infériorité sur celle de Maucroix ; mais la troisième réalise un progrès très considérable et qui la met hors de pair. Tourreil vise et arrive à une plus complète intelligence des pensées et des mots : il s'applique à tout rendre, au risque de se laisser entraîner trop loin et de donner une version qui ne soit pas assez courte, parce qu'elle veut être très fidèle ; sa langue réussit souvent à prendre une forme assez équivalente à celle de l'original. Sous tous les rapports Tourreil ressemble plus que Maucroix à son modèle.

Telle ne fut pas l'opinion de d'Olivet qui crut voir les défauts de ces deux traducteurs et les mit au même rang. « Il

1. Tourreil (1721), t. II. Préface, p. 20.

me paraît que M. de Maucroix et M. de Tourreil, qui ont mis les Philippiques en français, ne s'assujettissent point assez au goût, au génie de Démosthène. Il lui font dire à peu près tout ce qu'il a dit, mais rarement comme il l'a dit ; et dès là ce n'est plus le même orateur. Dans M. de Maucroix, c'est un malade que l'on voit bien avoir été un très bel homme, mais qui est tombé dans un état de langueur, où ceux qui l'avaient vu et connu auparavant, lui trouvent les yeux presque éteints, les traits à peine reconnaissables. Dans M. de Tourreil, c'est un malade d'une autre espèce, d'autant plus incurable qu'il se doute moins de son mal, et qu'il prend pour embonpoint et pour vigueur ce qui n'est au fond que bouffissure et intempérie [1]. » Toutefois d'Olivet se rend compte qu'il est bien osé de parler de la sorte de Tourreil, et il cherche un appui à son dire : « Je craindrais de me tromper sur M. de Tourreil qui a encore beaucoup d'admirateurs, si je n'étais fortifié dans mon opinion par deux juges non suspects et d'un grand poids. Je veux dire MM. Rollin et Massieu. Tout le monde ayant lu ce que le premier en a écrit (Rollin, *De l'Éloquence du barreau*, article I[er]) je ne citerai que feu M. l'abbé Massieu, dont l'ouvrage n'a point vu le jour (Remarques dont le manuscrit original se garde dans la Bibliothèque du Roi, sur la seconde édition de M. de Tourreil) [2]. » Il est curieux de voir ce que disait dans ces Remarques ce bon abbé Massieu, qui dans sa préface des *Œuvres de M. de Tourreil* nous apparaît avec la plupart des préjugés de son temps et avec une admiration naïve, sinon aveugle, pour l'écrivain dont un pieux devoir lui fit publier tous les travaux, en joignant à ses premiers écrits ceux des dernières années demeurés inédits. « C'est dommage que M. de Tourreil ne fasse pas un meilleur usage de ses talents. Il n'a que trop de génie. Il ne manque ni de fécondité,

1. D'Olivet, *Philippiques de Démosthène et Catilinaires de Cicéron*, Paris, 1736. Préface, p. 11 et 12.
2. *Ibid.*, p. 12.

ni de feu, ni d'élévation, ni de force. Mais il ne sait point s'aider de tout cela. Son esprit l'entraîne et l'emporte. Rien de suivi ni de réglé dans ce qu'il fait. Son style va toujours par sauts et par bonds. Ce n'est qu'impétuosité, que saillie. Il a l'enthousiasme de ces Prêtresses qui rendaient autrefois les oracles : il en a souvent l'obscurité. Le privilège d'entendre M. de Tourreil n'est pas donné à tout le monde. En beaucoup d'endroits on doute qu'il s'entende lui-même. Il quitte le sens pour les mots, et le solide pour le brillant. Il aime les épithètes qui emplissent la bouche, les phrases synonymes qui disent trois ou quatre fois la même chose en termes différents, les expressions singulières, les figures outrées, et généralement tous ces excès, qui sont les écueils des écrivains médiocres. Il ignore surtout la naïveté du langage : de sorte que s'il est vrai, comme tous nos maîtres l'enseignent, qu'elle soit une des premières perfections et un des plus grands charmes de l'éloquence, jamais orateur n'a été moins parfait et n'a dû être moins imité que M. de Tourreil [1]. » L'avenir ménage de ces surprises, et Massieu ne prévoyait pas qu'il serait un jour l'exécuteur testamentaire de M. de Tourreil, et qu'il aurait à regretter la rigueur de ce premier jugement. Voilà donc l'autorité dont se prévaut d'Olivet : c'est avec Massieu qu'il part en guerre contre Tourreil ; c'est avec Massieu que nous répondrons à ses attaques ; et il sera plus tôt fait de supposer que l'abbé d'Olivet n'a pas lu la page suivante du même abbé Massieu extraite de la préfaces des *Œuvres de M. de Tourreil* : « M. de Maucroix est un des bons auteurs de notre langue ; et il a écrit dans cette manière sage et judicieuse qui fuit l'affectation, et qui s'attache à la nature. Mais enfin par son caractère doux et modéré, il était peu propre à traduire un écrivain tel que Démosthène, plein d'emportements et de fougues. Au lieu que M. de Tourreil par ses dispositions personnelles semblait être tout fait pour cela. En

1. D'Olivet, ouvrage cité. Préface, p. 12 et 13.

effet, si l'on jette les yeux sur ce qu'ils nous ont laissé l'un et l'autre, on trouvera une grande différence entre leurs travaux. La version de M. de Maucroix est quelquefois plus agréable ; celle de M. de Tourreil est toujours plus fidèle. Le style du premier a plus de douceur et plus d'égalité ; le style du second plus de véhémence et plus de force. On trouve dans l'un plus de ces tours naïfs et de ces finesses de langage, qui sont un des principaux charmes du discours ordinaire ; on trouve dans l'autre plus de ces figures vives et de ces traits hardis qui font l'âme de la haute éloquence. Enfin, M. de Maucroix est peut-être un grammairien plus exact ; mais M. de Tourreil est sans contredit un plus grand orateur [1]. » Trêve de malice à l'égard de ce bon abbé Massieu : sachons distinguer le bon grain de l'ivraie, car il y a une part de vérité dans les lignes précédentes ; et si ce jugement contredit le premier, veuillons croire que celui qui les a portés tous les deux, a bien vu la supériorité de la troisième traduction de Tourreil sur les deux autres. Pourquoi d'Olivet n'aurait-il fait de même ? A-t-il cédé à un travers de l'esprit humain que nous blâmons volontiers chez les autres, et que nous partageons avec tout le monde ? Notre mémoire en effet retient plus longtemps les fautes d'autrui que ses bonnes actions, et la méchante réputation qu'on a faite à un homme dès le principe, pèse plus ou moins sur son nom jusqu'au terme de sa carrière. Si Tourreil n'eût écrit que sa troisième traduction, elle eût eu moins de mérite, mais il est vraisemblable qu'on lui en reconnaîtrait davantage.

Est-ce encore pour cette raison que dans un livre paru il y a quelques années (*De l'Hellénisme chez Fénelon*), M. Léon Boulvé [2], ayant à cœur de démontrer que Fénelon aurait fait un meilleur traducteur de Démosthène que Jacques de Tourreil, opposait à la version d'un passage de la Première Philip-

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXVIII et XXIX.
2. Léon Boulvé, *De l'Hellénisme chez Fénelon* (Paris, Fontemoing, 1897), p. XXXI-XXXVII.

pique faite par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* la première version qu'en a donnée Tourreil, c'est-à-dire la moins bonne à beaucoup près. Il s'agit précisément de la célèbre apostrophe que nous avons citée un peu plus haut.

Tout porte à croire que Fénelon pouvait mieux que personne donner d'une œuvre grecque une fidèle et bonne interprétation. Cet écrivain, dont la mémoire et la pensée sont tout imprégnées d'hellénisme, réussit, en composant pour le duc de Bourgogne son *Précis de l'Odyssée*, à rendre le poète grec avec sa physionomie. Mais pas plus dans son *Précis de l'Odyssée* que dans les nombreux passages qu'il a traduits des auteurs anciens, il ne s'est astreint à faire de la traduction scrupuleusement littérale. Dans cette tirade de la Première Philippique, si Fénelon nous fait voir, au dire de M. Boulvé, qu'il avait sur l'art de la traduction des idées supérieures à celles de son siècle, il ne nous montre pas qu'il eût pu faire un meilleur traducteur que Tourreil [1]. Il n'a pas autant que

1. Voir plus haut, page 102, le texte grec de ce passage :

Traduction de Fénelon.

Quand est-ce donc, ô Athéniens, que vous ferez ce qu'il faut faire? Quand est-ce que nous verrons quelque chose de vous? Quand est-ce que la nécessité vous y déterminera? Mais que faut-il croire de ce qui se fait actuellement? Ma pensée est qu'il n'y a pour des hommes libres aucune plus pressante nécessité que celle qui résulte de la honte d'avoir mal conduit ses affaires. Voulez-vous achever de perdre votre temps? Chacun ira-t-il encore çà et là dans la place publique faisant cette question : N'y a-t-il aucune nouvelle? Eh! que peut-il y avoir de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine qui dompte les Athéniens et qui gouverne la Grèce? Philippe est mort, dit quelqu'un. Non, dit un autre, il n'est que malade. Eh! que vous importe, Athéniens, puisque, s'il n'était plus, vous vous feriez bientôt un autre Philippe? (Fénelon, *Lettre à l'Académie*. Projet de Rhétorique.

Traduction de Tourreil (1721).

En quel temps donc, Messieurs, en quel temps agirez-vous comme il convient? Après quelque disgrâce ou quelque nécessité survenue? Eh! que faut-il donc penser de l'état présent? Car franchement moi, pour des hommes libres, je ne connais point de nécessité plus pressante que la honte qu'ils ont encourue par leur mauvaise conduite. Voulez-vous, dites-moi, vous promener éternellement dans la place publique, en vous demandant les uns aux autres : dit-on quelque chose de nouveau? Eh quoi! se peut-il rien de plus nouveau qu'un homme de Macédoine vainqueur des Athéniens et souverain arbitre de la Grèce? Philippe est mort, dit l'un; non, il n'est que malade, répond l'autre. Mort ou malade, que vous importe, Messieurs? A peine le Ciel vous en aurait-il délivrés, qu'à vous comporter de la sorte, vous vous feriez bien vite vous-mêmes un autre Philippe. Tourreil 1721), t. I, p. 285 et 286.

lui cette rigoureuse fidélité au sens qui est une des qualités premières de tout bon traducteur et que Tourreil possède à un degré qui le met hors de pair. S'il saisit bien le sens général, il n'a pas dans le détail la même précision et la même exactitude : il ne suit pas le texte avec le même soin scrupuleux qui fait que Tourreil n'omet rien. Fénelon est-il plus habile à conserver au style de Démosthène sa forme et son allure, et à le rendre avec son caractère ? On n'a jamais mieux parlé que lui de ce style de l'orateur « qui ne cherche point le beau », qui « le fait sans y penser », qui « se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir », qui « tonne », qui « foudroie » ; personne n'a mieux senti ni plus justement apprécié cette « rapide simplicité de Démosthène », dont il était plus touché que « de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron [1] ». Et pourtant sa version ne répond qu'à moitié à cette judicieuse définition de la langue démosthénique : elle est assurément simple, au lieu que Tourreil, imparfaitement corrigé, semble encore quelquefois donner une parure à son discours. Mais n'exagérons rien : dans le passage en question, la langue de Tourreil, à part deux ou trois expressions, ne trahit pas la simplicité de l'original. Si dans sa constante préoccupation de donner intégralement ce que le texte comporte, il manque plus d'une fois à cette rapidité qui est un des traits dominants de l'éloquence de Démosthène, Fénelon mérite le même reproche : il ne sait pas rendre son style plus serré et plus bref. Sous le double rapport du mouvement et de la rapidité, Tourreil n'a donc rien à envier à Fénelon. Il possède enfin sur lui cette autre supériorité d'avoir donné, avec plus de précision et d'exactitude, plus de fermeté et de vigueur à l'expression de la pensée. La comparaison n'est-elle pas à l'avantage de celui que d'aucuns persistent, faute de connaître ses derniers travaux, à traiter en bourreau de Démosthène. N'est-il pas surprenant qu'un Féne-

1. Fénelon, *Lettre à l'Académie*. Projet de Rhétorique.

lon, qui pénétra si bien l'esprit de l'hellénisme, n'ait pas mieux réussi que celui-là, surtout quand il portait ses efforts, non sur une œuvre entière, mais seulement sur un passage de quelques lignes ?

Pour en finir avec cette page de la Première Philippique tant de fois proposée à l'admiration des gens de lettres, nous rappellerons, à titre documentaire, que Boileau dans sa traduction du *Traité du Sublime* l'a reproduite en français ; mais il serait superflu de nous y arrêter, vu que Boileau n'a traduit qu'une faible partie de ce passage et qu'il a suivi presque à la lettre la version de Jacques de Tourreil.

CHAPITRE V

I. La traduction au XVIIIe siècle. — II. Les successeurs de Tourreil : d'Olivet, Millot, Auger, Laharpe. — III. La traduction au XIXe siècle. — IV. Les principaux traducteurs de Démosthène.

I

Tourreil donnait un grand exemple aux traducteurs de l'avenir. En même temps, Mme Dacier dans sa réponse à La Motte intitulée *Des causes de la corruption du goût*, plaidait éloquemment la cause de la bonne traduction, sans présenter toutefois à l'appui de sa théorie un modèle de la même valeur que l'œuvre du traducteur de Démosthène. Fénelon enfin, qui aurait pu être le meilleur interprète des anciens, posait les vrais principes de l'histoire, qui, mieux entendue, aurait appris aux traducteurs ce qu'ils ne savaient pas, et, en leur donnant une connaissance plus exacte de l'antiquité, les aurait mis sur la voie d'une interprétation plus vraie. Cependant le XVIIIe siècle n'en continua pas moins à suivre les errements de l'âge précédent : ce qui ne diminue en rien le mérite de ces esprits d'élite, novateurs incompris, car c'est la preuve que le préjugé et la mode tenaient par de profondes racines. S'il faut plus d'un siècle pour que l'exemple de Tourreil et les principes d'un Fénelon ramènent la traduction et l'histoire dans le droit chemin, nous leur saurons d'autant plus gré d'avoir fait eux-mêmes un grand pas dans le sens du progrès et de la vérité.

Pendant que Tourreil, revenant à la raison, devenait chaque jour plus fidèle à son modèle, un médiocre poète, Houdar de La Motte, « en malencontreux parodiste [1] » qu'il était, rendait

1. P. Dupont, *Houdar de La Motte* (Hachette, 1898), p. 33.

Homère encore plus méconnaissable qu'il ne l'avait jamais été : « cet étrange Épitomé [1] » de l'*Iliade* souleva quelques protestations, mais il eut aussi de nombreux approbateurs. Mme Dacier, l'Antigone du poète aveugle, comme l'appelle spirituellement M. Herriot [2], trouva, dans son indignation toute filiale, une violence de langage qui dépassait la mesure ; Fénelon félicita ironiquement l'auteur de la *Nouvelle Iliade* du livret de pension de 8.000 livres que le roi lui accorda [3]. Cependant Voltaire tout en déclarant que La Motte étrangle les plus beaux passages du poème homérique, prétendit qu'il lui avait ôté beaucoup de défauts[4]. D'autres comme John Sheffield, duc de Buckingham, pensaient sincèrement que la traduction de La Motte l'emportait de beaucoup sur celle de sa rivale : et tel était l'avis des admirateurs du poète moderne.

Pendant tout le XVIIIe siècle les choses en resteront au même point : quelques savants auront par intuition une notion assez exacte de la traduction ; mais les gens du monde, dans leur ignorance de l'antiquité, continueront à ne point vouloir perdre de vue leur siècle et conserveront toute leur faveur aux interprètes les moins fidèles.

Comme au siècle précédent on disserta souvent sur les principes de la bonne traduction, et souvent aussi on écrivit sur ce sujet des choses très sensées, qui n'étaient d'ordinaire que de vaines promesses : on prêchait la vérité, on pratiquait l'erreur ; c'est de quoi nous allons nous rendre compte. Mais auparavant il faut faire une distinction essentielle, et mettre à part les traducteurs des poètes, car plus que jamais on sera persuadé qu'une œuvre en vers ne peut se reproduire qu'en vers, et d'après cette loi il arrivait toujours que dans un

1. P. Dupont, *Houdar de La Motte* (Hachette, 1898), p. 36.
2. Herriot, *Précis de l'Histoire des lettres françaises* (Cornély, Paris), t. II, p. 567.
3. Voir Dangeau, *Journal du 14 janvier 1714* ; et lettre de Fénelon, citée par Rigault, p. 372 et 392.
4. Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, ch. II.

ouvrage en prose les citations des poètes étaient mises en vers français : Tourreil et ses successeurs du XVIIIe siècle n'ont pas fait autrement. On sait que Delille, qu'on appela de son temps le traducteur-né, fut le modèle et le maître de ces traducteurs-poètes.

Marmontel a parfaitement défini l'état de la question au XVIIIe siècle : dans ses *Éléments de littérature* il dit : « Les opinions ne s'accordent pas sur l'espèce de tâche que s'impose le traducteur, ni sur l'espèce de mérite que doit avoir une traduction. Les uns pensent que c'est une folie de vouloir assimiler deux langues dont le génie est différent ; que le devoir du traducteur est de se mettre à la place de son auteur autant qu'il est possible, de se remplir de son esprit, et de le faire exprimer dans la langue adoptive, comme il se fût exprimé lui-même s'il eût écrit dans cette langue. Les autres pensent que ce n'est pas assez : ils veulent retrouver dans la traduction non seulement le caractère de l'écrivain original, mais le génie de sa langue, et, s'il est permis de le dire, l'air du climat et le goût du terroir... La première de ces opinions est communément celle des gens du monde, la seconde est celle des savants. La délicatesse des uns ne recherchant que des jouissances non seulement permet que le traducteur efface les taches de l'original, qu'il le corrige et l'embellisse, mais elle lui reproche, comme une négligence, d'y laisser des incorrections : au lieu que la sévérité des autres lui fait un crime de n'avoir pas respecté ces fautes précieuses, qu'ils se rappellent avoir vues, et qu'ils aiment à retrouver. Vous copiez un vase étrusque et vous lui donnez l'élégance grecque ; ce n'est point là ce qu'on vous demande et ce qu'on attend de vous [1]. » D'autre part Goujet, dans une note, traduit exactement l'opinion et le goût du public : « Après tout, quand Mme Dacier aurait un peu embelli Homère, serait-ce un si

1. Marmontel. *Éléments de Littérature* Paris, Didot, 1867, t. III, p. 372.

grand mal, puisque de l'aveu de l'abbé Terrasson, elle a conservé avec exactitude le fond des pensées ? C'est donc Homère, au moins dans l'essentiel, qu'elle nous a donné. Un air moins grec, en le rapprochant davantage de nos manières, ne pouvait servir qu'à lui procurer un accueil plus favorable, et, si le poète s'en trouve mieux, nous y gagnons aussi ; nous le lisons, et il n'est plus réservé aux seuls savants [1]. » Si donc le traducteur s'adresse particulièrement aux gens du monde et travaille plus à leur agrément qu'à leur instruction, pourquoi ne pas donner seulement, comme d'Alembert, des morceaux choisis des anciens ? Il veut en effet qu'on ne reproduise d'un auteur que ce qui est excellent, disant que les traducteurs ont suivi une loi arbitraire ; « traduire les anciens par morceaux, ce n'est pas les mutiler, c'est les peindre de profil et à leur avantage [2] ». C'est tant mieux pour les gens du monde qui ne cherchent que leur plaisir, et tant pis pour les savants qui n'auront plus le moyen de connaître une œuvre ancienne ou étrangère dans son ensemble et dans son unité.

Un dernier point de ressemblance est à noter entre les traducteurs du XVIIe et ceux du XVIIIe siècle : on pense toujours, comme au temps de Vaugelas et de Coëffeteau, que la traduction est un des meilleurs moyens d'enrichir et d'illustrer la langue : Delille le dit formellement dans sa préface des *Géorgiques*. C'est ainsi que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la plupart des traducteurs, soumis à la vieille mode, continuent à faire la toilette de leurs auteurs, selon le mot spirituel de M. Louis Bertrand [3], pour les produire devant un public aussi délicat, et, disons plus, aussi ignorant qu'il l'était des choses de l'antiquité ; et, nous servant d'une réflexion de Grimm aussi juste que piquante, nous ajouterons : « A mesure que le goût des bonnes études et la

1. Goujet, *Bibliothèque française*, t. II.
2. *Œuvres de d'Alembert*, t. XII. Observations sur l'art de traduire, p. 20.
3. Louis Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique* (Hachette, Paris, 1897), p. 21.

connaissance de la littérature ancienne diminuent en France, les traductions des monuments de l'antiquité se multiplient [1]... » ; tant et si bien que sous le Directoire « la république des lettres n'est plus qu'une manufacture de traductions [2] ». Feuilletons quelques-unes de ces versions, sœurs cadettes des *Belles Infidèles*, et nous serons édifiés : Artaud dans la préface de sa traduction d'Euripide cite un passage de l'*Euripide* de Prévost (1783) : le texte grec porte ceci : « Je suppose qu'elle doit être ici (Iphis cherchant sa fille Évadné), dites-moi si vous le savez » ; Prévost traduit : « C'est en ces lieux que je la crois retirée. Si cela est vrai et que vous en ayez connaissance, ah ! daignez m'éclairer sur son sort et arracher un malheureux père à la plus affreuse incertitude [3]. » Élégance et prolixité, tel est le caractère de toutes ces traductions du XVIIIe siècle.

II

Mais, si l'exemple de Tourreil n'a pas converti aux vrais principes toute cette lignée de traducteurs indépendants, quelques-uns cependant, quoi qu'ils en pensent et quoi qu'ils disent, lui sont en partie redevables de l'estime accordée à leurs ouvrages : ce sont ceux qui, avec la prétention de faire mieux, ont repris après Tourreil le texte de Démosthène, et qui, en reprochant ceci ou cela à l'œuvre de leur prédécesseur, ont nécessairement, sans se l'avouer, profité de ses efforts et de ses résultats : ce sont d'Olivet, Millot, Auger. Il n'est pas sans intérêt de passer en revue les travaux de ces émules de Tourreil, et de renouer ainsi la chaîne qui relie les noms de Tourreil, de Stiévenart, de Plougoulm et des derniers traducteurs de Démosthène.

Nous avons vu quel jugement d'Olivet porta sur Maucroix

1. Grimm, *Correspondance* : litt., IX, p. 462.
2. E. et J. de Goncourt, *Le Directoire*, p. 261.
3. Artaud, *Traduction d'Euripide* (Paris, Charpentier, 1842). Préface, p. VI.

et Tourreil, qu'il accusait d'avoir défiguré Démosthène. Il s'essaya à faire mieux. En 1727, il publia les deux premières *Philippiques* ; et voyant, dit Goujet, que le public avait favorablement accueilli cette traduction, il la revit et la fit imprimer en 1736, en l'augmentant de la *Troisième* et de la *Quatrième Philippique.* L'abbé Sallier écrivit quelque part « qu'une si parfaite copie d'un aussi grand modèle que Démosthène ne peut qu'être agréable et utile à ceux qui cherchent la véritable beauté de l'éloquence [1] ». Cette version de d'Olivet est-elle vraiment si parfaite, et, si elle pouvait être préférée à celle de Maucroix, était-elle au moins égale à celle de Tourreil? Goujet a dit que « c'est pour le (Démosthène) faire connaître tel qu'il est, c'est-à-dire sensé, précis, grave, simple, ne cherchant et ne connaissant que la raison mise dans son jour, que M. l'abbé d'Olivet a entrepris cette nouvelle traduction à laquelle le public a assez applaudi, sans néanmoins diminuer rien de son estime pour celle de M. de Tourreil [2]». Nous dirons mieux : la version de d'Olivet ne justifie pas ses prétentions, et elle est pour son prédécesseur une nouvelle victoire. Mettons donc Maucroix et Tourreil en parallèle avec d'Olivet.

La critique que celui-ci adresse aux deux autres ne porte guère que sur la forme extérieure de leur traduction. Il leur concède « l'exactitude à rendre le sens de l'orateur », mais il leur refuse « la fidélité à exprimer le caractère de son éloquence [3] ». Sur le premier point sa compétence est en défaut, car ce qui est vrai de Tourreil et l'élève précisément au-dessus de la plupart des traducteurs, n'est pas vrai de Maucroix ; et d'Olivet, à cet égard, est plus voisin de celui-ci que de celui-là. Est-ce seulement, comme le dit Stiévenart, qu'il sut médiocrement le grec ? C'est chose très admissible, et rien ne nous défend d'ajouter foi à cette assertion, applicable d'ail-

1. Goujet, ouv. cité, t. II, p. 221.
2. *Ibid.*, p. 219.
3. *Ibid.*, p. 218.

leurs à la plupart de ceux qui se flattaient alors de faire connaître les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque ; et nous le lui pardonnerions de bonne grâce, si, en se réglant sur l'œuvre de Tourreil, dont vraisemblablement il s'aidait pour mieux entrer dans la pensée de son auteur, il avait su observer cette consciencieuse et rigoureuse exactitude à reproduire le sens et les mots de son texte. Mais il n'était pas plus apte à constater l'insuffisance de Maucroix que la réelle supériorité de Tourreil sous le rapport de la fidélité au sens, ayant là-dessus, sa préface le fait entendre et sa version le prouve, la même manière de voir que ses contemporains : tout autre et infiniment plus sévère est aujourd'hui l'opinion des savants : il ne nous suffit plus que la pensée soit vue et rendue dans son ensemble, nous réclamons du traducteur que jusque dans le moindre détail il ait une exactitude quasi scientifique. Si la traduction de d'Olivet n'est pas aussi lâche que celle de Maucroix, et si elle suit le texte de plus près, elle retombe néanmoins dans les défauts communs à toutes les autres, et qui sont, de remanier une phrase, de changer une tournure ou de remplacer une expression par une autre, de délayer ceci ou d'affaiblir cela, d'allonger ou d'omettre, pour tout dire en un mot, d'altérer l'original. Cependant ce nouvel interprète de Démosthène tenta ce que les traducteurs n'avaient pas eu l'idée de faire : il voulut laisser à son auteur le caractère de son style, alors que les autres ressuscitaient l'antiquité dans une langue impersonnelle et uniforme, et prêtaient aux orateurs, aux philosophes, aux historiens et aux poètes même élégance et mêmes faux brillants : c'en était fait de l'originalité et de la personnalité des écrivains anciens. D'Olivet, profitant des critiques adressées à Tourreil par des hommes de la valeur d'un Racine ou d'un Boileau, essaya de rendre à Démosthène et sa langue et son style, croyant là-dessus surpasser Maucroix et Tourreil « qui, s'ils disaient à peu près tout ce qu'a dit Démosthène, le disaient rarement comme il

l'a dit [1] ». L'entreprise lui paraissait nouvelle, et à coup sûr ce serait pour lui un vrai titre de gloire, s'il eût été le premier à comprendre qu'un traducteur n'a fait que la moitié de sa tâche, en ne s'acommodant pas au caractère distinctif et au langage particulier de son auteur. Mais avant lui, Racine semble avoir fait entendre cette vérité, quand il reproche à Tourreil de donner de l'esprit à Démosthène, et Tourreil lui-même semble l'avoir mise en pratique, lorsque dans sa dernière version il s'efforce de reproduire et le fond et la forme de son modèle. La critique un peu méchante, pour le moins peu avisée, que d'Olivet fait à Tourreil, en se couvrant du nom de Massieu, ne peut s'appliquer à la troisième édition du traducteur, et c'était pour d'Olivet faussement s'autoriser à réparer une erreur que Tourreil avait lui-même en grande partie réparée. Aussi bien nous ne jugeons pas que d'Olivet ait été plus habile à faire passer en sa version, l'air, l'allure, le mouvement, le caractère enfin de cette éloquence démosthénique. Il n'a vu en son auteur qu'une seule chose, la très grande simplicité du style, mais la simplicité du traducteur, qui va parfois jusqu'à l'affectation, n'est pas toujours exempte d'une élégance inopportune, de même que Tourreil, réussissant par un effort vigoureux à devenir plus naturel et plus simple dans sa manière, ne sut pas effacer entièrement de son œuvre toute trace de phraséologie prétentieuse et brillante. Convenons cependant que d'Olivet est ordinairement plus simple que Tourreil ; mais sa phrase n'est ni aussi franche, ni aussi ferme, ni aussi nerveuse ; elle n'attrape pas aussi bien l'allure et le mouvement du style de l'orateur ; elle ne porte pas une empreinte aussi française. Voulant faire mieux, il fit moins bien.

D'Olivet avait repris les *Philippiques* parce qu'il jugeait que la troisième traduction de Tourreil n'était pas allée assez

1. D'Olivet, *Les Philippiques de Démosthène et les Catilinaires de Cicéron* (1736). Préface, p. 11.

loin dans la voie du progrès en ne se débarrassant pas entièrement de cette enflure et de cette affectation qui gâtaient les deux autres ; et c'est parce qu'il jugeait que cette même traduction de Tourreil était allée trop loin en se jetant dans l'excès contraire, que l'abbé Millot redonna en 1764 les deux harangues *sur la Couronne*. D'Olivet voulait plus de simplicité, Millot ne voulait pas d'une fidélité poussée à l'exagération ni d'un langage qui rappelât quelquefois « le langage des halles ». « Ce qui m'a fait entreprendre cette traduction (cet aveu paraîtra sans doute téméraire, mais la vérité me l'arrache), c'est la traduction même de M. de Tourreil imprimée après sa mort[1]. » Il lui reproche en effet ses trivialités, et c'est tout ce qu'il voit dans le travail que s'est donné le traducteur pour rendre sa langue plus naturelle, plus simple et plus conforme à celle de son auteur. Il le blâme encore d'avoir exprimé « toutes ces particules ou conjonctions si souvent répétées dans le grec[2] », et c'est tout ce qu'il voit dans l'effort considérable que le traducteur a fait pour rendre son modèle à la lettre. Il avoue toutefois que l'érudition de M. de Tourreil lui a épargné bien des peines, et il présente enfin son ouvrage sur cette dernière parole : « Si l'on juge cette traduction moins imparfaite que la sienne, c'est à lui que je le devrai en partie, ayant eu besoin de son secours, non seulement pour exécuter, mais pour entreprendre[3]. » C'est une parole aimable, mais peut-être imprudente : Perrault disait un jour dans une lettre à Ménage, à propos de M. Dacier qui l'avait fort maltraité à cause de son jugement trop libre sur les anciens : « Je ne rencontre que des gens qui parlent mal de sa traduction d'Horace. Comment se pourrait-il faire, leur dis-je à tous, que cette traduction ne fût pas bonne, puisqu'il a eu devant lui cinquante ou soixante interprètes et qu'il n'a

1. Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne* (1764). Préface, p. XVI.
2. *Ibid.*, p. XVII.
3. *Ibid.*, p. XX.

eu qu'à choisir les endroits où chacun d'eux a le mieux rencontré [1]. » Nous voilà autorisés à nous montrer quelque peu exigeants à l'égard de Millot. Dans une note qu'il a mise au bas d'une page de son texte, il cite ces mots de d'Alembert : « Pour critiquer avec justice un traducteur, il ne suffit pas de montrer qu'il est tombé dans quelque faute, il faut le convaincre qu'il pouvait faire mieux ou aussi bien sans y tomber [2]. » Il nous reste donc à vérifier si Millot avait quelque raison de croire sa traduction moins imparfaite que celle de Tourreil.

Il est très supposable que seul en tête-à-tête avec Démosthène, il se soit trouvé bien des fois en cruelle posture, car il ne paraît guère qu'il sût le grec mieux que d'Olivet, et il fait bien de dire qu'il a eu besoin de Tourreil « pour exécuter et pour entreprendre ». On ne trouverait pas au XVIII[e] siècle un seul traducteur qui ait eu autant que Tourreil une juste et entière intelligence du texte de l'orateur athénien. Millot s'est donc réglé sur la version de son prédécesseur et d'autres après lui, comme avant lui, en ont usé de même. Il prend si bien Tourreil pour guide, que même dans l'expression de la pensée, plus d'une fois il s'approprie ses termes, quand il ne va pas jusqu'à prêter avec lui à l'auteur ce que celui-ci ne dit pas. D'ailleurs sa traduction, qui n'est pas de toute première main, s'éloigne plus du texte que celle de Tourreil : n'est-ce pas ce qui arrive à un peintre, lorsque, pour faire la copie d'un tableau, il est plus attentif à regarder une copie déjà faite que le tableau lui-même? Ainsi chez lui le sens s'émousse et s'affaiblit. Comme d'autre part il veut éviter toute surabondance, ce que d'Olivet appellerait bouffissures et intempéries, il tombe dans un autre défaut, il abrège ceci, il élimine cela comme superflu et sans valeur. Croyant serrer de près

1. Perrault, *Parallèles des Anciens et des Modernes*, t. III, p. 329 (Lettre à Ménage), Paris, 1696.
2. Millot, ouv. cité, p. 1 et 2 (en note).

son modèle, « il l'étouffe », « il l'étrangle » : le mot est d'Auger et Stiévenart le répète, ce qui n'est pas rare sous sa plume. Enfin, sous prétexte de « réprimer des mots l'ambitieuse emphase », il rend à la langue de Démosthène quelque chose de sa simplicité, mais avec quelque chose en moins de sa vigueur et de sa force ; il écrit en un style assez facile et naturel, mais, comme dit Stiévenart, en un style « pâle et décharné [1] ».

L'œuvre de d'Olivet et celle de Millot ne pouvaient remplacer celle de Tourreil. Un savant helléniste, traducteur infatigable, l'abbé Athanase Auger, reprit à son tour Démosthène, parce que « personne n'avait encore entrepris de faire passer dans notre langue tout ce qui nous reste de cet illustre orateur [2] ». Il publia de 1777 à 1778 en six volumes in-8° tous les discours de Démosthène et d'Eschine. Auger a joui jusqu'au milieu du XIXe siècle d'une estime que Tourreil a perdue depuis un siècle et demi. Sa traduction a été revue et rééditée par Planche en 1819 ; la traduction juxtalinéaire donnée en 1850 par une société de professeurs, qui est accompagnée d'une traduction dite correcte, ne présente en celle-ci qu'une copie d'Auger à peine retouchée. Cette préférence accordée à la version d'Auger sur celle de Tourreil se fonde en grande partie sur ce simple fait qu'elle est plus près de nous et qu'elle donne entière l'œuvre oratoire de Démosthène. La traduction de Stiévenart seule devait la détrôner. Mais cette version d'Auger avait-elle autrement droit à cette préférence ? Le discours préliminaire du traducteur offre les plus belles promesses : Auger y parle de l'art oratoire, de la tribune athénienne et de l'éloquence de Démosthène et d'Eschine en des termes que ne désavoueraient pas Tourreil et Fénelon, qu'il rappelle d'ailleurs et par l'idée et par la lettre. Le jugement

1. Stiévenart, ouv. cité. Préambule, p. IV.
2. Auger, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (édition nouvelle, revue par J. Planche, Paris, 1819). Avertissement, p. 9.

qu'il porte sur le génie oratoire de Démosthène est une imitation flagrante de ces deux écrivains. L'homme qui avait un sentiment si juste du caractère de l'éloquence de Démosthène, semblait qualifié pour critiquer ceux qui l'avaient interprétée avant lui et refaire ce travail sur de meilleurs principes. Tourreil tout le premier est durement pris à partie : « M. de Tourreil était un homme de beaucoup d'esprit, fort versé dans les littératures grecque et française, écrivant en sa langue avec intérêt : il avait étudié Démosthène ; il l'entendait mieux assurément qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière. Il a accompagné sa traduction d'excellentes notes et de préfaces qui sont des chefs-d'œuvre ; tout est beau dans son livre, excepté la traduction même qui est l'objet principal. Il établit sur l'art de traduire de très bonnes règles qu'il viole presque toujours ; il manque, en traduisant, le génie d'Eschine et de Démosthène, qu'il dessine et peint savamment dans ses préfaces. La réputation bien méritée que lui avaient acquise ses talents et ses ouvrages académiques, a rejailli sur sa traduction, qui peut-être ne lui aurait fait aucun nom, s'il n'en avait eu déjà un. Je le dirai sincèrement comme je l'ai éprouvé : il traduit moins Démosthène qu'il ne le défigure : chez lui, la noble simplicité de l'orateur devient bassesse, sa grandeur devient enflure ; une élocution entortillée et embarrassée remplace une diction nette et claire ; le nerf et la précision de l'orateur grec sont énervés quelquefois par une abondance stérile d'expressions triviales ou boursouflées : il veut enfin ajouter à Démosthène, lui donner de l'esprit ; et l'on ne peut s'empêcher en le lisant de se rappeler et d'approuver le mot de Racine [1]. » Le réquisitoire est complet : d'Olivet et Millot en ont fourni à Auger tous les éléments. Et quand, président de tribunal entre ses deux assesseurs, il a prononcé en bonne forme la condamnation du méchant tra-

1. Auger, ouv. cité, p. 123.

ducteur, par une habitude qui lui est propre il l'imite et il le copie : comme lui il aime les longs sommaires ou avant-propos, il accompagne sa traduction de notes qu'il reconnaît lui devoir ainsi qu'à Rollin et à Reiske, il compose un précis historique dont MM. de Condillac et Tourreil font tous les frais. C'est maintenant le tour d'Auger de passer devant ses juges. Sa version peut-elle justifier ses prétentions ? Ne mérite-t-il pas qu'on retourne contre lui le reproche qu'il faisait à Tourreil d'avoir établi de bonnes règles et de les avoir presque toujours violées ?

Indubitablement Auger était de tout point bien armé pour arriver à la plus exacte compréhension du texte : outre qu'il ne lui était point interdit de consulter à son profit les travaux de ses prédécesseurs, il avait une grande connaissance du grec, et ses nombreuses traductions d'Isocrate, de Lysias, de saint Jean Chrysostome et de saint Basile, aussi bien que celle de Démosthène, en sont un sûr garant. Sous le rapport de la fidélité au sens il est donc à peu près inattaquable ; mais a-t-il mis le même soin que Tourreil à rendre tous les mots ? Auger estime avec beaucoup d'autres « qu'on doit traduire exactement, sans se permettre de rien retrancher de son auteur ou d'y rien ajouter ; mais qu'il ne faut pas porter trop loin cette exactitude, et qu'il ne faut pas que l'attention à observer la lettre aille jusqu'à ruiner l'esprit [1] ». Mais il en prend trop à son aise en ne s'astreignant pas à cette littéralité qui est la première condition d'exactitude et de fidélité. Ce n'est pas qu'il y gagne en rapidité et en vigueur, car « le bon Auger est aussi verbeux que Millot est concis, deux excès qui défigurent également leur modèle [2] ». Donc Auger dit plus et dit moins que Démosthène. Mais en n'observant pas la lettre de son auteur, lui a-t-il conservé la physionomie de son style ? Stiévenart répète dans les mêmes termes un reproche que

1. Auger, ouv. cité, p. v et vi.
2. Stiévenart, ouv. cité. Préambule, p. v.

l'éditeur Planche adresse au traducteur : « Bien différent de Tourreil qui le plus souvent donnait de l'esprit à Démosthène, Auger lui en ôta quelquefois [1]. » Il est vrai qu'il dépend moins d'un traducteur d'ôter de l'esprit à Démosthène que de lui en prêter : car il n'entre pas dans la manière habituelle de l'orateur de faire de l'esprit, si l'on entend par là autre chose que l'amère plaisanterie, l'âpre et accablante ironie qu'il manie comme une arme redoutable et pénétrante. Ce qui est plus vrai, c'est qu'Auger amollit cette éloquence robuste. Cependant sa traduction a pour elle le mérite d'être simple et facile ; elle ne sent ni la recherche ni l'effort. Il n'en demeure pas moins véritable que venant plus de soixante ans après celle de Tourreil, elle ne marque aucun progrès dans la manière d'interpréter Démosthène, et nous sommes encore bien loin des dernières traductions qui en ont été faites de notre temps. Auger appartient encore à la vieille école.

La liste des traducteurs de Démosthène au XVIIIe siècle n'est pas close : Gin publia de 1790 à 1791 deux volumes de harangues choisies : contresens perpétuel, dit Stiévenart [2]. Ni Tourreil ni Gin ne gagneraient à être comparés. Mais il en est un que Stiévenart cite avec éloge, celui que son goût et ses jugements littéraires ont fait surnommer le Quintilien français : c'est Laharpe, qui, dans son *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, voulant faire connaître les différents moyens de l'art oratoire, considérés particulièrement dans l'œuvre de Démosthène, donne, selon sa manière, quelques fragments de la harangue *Pour la Couronne* et celle presque entière *De la Chersonèse*. Acceptant la critique que Villemain fait à Laharpe, d'avoir commis dans ses versions « les fautes les plus graves, les plus inattendues », d'y avoir « altéré sans cesse l'esprit antique », d'avoir « défiguré la pensée de l'original par les plus singulières inadvertances » et

1. Stiévenart, ouv. cité. Préambule, p. v.
2. *Ibid.*

d'avoir « dans son analyse, d'ailleurs éloquente, de Démosthène, fait ressembler l'orateur à un écrivain élégant du XVIIIe siècle [1] », Stiévenart toutefois ajoute « qu'après Fénelon, Laharpe a, le premier, fait sentir parmi nous le mouvement démosthénique » ; « sa version de la Chersonèse a de l'élan ; malgré les contresens et les paraphrases, l'argumentation oratoire est serrée ; et la raison passionnée commence à trouver un écho moins infidèle [2] ». Il est aisé en effet de constater que Laharpe, se faisant par occasion l'interprète de Démosthène [3], s'est préoccupé avant tout de reproduire le mouvement de son éloquence, puisque « raisonnements et mouvements, voilà, dit-il, toute l'éloquence de Démosthène ». Là est tout son mérite, mais il n'est que là. Car, à l'exemple des traducteurs qui l'ont précédé dans la carrière, il n'envisage que par un côté l'obligation d'être fidèle à son auteur : l'un ne retient de Démosthène que sa grande simplicité, l'autre la force de son argumentation et la vigueur de son langage ; celui-ci se préoccupe essentiellement de conserver entière la teneur du discours, celui-là de lui garder, s'il le peut, cette allure qui vous emporte et vous subjugue. Donc Laharpe n'a vu qu'une chose, ce mouvement démosthénique que ses devanciers avaient manqué ou imparfaitement attrapé. Mais encore dans son application constante à suivre la marche du modèle, y a-t-il quelque recherche et même de l'exagération. Faute plus grave, l'interprète ne rend pas toujours tout ce qu'il voit dans son texte ; il ne le serre pas d'assez près, et il lui arrive fréquemment de supprimer, d'abréger, d'ajouter, d'amplifier : par là il appartient encore à la lignée des traducteurs de l'âge précédent. Le premier rang reste à Tour-

1. Villemain, *Cours de Litt. française* (Tableau de la littérature au XVIIIe siècle ; 4 vol. in-8, Didier, Paris, 1863), t. III, p. 247.
2. Stiévenart, ouv. cité. Préambule, p. V.
3. Laharpe, *Cours de Littérature ancienne et moderne* (Paris, 1839). T. III : Première partie, livre II : Éloquence, p. 233 et sq.

reil, dont la version, moins entraînante sans doute que celle de Laharpe, est en revanche plus exacte et plus fidèle.

La conclusion à tirer de cette revue des traducteurs de Démosthène est que, pour faire une copie de Démosthène avec toute la ressemblance possible, il fallait qu'un traducteur réunît en soi toutes les qualités dont ont fait preuve tour à tour ces nombreux interprètes de l'orateur athénien. Mais ne semble-t-il pas qu'à cet égard Tourreil a plus de droits qu'aucun autre à l'estime des lettrés et des savants, et qu'il ne lui a manqué que peu de chose, malgré ses défauts, pour atteindre cette perfection relative, surtout si l'on tient compte de ses ressources et de l'esprit de son temps?

III

Il faut arriver jusqu'au XIXe siècle pour trouver la vraie méthode et les vrais traducteurs : alors renaissent ensemble l'histoire, la critique et l'art de la traduction : dans ces trois domaines de l'activité intellectuelle, qui se prêtent un mutuel secours, une révolution s'accomplit. Comme le dit fort bien M. Demogeot : « Chateaubriand avec son imagination de poète sentit que, derrière les pâles formules de nos historiens, il y avait eu des hommes, des nations [1]. » Augustin Thierry, dont le génie s'illumine à la lecture des *Martyrs* fut un des premiers à restituer aux choses et aux hommes du passé leur véritable physionomie. Cette nouvelle conquête de la science et de la vérité étendit autour d'elle ses heureuses conséquences : la traduction, « qui est, dit M. Artaud, comme le préambule obligé de la science historique [2] » fut ramenée, elle aussi, à sa véritable fin et fondée sur une méthode rationnelle. Quand les grandes scènes de l'histoire ancienne furent

1. Demogeot, *Histoire de la Littérature française* (Hachette, 1876), p. 629.
2. Artaud, *Trad. de Sophocle*. Avis sur la 3e édition, p. II (Paris, Charpentier).

renouvelées à nos yeux et replacées, pour ainsi dire, dans la pleine lumière du soleil, quand on comprit dans son vrai sens cette civilisation ensevelie dans un passé lointain, on vit bien qu'il y avait une autre manière d'interpréter les anciens que celle de nos traducteurs des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : de même qu'on demanda désormais à l'histoire des réalités, ainsi on demanda à la traduction non de faire connaître les ressources et les beautés de notre langue, mais de « reproduire si l'on peut dans notre langue les pensées d'un ancien avec leur forme originale et leur couleur native [1] ». Il s'agissait dès lors de traduire pour traduire, non pour faire montre de son style et enseigner aux autres l'art d'écrire en français ; il s'agissait non de dépayser les Grecs et les Romains, mais de familiariser à leur manière de penser et d'écrire la société moderne qui, par un juste amour du vrai, cherchait à pénétrer curieusement toutes les manifestations de la vie antique. L'autorité de quelques traducteurs éminents a consacré la méthode nouvelle comme une règle définitive et sûre : les Burnouf et les Artaud sont les pères de la traduction contemporaine. M. Victor Glachant dit avec raison dans une notice sur Stiévenart qu'Artaud semble avoir été le théoricien de cette méthode [2] : « Le système de traduction qui prévaut aujourd'hui consiste à se tenir le plus près possible du texte, à tâcher de le reproduire d'une façon adéquate, qualités et défauts ; à conserver la figure de l'original autant du moins que le comporte le génie de notre langue ; à ne pas céder à la tentation d'adoucir des nuances trop heurtées, d'atténuer la brutalité des sentiments qui choquent les habitudes et les idées modernes : obéir à ce penchant, ce serait s'exposer à substituer une image de convention à une image fidèle. Nul n'est chargé de corriger son auteur, de le rendre irréprochable

1. Burnouf, *Trad. de Tacite*. Introduction, p. XVIII.
2. *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, t. VII, nos 3 et 4, 1897.

ou de le travestir à la mode des convenances locales [1]. » Mais alors, combien plus ardue, plus délicate est devenue la traduction ! « Être simple, sans trivialité, rendre le génie antique accessible à notre temps sans le travestir à la mode, être grec par l'esprit tout en restant français par les formes, tel est le difficile problème que nous avons à résoudre [2]. » La recherche de la littéralité ne doit pas dépasser certaines bornes, et la plus rigoureuse exactitude ne doit pas empêcher qu'un traducteur soit encore de son siècle. « Il y a une mesure de fidélité au delà de laquelle on risque de tomber dans le bizarre ; il faut aller jusqu'au point où l'exactitude deviendrait choquante en français. Atteindre la limite sans la dépasser, c'est là une affaire de tact [3]. »

IV

La force des exemples a donné pleine sanction à cette méthode. Dans l'étude qui nous intéresse spécialement, passons en revue les principaux traducteurs de Démosthène, ceux qui ont pris place parmi les meilleurs interprètes des anciens. Nous ne nous arrêterons pas aux noms de Bélèze et de Bignan qui n'ont fait que reprendre et retoucher en partie l'œuvre d'Auger. Nous n'insisterons pas davantage sur la traduction de l'abbé Jager que M. Croiset dans une notice bibliographique qu'il a écrite en tête d'une traduction juxtalinéaire déclare avec raison lourde et difficile à lire avec intérêt ; nous ajouterons qu'en s'inspirant des versions antérieures elle manque souvent à la fidélité, que ce n'est pas un travail assez neuf ni qui relève d'une méthode nouvelle, et qu'en un mot elle ne s'impose pas comme celles de Plougoulm, de Stiévenart, de Dareste et de Poyard.

1. Artaud, *Trad. de Sophocle*. Préface, p. II et III.
2. *Ibid.*, p. IV.
3. Artaud, *Trad. d'Euripide*. Préface, p. V.

A les considérer dans leur ordre chronologique, celle de Plougoulm (1834) se présente la première et nous ne craignons pas d'affirmer dès le principe qu'elle ne laisse à celles qui la suivent que le plus minime progrès à accomplir. Comme on trouve d'ordinaire plus à dire pour le blâme que pour l'éloge, quelques mots nous suffiront pour apprécier ce travail qui réunit à peu près toutes les qualités requises en la matière. Oui, il faut savoir gré à l'auteur « de la réforme de bon goût » qu'il a tentée ; il faut le féliciter d'avoir su trouver « le sentiment vrai de la simplicité antique [1] ». Ne parlons pas de l'interprétation du sens qui est scrupuleusement établi ; un traducteur du XIX[e] siècle ne peut faillir à ce premier devoir. Mais nous sommes frappés de voir que le copiste attrape sans difficulté le mouvement de son modèle et qu'il le rend en une langue aisée, correcte, simple, claire et ferme : point d'effort apparent, point de recherche ; c'est de la bonne langue française et qui n'a pas cette gêne et ce faux-air qu'un traducteur a grand'peine à éviter. Tout au plus trouvera-t-on que la phrase prend quelquefois une tournure un peu oratoire.

La traduction de Stiévenart (1840) a joui pendant quarante ans d'une faveur incontestée ; mais, quoi qu'il en coûte de le dire, malgré ses grandes qualités, elle ne vaut pas sa réputation. C'est à la forme seule que nous nous en prendrons : elle a du nerf et de l'allure, elle entraîne le lecteur par la facilité et la netteté de son élocution : mais elle trahit assez souvent la simplicité du modèle par la recherche de l'expression dont le modernisme fausse un peu le caractère de l'œuvre antique. Serait-ce que le traducteur n'a pas su écarter de lui les versions antérieures à la sienne et que, sans le vouloir peut-être, il en a subi la dangereuse influence ? On ne peut se défendre en le lisant de reconnaître fréquemment sous sa plume quelque chose de cette phraséologie académique qu'on reproche sou-

1. Stiévenart, ouv. cité. Préambule, p. V.

vent à Tourreil ; et faut-il aller jusque-là, on est obligé de s'avouer qu'il prend quelquefois à celui-ci, dont il aurait pu dire plus de bien, son expression et sa tournure de phrase, non pas seulement dans la troisième édition de son œuvre, mais même dans la seconde ; nous avons vu, en comparant les dernières versions de son prédécesseur, qu'il s'est une fois ou deux laissé aller tout comme lui à la tentation d'embellir et de paraphraser [1]. Sa traduction est bonne au demeurant, mais elle marque un pas en arrière, si nous la comparons à celle de Plougoulm.

Cette dernière semblait donc défier la concurrence tant que l'état de notre langue pouvait la rendre accessible au lecteur. Ce fut bien sans doute le sentiment de M. Dareste qui dans sa traduction des *Philippiques* n'a été pour cette partie de l'œuvre de Démosthène que l'éditeur de Plougoulm. S'il s'éloigne quelquefois, très rarement d'ailleurs, du texte de son devancier, c'est pour donner plus de littéralité, plus de précision, plus de simplicité même à l'expression, ou encore pour remettre plus rigoureusement un mot ou un membre de phrase à la place que lui donne le texte original. C'est le dernier coup de ciseau d'un maître qui parachève une œuvre déjà voisine de la perfection permise aux ressources d'un traducteur. Nous devons donc à Plougoulm et à Dareste de retrouver dans leur version l'écho le plus fidèle qu'on ait jamais entendu de cette admirable éloquence d'un grand citoyen que le génie, nourri du patriotisme le plus pur, met à la tête des premiers orateurs de tous les peuples et de tous les temps.

Il semble malaisé de faire mieux, et la traduction de M. Poyard, tout excellente qu'elle est, ne saurait remplacer celle dont nous venons de parler : si elle la dépasse encore sous le rapport de la littéralité et de l'exactitude, elle lui reste inférieure par le style dont la simplicité ne va pas sans un peu de lourdeur et dont la conduite ne donne pas au même

1. Voir plus haut, p. 160, note 1.

degré l'impression de cette allure spontanée et entraînante de l'orateur qui emporte son auditoire et le subjugue.

Rendons le plus juste hommage à tous ces interprètes qui ont si bien rivalisé de compétence et de conscience à nous faire entendre la voix de Démosthène avec sa force et son accent ; mais n'oublions pas qu'ils ont eu le bénéfice des lumières de l'expérience, des progrès de la science et des ressources nouvelles de la langue qui se prêtait mieux que jamais à cette œuvre de restitution.

CHAPITRE VI

TOURREIL, COMMENTATEUR ET CRITIQUE : LES *Remarques* ET LA *Préface historique*.

I. Caractère de l'érudition au XVIIe siècle. — II. Les *Remarques* de Mme Dacier. — III. Les *Remarques* de Tourreil. — IV. La *Préface historique*.

Nous avons tenté de mettre en relief les mérites de Tourreil traducteur de Démosthène, en l'opposant à la fois à ses prédécesseurs et à ses successeurs dans l'art d'interpréter les œuvres des anciens et particulièrement celles du grand orateur athénien. Mais notre démonstration n'est pas complète : le traducteur chez Tourreil ne va pas sans l'érudit, le commentateur et le critique. Les copieuses *Remarques* dont il accompagne ses versions sont à ses yeux le complément indispensable de son œuvre : elles sont comme une sorte d'appendice à son livre dont elles doivent rendre la lecture plus facile et plus fructueuse. Aussi Massieu se met-il dans l'obligation d'en justifier l'à-propos et l'utilité : « Si un traducteur ne s'instruit à fond de tout ce qui concerne son auteur ; s'il n'en étudie avec soin le style, les inclinations, les mœurs et le caractère ; s'il ne perce l'obscurité des temps passés, et ne s'enfonce dans l'histoire du siècle et du pays où cet auteur a vécu ; il ne pourra jamais en bien sentir les beautés. Mais jamais il ne pourra les faire bien sentir aux autres, s'il n'associe les autres à ses connaissances, et s'il ne leur communique ses lumières. Or il ne saurait leur rendre ce bon office que par des remarques doctes et judicieuses. Faute de ce flambeau, c'est une nécessité que ses lecteurs marchent souvent dans les ténèbres, et

qu'un grand nombre d'allusions fines et de rapports délicats soit perdu pour eux [1]. » Pourquoi prendre tant de peine à démontrer ce qui semble dès l'abord devoir s'admettre sans conteste ? La précaution pourtant n'est peut-être pas superflue. « Beaucoup de personnes aujourd'hui, dit-il, sont prévenues contre les notes. Les femmes, qui d'ordinaire sont peu curieuses d'érudition, ne les aiment pas. La plupart des hommes du monde ressemblent aux femmes sur ce point ; et uniquement occupés de leurs plaisirs ou de leur fortune, ne cherchent que l'amusement dans leurs lectures. Il y a même des hommes de lettres qui ne sont guère plus favorables à cette sorte d'ouvrages. Ce sont ceux qui, écrivant bien d'ailleurs, et qui, n'étant pas sans génie, n'ont point eu l'avantage de faire de bonnes études dans leur jeunesse. Comme ils se sentent un peu faibles du côté des connaissances acquises, ils ne peuvent goûter des observations savantes, qui leur mettant sans cesse devant les yeux ce qui leur manque, les engagent à des retours désagréables sur eux-mêmes et affligent leur amour-propre. Ils prennent donc le parti de mépriser dans les autres un mérite qu'eux-mêmes ils n'ont pas eu la volonté ou le pouvoir d'acquérir. Mais sans contredit, les plus grands ennemis des notes, ce sont ces critiques acharnés, qui ont déclaré une guerre impitoyable aux bons écrivains de l'antiquité. Comme elles font voir à tous moments la faiblesse de leurs censures et qu'elles battent en ruine leur opinion favorite, il n'y a rien qu'ils n'emploient pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre les noms de scholiastes et de compilateurs [2]. » Il est à craindre que ce dernier mot ne soit un mot de trop sous la plume de Massieu, car c'est une arme dangereuse que nous sommes tentés de retourner contre ceux mêmes qu'il veut défendre : le XVII[e] siècle en vérité compte plus de compilateurs que de

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXXVII.
2. *Ibid*, p. XXXVI et XXXVII.

vrais savants. Quant aux arguments qu'il développe avec trop d'abondance pour recommander les *Remarques* du traducteur et forcer l'attention du public, ils nous impressionnent médiocrement : ils convenaient sans doute aux lecteurs de ce temps-là. Mais, quand il signale les défauts ordinaires de ces notes dont les traducteurs grossissaient leurs volumes, et qu'il déclare communes, longues, ennuyeuses, pédantesques, et écrites avec beaucoup de négligence, il nous donne, sans en voir l'importance, les vrais raisons qui de nos jours expliquent l'indifférence du public pour tout cet attirail de remarques et d'observations plus verbeuses que substantielles et profitables. « On ne trouve rien de semblable dans celles de M. de Tourreil, dit Massieu [1]. » Que vaut cette affirmation ? Nous aurons le plaisir de constater que la science du traducteur, après avoir été celle d'un compilateur prolixe, qui s'appuie sans contrôle sur l'autorité des anciens, devient ensuite celle d'un vrai savant qui exerce avec fruit sa critique sur les matières empruntées aux commentateurs et aux érudits qui l'ont précédé.

I

Cherchons à marquer en quelques traits le caractère et le but de l'érudition au XVIIe siècle, et nous jugerons si Tourreil n'a fait, comme tout le monde, que marcher dans la voie commune. Le XVIIe siècle n'est pas à vrai dire un siècle d'érudition : il vit sur l'héritage que lui a légué l'âge précédent. Henri Estienne s'était écrié avec un légitime orgueil : « Postérité, tu pourras te reposer, nous travaillons pour toi. Tu dormiras paisible, heureuse de nos veilles. » Il prédisait juste. Cependant M. Léon Feugère, dans son *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange* (Paris, 1852) dit en parlant du XVIIe siècle, que « cet âge privilégié a vu régner plus qu'aucun

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XXXVIII.

autre la vraie, la solide érudition [1] ». Il faut s'entendre sur le sens et la portée de cette parole. Sans doute les écrivains du grand siècle se sont nourris de la substance des anciens, conciliant adroitement l'imitation et l'originalité ; ils ont su recueillir des études grecques et latines le profit que les prosateurs et les poètes du siècle précédent ne surent tirer des innombrables travaux de l'érudition de leur temps : ils moissonnèrent ce que d'autres avaient semé. Mais le XVII[e] siècle a-t-il vraiment élargi le champ des recherches savantes et enrichi le domaine des connaissances antiques ? Commentateurs, philologues, historiens, humanistes n'ont fait pour la plupart que s'approprier et délayer ce que la Renaissance avait découvert et amassé confusément : c'est une érudition de seconde main à laquelle ils donnent l'air et le style de leur siècle. Qu'on revoie d'abord un à un les travaux de l'Académie française qui ne fut longtemps qu'un cénacle de quarante éplucheurs de phrases : ils ne tendent qu'à une fin, qui est l'embellissement de la langue. Qu'on s'adresse aux commentateurs et aux traducteurs : la même préoccupation règle leur conduite : qu'ils traduisent un texte, qu'ils en expliquent les particularités et les obscurités, qu'ils en analysent les beautés de la pensée et de la forme, c'est toujours pour eux l'occasion de bien dire : en même temps qu'on fait admirer au lecteur son savoir, et qu'on le tient sur des minuties rebattues sous le fallacieux prétexte de l'instruire, on lui fait admirer surtout l'élégance dont on pare une érudition d'emprunt.

Que se passait-il même au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ? Cette assemblée, qui s'appela d'abord Académie des Médailles et dont l'unique fonction fut par destination de composer des inscriptions et des devises pour les arcs de triomphe, pyramides, médailles destinées à perpétuer le souvenir des grandes actions de Louis XIV, cette assemblée, disons-nous, réorganisée en 1701 et en 1717 sous

1. Léon Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange* (1852), p. I.

le nom d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, eut la prétention de devenir, comme dirait Alfred Maury, « le sénat de l'érudition », en portant à quarante le nombre de ses membres, et en élargissant singulièrement le cercle de ses travaux. Pontchartrain, le promoteur de cette réforme, avait compris que cette compagnie pourrait rendre des services d'un ordre plus élevé que ceux auxquels on avait d'abord limité sa compétence et ses efforts. « Jusque vers l'an 1715, les séances furent presque exclusivement remplies par des lectures relatives à l'antiquité [1]. » Mais ces lectures, qui avaient trait à l'archéologie, à l'histoire, à la grammaire, aux genres et aux œuvres littéraires des Grecs et des Romains, n'allaient pas loin dans le champ de la découverte : dissertations de grammaire et de rhétorique, interprétations de passages difficiles, discussions chronologiques, portraits ou parallèles, tout cela faisait plus d'honneur aux qualités de style de ces brillants académiciens, qu'à leur sens critique ou philosophique. Virgile valait-il Homère ? Grosse question qui attirait au sein de l'assemblée tout ce que le monde regardait comme l'élite des savants. Voulait-on se livrer à des travaux plus sérieux sur la religion, les institutions, les usages des Grecs et des Romains, on faisait de longues dissertations « qui n'étaient qu'une suite d'extraits tirés des auteurs anciens et rajustés sans beaucoup d'art [2] ». Et de même en ce temps-là les recueils et publications périodiques, qui se proposaient d'instruire le public des faits et gestes des écrivains, s'en tenaient presque toujours à ce travail de compilation : Basnage de Beauval ne fit pas autre chose, et plus tard Goujet appliquera cette même méthode à sa *Bibliothèque française*. Même après 1717, quand les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres commencèrent à prendre plus d'ex-

1. Alfred Maury, *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1864), p. 42.
2. *Ibid.*, p. 44.

tension, les sujets les plus oiseux occupèrent encore l'attention de la docte compagnie. Massieu fera un jour un parallèle d'Homère et de Platon ; une autre fois il prononcera la « Défense de la poésie » ; Boivin le Cadet traitera « De la vieillesse héroïque ou des vieillards d'Homère », analyse digne d'un bon rhétoricien ; un monsieur Galland, voulant discourir « sur quelques anciens poètes et sur quelques romans gaulois peu connus », fera une simple nomenclature, indiquant le titre d'un ouvrage, le nom de son auteur, le lieu où il a été découvert, et citant à propos de chaque ouvrage dix ou douze vers, pour donner une idée du style ; l'abbé de Tilladet dissertera « sur quelques endroits de Tacite et de Velléius Paterculus où ces deux auteurs paraissent entièrement opposés sur les mêmes faits ». Après avoir déclaré, sur la foi de Cicéron, que « de toutes les qualités requises dans un historien, la première et la plus essentielle, c'est un amour sincère pour la vérité, c'est le courage et la force de ne déguiser ni les vices ni les vertus (*ne quid falsi audeat*, *ne quid veri non audeat*), il cite un certain nombre de passages de Velléius Paterculus et de Tacite qu'il oppose les uns aux autres pour donner à son lecteur « un exemple de cette partialité si indigne de la fidélité de l'histoire ». Il prend Tibère, Julius Blésus, Dolabella, Séjan, Drusus, et confronte les passages des deux historiens qui se rapportent à ces personnages en les présentant sous des aspects contraires. Et il finit en disant : « De savoir lequel de ces deux auteurs est le plus véritable, si Velléius s'est abandonné à une honteuse adulation, ou si Tacite a écrit plutôt une satire qu'une histoire, c'est l'histoire même qui en doit décider [1]. » Ce serait le cas de dire avec le poète :

La montagne en travail enfante une souris.

1. *Hist. et Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. II.

Au-dessus de ces membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont la fausse érudition condamne les travaux à l'oubli, on cite les noms de Du Cange, Henri, Adrien et Charles de Valois, Herbelot, Mabillon, celui « vers qui tous les yeux étaient tournés, mais qui ne levait jamais les siens », et on leur fait l'honneur de les considérer comme de vrais savants ; c'étaient des puits de science, nous le reconnaîtrons volontiers, mais ils se servaient mal de leurs richesses, car le sens critique leur fit défaut comme à tout le monde : or l'érudition sans la critique n'est qu'une arme de parade. Et comment la critique aurait-elle exercé son activité en un siècle où la tradition était en toutes choses maîtresse souveraine ? Cela est tellement vrai qu'on jugeait les œuvres d'imagination d'après les règles et les principes, et à la discussion on substituait l'affirmation pure et simple : le P. Le Bossu dans son traité *Du Poème épique* expliquait l'art des poèmes d'Homère et de Virgile par les règles d'Aristote. La critique suppose la liberté de la pensée, et l'on sait que Bayle dut à la hardiesse de ses opinions philosophiques l'isolement où il vécut et les attaques qui le menacèrent plusieurs fois dans sa retraite. Comment s'étonner que tous ces travaux d'érudition présentent le même caractère, qui est précisément de n'en point avoir, et qu'ils ne nous offrent plus qu'un minime intérêt ? Souvent même, ils nous choquent en nous montrant les choses du passé sous un faux jour et en accommodant les mœurs antiques aux mœurs de la société moderne. Quand il s'agit des travaux d'ordre purement littéraire, qui ne tendaient qu'à faire sentir les beautés de style des écrivains anciens, ceux-là nous intéressent quelquefois par un côté qui leur donne un peu de vie : c'est que leurs auteurs en font des armes pour lutter contre les Modernes en rehaussant le mérite des Anciens. Les *Remarques* qui suivent la traduction d'Homère de Mme Dacier sont une preuve entre beaucoup d'autres de cette constante préoccupation.

II

Ces *Remarques* en effet ont pour but de justifier tout chez Homère ; Mme Dacier dit elle-même dans sa *Préface* : « Je les ai (les deux poèmes) accompagnés de remarques qui pourront aider les lecteurs à démêler l'art du poète, et leur faire entrevoir les grands avantages qu'Homère a sur tous ceux qui l'ont suivi. » Il ne lui suffisait pas de donner une traduction « qui pût faire revenir la plupart des gens du monde du préjugé désavantageux que leur ont donné des copies difformes qu'on en a faites [1] ». Car, comme elle le dit plus loin, « il n'est pas possible de rendre sensibles toutes ces différentes beautés par la seule traduction ; il est absolument nécessaire de l'accompagner des *Remarques*, et voici quelle a été ma vue dans ce second travail. Je n'ai jugé à propos de descendre que très rarement dans une critique de mots ; rien n'est plus sec, plus stérile, ni plus désagréable. A quoi bon remplir un livre de minuties de grammaire qu'on trouve partout ? Dans un poète comme Homère, où tout est grand, il n'y a rien de plus ennuyeux et de plus petit que de s'amuser à éplucher des lettres et des syllabes... Il faut aller à ce qu'il y a de plus considérable et tâcher de montrer ce sublime et ce merveilleux qui partout règnent dans Homère. Il faut justifier les éloges qu'Aristote lui a donnés, qu'il a excellé en tout sur les autres poètes et qu'il est divin auprès d'eux [2] ». Et elle soutient cette dernière qualification par un perpétuel rapprochement entre la poésie homérique et l'Écriture sainte : « Quand on examine à fond les dogmes d'Homère et ses fictions, il n'est presque pas possible de douter que ce poète n'eût été instruit en Égypte de beaucoup de choses de la doctrine des Hébreux... C'est ce que j'ai fait voir dans mes *Remarques* [3]. »

1. Mme Dacier, *L'Iliade*, Paris, 1741. (Préface, p. I.)
2. *Ibid.*, p. XLVI.
3. *Ibid.*, p. XLVI.

Ainsi Mme Dacier n'explique la valeur et l'usage de certains objets, n'analyse des sentiments exprimés dans l'auteur, n'apprécie les caractères, ne fait des réflexions sur les détails de mœurs ou sur l'art du poète, que pour placer Homère au premier rang des poètes anciens, et l'imposer au respect et à l'admiration des Modernes : c'est un apologiste qui parle avec l'enthousiasme de la foi, plutôt qu'un savant et un historien qui cherche uniquement à remettre au jour, avec sa véritable physionomie, une civilisation enfouie dans les ténèbres du passé. On voit donc ce qu'il y a de trop dans ces *Remarques* de Mme Dacier, et de même tout ce qui y manque.

Et que dirons-nous encore des *Remarques sur l'Odysssée* et des *Remarques sur Pindare* que Racine écrivit à Uzès en 1662, c'est-à-dire à l'âge de vingt-trois ans ? Celui qui devait être un de nos plus grands tragiques, n'était-il pas dès la plus tendre jeunesse un helléniste distingué, lui qui sur la quinzième année traduisit un extrait du traité de Lucien sur *La manière d'écrire l'histoire*, la *Vie de Diogène le Cynique*, les *Esséniens* et des fragments d'Eusèbe ? Ces Remarques ne sont pas autre chose qu'une analyse des poèmes d'Homère et de Pindare, un commentaire explicatif sur les mœurs et les usages de l'antiquité, sur les beautés du style et l'art de ces deux poètes : en fin de compte, Racine ne se propose, comme Mme Dacier, que de faire admirer ce qu'il admirait mieux que personne. Il y a là un modèle accompli de ces analyses littéraires auxquelles s'exercent nos collégiens de rhétorique ; mais il n'y a rien de plus.

III

Les Remarques de Tourreil ressemblent-elles à celles de Mme Dacier, de Racine et des autres traducteurs ou commentateurs ? Valent-elles plus ou moins que celles-là ? Ne se rapportent-elles pas à des objets divers ? Ne témoignent-elles pas chez le

traducteur un réel souci de la vérité, et l'esprit critique ne s'y exerce-t-il pas quelquefois de la manière la plus heureuse?

Il convient d'abord de distinguer les Remarques de la première édition de celles qui accompagnent la dernière : il y a des unes aux autres la même distance que de la version de 1691 à celle de 1721. Les premières Remarques ont le même caractère que celles de tous les traducteurs du temps : on n'y trouve le plus souvent qu'un commentaire historique et géographique des événements et des lieux cités dans le texte de l'auteur, si bien que le traducteur refait ainsi, à bâtons rompus, l'histoire politique, religieuse, militaire et sociale de l'époque à laquelle se rapportent les harangues de l'orateur. Et c'est avec une déplorable surabondance qu'il s'étend sur une multitude de détails relatifs aux usages, aux lois, aux mœurs, à la vie des peuples et des individus; il appuie le tout sur une foule d'autorités anciennes, citant Homère à côté de Thucydide, les poètes à côté des historiens, des orateurs, des philosophes, les Latins et les Grecs, voire les écrivains sacrés; et c'est encore avec une phraséologie brillante qu'il présente à son lecteur ses notes instructives, selon le précepte de l'école qui veut que l'on joigne l'agréable à l'utile, pour le plus grand bien du public et de l'auteur. Ce genre d'écrit s'accommode mal des fleurs de rhétorique : un style correct, simple et clair est le seul qui convienne. Massieu prête à rire en faisant à ces Remarques de Tourreil un grand mérite de leur forme élégante et ornée, qui empêche le lecteur de courir le risque, en apprenant des faits, de désapprendre à parler. « Quand on ne les lirait que pour le style, il y aurait toujours beaucoup de profit à faire...; l'élégance y accompagne partout l'érudition et l'on ne sait qu'admirer le plus dans l'auteur, ou de l'étendue des connaissances ou de la beauté du génie [1]. » Quant à cette multitude de renseignements historiques que le traduc-

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XLII.

teur se croit obligé d'offrir à son lecteur, pourquoi s'en étonner ? On n'avait pas alors sous la main pour y suppléer, comme de nos jours, nombre de travaux bien faits, manuels ou dictionnaires, où l'antiquité revit sous ses multiples aspects.

Lorsque Tourreil, reprenant ses premières traductions, retoucha en même temps les Remarques qu'il y avait jointes, et y ajouta celles qui devaient servir à l'intelligence de ses versions nouvelles, il donna encore la plus large part aux notes historiques, mais en les réduisant toutefois ; car « jugeant que le premier devoir d'un interprète consiste à faire entendre son auteur, et que rien, à son avis, ne peut mieux l'acquitter de ce devoir, qu'un plan de l'ancienne Grèce et un abrégé de son histoire [1] », il écrivit, pour la mettre en tête de sa seconde édition, cette Préface historique qui lui a valu de tout temps les plus grands éloges. « Les sommaires qu'il a mis à la tête de chaque harangue, pour en exposer l'occasion, le but et l'économie ; les apostilles qu'il met à la fin, pour en marquer le succès et les suites ; la carte géographique qu'il a fait graver, afin de rassembler dans un court espace, et comme sous un seul point de vue, les mers, les fleuves, les contrées et les villes dont il est parlé dans Eschine et dans Démosthène ; enfin les tables très exactes, dont il a voulu qu'on accompagnât cette édition, montrent bien que jamais aucun écrivain ne songea plus que lui au soulagement de ses lecteurs [2]. » La table des matières, véritable dictionnaire biographique, historique et géographique, et la préface historique, qui avait l'immense avantage de coordonner les faits et de présenter une vue d'ensemble, avaient naturellement pour conséquence de restreindre le nombre de ces notes relatives aux événements, aux contrées et aux personnes. La forme elle-même de ces notes est avantageusement corrigée. Sur ce point le jugement de Massieu doit être révisé : « Que si ses Remarques sont propres à

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XLIII.
2. *Ibid.*, p. XLIII et XLIV.

piquer la curiosité, elles ont de plus le mérite d'êtres courtes... J'avoue pourtant qu'il y en a quelques-unes auxquelles il donne un peu plus d'étendue. Mais il ne se permet d'en user ainsi, que lorsqu'il y est contraint par la nécessité, ou engagé par l'agrément. Or ce qui dans les ouvrages d'esprit est nécessaire ou agréable, n'est jamais long [1]. » Plus courtes que la première fois, elles ne le sont pas encore assez dans la dernière édition. Était-il besoin en effet pour justifier ce mot de Démosthène « qu'on n'entend qu'avec indignation quiconque se glorifie et se vante », de démontrer en cent douze lignes qu'il y a des circonstances où l'on peut avec succès être son propre panégyriste, et d'appuyer cette idée sur deux exemples empruntés à Tite Live et à Thucydide ? Cependant le style de ces Remarques gagne en netteté, en précision et en simplicité. Il est manifeste que Tourreil se préoccupe avant tout de se faire bien entendre et d'instruire par une diction claire et ferme, qui n'exclut pas une élégance correcte et de bon ton ; presque toutes les Remarques de la première édition sont abrégées et simplifiées dans la dernière. Il aurait pu les alléger encore en les débarrassant de ce trop-plein de citations dont il les a chargées et qui sentent un peu le collège. Voulant dire par exemple qu' « on croit communément que tout homme qui ne boit que de l'eau, soit poète, soit orateur, n'a que des pensées froides et n'imagine rien heureusement [2] », Tourreil cite quatre passages d'Horace. Pour prouver que « les Grecs donnaient à chaque homme et même à chaque lieu un bon et un mauvais génie » et que « la même opinion régna parmi les Romains [3] », il invoque le témoignage d'Aulu-Gelle, de Virgile, de Térence, de Perse, de Velléius Paterculus, d'Ammien Marcellin, sans oublier le prophète Isaïe. Tout en reconnaissant volontiers que Tourreil cède moins à un senti-

1. Tourreil 1721, t. I. Préface, p. XXXIX.
2. *Ibid.*, t. II, p. 358.
3. *Ibid.*, p. 387.

ment de vanité qu'à un réel désir d'éclairer son lecteur, nous aimerions mieux qu'il eût retranché de son livre ces remarques oiseuses, ou qu'il les eût pour le moins réduites à leur plus simple expression. Il en est d'autres qui, pour mettre de la variété dans cet amas de notes, ne nous semblent ni plus utiles ni plus intéressantes : que nous importe que l'exorde d'Eschine dans sa harangue contre Ctésiphon soit « dans toutes les règles de l'art », que « ceux qui nous ont tracé des règles sur l'éloquence exigent dans un exorde trois qualités, savoir : qu'il rende les auditeurs favorables, attentifs et dociles [1] » ? Et pourquoi Tourreil se dépense-t-il en efforts pour prouver contre quelques rhéteurs que ce commencement, tout pathétique qu'il est, ne ressemble pas plus à une péroraison qu'à un exorde ? Mais nous goûterons mieux la note littéraire suivante qui rend à une phrase d'Eschine sa finesse et sa portée : « *Mais ainsi qu'à l'armée, chacun de vous rougirait de quitter le poste où l'aurait placé le général ; qu'aujourd'hui chacun de vous rougisse d'abandonner dans le sein de la République le poste où la loi le place.* Les orateurs anciens aimaient fort à se servir de cette comparaison, qui en effet a quelque chose de noble et de grand. On la trouve fort souvent dans leurs ouvrages. Je me contenterai d'en rapporter un exemple magnifique, tiré d'une des lettres de l'empereur Julien... Mais on peut dire que cette comparaison n'a jamais été employée plus heureusement que par Eschine. Car outre qu'elle y conserve toute sa grandeur, elle a de plus comme deux faces ; et au même temps qu'elle intéresse les Juges, elle pique vivement la poltronnerie de Démosthène, contre qui elle renferme un trait d'autant plus délicat et plus malin qu'il paraît plus éloigné de toute affectation... [2] » Nous nous accommodons encore des notes où le traducteur, à l'occasion d'une expression pittoresque, la compare, par un rap-

1. Tourreil (1721), t. II, p. 421.
2. *Ibid.*, p. 424 et 425.

prochement heureux, à d'autres toutes semblables extraites d'auteurs connus, et de celles où il relève des passages manifestement imités ou traduits par un orateur romain, notamment par Cicéron : qu'on se reporte par exemple à la page 388 du tome II, où Tourreil nous montre avec raison que la comparaison de la République avec un vaisseau est familière aux orateurs et aux poètes.

Il n'apparaît guère jusqu'ici que Tourreil ait fait de son érudition un meilleur usage que les autres traducteurs et commentateurs. Mais parmi ces nombreuses remarques dues à une patiente et infatigable compilation, il s'en trouve qui nous arrêtent et nous frappent ; car elles révèlent chez ce traducteur une connaissance du grec et un esprit critique qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer chez les meilleurs de ses contemporains. Jamais Massieu n'a été mieux avisé qu'en disant : « On ose assurer que les savants eux-mêmes trouveront dans les Remarques de M. de Tourreil de quoi faire leur profit, et qu'ils y verront un grand nombre d'explications nouvelles, de restitutions de textes, de conciliations de passages et d'autres découvertes de cette nature [1]. » A coup sûr il ne mesurait pas lui-même toute la portée de ses paroles. Mais nous, nous saurons apprécier à leur valeur les explications ou corrections très judicieuses que le traducteur donne sur le sens de certains termes ou passages faussement interprétés avant lui, et les leçons, parfois hardies, le plus souvent très justes, et presque toujours définitives, qu'il propose sur des formes ou des mots douteux ou corrompus.

Veut-on se faire une idée du soin scrupuleux que Tourreil prend à préciser et à corriger le sens d'un mot ou d'une expression ? Les deux notes relevées aux pages 426 et 269 du tome II méritent d'être citées :

1° « *Après la reddition et l'apurement de ses comptes :* ἐπειδὰν

1. Tourreil (1721), t. I, Préface, p. XXXVIII.

λόγον καὶ εὐθύνας δῷ. — Ces deux mots λόγον καὶ εὐθύνας étaient chez les Grecs comme une espèce de synonymes inséparablement unis par l'usage, tels que le sont à peu près parmi nous *part et portion*, *faits et gestes*, ou ce qui renferme un pléonasme encore plus ample, *périls*, *risques et fortunes*. C'est sur ce pied-là qu'Eschine et Démosthène emploient les deux mots grecs que nous expliquons. Il ne faut pas croire pourtant qu'il y eut entre ces deux termes une synonymie parfaite : λόγος signifie les comptes, εὔθυναι signifie les preuves de l'exactitude et de la fidélité des comptes ; et c'est ce que j'ai voulu faire entendre par les mots de reddition et d'apurement. »

2° « *Ni d'un amas de secours mendiés par des lettres circulaires*. — Le grec dit ἐπιστολιμαίους δυνάμεις. Dans tout Démosthène il n'y a point d'endroit, qui exerce plus les Commentateurs que celui-ci. Les plus habiles d'entre eux sont fort embarrassés à deviner ce qu'il signifie. Ils l'expliquent de quatre manières différentes : 1° Henri Estienne le rend par ces mots *Epistolares copias*. Manière de traduire fort commode, dont il serait à souhaiter qu'un traducteur français pût se servir. Il ne faudrait pas se tourmenter beaucoup pour trouver des *troupes épistolaires*. Le seul inconvénient qu'il y aurait, c'est que la traduction ne serait pas plus claire que le texte, et qu'elle laisserait toute la difficulté. Aussi le savant imprimeur que je viens de citer, n'est pas content de ce premier essai ; et il ajoute qu'on pourrait peut-être traduire ἐπιστολιμαίους δυνάμεις par *missitias copias*, en donnant à l'adjectif *missitius* la signification de vétéran qu'il a dans Suétone. Et en ce cas, le sens de Démosthène serait, *ni de ces troupes composées de vétérans, qu'on force contre leurs dispenses et leurs privilèges à rentrer dans le service*. 2° Pollux, par ἐπιστολιμαῖος entend *Étranger*. De sorte que, selon lui, ἐπιστολιμαίους δυνάμεις ne veut dire autre chose, sinon des *troupes étrangères*, ἃς ἐπιστέλλουσιν οἱ ξένοι, des troupes que les

étrangers envoient, des troupes d'emprunt, de louage. 3° Pharorin traduit des *troupes d'outre-mer*, des troupes qu'on fait venir sur des vaisseaux. Et au lieu de ἐπιστολιμαίους il lit ἀποστολιμαίους dérivant ce mot de celui d'ἀπόστολος pris dans la signification d'armement naval, de flotte. 4° Volfius croit qu'il faut traduire des *troupes mendiées par des lettres circulaires*, ou même *par des ambassades*. Copiæ, ut opinor, dit-il, quæ cum est opus foris contrahendæ et missis litteris aut legatis accersendæ sunt. Je me suis attaché à ce dernier sens, qui m'a paru le plus naturel et le plus approchant de l'expression grecque... » Nous remarquerons que cette dernière note démontre nettement le progrès accompli par le traducteur : la note correspondante dans la première édition ne porte aucune trace de discussion [1].

D'autre part nous avons vu au chapitre III de la deuxième partie de cet ouvrage quels soins Tourreil apporta à l'établissement de son texte, et quelles recherches il fit dans les éditions de Démosthène précédemment parues, dans les dissertations des savants, dans les scolies anciennes et même dans les manuscrits, pour discuter et fixer certains points douteux du texte grec ; et nous avons vu aussi avec quelle hardiesse et quelle ingéniosité il sut parfois proposer des leçons nouvelles. Est-il besoin de signaler la nouveauté et l'importance de ces notes critiques, qu'on éprouve quelque surprise à rencontrer parmi les Remarques géographiques, historiques et littéraires dont Tourreil a rempli la moitié du second tome de ses

1. Tourreil (1691), p. 57 : « *Que l'on ne me parle point de milices étrangères et mandiées.* — Les Athéniens fondaient leurs projets de guerre sur des milices d'emprunt, et dans l'occasion la plus périlleuse ils se contentaient d'écrire en diligence lettre sur lettre, tantôt aux villes de leur dépendance, tantôt à leurs alliez pour solliciter des secours de troupes. Démosthène rit de cette coutume, et traite ces sortes de troupes, d'armées de papier, d'armées pour ainsi dire, Épistolaires, ἐπιστολιμαίους ταύτας δυνάμεις, mot hazardé comme certaines expressions qu'une belle plaisanterie détourne de leur sens naturel, en faveur des idées badines, que le langage ordinaire et régulier assortirait mal. Il ne faut pas s'étonner que Démosthène jette un mot railleur dans un sujet si grave. Une raison mocqueuse pique et corrige mieux que des raisons sérieuses. Ridiculum acri fortius. »

œuvres ? Quel autre traducteur du grand siècle s'est jamais livré à cette critique savante de son texte ?

Il nous est permis maintenant de conclure que Tourreil, s'il a été d'abord un érudit de la première manière, de celle des autres traducteurs et savants du XVIIe siècle, est devenu par la suite un érudit dans le vrai sens du mot, de ceux qui ne se contentent pas de recueillir et d'amasser leur bien, qui n'ont pas un respect aveugle et stérile pour la tradition et l'autorité, qui s'affranchissent au nom de la raison, qui tirent enfin de leurs richesses intellectuelles un profit direct et pratique, tenant pour inutile un bagage de connaissances qui ne servirait point à faire plus grande la lumière sur les hommes et sur les œuvres de l'antiquité : pour lui l'érudition n'est plus qu'un instrument pour la critique. Faisons abstraction des longueurs et des inutilités qui encombrent encore les *Remarques* de la troisième édition ; pardonnons au traducteur ses dissertations historiques, littéraires ou morales, peut-être nécessaires aux gens du monde en ce temps-là ; excusons-le enfin de prodiguer les citations d'auteurs latins et grecs qu'il lisait et relisait sans cesse : ce sont chez lui les dernières marques du siècle auquel il appartient. Mais on conviendra qu'en lui apparaissent déjà les qualités qui distinguent le vrai savant : c'est l'absence de pédantisme, de présomption, de dogmatisme et d'entêtement « tous excès, dont M. de Tourreil paraît infiniment éloigné [1] ». Il ne multiplie les citations et les autorités que pour le besoin de sa démonstration ; il ne prononce pas d'un ton tranchant et décisif ; « il sait douter en plusieurs endroits [2] », ce qui est le privilège de ceux qui savent ; « il sait même ignorer en d'autres et avouer de bonne foi qu'il ignore [3] » ; « jamais on ne lui entend dire, quoiqu'il pût le dire souvent avec vérité, qu'il est le premier qui ait fait une telle décou-

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XL.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

verte [1]... », modestie qui l'honore et lui vaut notre confiance, car modestie ne dit pas faiblesse : c'est la vertu des forts. Et cela ne l'empêche pas, quand il n'est pas convaincu par l'autorité d'un Wolf, d'un Van-Dale, d'un Lambin, d'un Harpocration, dont il consultait fréquemment le Lexique grec des mots employés par les dix grands orateurs de la Grèce, de se décider d'après son jugement et sa raison : car, dit-il quelque part en parlant des autres interprètes, « la raison toujours supérieure à l'autorité m'a fait rejeter leurs explications [2] ». Cependant il ne s'opiniâtre point : « plus ami de la vérité que de la dispute, il ne tient à un sentiment, qu'autant qu'on ne lui en présente pas un plus raisonnable [3] ». Et Massieu cite fort à propos ces excellentes paroles du savant traducteur : « J'expose mon avis, mais je ne prétends point asservir celui de personne. On m'obligerait même de m'indiquer quelque autre explication nouvelle, qui fût meilleure. Je ne manquerais pas d'en profiter. Car dans ces *Remarques* je songe pour le moins autant à m'instruire, qu'à instruire les autres. Et j'avertis ici mon lecteur une fois pour toutes, qu'il doit supposer qu'à chaque note je lui dis :

...Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti : si non, his utere mecum.

« Si vous savez quelque chose de mieux, communiquez-le moi de bonne amitié ; sinon, contentez-vous de ceci avec moi [4]. » Il tient à sa liberté de jugement et il respecte celle d'autrui ; voilà qui est d'un sage et d'un esprit vraiment éclairé.

IV

A la preuve que nous avons voulu faire de la solide érudition, de l'esprit de recherche et du vrai sens critique de

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. XL.
2. *Ibid*, t. II, p. 432.
3. *Ibid*., t. I. Préface, p. XLI.
4. *Ibid*., t. II, p. 270 et 271.

Tourreil, un examen rapide de sa Préface historique nous servira de corollaire. Il convient d'y joindre quelques pages de la préface qui précède les deux harangues *de la Couronne*, dans lesquelles le traducteur donne une connaissance générale de l'état où se trouvait Athènes lorsque ces discours furent prononcés.

Quand la Préface historique parut avec la seconde version des *Philippiques*, elle trouva une approbation universelle. « Quelque longue qu'elle soit, tout le monde l'a trouvée courte ; et l'on convient que c'est un des plus beaux morceaux que nous ayons en notre langue. Outre qu'elle renferme une grande partie de l'histoire de l'ancienne Grèce, elle est partout écrite d'un style mâle, noble et soutenu. La seule chose qu'on y ait reprise, c'est que le brillant paraît quelquefois y dominer [1]. » De ce jugement de Massieu qui est sans valeur, nous ne retiendrons qu'une chose, c'est la très grande faveur qui accueillit cet écrit, et telle en vérité qu'on ne savait lequel on devait admirer le plus du traducteur ou de l'historien ; et depuis deux siècles on fait plus d'estime de cet essai d'histoire grecque de Tourreil que de ses traductions laborieusement étudiées et remaniées. Tous les écrivains et traducteurs qui ont touché à l'œuvre de Démosthène se sont accordés à reconnaître à cette Préface le plus grand mérite : on a décrié le traducteur, on a loué l'écrivain-historien, et, comme une marque du plus grand honneur qu'on pût lui rendre, les uns ont enchâssé dans leurs écrits des pages entières de son travail, d'autres ont jugé meilleur de la placer in extenso à la tête de leurs ouvrages. Dans son *Histoire ancienne* Rollin fait à Tourreil les plus larges emprunts : mieux encore, il adopte la même division de l'histoire grecque en quatre âges, il suit le même plan, il fournit les mêmes références [2]. Toutes les notes historiques de Millot sont extraites

1. Tourreil 1721, t. I. Préface, p. XXIX.
2. Rollin dans son *Histoire ancienne* a reproduit des pages entières de Tourreil (voir édition Letronne, t. II, p. 346, 347, 365, etc.).

de la préface de son prédécesseur. Auger, dans sa traduction des œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine, donne un précis historique d'après MM. de Condillac et de Tourreil. Le traducteur italien Cesarotti a reproduit intégralement la préface du traducteur français en tête de son *Démosthène*. L'abbé Jager publiant en 1834 une nouvelle traduction française des chefs-d'œuvre de Démosthène et d'Eschine, avait écrit un discours préliminaire qui n'est en somme qu'une préface historique, faite, de son propre aveu, à l'imitation de celle de Tourreil : il dit en note à la page II : « La préface de Tourreil, vrai chef-d'œuvre, nous a fourni les documents et souvent l'expression de ce résumé historique. »

Cette préface, servant d'introduction à une œuvre de traduction, était une nouveauté, et à ce titre déjà elle méritait l'attention du public : c'était un bel exemple, et beaucoup l'ont suivi. Outre les traducteurs nommés plus haut, Stiévenart, Landois, et de nos jours M. Louis Lemain se sont fait pareille obligation d'instruire leurs lecteurs des événements qui se rapportent à cette grande lutte de Philippe et de Démosthène ; mais ceux-ci ont eu l'avantage de venir les derniers et de mettre à profit tous les travaux de l'érudition qui ont depuis un siècle débrouillé cette période confuse de l'histoire grecque. « Au XVIIIe siècle, dit M. H. Weil, on comprit mieux (qu'au XVIIe siècle) que, pour éclairer l'éloquence de Démosthène, il fallait demander des lumières à l'histoire. La préface historique de Jacques de Tourreil répondait à ce besoin, tout en ayant plus d'éclat que de solidité [1]. » Tel était bien le sentiment qui avait amené le traducteur de Démosthène à écrire cette préface. « Le premier devoir d'un Interprète consiste à faire entendre son auteur. Rien, à mon avis, ne peut mieux m'acquitter de ce devoir, qu'un plan de l'ancienne Grèce et un abrégé de son histoire. Sans quoi Démosthène, bien que tra-

1. Weil, *Les Harangues de Démosthène* (1881). Introduction, p. XLVI et XLVII.

duit, parlera toujours grec pour ceux qui ne savent pas la carte du pays ou qui n'en ont qu'une notion légère et confuse. Ils s'arrêteront à chaque pas, comme les gens qui voyagent la nuit dans un pays qu'ils ne connaissent point ; et si quelque rayon d'éloquence les frappe par intervalles, ce sont pour eux de ces éclairs, qui dans l'obscurité semblent ne faire entrevoir la lumière, que pour augmenter l'horreur des ténèbres où ils laissent. Il faut donc qu'autant qu'il me sera possible, je débrouille les intérêts et développe les événements qui ont du rapport à mon texte [1]. » Basnage de Beauval, le grand enregistreur des actes littéraires de son temps, n'a fait que répéter en la délayant cette déclaration de principes si nettement énoncée [2]. Si l'on considère qu'il n'y avait alors aucune histoire grecque digne de ce nom, et particulièrement aucun ouvrage capable de faire le jour sur une époque aussi chargée d'événements et aussi difficile à reconstituer dans toute sa vérité, que celle de Philippe et de Démosthène, on reconnaîtra que la Préface de Tourreil répondait à un besoin pressant, et que celui-ci rendit à son modèle et à ses lecteurs le plus signalé service.

Que contient et que vaut cette Préface ? Tourreil ne crut pas pouvoir se dispenser de remonter aux origines et de donner en raccourci une histoire des principales cités, avant d'entrer dans le détail de l'époque qui a vu l'indépendance du monde grec aux prises avec l'ambition du roi macédonien : il s'en

1. Tourreil (1721), t. I, p. 173.

2. Basnage de Beauval, *Ouvrages des Savants* du mois d'avril 1701 : « Ce n'est pas assez de traduire un auteur grec en français pour le faire entendre, et surtout les orateurs, qui supposent toujours nécessairement certaines choses dans l'esprit des auditeurs, dont le détail ferait traîner et languir le discours. Ainsi un traducteur qui s'élève au-dessus des fonctions d'un traducteur vulgaire et qui a joint la science historique à l'étude de la langue doit s'appliquer à faire entendre les choses aussi bien que les mots. M. de Tourreil en effet a bien compris que Démosthène en français parlerait encore grec pour ceux qui ignorent quel était l'état de la Grèce en ce temps-là, ou qui n'en ont qu'une notion confuse et superficielle. C'est pourquoi il a tracé un plan de l'ancienne Grèce, et il en donne une histoire abrégée depuis l'origine des Grecs jusqu'au règne d'Alexandre. »

explique ainsi : « Ceux qui aiment qu'on aille au principe et qui ne peuvent manquer d'être curieux de l'origine d'une nation aussi célèbre que la grecque, me pardonneront sans doute de remonter jusque-là, et de ramasser ce qu'on en sait ou ce qu'on en dit. La digression ne m'emportera pas trop loin. J'appuierai sur ce qui peut éclairer le sujet principal et je passerai légèrement sur le reste [1]. » Il est resté fidèle à sa promesse : après avoir, comme Florus, comparé la durée des peuples à la vie des hommes et divisé l'histoire des Grecs en quatre âges, il consacre quelques pages seulement aux deux premières périodes, c'est-à-dire aux quinze siècles environ qui s'écoulent avant la bataille de Marathon, il néglige entièrement la quatrième qui n'entre pas dans son dessein, et il donne à la troisième tout le reste de son ouvrage. Le souci qu'a l'écrivain de présenter un travail complet et bien fait, selon les règles de l'art, le plaisir de donner l'essor à son talent, qui trouvait la plus heureuse occasion de voler de ses propres ailes, enfin le besoin d'éclairer les événements d'une époque orageuse et tourmentée par les événements antérieurs, tout cela avait pu le déterminer à reprendre cette histoire aux premiers jours de son enfance héroïque. Ne devait-il pas montrer comment la civilisation, originaire de la Phénicie et de l'Égypte, était venue jeter des racines profondes dans le sol fécond de la Grèce, comment, sur cette terre privilégiée, avaient fleuri, aux rayons de la liberté, l'héroïsme et le génie, comment enfin les Grecs, éblouis de leur prospérité, oublièrent que l'ambition est le germe de la servitude, et qu'en luttant entre eux pour l'hégémonie ils couraient à l'esclavage ? Voilà sans doute ce que Tourreil voulait présenter aux yeux du public, et voilà pourquoi dans ce troisième âge de l'histoire hellénique, qui en marque l'apogée et la décadence, il s'est attaché à l'étude des trois grandes cités rivales de la Grèce,

1. Tourreil (1721), t. I, p. 174.

mettant en valeur la force de leurs institutions, rappelant leurs gloires et leurs grands noms, puis découvrant, comme à regret, les germes d'un mal commun à toutes les branches de cette race supérieure, la querelle des partis au sein de chacun de ces petits États, et la rivalité qui les mit aux prises les uns avec les autres pour les jeter finalement aux pieds d'un étranger triomphant. « Ces divisions qui se terminèrent à la servitude générale, régnaient encore du temps de Démosthène. Il faut en savoir le détail, si l'on veut entendre ses harangues, surtout les *Philippiques* ; et ce détail même veut qu'on sache les mœurs, les forces et les intérêts des trois principales républiques grecques, Athènes, Sparte et Thèbes [1]. » Quand il a bien établi l'état de ce monde grec avec ses ressources et ses faiblesses, avec les gloires de son passé et les menaces d'un avenir prochain, Tourreil oppose à ce tableau les débuts et les progrès de la puissance de Philippe, qui trouvera en Démosthène un des derniers remparts et le plus sublime défenseur de l'indépendance hellénique.

On ne saurait désapprouver le plan de l'écrivain. Mais que doit-on penser de la valeur de ses renseignements et de ses jugements ? Comme il ne peut mieux faire que de chercher ses informations chez les auteurs anciens, il cite à tout propos dans les marges de son livre Diodore de Sicile, Plutarque, Élien, Clément d'Alexandrie, Strabon, Valère Maxime, Pausanias, Hérodote et Thucydide ; le dernier mis à part, ces auteurs, on le sait, sont trop souvent sujets à caution ; et l'on s'était contenté jusqu'alors d'accepter sans examen ce qu'ils avaient eux-mêmes recueilli sans contrôle.

Si la science historique était telle à la fin du XVIIe siècle, on ne s'étonnera pas que Tourreil ait commis plus d'une erreur, mais en retour on lui doit équitablement des éloges pour les vues exactes et quelquefois neuves qu'il a présentées

1. Tourreil (1721), t. I, p. 183-184.

avec élégance et avec solidité. Il se méprend à la suite de Pline l'Ancien et de Thucydide sur l'origine du nom de Grecs donné à tous les peuples de race hellénique : question d'ailleurs très épineuse, longtemps controversée, et qui n'a trouvé sa solution que dans les derniers travaux de la science ethnographique. Il se méprend de même, d'accord avec l'opinion universellement établie, sur le terme de Barbares, qu'il prend au sens moderne et non au sens antique, puisque cette appellation s'appliquait simplement à tout homme qui n'était pas de sang grec, et se trouvait même dans la bouche d'étrangers parlant des hommes de leur pays, par opposition aux habitants de la Grèce. Sur l'origine de la race troyenne et les causes de sa lutte avec les Grecs il affirme ce qu'il ne sait pas et ne peut pas prouver : car le divin Homère, dont il invoque le témoignage, est dans l'occurrence une pitoyable source de renseignements historiques. Touche-t-il à la question si intéressante de la colonisation grecque, il y mêle constamment l'élément héroïque et fabuleux, comme ferait un conteur, et non un historien. Dans son enthousiaste admiration pour la forte et rigide constitution de Sparte, le vrai sens de cette puissante organisation lui échappe : il attribue aux vertus d'un législateur et d'une race une manière de se gouverner et de vivre qu'une nécessité imposait : il ne voit pas que cette tribu d'usurpateurs veille sur ce rocher de Sparte comme dans un camp retranché au milieu de populations vaincues, toujours prêtes à briser leurs chaînes.

Mais en revanche combien d'aperçus justes et bien notés ! Il laisse à l'Égypte et à la Phénicie l'honneur d'avoir instruit et civilisé les Grecs ; des héros, dont la légende conte les merveilleux exploits, il fait des bienfaiteurs de l'humanité, qui emploient leur force à défendre la faiblesse contre la violence ; il voit la portée religieuse, politique et sociale des grands Jeux de la Grèce, qui resserraient des liens naturels entre toutes les branches d'une même race, et qui entrete-

naient chez tous le soin de la force physique. « L'esprit de religion et l'amour des spectacles n'entrèrent point seuls dans l'institution de ces jeux. La politique s'en mêla. On voulut de temps en temps rassembler en même lieu et réunir par des sacrifices communs divers peuples, tous indépendants, et la plupart moins éloignés par la distance des lieux que par la diversité des intérêts... C'était une espèce d'école et d'apprentissage militaire, pour empêcher que le courage ne se rouillât en aucun temps, et que le repos ne dégradât la profession qui pourvoit à la sûreté de toutes les autres... Aussi n'est-ce que faute d'attention sur l'utilité de pareils exercices, ou par une mauvaise coutume de rapporter tout à nos mœurs, que nous avons de la peine à imaginer, pourquoi l'on chantait si haut, et l'on récompensait si magnifiquement un genre d'adresse qui n'est point à notre usage. En quoi nous sommes d'autant plus inexcusables que la mémoire de nos joutes et de nos tournois, qui tenaient le milieu entre le divertissement et le combat, n'est pas tellement abolie, qu'elle ne puisse encore nous retracer une idée des anciens jeux de la Grèce [1]. » Mais il ne dit pas avec assez de précision que le but essentiel de cette institution était d'affirmer la communauté d'origine de toutes les cités helléniques et de maintenir l'unité morale de la Grèce.

On ne peut mieux définir qu'il ne l'a fait le rôle des Éphores dans le gouvernement spartiate : « Il (Lycurgue) avait établi les Éphores ou Inspecteurs qui n'observaient pas moins la conduite du roi que celle du peuple, et tenaient si bien dans l'équilibre l'un et l'autre, que l'autorité royale ne penchait jamais vers la dureté et la tyrannie, ni la liberté populaire vers la licence et la révolte [2]. »

En quelques mots d'une énergique simplicité il caractérise le jeu des Perses, qui, vaincus par les armes, cherchèrent à

1. Tourreil (1721), t. I, p. 180-181.
2. *Ibid.*, p. 188.

vaincre leurs ennemis par la ruse, en ouvrant leurs trésors tantôt aux uns, tantôt aux autres, et en entretenant perfidement la division entre des cités rivales qui se disputaient la prééminence.

Arrivons à la période de l'histoire qui intéresse particulièrement les lecteurs de Démosthène : là Tourreil fera preuve d'un sens profond et net sur l'état de la Grèce, sur les faiblesses de la constitution athénienne, sur les querelles dangereuses des partis qui paralysaient tout effort, enfin et surtout sur les desseins impénétrables d'un roi ambitieux qui avait le génie politique, et sur la clairvoyance douloureusement émue, la vigilance infatigable, le patriotisme ardent et prudent à la fois d'un citoyen, dont l'amour de la liberté et de la patrie fit, autant que la nature même, un des plus grands orateurs de l'humanité. C'est qu'il s'était tellement lié à la vie de son admirable modèle, qu'il partageait tous ses sentiments : il a vécu ses craintes et ses espérances, et les accents de cette mâle éloquence qu'il croyait entendre chaque jour dans le silence de son cabinet, faisaient battre son cœur. Comme Démosthène, il a rendu hautement justice au génie politique du Macédonien, tout en exécrant le machiavélisme d'un homme dont l'ambition ne connut pas d'obstacle. Ne lui reprochons pas trop sévèrement le long parallèle qu'il a fait entre César et Philippe. Il cède, il est vrai, à une mode de son temps, et le besoin de plaire, aussi bien que le désir d'instruire, lui fait pousser trop loin cette énumération savamment composée et brillamment écrite des traits de caractère et des détails biographiques communs à ces deux grands hommes d'Athènes et de Rome. Mais ce parallèle avait dans l'occasion un mérite singulier : il s'opposait d'abord à un autre parallèle devenu banal entre César et Alexandre. « Je doute qu'Alexandre s'accommodât mieux de se voir comparé à César. Il n'y a guère pourtant de comparaison plus reçue et plus maniée que celle-là. L'accord unanime des anciens et des

modernes sur ce sujet, ni mon éloignement pour les opinions singulières, ne m'empêcheront pas de dire, qu'elle me semble pécher dans le principe. Je crois apercevoir bien plus de rapport entre Philippe et César, au moins quand on en juge par les mœurs et par le caractère plutôt que par les événements [1]. » Ce dernier mot nous fait augurer bien d'un historien qui ne regarde pas les hommes superficiellement et ne se laisse point prendre aux apparences les plus brillantes. Il ne veut en rien diminuer le génie d'Alexandre, mais il n'admet pas que « la gloire du fils absorbe celle du père [2] » ; il acquiesce au jugement de Cicéron « qui déclare le fils un plus grand conquérant, et le père un plus grand homme [3] ». Et il dit plus loin : « Je n'imagine pas mieux qu'Alexandre eût fourni la carrière de Philippe, que Philippe la carrière d'Alexandre [4]. » Après avoir, avec une pleine intelligence, analysé et mis en lumière les débuts difficiles et les progrès de ce roi qui sut, « tantôt la bourse, tantôt l'épée à la main, se rendre enfin maître de la Grèce [5] », il proteste discrètement contre l'opinion commune qui élève le brillant conquérant au-dessus de l'habile politique : « Avec tout cela, Philippe n'a proprement un nom que chez les gens versés dans l'histoire. Encore de ceux-ci, quiconque avec la multitude mesure les héros au nombre des provinces qu'ils ont conquises, le met bien au-dessous d'Alexandre, dont les exploits étonnent l'imagination et rassasient la curiosité la plus avide du grand et du merveilleux [6]. » Ne devine-t-on pas déjà que s'il fait une préférence, elle n'est pas en faveur de celui dont le nom seul fascinait tous les esprits : sa franchise ne recule pas devant la déclaration suivante qu'il enveloppe cependant dans les artifices d'un

1. Tourreil (1721), t. I, p. 220.
2. *Ibid.*, p. 215.
3. *Ibid.*, p. 216.
4. *Ibid.*, p. 219.
5. *Ibid.*, p. 219.
6. *Ibid.*, p. 215.

euphémisme : « Que si j'avais pourtant à prononcer sur la préférence entre eux, peut-être que de peur de blesser l'admiration naturellement attachée aux prodiges qui se suivent de si près dans la vie d'Alexandre, je n'oserais avancer qu'il y a plus loin du Prince de Macédoine au Maître de la Grèce, que du Roi de Macédoine maître de la Grèce au vainqueur de l'Orient [1]. » Cette idée, neuve pour le siècle, nous semble plus qu'aucune autre faire honneur au sens historique de Tourreil. Ainsi, comme il tient plus de compte des difficultés d'une entreprise que de la gloire qui en accompagne les résultats, comme il s'attache plus au mérite individuel qu'aux heureuses circonstances qui favorisent le génie, et, tranchons le mot, comme il ne fait pas moins d'estime des vertus politiques que des vertus militaires, il lui paraît qu'il y a plus d'affinité entre César et Philippe, tous les deux politiques et conquérants. Ce parallèle, malgré ses longueurs et ses superfluités, avait encore l'avantage de pousser l'écrivain plus avant dans l'analyse du caractère si complexe de ce roi de Macédoine qui édifia sa grandeur sur la feinte et sur la ruse, « qui couvrit soigneusement son ambition, et opprima la liberté sous le spécieux prétexte de la défendre [2] ». Comme César, pourvu qu'il arrivât à ses fins, Philippe « ne se piquait pas d'une excessive délicatesse sur le choix du moyen, et la voie la plus courte était pour lui la meilleure [3] ». Comme lui, il savait prendre toutes les précautions et possédait toutes les ressources ; comme lui, il avait l'audace ou la défiance que commandaient les circonstances ; comme lui, il pratiquait l'art de reculer d'un pas pour en faire deux au moment favorable ; comme lui enfin, il poursuit méthodiquement et avec une froide ténacité, du premier au dernier jour de sa carrière, le but où le poussait son immense ambition. « On voit en la

1. Tourreil (1721), t. I, p. 219 et 220.
2. *Ibid.*, p. 223.
3. *Ibid.*, p. 226 et 227.

personne de Philippe un roi presque aussi maître de ses alliés que de ses sujets ; et non moins redoutable dans les traités que dans les combats ; un roi vigilant, actif ; lui-même son surintendant, son ministre, son général ; avide et insatiable de gloire ; la chercher où elle se vend à plus haut prix ; faire ses plus chères délices de la fatigue et du péril ; former sans relâche ce juste, ce prompt accord de soins et de mouvements que les expéditions militaires demandent ; et avec tant d'avantages, attaquer des Républiques épuisées par de longues guerres, déchirées par des divisions domestiques, vendues par leurs propres citoyens, servies par une milice étrangère ou ramassée, rebelles aux sages conseils, et comme résolues à se perdre [1]. » Tourreil montre fort bien le mal qui rongeait la Grèce, cette division générale, que les jalousies, les défiances, les haines invétérées entretenaient entre tous ces petits États, et cet esprit de discorde qui régnait dans chaque République. On n'a jamais dépeint d'une manière plus vivante ce peuple athénien si intelligent et si versatile, prompt à l'enthousiasme et au découragement, fier de ses victoires passées et aveugle sur les dangers présents, se nourrissant des plus folles espérances, et se laissant tromper par des séducteurs éloquents « qui se vantaient d'accorder son plaisir et son repos avec sa gloire et sa sûreté [2] ». Cependant Tourreil, même en blâmant ses erreurs et ses fautes, semble avoir de la sympathie pour cette cité athénienne où, selon le mot de Fénelon, « tout dépendait du peuple et le peuple dépendait de la parole [3] ». Qu'il connût ou non cette phrase célèbre de son illustre confrère — car la première rédaction de la *Lettre à l'Académie* fut présentée à la Compagnie dans les premiers mois de 1714, et Tourreil mourut en octobre de la même année — il est remarquable que le traducteur dans sa Préface

1. Tourreil (1721), t. I, p. 242.
2. *Ibid.*, p. 252 et 253.
3. Fénelon, *Lettre à l'Académie*. Projet de Rhétorique.

des deux discours *de la Couronne*, ait fait de la même idée un commentaire excellent, et cette puissance de la parole ne laissait pas d'avoir de l'attrait à ses yeux [1]. Il ne peut se défendre d'admirer ces petites républiques qui jouissaient d'une liberté séduisante même dans ses excès, et qui couvraient leurs erreurs du prestige de la gloire et du génie.

Or quel rôle a joué Démosthène dans Athènes, cette patrie de l'éloquence et de la liberté ? Tourreil nous le dit dans le style de son temps et avec les sentiments du nôtre. Une citation, même un peu longue, vaut ici mieux qu'une analyse : « Le seul Démosthène incorruptible, et comme tel, du propre aveu de Philippe, seul en droit de ne le point ménager, avait donc à combattre la mollesse naturelle des Athéniens ; à surmonter dans des esprits altiers et mutins un penchant fortifié par les mauvais conseils ; et à se commettre tous les jours avec la passion dominante d'un peuple libre, c'est-à-dire d'une foule de souverains gâtés par la flatterie des orateurs, non moins pernicieuse que celle des plus déliés et des plus soumis courtisans. Il fallait à toute heure présenter le contre-poison, proposer et faire prendre à ces malades indociles des remèdes amers, hasarder des prédictions importunes et odieuses, retracer des idées de dangers et de révolutions ; enfin au milieu de mille railleurs et de mille contradicteurs applaudis, ne parler que de chaînes, de fouets et de tout ce

1. Tourreil (1721), t. II, p. 32 et 33 : « La faveur populaire qui par contre-coup abaissait l'un à mesure qu'elle élevait l'autre (il s'agit de Démosthène et d'Eschine), était le prix de l'éloquence. Aussi le disputent-ils avec une égale ardeur. Ce prix en valait bien la peine, puisqu'il mettait en possession de régner dans une République où le pouvoir suprême résidait dans le peuple : et où l'on avait plus ou moins d'autorité, selon que l'on savait plus ou moins manier les esprits et remuer les cœurs. Tout citoyen qui possédait ce rare talent, exerçait un empire absolu sur une foule de souverains, amoureux de je ne sais quelle indépendance et jaloux sur ce point jusqu'à l'excès. Les Athéniens ne voyaient, n'entendaient et ne voulaient que par le plus éloquent orateur, tandis que par eux l'orateur disposait de tout emploi, soit militaire, soit politique. Arbitre de la guerre et de la paix, il les armait ou désarmait à son gré. En un mot l'homme insinuant ou pathétique avait le droit de tyranniser leurs opinions et leur ôtait impunément l'usage de ce qu'ils aimaient le plus au monde, je veux dire la liberté. »

que la servitude a de plus triste et de plus affreux [1]. » Tel est le citoyen, en qui le patriote et l'orateur n'étaient qu'un, dont l'unique passion était celle du bien public, et qui ne prêtait guère l'oreille au retentissement de ses actions dans l'opinion des hommes. Et ce zèle, toujours supérieur aux événements, que les calomnies aiguisaient, et que les orages de la politique rendaient à la fois plus ardent et plus avisé, ce zèle « dans ses plus vifs emportements avait sa retenue et sa méthode. L'homme de soi penche à se relâcher. L'ordre le contraint et le gêne. Le réformateur, opiniâtre à l'y rappeler, le révolte quelquefois; et l'austérité trop inflexible, loin de rendre de bons offices à la règle, ne sert souvent qu'à mieux établir les dérèglements qu'il s'efforce de proscrire. C'est par où Caton à qui les Destins devaient un meilleur siècle que le sien; c'est, dis-je, par où Caton avec les meilleures intentions du monde, avec une constance singulière, avec une fidélité inébranlable, ôta le principal fruit de ses vertus à sa patrie, et eut le malheur de lui nuire plus d'une fois; faute de distinguer les facilités de la spéculation d'avec les impossibilités de la pratique; ou pour m'énoncer de la manière que l'oracle de ce temps-là s'explique, *à force de penser et de parler dans Rome corrompue, comme il aurait pu faire dans la République de Platon.* Démosthène à la vérité s'élève d'abord contre les abus et les condamne ouvertement. Mais quand il s'aperçoit que la censure, au lieu de ramener les esprits, les effarouche; plus souple et plus liant que ce sage Romain, il compose avec les fantaisies populaires, et tolère prudemment ce qu'il ne peut corriger. L'habile médecin ménage les forces de son malade, et se garde bien de recourir sans cesse aux remèdes violents. Il adoucit, il apaise à propos les humeurs vicieuses, au lieu de les aigrir et de les irriter. L'habile politique sonde les plaies de l'État, et ne se résout à couper les parties gangrenées, que lorsqu'il désespère de les guérir. Cette sagesse tempère la

1. Tourreil (1721), t. I, p. 253.

rigidité de notre orateur. Les adoucissements qu'elle lui suggère le font en apparence varier dans ses plans de réforme. Car après avoir détesté la dissipation des fonds de la guerre, il semble l'approuver lorsqu'il dit, qu'on ne peut mieux employer les revenus de l'État, qu'à nourrir les pauvres citoyens et qu'à les tirer d'une misère qui déshonore le gouvernement. Sa condescendance n'avait pour but que l'utilité commune. Il consent à cette sorte de distributions, pourvu que le citoyen qui les recevra, se range à son tour sous le drapeau, et qu'elles servent à soulager l'indigence, au lieu d'entretenir l'oisiveté. La République par ce moyen reprend beaucoup plus qu'elle ne donne. Elle forme des armées de véritables Athéniens, et congédie les étrangers : espèce de soldats, qui font de la gloire un métier sordide, et mettent comme à l'enchère leur haine et leur amitié [1]. » Cette souplesse et cette habileté de l'orateur, aussi bien que la véhémence de sa parole, expliquent l'ascendant qu'il exerça, en dépit des circonstances et des passions conjurées, sur ses mobiles concitoyens. « Ce peuple léger, inégal, et sujet à punir ses fautes et ses négligences en la personne de ceux dont les projets ne manquaient de prospérer que par ses lenteurs continuelles dans l'exécution, absout Démosthène et le couronne au milieu d'une calamité publique, en un temps où l'événement, sur quoi d'ordinaire l'on juge l'auteur des conseils malheureux, l'accuse et le condamne. Après la perte d'une bataille hasardée sur sa parole, au moment que toute la ville, en deuil et dans la consternation, croit déjà voir à ses portes son vainqueur, et que les envieux de ce grand homme s'attendent que la populace en furie se jette sur lui pour le mettre en pièces ; Démosthène se voit comblé d'honneurs, et proclamé Père de la Patrie. Tant les Athéniens persuadés de sa capacité, de sa droiture et de son zèle, s'avouent à eux-mêmes leur tort de

1. Tourreil (1721), t. I, p. 253-255.

n'avoir ni entièrement ni assez tôt déféré à ses avis, et se reconnaissent seuls coupables de leurs disgrâces [1]. » Ainsi cet homme, avec son génie oratoire, « ne manquait d'aucun des talents propres pour le gouvernement. Ses harangues et l'histoire de son temps nous apprennent à quel point allaient sa vigilance et sa pénétration ; sa justesse à mesurer, soit les forces qu'il avait en main, soit celles de l'ennemi ; son attention à observer les conjonctures ; sa promptitude à imaginer les précautions ; sa facilité à fournir les ressources ; en un mot tout ce qui compose le parfait politique [2] ». Tourreil achève ce portrait du grand citoyen athénien en rendant le plus bel hommage au suprême effort de son patriotisme et de son éloquence : « Sa dernière tentative pour affranchir les Grecs assujettis lui fait encore plus d'honneur que le reste. Ce n'est plus Philippe victorieux à Chéronée, devant qui tout plie dans Athènes, tout fléchit dans la Grèce, hors l'âme indomptable de Démosthène, c'est Alexandre, et Alexandre déjà triomphant en Asie, que cet insigne républicain veut chasser de l'Europe. Celui devant qui la terre se tait, ne peut imposer silence à un orateur [3]. »

Voilà des jugements, et voilà des pages qui en disent assez sur la valeur de cette Préface historique, que Stiévenart, qu'on ne soupçonne pas de complaisance pour Tourreil, a déclaré être « le tableau le plus animé des révolutions de la Grèce [4] ». Faisons de suite la part des défauts, qui tiennent plus au temps qu'à l'auteur : quoi qu'il en dise, il donne trop d'étendue à la première partie, car tout ce qu'elle renferme n'est pas indispensable à la suite de son développement ; il se laisse encore influencer par l'opinion de Cicéron, qui faisait de l'histoire une province de l'éloquence, et il veut rester fidèle à la

1. Tourreil (1721), t. I, p. 255.
2. *Ibid.*, t. I, p. 256.
3. *Ibid.*, p. 256.
4. Stiévenart. *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (Paris, Didot, 1842). Préambule, p. IV.

loi de l'unité et de l'harmonie dans la composition d'une œuvre littéraire : il le pouvait à moins de frais. Cette préoccupation de l'écrivain de faire une belle œuvre, en même temps qu'une œuvre instructive et utile, le sollicite encore, et bien à tort, à prodiguer dans les portraits qu'il trace des grands hommes les menus faits de leur biographie : il devait les laisser à l'histoire anecdotique d'un Plutarque ou d'un Élien. Enfin il manque souvent au principe de Fénelon qui veut qu'un historien « retranche beaucoup d'épithètes superflues et d'autres ornements du discours [1] », car les vanités du style ne sont pas nécessaires à l'historien pour n'être point « un sec et triste faiseur d'annales [2] ». Mais on ne l'assimilera pas aux historiens de son siècle, qui ignorent trop souvent « ce qu'on nomme *il costume* [3] », par exemple à ce Scipion Dupleix, qui peint Clovis « se présentant au baptême, la démarche grave, le port majestueux, musqué, poudré, la perruque pendante, curieusement peignée, gauffrée, ondoyante, crespée et parfumée [4] ». Il a trop longtemps vécu dans l'intimité de Démosthène pour ne pas voir et représenter les Athéniens sous les traits véritables de leur physionomie.

Il rompt encore, et davantage, avec les préjugés et les principes erronés de son siècle, quand il n'assigne pas à l'histoire une fin moralisatrice. L'histoire ancienne en particulier était traitée comme une dépendance de la morale ; c'est le principe de Rollin : « En formant l'homme instruit, ses leçons tendent surtout à former l'honnête homme et le bon citoyen. Tour à tour éclairant l'exemple par le précepte, autorisant le précepte par l'exemple, il appelle au secours de la morale l'expérience des siècles passés. Les fastes de l'antiquité sont pour lui un répertoire inépuisable de salutaires instructions : c'est avec le

1. Fénelon, *Lettre à l'Académie*, VIII. Projet d'un traité sur l'histoire.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Histoire de la langue et de la littérature française* sous la direction de M. Petit de Julleville, t. IV, p. 664.

nom d'Aristide, qu'il combat l'avarice ; avec le souvenir de Camille qu'il ennoblit l'amour de la patrie [1]. » On cherche dans l'antiquité de grands exemples de courage, de désintéressement, d'austérité, de magnanimité, et, si l'on évoque les vertus du paganisme, c'est pour apprendre au chrétien, qu'en les imitant il doit les surpasser. Tourreil ne vise pas si haut, mais il vise plus juste : qu'il peigne l'ambition sous la figure d'un Philippe, ou le patriotisme sous le nom d'un Démosthène, il n'a d'autre intention que de faire connaître des hommes et les suites des événements ; et les perfidies d'un roi qui avait peu de sens moral, ne nuisent nullement à l'admiration que l'historien accorde à son génie politique : il restitue le passé pour l'instruction de ses lecteurs et non pour leur édification. Il rompt enfin avec le principe de Bossuet, le grand historien de la Providence, et l'on peut dire en quelque manière, qu'il ramène l'histoire du ciel sur la terre. Avant lui et de son temps on veut voir partout l'action de Dieu : l'homme s'agite, et Dieu le mène, dira-t-on. Ainsi Coëffeteau regarde Auguste, formant le grand dessein de venger César et de soumettre l'univers à sa toute-puissance, comme l'homme désigné et soutenu par Dieu. Rien de cela n'apparaît dans l'œuvre de Tourreil : il ne cherche d'autre vérité que celle des faits, il la rend visible et sensible, il la fait humaine.

Un dernier mot sur cette Préface historique : jamais l'auteur n'a écrit d'un style plus clair, plus ferme, plus expressif : il a des pages entières qui méritent d'être retenues.

Et maintenant ne nous est-il pas permis de conclure que ni les Coëffeteau, ni les Mézeray, ni les Lenain de Tillemont, ni plus tard les Vertot et les Rollin n'ont eu au même degré l'indépendance du jugement, le sentiment de la critique, et, pour tout dire en un mot, le vrai sens de l'histoire. Sur ce point, comme dans l'art de traduire les anciens, Tourreil est en avance sur son siècle.

1. *Œuvres complètes de Rollin*, édition Letronne : Histoire ancienne, t. I. Éloge de Rollin par Saint-Albin-Berville, p. xx.

CONCLUSION

Placé entre deux siècles qui ont été plus soucieux de s'enrichir des dépouilles des anciens que de les faire renaître eux-mêmes à la vie, Tourreil nous apparaît comme un novateur dans l'art de la traduction dont ses devanciers et ses successeurs prirent à contresens la méthode et le but. Tourreil, ce bourreau de Démosthène, un novateur ! Quel paradoxe pour ceux qui s'obstinent à voir en lui l'homme imbu de tous les préjugés de son temps, un des plus zélés disciples de Perrot d'Ablancourt, et que sa gloire aussi éphémère que brillante condamne devant la postérité comme l'auteur d'une œuvre dictée par une mode et non par la raison.

Tourreil n'est pas sans doute un de ces esprits originaux et hardis qui ont assez de force pour rejeter spontanément et dès leur entrée dans la carrière des habitudes invétérées, et assez de puissance pour créer et implanter une idée nouvelle. C'est, dira-t-on avec La Bruyère, « un de ces esprits fins, délicats, subtils, ingénieux, propres à briller dans les conversations et les cercles », et à ce titre on le confondrait volontiers avec les Segrais, les Boyer, les Ch. Perrault, les Fontenelle et les Pavillon ; c'est encore un travailleur opiniâtre, dont la patience et le labeur sont d'un bel exemple, car ils font voir que rien ne remplit mieux et n'élève plus haut une intelligence humaine que l'activité et l'enrichissement de l'esprit. Mais Tourreil est encore plus que cela : c'est une intelligence ouverte aux idées nouvelles ; et dans cet âge de transition où la pensée devient plus libre, où des écrivains comme La Bruyère et Fénelon furent à des titres divers de véritables novateurs, le modeste traducteur tient une place honorable derrière ces penseurs d'élite, dont les principes de 1789

auraient fait peut-être les plus purs prosélytes de la Révolution sociale et politique. Il nous semble en effet découvrir chez Tourreil comme un reflet des vues et des tendances de Fénelon. Dans l'ordre politique, il n'irait pas jusqu'à dire comme celui-ci parlant au roi de son peuple « qu'il commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect..., et qu'il est plein d'aigreur et de désespoir [1] » ; mais il pense avec lui que « la tyrannie est plus funeste aux souverains qu'aux peuples [2] » et il déclare lui-même « qu'un roi ne doit pas moins obéir aux lois que commander aux hommes [3] ». Il porte en lui ce libéralisme de Fénelon, fondé sur l'amour de l'humanité et sur le respect des droits et des devoirs de chacun depuis l'homme qui a dans sa main l'autorité souveraine jusqu'au dernier de ses sujets. Tourreil est bien sans doute l'homme du XVIIe siècle sincèrement attaché au principe monarchique que rien ne semblait pouvoir remplacer ; mais il y a aussi en lui un ami des anciens qui passa dans leur commerce une grande part de sa vie et se laissa prendre à son insu d'une secrète et vive sympathie pour ces petites républiques dont les actes, dictés souvent par la passion, l'étaient aussi par la raison parlant par la bouche des orateurs, et dont les principes de justice, de liberté et d'obéissance aux lois ont fait la gloire même aux heures tristes de leur histoire. Il ne se laissa point éblouir par l'éclat et la puissance de la royauté, car il reconnaissait sincèrement « qu'un seul accident peut renverser un roi, au lieu qu'il faut qu'un grand nombre de causes différentes concoure pour détruire une république [4] ». « L'âme des États populaires, dit-il ailleurs, c'est l'égalité [5]. » Mais s'il ne croit pas que l'égalité politique soit possible pour son temps,

1. Lettre de Fénelon à Louis XIV, publiée par d'Alembert en 1787 : voir P. Janet, *Fénelon*, p. 146.
2. Fénelon, *Dialogues des Morts*. Dialogue entre Solon et Pisistrate.
3. Tourreil (1721), t. I, p. 188.
4. *Ibid.*, t. II, p. 388.
5. *Ibid.*, t. I, p. 194.

ne semble-t-il pas avoir au fond du cœur le sentiment de l'égalité morale, quand il écrit un jour qu'il ne connaissait « de véritable roture que celle des actions [1] » ? Tourreil n'a ni l'entêtement ni l'inconscience d'un attardé ; il est prêt à suivre ceux qui vont au progrès.

Dans l'ordre littéraire et spécialement dans le champ de l'érudition et de la traduction, il marche à l'avant-garde, et cette fois on ne refusera pas de reconnaître en lui un novateur. Ses remarques si documentées et d'un sens si avisé nous acheminent à la critique moderne. Du vrai savant il a, avec l'étendue des connaissances, l'esprit d'indépendance et de libre examen. Et que dirons-nous du traducteur ? Nul ne paraît avoir été d'abord plus entêté des préjugés et de l'erreur du siècle ; nul ne s'en est affranchi avec la même énergie. Ce traducteur de Démosthène, qui fut longtemps traître à son modèle en se réglant sur un principe universellement suivi, est parti d'une fausse méthode, qui était celle de tout un siècle, pour arriver par un noble sacrifice de ses aspirations et de ses penchants, par un courageux renoncement aux applaudissements de la presque unanimité de ses contemporains, à une méthode toute nouvelle, de beaucoup plus exacte et plus voisine de la vérité. Tout devait le retenir dans l'erreur commune, son éducation, son ambition, le préjugé, la mode, les louanges enfin dont on le combla au premier jour ; mais les conseils judicieux de quelques critiques éclairés, son amour sincère des anciens, son long commerce avec Démosthène, son expérience, sa raison, la droiture de son esprit et les efforts de sa volonté l'ont ramené presque malgré lui, non sans peine, lentement et pas à pas, dans le chemin du progrès et de la vérité ; et il s'y est avancé assez loin pour que ses successeurs immédiats aient été impuissants à se tenir à ses côtés : ainsi, après leur avoir ouvert la vraie voie, il semble

1. Tourreil (1721), t. I, p. LXIII.

l'avoir refermée derrière lui. Si son exemple est demeuré stérile tout un siècle après lui, son mérite en est-il diminué? Il jette la semence d'un arbre nouveau qui végète longtemps dans une terre ingrate et qui fructifie si tard qu'on ne connaît plus la main qui lui a donné la vie. Un siècle s'écoule et d'autres mains rendent à cet arbre, que le temps et l'oubli ont failli anéantir, une sève nouvelle qui le fait croître en branches et en fruits. Nous pardonnerons donc à Tourreil ses imperfections et ses fautes, et nous rendrons un juste hommage à son heureuse tentative : son œuvre commande l'estime et la reconnaissance. Malgré toutes les critiques qu'elle encourt indiscutablement, elle est digne qu'on lui assigne une place d'honneur entre toutes celles des traducteurs des XVIIe et XVIIIe siècles, parce que son auteur a le mérite unique d'être devenu un véritable traducteur : il a rompu avec la méthode qui modernisait les écrits grecs et latins, il a compris, et ses successeurs auraient dû comprendre comme lui, qu'une œuvre antique doit demeurer antique et par le fond et par la forme, que l'interprète n'est pas un écrivain qui se substitue à un autre, qu'il ne doit pas agir en conquérant, mais en serviteur soumis et fidèle du génie des anciens, et qu'il n'a rien fait s'il n'a pas réussi à remettre sous les yeux d'une société nouvelle une société disparue, avec ses mœurs, ses pensées, son langage, autant du moins que le permettent les ressources et le caractère de la langue du traducteur. Être rigoureusement fidèle à la pensée du texte et reproduire au mieux possible l'expression originale, tel est le but final de ses longs et louables efforts : c'est par là que Jacques de Tourreil s'élève au-dessus de tous les traducteurs de la grande période classique ; c'est par là qu'il mérite d'être appelé un des pères de la traduction en France.

BIBLIOGRAPHIE

I

LES ÉDITIONS DE TOURREIL

1° *Première édition de Tourreil* (*1691*) : un volume in-8° sous ce titre : *Harangues de Démosthène avec des Remarques*. A Paris, chez Antoine Dezallier, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'Or. M.DC.XCI. Avec privilège du Roy.

La première page ne porte pas le nom de l'auteur, mais l' « Epître au Roy » est signée : DE TOURREIL. L'Épître est suivie d'une préface. Ce volume contient : la première Philippique, les trois Olynthiennes, et la harangue de la Paix : chaque discours est précédé d'un sommaire et immédiatement accompagné de Remarques.

Cette édition se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris [1].

2° *Deuxième édition de Tourreil* (*1701*) : un volume in-4° sous ce titre : *Philippiques de Démosthène avec des Remarques*. A Paris, chez la Veuve de Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle. M.DCC.I. Avec privilège du Roy.

Le nom de l'auteur ne figure qu'après l' « Épître au Roy ».

Ce volume contient : 1° une préface historique ; 2° la première Philippique, les trois Olynthiennes, la harangue sur la Paix, la deuxième Philippique, la harangue sur la Chersonèse, la troisième Philippique, la quatrième Philippique, la lettre de Philippe aux Athéniens, la harangue sur la lettre de Philippe ; 3° les Remarques ; 4° une table des principales matières, sorte de dictionnaire historique qui renvoie aux passages où il est question des personnes, des faits ou des institutions mentionnés alphabétiquement dans cette table.

1. Un heureux hasard nous a fait trouver un exemplaire de cette édition chez un libraire de Paris.

Cette seconde édition se trouve à la Bibliothèque de la ville de Lyon.

La Biographie universelle de Michaud signale une réimpression de cette seconde édition faite en 1706 à Amsterdam : 1 vol. in-12.

En 1707, l'édition de 1701 fut reproduite à nouveau en un volume in-12 et sous ce titre : *Philippiques de Démosthène avec des Remarques.* Imprimé à Paris, et se vend à Anvers, chez la Veuve de Barthélemy Foppens, au Marché aux œufs aux Trois Moines M.DCC.VII. Avec privilège du Roy. M. Léonce Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, possède cette édition et nous devons à sa très aimable obligeance d'avoir pu vérifier qu'elle est mot pour mot la reproduction de l'édition de 1701.

3° *Troisième édition de Tourreil (1721)* : l'abbé Massieu, exécuteur testamentaire de Tourreil, donna en deux volumes in-4° et en quatre volumes in-12 une édition des œuvres complètes de cet écrivain.

Nous devons encore à M. L. Lex, auquel nous présentons ici tous nos remerciements, d'avoir retrouvé dans un catalogue de la librairie Saffroy au Pré Saint-Gervais (mars 1909), une reproduction de cette édition in-12 ; elle porte ce titre : *Œuvres de M. de Tourreil*, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-lettres, et l'un des quarante de l'Académie française. Paris, Nyon, 1745, 4 vol. in-12.

Les deux volumes in-4° se trouvent à Paris à la Bibliothèque nationale [1].

L'édition in-4° est assez belle. Le frontispice du premier tome est une magnifique gravure sur cuivre représentant le buste de l'auteur dans le cadre d'un médaillon qui repose sur une pièce en saillie formant support avec une base et une corniche, entre lesquelles se lit cette légende : « Jacques de Tourreil, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et de l'Académie Française ». Sur cette pièce en saillie est posé un écusson aux armes de Tourreil, qui est appliqué sur le cadre du médaillon et empiète légèrement sur le portrait. Sur la corniche du support

1. Sur une précieuse indication de notre ami M. L. Lex, nous avons trouvé dans un catalogue de la maison Lemercier de Paris cette édition en 2 volumes in-4°, dont nous avons été heureux de nous faire l'acquéreur.

sont gravés les noms du peintre et du graveur, à gauche « Benois pinx. » et à droite « N. Edelinck, sculp. ». Ce Benois ne peut être qu'Antoine Benoist, dit Du Cercle, peintre de portraits et sculpteur en cire (1632-1717), reçu académicien le 29 novembre 1681 (*Dictionnaire général des Artistes de l'École française*, par Émile Bellier de la Chavignerie, continué par Louis Auvray) ; il est probable que son nom est ici mal orthographié par suite d'une erreur qui aura fait prendre le *t* final pour un parafe. Le graveur Nicolas Edelinck est le fils de Gérard Edelinck, l'illustre graveur, dont plusieurs estampes, d'après Raphaël, Lebrun, Léonard de Vinci, Mignard, sont regardées comme des chefs-d'œuvre. Ce portrait de Tourreil n'est assurément pas sans valeur. Faisant face à ce portrait, est le titre tiré en rouge et noir : *Œuvres de M. de Tourreil*, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'un des Quarante de l'Académie française, tome Ier. Sous ce titre est une vignette du graveur Nicolas Edelinck d'après Antoine Coypel, fils du grand peintre Noël Coypel, le secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture. On lit enfin au bas de la page : A Paris, chez Brunet, grand'-salle du Palais, au Mercure Galant. M.DCC. XXI. Avec privilège du Roy.

Le premier tome contient : 1° une préface de l'abbé Massieu ; 2° « Extrait du Discours prononcé par M. Charpentier dans l'Académie Française, le jour que M. de Tourreil y fut reçu », « Extrait de l'Histoire des Ouvrages des Sçavans, mois d'avril 1701 par M. Basnage », « Extrait des Nouvelles de la République des Lettres, mois d'octobre 1701, par M. Bernard », « Extrait d'une lettre de M. Fléchier, évêque de Nismes, à M. de Tourreil », « Extrait d'une autre lettre de M. Fléchier à M. de Tourreil », « Extrait de l'Ode de M. de la Motte à Messieurs de l'Académie Française », « Extrait de l'Ode du mesme auteur intitulée : Pindare aux Enfers », « Extrait du Discours prononcé par M. l'abbé Massieu dans l'Académie Française, le jour de sa réception », « Extrait du Discours prononcé par M. Malet dans l'Académie Française, le jour de sa réception », « Extrait du Discours prononcé par M. l'abbé Fleury dans l'Académie française, le jour que M. l'abbé Massieu et M. Malet y furent reçus », « Éloge de M. de Tourreil, prononcé par M. de Boze, dans l'Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 30 d'avril 1715 » ; 3° Pièces diverses, compre-

nant : les deux discours qui remportèrent le prix d'éloquence décerné par l'Académie en 1681 et 1683, « le Discours prononcé par M. de Tourreil, le jour qu'il fut reçu à l'Académie Française », le « Discours prononcé par M. de Tourreil dans l'Académie française, le jour que Messieurs les Députez de l'Académie de Nismes y eurent audience », le « Discours prononcé par M. de Tourreil dans l'Académie Française, à la réception de M. l'abbé Boileau », le « Discours prononcé par M. de Tourreil dans l'Académie Française, à la réception de M. l'Évêque de Strasbourg, cardinal de Rohan » ; un « Projet d'Epître dédicatoire au Roy, pour le premier Dictionnaire de l'Académie Française » ; un « Compliment que M. de Tourreil fit au Roy, en lui présentant le premier Dictionnaire de l'Académie Française » ; une « Inscription latine, gravée sur un des côtez du piédestal de la statue qui est dans la place de Vendôme » ; un poème latin « sur la belle maison de M. de Fieubet, située près de l'Arsenal » ; 4° les Essais de Jurisprudence, précédés d'une préface et d'une table des vingt-quatre questions traitées dans ces Essais ; 5° les Philippiques : elles sont précédées d'une Épître dédicatoire au Roy, d'une carte géographique de l'ancienne Grèce et d'une longue Préface historique ; les discours sont présentés dans le même ordre que dans l'édition de 1701 : à la tête de chacun d'eux est un sommaire ; enfin à la suite des trois Olynthiennes se trouvent des apostilles destinées à en marquer le succès et les suites ; 6° une table des matières énumérant les noms d'hommes et de lieux ainsi que les noms communs qui répondent à des idées importantes ou à des usages anciens, et renvoyant à tous les passages où ces noms figurent dans le volume.

Le second tome commence avec une table des pièces qu'il contient. Nous trouvons dans ce volume : 1° une préface ; 2° les deux harangues sur la Couronne, avec un sommaire mis en tête de chacune d'elles ; elles sont suivies d'un chapitre sur le « Succès des deux harangues » ; 3° les Remarques ; 4° une table des matières, semblable à celle du premier tome, et suivie d'un Errata ; 5° une table des mots grecs et des phrases grecques dont on trouve l'explication dans les Remarques.

4° Nous rappellerons pour mémoire les autres publications de Jacques de Tourreil : en 1692, le *Discours de réception de Tourreil* (Éloge de M. Le Clerc), à Paris, broché in-4° ; une

autre brochure in-4° contenant à la fois le discours de réception du cardinal de Rohan, alors coadjuteur de Strasbourg (Éloge de Ch. Perrault), et la réponse de M. de Tourreil, à Paris, 1704; en 1694, les *Essais de Jurisprudence*, à Paris, 1 vol. in-12. Les deux discours qui valurent à l'auteur le prix d'éloquence décerné par l'Académie Française avaient été imprimés dans le *Recueil de l'Académie Française* des années 1681 et 1683. Nous avons parlé déjà d'un écrit intitulé : *Réflexions sur les cultes et les superstitions chinoises*, précédé d'une préface et imprimé en Hollande (1722?). Enfin Larousse dit que cet ouvrage, attribué à Tourreil, aurait paru à Amsterdam en un vol. in-12 en 1770.

Des trente-deux compliments que Tourreil prononça en présentant au Roy, aux Princes et aux Ministres la première édition du Dictionnaire de l'Académie Française, un seul nous est resté, celui qu'il fit au roi. « Après la mort de M. de Tourreil, dit Massieu dans sa Préface, ils se trouvèrent dans son portefeuille ; mais une main infidelle les détourna, sans qu'il ait été possible de les recouvrer, quelques perquisitions que l'on ait faites, et quelques soins que l'on ait pris pour en venir à bout[1]. » Plusieurs fois Massieu cite en marge, dans sa Préface, les Mémoires de M. de Tourreil : ces Mémoires, qu'il n'a pas jugé à propos de publier, sont perdus.

II

OUVRAGES CONSULTÉS

1° *Biographie de Tourreil (Sa famille, son éducation, sa vie et ses œuvres diverses).*

A. — ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS DE TOURREIL.

Massieu (Tourreil, 1721 : t. I. Préface).

Tourreil (1721), t. I : Divers éloges de M. de Tourreil : Éloge de M. de Tourreil par de Boze, prononcé le 30 d'avril 1715 ; Extraits de Charpentier, Basnage de Beauval, Bernard, Fléchier, La Motte, Massieu, Malet, Fleury.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française* (édit. Livet. Paris, Didier, 1858, 2 vol.).

1. Tourreil (1721), t. I. Préface, p. x.

Lettre de Racine à Boileau, Fontainebleau, 28 septembre 1694 (*Œuvres de Jean Racine*, Paris, Garnier, 1 vol. in-4. *Correspondance entre Racine et Boileau :* Lettre XLIV, p. 521).

Mémoires de Trévoux (mai 1704).

D'Anglure de Bourlemont et Claude Bazin, seigneur de Bezons, Rapport sur l'état de l'Université de Toulouse en 1668 (voir *Histoire du Languedoc*, chez Privat, à Toulouse, t. XIV).

Lettres de Boursault (Paris, 1697), t. I, p. 353.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des Lettres* (Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12).

B. — ÉCRIVAINS POSTÉRIEURS A TOURREIL.

Brémond, *Le Nobiliaire Toulousain*, t. II.

Histoire du Languedoc (Privat, Toulouse), t. XIII.

Du Mège (le chevalier), *Histoire des Institutions de la ville de Toulouse* (chez Laurent Chapelle, à Toulouse, 1846, t. IV).

D'Aldéguier, *Histoire de la ville de Toulouse* (Paya, Toulouse, 1835, t. IV.

Vedrenne, *Les fauteuils académiques : le 40e fauteuil.*

Tyrtée-Tastet, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie Française* (1855), t. IV.

Rouxel, *Chronique des élections à l'Académie Française, 1634-1841* (Didot, 1886).

Hipp. Rigault, *Œuvres complètes* (Paris, 1856, 4 vol.), 1er volume : Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes.

Lantoine, *Histoire de l'enseignement secondaire en France aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Ernest Thorin, 1874).

Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France* (Paris, Hachette, 1885), t. I.

Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie Française depuis sa fondation jusqu'en 1830* (1859, in-8).

Wallon, *Un collège de Jésuites* (Charpentier, 1880).

Biographie Toulousaine (Paris, chez Michaud, 1823) : voir Tourreil et de Fieubet.

Dictionnaire de Moreri, refondu par Drouet (Paris, 1759, 10 vol. in-fol.) : voir Tourreil.

Nouveau dictionnaire historique de Chandon et Delandine (chez Bruyset, Lyon, 1804) : voir Tourreil.

Dictionnaire de Larousse : voir Tourreil.

Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Plon, 1872) : voir Tourreil.

C. — SUPPLÉMENT.

Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu (Romæ, 1599, 1 vol. in-8).

2° *La traduction et les traducteurs aux XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.*

A. — XVIe SIÈCLE.

Estienne Dolet, *Manière de bien traduire d'une langue en l'aultre* (1540, in-4).
Thomas Sibilet, *Poétique* (Lyon, 1556).
Estienne Pasquier, *Œuvres complètes* (Trévoux, 1723, 2 vol. in-fol.). — *Recherches sur la France* (Petitpas, 1621), liv. VII, ch. VI.
Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote* (La Haye, 1735, 3 vol. in-8). — *Discours préliminaire de l'Apologie pour Hérodote* (1566).
J. du Bellay, *Défense et Illustration de la langue française* (Morel, Paris, 1569 ou 1573 et 1574). Voir édition Marty-Laveaux, 1866-1867, 2 vol.
Montaigne, *Les Essais* (édition Réaume, Belin, 1883, extraits), p. 85.
Amyot, *Vie des Hommes illustres de Plutarque* (Michel Vascosan, Paris, 1559, in-fol.).
La Boétie (édition Feugère, 1846), *Économiques de Xénophon*.
G. du Vair, *Œuvres* (Cramoisy, Paris, 1641, in-fol.).

B. — XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

Malherbe, *Œuvres complètes* (éd. Lalanne, Paris, 1862, 5 vol.). Traduction du XXXIIIe livre de Tite Live.
Coëffeteau, *Traduction de Florus*, 1621.
Vaugelas, *Quinte-Curce* (3e édition par Patru, 1659). Préface.
Huet, *De optimo genere interpretandi* (Paris, 1661, in-4).
Ch. Sorel, *Bibliothèque française* (1667) : Les traductions et la manière de bien traduire, p. 234.

Perrot d'Ablancourt, *Lucien* (1654). Préface. — *Octavius de Minutius Felix* (1637). Préface.

Mme Dacier, *Le Plutus et les Nuées d'Aristophane* (Paris, 1684, in-12). — *L'Iliade* (Paris, 1741), 4 vol. in-12.

Cassandre (François), *Rhétorique d'Aristote* (1654, in-4).

L. de Sacy, *Lettres de Pline le Jeune* (1699, in-12). — *Le Panégyrique de Trajan* (1709, in-12).

Maucroix, *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* (Paris, 1685), 2 vol. in-12, 2e vol.

Patru, *Œuvres* (1742), t. II, p. 524 : Éloge de d'Ablancourt.

Boileau, *Le traité du Sublime de Longin*. Préface (voir édition Berriat-Saint-Prix, 1830, 4 vol. in-8).

La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit*. — Les *Caractères de Théophraste* (voir édition Servois et Rébelliau).

Perrault, *Parallèle des Anciens et des Modernes* (Paris, 1696), t. III, p. 329 : Lettre à Ménage.

Saint-Evremond, *Œuvres* (Londres, 1714), t. III : Réflexions sur nos traducteurs.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française* (éd. Livet, Didier, 1858, 2 vol.).

Menagiana (1713-1716, 4 vol. in-12), t. IV.

Guy-Patin, *Patiniana* (éd. Bayle, 1703, in-12).

Dangeau, *Journal* (Paris, 1860, 19 vol. in-8) : Journal du 14 janvier 1714.

Fénelon, *Lettre à l'Académie Française* : Projet de Rhétorique.

Houdar de La Motte, *Discours sur Homère* (Prault, Paris, 1754).

D'Olivet, *Les Philippiques de Démosthène et les Catilinaires de Cicéron*, 1736.

Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, ch. II.

Marmontel, *Éléments de Littérature* (Paris, Didot, 1867), t. III.

D'Alembert (éd. Bastien, Paris, 1813, 18 vol.), t. XII : *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires* (Observations sur l'art de traduire, p. 1-29).

Goujet, *Bibliothèque française* (Paris, 1740, 18 vol. in-12), t. I et II.

Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne*, 1764.

Auger, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (édition nouvelle, revue par Planche, Paris, 1819).

Grimm, *Correspondance* (Paris, 1829), litt. IX, p. 462.

Laharpe, *Cours de Littérature ancienne et moderne* (Paris, 1839), t. III, 1re partie, liv. II : Éloquence ; t. II : Analyse de Longin.

C. — XIXe SIÈCLE.

Villemain, *Cours de Littérature française* (tableau de la litt. au XVIIIe siècle ; 4 vol. in-8, Didier, Paris, 1863), t. III, 41e leçon.
Paul-Louis Courier, *Nouvelle édition de Daphnis et Chloé avec la traduction d'Amyot complétée*, 1810. Préface.
Plougoulm, *Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne* (Paris, Hachette, 1834).
Stiévenart, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, traduction nouvelle (Paris, Didot, 1842).
Artaud, *Traduction de Sophocle* (3e édition, Paris, Charpentier, 1827) : Avis sur la 3e édition. *Traduction d'Euripide* (Paris, Charpentier, 1842) : Préface.
Burnouf, *Œuvres complètes de Tacite* (Paris, Hachette, 1869). Introduction.
Dareste, *Les Plaidoyers politiques de Démosthène* (Paris, Plon, 1879).
Poyard, *Traduction de Démosthène* (Paris, Garnier).
Nisard, *Histoire de la Littérature française* (1844, 4 vol.). Nous avons consulté la 9e édition (Didot, 1882, 4 vol.).
Hipp. Rigault, *Œuvres complètes* (Paris, Hachette, 1856, 4 vol.). 1er volume : Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes.
Cougny, *Guillaume du Vair* (Paris, 1857).
Egger, *L'Hellénisme en France* (Paris, Didier, 1869, 2 vol.).
L. Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique* (Hachette, Paris, 1897).
Histoire de la Langue et de la Littérature française, sous la direction de M. Petit de Julleville (Paris, Colin, 1899, 8 tomes), t. IV (Petit de Julleville, *Perrot d'Ablancourt*, p. 181-183).
Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur, t. VII, nos 3 et 4, 1897.

3° *Tourreil érudit*
(*l'érudition au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe*)
et Tourreil traducteur.

Massieu (Tourreil, 1721, t. I. Préface).

Tourreil, 1721, t. I : Divers éloges de M. de Tourreil : Éloge par de Boze prononcé le 30 d'avril 1715 ; Extraits de Charpentier, Basnage de Beauval, Bernard, Fléchier, La Motte, Massieu, Malet, Fleury.

Basnage de Beauval, *Ouvrages des Savants*, mois d'octobre 1692 et mois d'avril 1701.

Fénelon, *Lettre à l'Académie française* : Projet de Rhétorique et Projet d'un traité sur l'Histoire.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française* (édition Livet, Paris, Didier, 1858, 2 vol.), t. I, p. 405 ; t. II, p. 110.

Mme Dacier, *L'Iliade* (Paris, 1741, 4 vol. in-12), t. I. Préface et Remarques.

Histoires et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. II, 1717.

Rollin, *Œuvres de Rollin*, édition Letronne (Paris, Didier, 1821) : Histoire ancienne, t. I ; Éloge de Rollin par Saint-Albin-Berville, p. xx ; t. II, p. 346-347, 365 et sq. — *Traité des Études*, liv. V, art. 1er.

Goujet, *Bibliothèque française* (Paris, 1740, 18 vol. in-12), t. II.

D'Olivet, *Les Philippiques de Démosthène et les Catilinaires de Cicéron*, 1736. Préface.

Millot, *Harangues de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne*, 1764. Préface, p. XVII et XVIII ; p. 90, 116, 272.

Auger, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (édition nouvelle revue par Planche, Paris, 1819). Avertissement et p. 123.

Stiévenart, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, traduction nouvelle (Paris, Didot, 1842). Préambule et Philippiques.

Maury (Alfred), *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1864), p. 42-44.

Egger, *L'Hellénisme en France* (Paris, Didier, 1869, 2 vol.), t. II, p. 145-146.

Weil, *Les Harangues de Démosthène* (Paris, Hachette, 1881). Introduction, p. XLVI et XLVII.

Feugère (Léon), *Étude sur la vie et les ouvrages de du Cange*, 1852, p. I.

Histoire de la Langue et de la Littérature française, sous la direction de M. Petit de Julleville (Paris, Colin, 1899, 8 tomes), t. IV (Émile Bourgeois, *Les Mémoires et l'Histoire*, p. 664).

Deltour, *Histoire de la Littérature grecque* (Paris, Delagrave, 1884), p. 434.

Boulvé (Léon), *De l'Hellénisme chez Fénelon* (Paris, Fontemoing, 1897), p. XXXI-XXXVII.

L. Lemain, *Sept Philippiques de Démosthène* (Paris, Belin, 1891), p. 216, note 7.

4° *Supplément.*

Montesquieu, *Lettres persanes*, 128.

E. et J. de Goncourt, *Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire* (1855, 2 vol. in-8) : le Directoire, p. 261.

Demogeot, *Histoire de la Littérature française* (Hachette, 1876), p. 629.

Prévost-Paradol, *Étude sur les moralistes français*, 1865, p. 78.

Paul Albert, *La Littérature française des origines au XVIIe siècle* (Paris, Hachette). Septième leçon, p. 127.

Dupont (Paul), *Houdar de La Motte* (Paris, Hachette, 1898), p. 33 et 36.

Herriot, *Précis de l'Histoire des Lettres françaises* (Paris, Cornély), t. II, p. 567.

Lanson, *Histoire de la Littérature française* (Paris, Hachette), p. 634.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Biographie de Jacques de Tourreil.

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ERRATA

P. 98, ligne 7, *au lieu de :* vètus, à la mode de Louis le Grand ; *lire :* vêtus à la mode de Louis le Grand.

P. 102, texte grec, l. 2, *au lieu de :* ἃχρὴ πράξετε ; *lire :* ἃ χρὴ πράξετε.

P. 117, l. 7, *ouvrir les guillemets devant ces mots :* Et le droit de séance, etc.

P. 118, l. 32, *supprimer les guillemets après ces mots :* pleine assemblée.

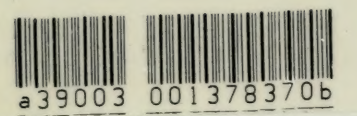
P. 141, l. 22, *au lieu de :* anecdocte ; *lire :* anecdote.

P. 172, l. 2, *au lieu de :* le torture ; *lire :* la torture.

P. 180, l. 2, *au lieu de :* fît ; *lire :* fit.

P. 185, texte grec, l. 16, *au lieu de :* τοὺτων ; *lire :* τούτων.

P. 206, l. 29, *au lieu de :* bouffissures et intempéries ; *lire :* bouffissure et intempérie.


a39003 001378370b